

**LE PATRIMOINE
MILITAIRE CANADIEN**

D'hier à aujourd'hui

Tome III
1872-2000

Déjà parus
RENÉ CHARTRAND
Le Patrimoine militaire canadien
D'hier à aujourd'hui
Tome I
1000-1774
Tome II
1775-1871

SERGE BERNIER

***LE PATRIMOINE
MILITAIRE CANADIEN***

D'hier à aujourd'hui

Tome III

1872-2000

ART GLOBAL

Données de catalogage avant publication (Canada)

Chartrand, René

Le Patrimoine militaire canadien : d'hier à aujourd'hui
Publ. aussi en anglais sous le titre : Canadian Military Heritage
Comprend des réf. bibliogr. et des index
t.1. 1000-1754 - t.2. 1755-1871 - t.3. 1872-2000/Serge Bernier.

ISBN 2-920718-44-4 (v.1) - ISBN 2-920718-45-2 (v. 2) - ISBN 2-920718-47-9 (v. 3)

1. Canada - Histoire militaire. 2. Nouvelle-France - Histoire militaire.
3. Armées - Canada - Histoire. 4. Militaires - Canada - Histoire.
5. Soldats - Canada - Histoire. I. Bernier, Serge. II. Titre.

FC226-C45 1993
F1028.C45 1993

355'.00971

C93-096593-0

Cet ouvrage a été publié à l'initiative et sous les auspices de
Communications M.C. Stratégiques
et de la Direction — Histoire et Patrimoine —
du ministère de la Défense nationale du Canada

Conception et direction : Ara Kermoyan

Recherche iconographique et légendes : René Chartrand

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

© Art Global, inc., 2000
384, avenue Laurier Ouest
Montréal, Québec H2V 2K7
Canada

ISBN 2-920718-47-9
1^{er} trimestre 2000
Imprimé au Canada

Art Global reconnaît l'aide financière du Gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition pour ses activités d'édition.
Art Global bénéficie également de l'appui de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) et du Conseil des Arts du Canada.

This work was published simultaneously in English under the title:
CANADIAN MILITARY HERITAGE
Volume III
1872-2000
ISBN 2-920718-51-7

TABLE DES MATIÈRES

I
UNE DÉFENSE QUASI
AUTONOME

13



III
LA CRISTALLISATION
DES ENJEUX

59



V
D'UNE GUERRE
MONDIALE
À UNE AUTRE

137



VII
DE LA GUERRE FROIDE
À AUJOURD'HUI

193



II
MENACES INTÉRIEURES
ET EXTÉRIEURES

41



IV
UN SIÈGE
INTERMINABLE

91



VI
LE TOURNANT

161

REMERCIEMENTS

Hélène-Andrée Bizier, Isabel Campbell,
René Chartrand, William Constable, Marcel Couture,
Hélène Desjardins, Pierre Dufour, Jean-Pierre Gagnon, Jacqueline Généreux,
Lucie Grimard, Steve Harris, Jacques Janson, Bill Johnston,
Donna Porter, Bill Rawling, Christine Rebours,
Roger Sarty, Terry Shaw, Ronald Volstad.

NOTE DE L'AUTEUR

En mettant notre passé en perspective, sans en être les prisonniers, nous nous aidons à éclaircir notre avenir. Ce regard jeté vers l'arrière se doit donc d'être critique, ne serait-ce que pour éviter la répétition d'erreurs coûteuses. Cette démarche demande de souligner aussi bien ce qui a réussi que ce qui a échoué, de s'attaquer à certains mythes ou de ramener à l'avant-scène quelques-unes des « stupidités » inévitables dans l'histoire de tout pays. Ce n'est pas toujours la façon de se rendre populaire.

L'objectivité totale et la parfaite vérité — celle-ci nécessite parfois une reconstruction — resteront toujours des buts à atteindre. Malgré la véracité du récit reconstruit, on en revient toujours au fait que l'historien réinterprète l'histoire qui n'est pas un objet d'étude statique. De fait, au moment où vous lirez les dernières lignes de ce livre, l'histoire militaire canadienne sera déjà riche de nouvelles expériences et aura été l'objet de nouvelles recherches.

Nous espérons que ce troisième et dernier tome du *Patrimoine militaire canadien* aura rempli son mandat qui est de faire connaître et comprendre de façon agréable près de 130 ans d'histoire militaire canadienne.

Chapitre I

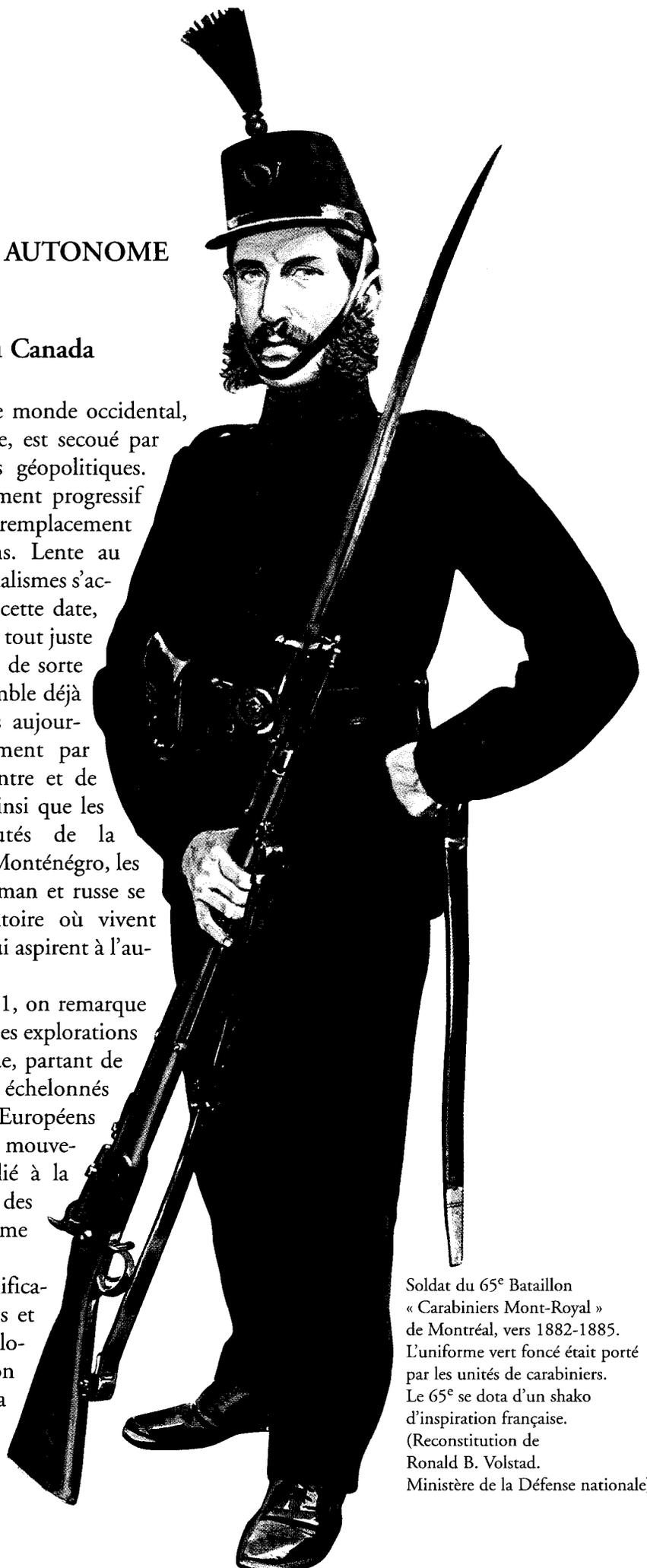
UNE DÉFENSE QUASI AUTONOME (1871-1898)

Situation géopolitique du Canada en 1871

Au cours du XIX^e siècle, le monde occidental, plus particulièrement l'Europe, est secoué par de profonds bouleversements géopolitiques. On assiste en effet à l'effritement progressif des grands empires et à leur remplacement par une foule d'États-nations. Lente au début, cette montée des nationalismes s'accélère à compter de 1871. À cette date, l'Italie et l'Allemagne viennent tout juste de compléter leur unification, de sorte que l'Europe de l'Ouest ressemble déjà à celle que nous connaissons aujourd'hui. Il en va tout autrement par ailleurs pour l'Europe du centre et de l'Est. Mises à part la Grèce ainsi que les trois minuscules principautés de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro, les empires austro-hongrois, ottoman et russe se partagent cet immense territoire où vivent plusieurs groupes ethniques qui aspirent à l'autonomie politique.

Toujours à compter de 1871, on remarque aussi un regain d'intérêt pour les explorations et les découvertes, de sorte que, partant de leurs établissements côtiers échelonnés tout autour de l'Afrique, les Européens se ruent vers l'intérieur. Ce mouvement d'expansion coloniale lié à la montée des nationalismes, crée des hostilités nouvelles ou en ranime d'anciennes.

En Amérique du Nord, l'unification territoriale des États-Unis et du Canada se poursuit. Le Colorado va se joindre à l'Union américaine en 1876, le Dakota



Soldat du 65^e Bataillon
« Carabiniers Mont-Royal »
de Montréal, vers 1882-1885.
L'uniforme vert foncé était porté
par les unités de carabiniers.
Le 65^e se dota d'un shako
d'inspiration française.
(Reconstitution de
Ronald B. Volstad.
Ministère de la Défense nationale)

du Nord, le Dakota du Sud, le Montana et l'État de Washington en 1889, l'Idaho et le Wyoming l'année suivante, l'Utah en 1896, l'Oklahoma en 1907 et l'Arizona ainsi que le Nouveau-Mexique en 1912. Enfin, au Canada, les immenses Territoires du Nord-Ouest demeurent inorganisés. Acquis de la Compagnie de la baie d'Hudson en 1870, mais ne représentant qu'une infime parcelle de cette possession, le Manitoba en a alors été détaché pour former la cinquième province. Puis, en 1871, c'est au tour de la Colombie-Britannique d'adhérer à la Confédération canadienne. D'un côté, l'Angleterre relâche peu à peu son emprise sur ses colonies d'Amérique du Nord. De l'autre, le Canada naissant se solidifie lentement d'un océan à l'autre.

L'Empire

L'influence de l'Angleterre impériale ne disparaît pas au Canada au moment où le gros de ses troupes le quittent, en 1871. Au contraire, dans cette seconde partie du XIX^e siècle, elle s'incruste et imprègne notre pays, en particulier nos élites politiques, économiques et militaires. Elle connaît même un certain crescendo au moment du soixantième anniversaire de l'accession au trône de la reine Victoria, en 1897.

Cet impérialisme florissant est difficile à définir avec précision. Il comporte un aspect économique qui pousse les Anglais et d'autres Européens à la conquête de nouveaux marchés dans le monde. Il est aussi raciste, reconnaissant la supériorité de la race blanche. Ce sentiment de supériorité est nuancé par une volonté de changement social en Angleterre, y compris en faveur des « inférieurs », dont « l'homme blanc » porte le fardeau de la rédemption. Parmi les Blancs, les Anglo-Saxons seraient sur la plus haute marche. Ces grandes tendances sont certainement impor-

tantes, mais elles comprennent, on l'imagine, une part de contradictions et de non-dits. Ainsi, au Canada, la partie du sentiment impérial faisant des Anglo-Saxons de la terre une race unie et supérieure se frappe à trois écueils. Le premier est formé de tous ceux qui ne sont pas anglo-saxons, surtout les autochtones, les Métis et les Canadiens de langue française, ce qui représente plus de 35 pour cent de la population. Le deuxième est constitué des États-Unis, dont la population, tout en étant en grande partie anglo-saxonne, a son propre rêve impérial d'expansion qui est un danger pour le Canada. Le bloc anglo-saxon n'est donc pas aussi monolithique que certains le souhaiteraient. Le troisième repose sur le sentiment national canadien qui se développe, en partie contre la « destinée manifeste » des États-Unis, en partie contre l'emprise qu'exerce encore l'Angleterre sur le Canada.

L'impérialisme tel qu'on l'entend parfois à Londres et dans certaines couches canadiennes est fait d'un renforcement de l'Empire britannique grâce à une coopération économique, militaire et navale accrue entre les différents territoires qui composent ce dernier. Or, pour beaucoup de Canadiens, ce resserrement des liens est porteur de changements qui donneront à terme aux colonies une influence dans la mise en place de la politique étrangère de l'Empire et, ce faisant, contribueront à l'affirmation du nationalisme canadien. Quant au commerce impérial, il est en voie d'être dépassé par les échanges canado-américains.

Deux faits se situant l'un en 1871 et l'autre en 1897 illustrent mieux que tout les tendances divergentes en ce qui concerne l'Empire. Le traité de Washington de 1871 démontre sans l'ombre d'un doute au premier ministre canadien John A. Macdonald, présent lors des discussions anglo-américaines, que les intérêts canadiens peuvent souffrir de la stratégie prônée par les Anglais visant à neutraliser la menace américaine afin de mieux se

dépenser ailleurs dans le monde. Un petit exemple : le Canada est appelé à rembourser les dégâts causés durant la guerre de Sécession aux banques de St. Albans lors d'un raid monté contre elles, à partir du Canada, par les Sudistes. Mais l'Angleterre refuse de réclamer aux Américains les dommages résultant des incursions fenianes dont la dernière vient d'avoir lieu. Dans l'entente de 1871, le Canada perdra sur les plans économique, politique et géographique, sans parler de la blessure faite à l'amour-propre anglais et canadien.

D'autre part, à l'occasion des réjouissances entourant le long règne de Victoria, en 1897, le secrétaire d'État anglais aux Colonies, Joseph Chamberlain, organise une conférence coloniale où de grandioses cérémonies protocolaires enrobent le fond de la pensée de l'hôte. « Les discussions informelles sur des questions d'un grand intérêt impérial¹ » auxquelles Chamberlain convie ses invités portent, en fait, sur un lien impérial qui serait resserré à l'aide d'un grand conseil de l'Empire, centralisé à Londres, où les problèmes seraient étudiés et les décisions prises. Chamberlain aborde aussi la question d'un vrai partenariat qui reposerait sur un partage des droits et des responsabilités au niveau de la défense. Que répond le premier ministre canadien Wilfrid Laurier ? Plus ou moins que l'état des choses actuelles lui sied très bien. Il admet que les Puissances (Dominions) voudront participer aux décisions impériales. Mais il se montre peu réceptif à l'idée que cela se fasse en contrepartie d'une plus grande participation militaire aux missions mondiales de l'Angleterre. Pourtant, cet homme aime les institutions anglaises. Il le clame d'ailleurs un peu partout, aussi bien au Canada qu'à l'étranger, dans des discours où il glorifie l'Empire. Mais pas au point de s'engager à le défendre coûte que coûte, ni d'abandonner des parcelles du nationalisme canadien naissant. Laurier se montre donc plus nationaliste qu'impérialiste. En cela, il représente une

bonne partie de la population, surtout les Canadiens français. Car, dans la fièvre impérialiste qui prévaut, des voix s'élèvent ici et là au Canada, dont celle d'Honoré Mercier, premier ministre du Québec (1887-1891), avertissant qu'un jour ou l'autre, le fanatisme de certains, dont celui de la puissante Ligue de la fédération impériale, conduira les jeunes Canadiens à aller mourir en terre étrangère pour une cause qui leur sera tout aussi étrangère.

La conférence coloniale de 1897 aboutit tout de même à quelques décisions qui, tout en étant vagues, ont leur importance du côté militaire. On prévoit une coopération de plus en plus grande entre le *War Office* et les différents ministères chargés de la défense dans les dominions, un principe général que l'on désire rendre vivant par une organisation, un entraînement et un équipement similaires pour les armées de l'Empire.

En cette fin de XIX^e siècle, l'expression « peindre la mappemonde en rouge », que l'on entend alors souvent, est devenue une impossibilité reconnue depuis longtemps par nombre d'impérialistes. Mais le romantisme s'entretient de mythes et celui de l'Angleterre impériale se maintiendra vaillamment, jusqu'à la Première Guerre mondiale, entraînant dans son sillage bon nombre de jeunes Canadiens et Canadiennes, sans doute plus attirés par la possibilité d'aventure que leur offre le rêve impérial que par le rêve lui-même.

La défense du Canada par les Canadiens

L'année charnière 1871 est marquée, sur le plan militaire canadien, par la pacification, jusqu'à ce jour, de notre frontière avec les États-Unis. De cette nouvelle situation résulte un assainissement des finances anglaises causé aussi bien par l'abandon de projets de construction de fortifications, au Canada, prévues contre d'éventuelles invasions américaines, que par le

départ de notre sol des troupes anglaises, sauf en ce qui concerne la place d'Halifax, qui joue un rôle important dans la stratégie navale anglaise.

À compter de 1871, et à son corps défendant, le Canada doit assumer entièrement sa défense. Il s'y emploie de plus en plus depuis 1855, comme nous l'avons déjà signalé, et sa loi constitutive de 1867 comprend un article sur la Défense et la Milice (terrestre et navale). Quelle est l'urgence ? En 1867, la possibilité d'une attaque de l'extérieur, donc des États-Unis, est assez sérieuse et doit donc être prise en compte. La menace de mouvements violents intérieurs doit aussi être envisagée ainsi que celle pouvant peser contre l'Empire anglais tentaculaire dont, en définitive, le Canada fait partie. Ce sont ces deux dernières options qui seront prédominantes jusqu'en 1945, même si la vision des stratégies de 1867 ne s'étend pas jusqu'à cet horizon.

L'analyse de la situation, des contraintes de nature économique et sociale ainsi que le mythe de l'invincibilité du milicien (le citoyen-soldat) vont faire, dans un premier temps, que l'organisation de la défense reposera sur les troupes régulières britanniques renforcées de 40 000 volontaires de la milice active enrôlés pour une période de trois à cinq ans. Bien que l'on fasse mention d'une milice navale, dans cette loi adoptée en 1868, les volontaires de la milice active sont essentiellement chargés de la défense terrestre, jusqu'au XX^e siècle. Notons également que le principe du service obligatoire est maintenu, même s'il ne sera pas utilisé.

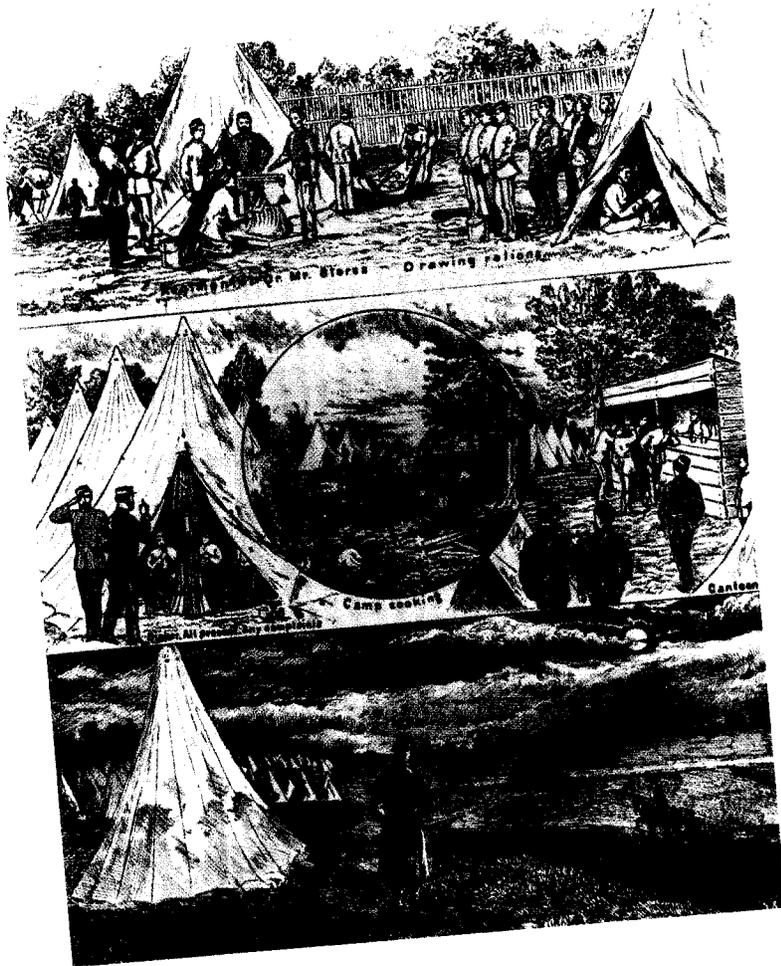
La Milice active non permanente peut accueillir les hommes âgés entre 18 et 60 ans, qui sont subdivisés en quatre classes : ceux de 18 à 30 ans, célibataires ou veufs sans enfants ; de 30 à 45 ans, possédant ces mêmes particularités ; de 18 à 45 ans, mariés et veufs avec enfants ; et, enfin, de 45 à 60 ans. Le Canada est séparé en neuf districts et en 200 divisions régimentaires, chacune commandée par un

lieutenant-colonel. Un exercice annuel, d'une durée de 8 à 16 jours, est prévu. Chaque milicien doit se procurer un fusil Enfield-Snider moyennant 12 \$, le gouvernement payant la différence. Sont exempts de l'enrôlement : les juges, les religieux, les policiers, les gardes de pénitenciers ou d'asiles d'aliénés, les personnes handicapées, les fils uniques ou soutiens de famille.

Avec un budget initial de 900 000 \$, le ministère de la Milice et de la Défense canadien naît officiellement en 1868. Les anciennes milices provinciales ou canadiennes sont dissoutes en 1869 et, aussitôt, l'enrôlement débute dans les nouveaux districts militaires. Les officiers ne sont pas obligés de se réengager mais, s'ils le font, ils doivent prêter un nouveau serment d'allégeance. L'opération permet de se débarrasser d'une partie du bois mort qui existait dans les milices d'avant 1867.

Les districts ontariens sont les premiers à être officiellement acceptés mais, dès avril 1869, 10 bataillons plus quelques compagnies indépendantes, constitués surtout de Canadiens français, font leur apparition au Québec. La Milice active comptera rapidement 37 170 volontaires, à moins de 3 000 de l'effectif permis. Quant à la milice sédentaire — qui se résume à la constitution de la liste des noms de tous les hommes susceptibles de servir —, elle comprendra 618 896 noms.

La loi de 1868 ne veut pas effaroucher les Canadiens, anglophones ou francophones, qui ne sont guère favorables à l'armée de métier. En temps et lieu, la Milice viendra appuyer les troupes anglaises pour chasser tout envahisseur, se dit-on. Mais, ce postulat est remis en cause par le départ des militaires britanniques, à l'automne 1871. Pour les remplacer, le Canada prend aussitôt une mesure modérée, probablement justifiable dans les circonstances, puisque les États-Unis ne sont plus aussi menaçants qu'ils l'étaient quatre ans plus tôt. En octobre 1871 donc, avant même que la gar-



Divers aspects du camp d'entraînement tenu durant l'été pour les unités de la milice volontaire sont montrés dans cette illustration de 1875. (Archives nationales du Canada, C-62933)



Pratique de tir sur les glaces de la rivière Saint-Charles à Québec par la Batterie B de l'artillerie canadienne durant l'hiver de 1873. En raison du climat, les canons de campagne sont montés sur des affûts-traîneaux spéciaux et les artilleurs vêtus d'uniformes d'hiver. (ANC, C-59098)

nison britannique quitte Québec, le pays met sur pied deux batteries d'artillerie de campagne qui auront pour tâches, entre autres, de protéger les fortifications de Québec et de Kingston. Ces quelques centaines d'hommes fourniront aussi l'instruction aux artilleurs et aux fantassins de la Milice active non permanente. Les Batteries A (Kingston) et B (Québec) forment le premier noyau de l'armée régulière canadienne ou Milice active permanente, comme on l'appelait à l'époque. Le premier commandant de la Batterie B est le lieutenant-colonel Thomas Bland Strange. Il parle français et possède des états de service impressionnants, ayant servi en Inde, en Angleterre, en Irlande, à Gibraltar et aux Antilles avant de venir à Québec. Ce choix est bon, puisque la Batterie B (6 officiers et 153 sous-officiers et hommes) inclut plusieurs francophones venus de la Milice volontaire de Québec. Cette batterie s'occupe des fortifications de Québec, de Lévis et de l'île Sainte-Hélène. En 1874, un détachement est envoyé à Grosse-Isle pour se transformer en artillerie de garnison. Les Batteries A et B interchangeront leurs positions une première fois, en 1880, et encore en 1885. En 1883, la nouvelle Batterie C, sera créée et stationnée à Esquimalt, chargée de la défense de cette partie de la côte ouest. Les trois batteries formeront désormais un régiment. En 1893, celui-ci est réorganisé en trois batteries de campagne et deux compagnies de garnison. Les batteries de campagne seront amalgamées plus tard au sein de la *Royal Canadian Field Artillery* qui, en 1905, deviendra la *Royal Canadian Horse Artillery* : pour leur part, les compagnies de garnison donneront la *Royal Canadian Garrison Artillery*.

Mais, entre-temps, la loi de la Milice aura été modifiée en plusieurs occasions. Le changement de 1883 sera le plus important. Citons-en un article central.

« Étant donné qu'il est nécessaire, par suite du départ des troupes régulières impériales

d'assurer la protection et l'entretien des forts, des magasins, de l'armement, des dépôts de matériel de guerre et services assimilés, et d'assurer la création d'écoles d'instruction militaire relativement aux Corps recrutés pour le service permanent, il est légitime pour Sa Majesté de lever... une troupe de cavalerie, trois batteries d'artillerie (dont les deux Batteries A et B déjà organisées) et pas plus de trois compagnies d'infanterie —, le total des effectifs de toutes ces unités ne devant pas dépasser 750 hommes²... »

C'est ainsi qu'un corps école de cavalerie apparaît à Québec (qui deviendra le *Royal Canadian Dragoons*) et un autre d'infanterie (*Royal Canadian Regiment*), qui aura des compagnies à Fredericton, Saint-Jean et Toronto. Celles-ci auront approximativement l'effectif suivant : 1 commandant, 3 officiers et 150 sous-officiers instructeurs et hommes. En 1885, une école d'infanterie à cheval est mise sur pied à Winnipeg (qui prendra plus tard le nom de *Lord Strathcona's Horse*).

Cette réorganisation donne un solide noyau à la force permanente, un fait que le ministre de l'époque, Adolphe Caron, tente d'atténuer, insistant plutôt sur la vocation d'instruction qu'auront ces soldats réguliers. Caron explique que le gouvernement civil sera ainsi renforcé, qu'il pourra faire exécuter ses lois, prévenir des troubles intérieurs et repousser d'éventuelles attaques. Comme on le voit, entre 1867 et 1883, la préoccupation première de l'effort de défense est passée de la menace venue de l'extérieur à celle venant de l'intérieur.

En 1886, après les troubles dans le Nord-Ouest, avec Louis Riel, la Loi de la Milice est à nouveau changée faisant passer le nombre de compagnies d'infanterie de trois à cinq et celui de l'effectif total de la force régulière de 750 à 1 000 hommes.

Cette machine militaire doit être commandée. Entre 1867 et 1874, le commandant, un officier fourni par l'armée anglaise, portera



À compter des années 1870, le gouvernement érige de nombreux manèges militaires servant à l'entraînement des volontaires. Leur architecture rappelle souvent les fortifications du Moyen-Âge, comme le démontre cette photo du manège de Toronto. (Carte postale. Collection privée)

le titre d'adjutant général. À compter de 1874, et jusqu'en 1904, on créera le nouveau poste d'officier général commandant, qui sera aussi rempli par un professionnel britannique détenant au moins le grade de colonel bien qu'au Canada il puisse devenir major général, voire lieutenant général. L'adjutant général reste dans l'organigramme, le poste étant dorénavant rempli par un Canadien.

On peut espérer une certaine objectivité de l'officier anglais prenant charge de notre appareil de défense par rapport aux deux grands partis politiques qui gouverneront successivement le pays. En principe, son professionnalisme le fera agir en faveur d'une meilleure milice, plutôt qu'en fonction d'intérêts partisans limités. Malheureusement, l'objectivité que l'officier général commandant applique face aux politiciens canadiens ressemble très souvent à de l'asservissement quant aux grands objectifs impériaux des politiciens britanniques. Cela, on l'imagine bien, aboutit à certaines collisions avec le nationalisme des ministres canadiens, aussi timoré soit-il en cette fin de siècle. Dans son rapport annuel, l'officier général commandant livre fréquemment des considérations qui ont peu à voir avec le Canada. Ainsi, le général Edward Selby Smyth, écrit-il en 1877 : « ... nous ne devons pas permettre un instant que le communisme fasse impunément quelque grande expérience dans le moindre coin de l'Empire britannique³. » Le bon général nous entretient de notre autonomie, qu'il faut bien sûr protéger, et d'un autre ennemi, bien plus éloigné que notre voisin immédiat, auquel il fait alors référence de façon subtile mais qui inquiète déjà, la Russie, avec laquelle l'Angleterre a souvent maille à partir.

Ces hommes que nous envoie l'Angleterre, qui affrontent, souvent avec raison, nos ministres concernant le patronage lié à certaines nominations, sont-ils les meilleurs dans leur profession ? Comme nous aurons l'occasion de

le constater, ce n'est pas toujours le cas. Qui plus est, le système de défense canadien leur est en général à peu près incompréhensible. Comme ils aimeraient le mettre à leur main et en faire un instrument entièrement dévoué à la volonté anglaise !

Au milieu de l'apathie à peu près générale des Canadiens, de la fluctuation des budgets au gré de l'évolution de l'économie et d'une certaine animosité des ministres titulaires, les officiers généraux commandants essaient de faire bouger les choses. Entre 1890 et 1895, par exemple, le major général I.J.C. Herbert réorganise la milice en ajoutant du personnel à son quartier général, où ne se trouvaient que trois officiers et un aide de camp, et en diminuant le nombre d'officiers dans les districts. Du côté des forces permanentes, il organise en régiment les écoles d'infanterie et de cavalerie apparues au fil des années, expédie plusieurs de leurs officiers en entraînement en Angleterre, améliore les critères de recrutement et de sélection des hommes et s'attache à moderniser le matériel.

Les efforts de chacun des généraux britanniques combinés à l'intérêt intermittent des ministres, souvent allumé par des raisons politiques ou des crises intérieures qui ont démontré la faiblesse du système existant, donnent cependant peu à peu des résultats. On l'a noté, le nombre de soldats réguliers s'accroît entre 1871 et 1898. Mais il y a plus. En 1876, on ouvre le *Royal Military College of Canada (RMC)*, qui sera une pépinière d'officiers pour les unités permanentes et non permanentes ainsi que pour la Police montée du Nord-Ouest. La politique nationale du Parti conservateur amène le Canada à construire une cartoucherie, la *Dominion Arsenal*, à Québec, dont la production commence en 1882 et s'étend aux boulets et aux obus de canons. En 1885, l'Arsenal approvisionne les troupes déployées dans le Nord-Ouest du pays et, en 1888, on y fabrique 2 500 000 cartouches. En 1885, un chemin de fer relie l'Atlantique et le

Pacifique en n'utilisant que le territoire canadien : cet instrument, avant tout commercial, est aussi un outil stratégique. En 1897, on autorise la nomination d'aumôniers honoraires pour chaque bataillon, mais il est entendu que cela ne coûtera rien au Trésor. Un service de la paie se développe très lentement : on y trouve moins de 10 officiers et, en 1898, on en centralise à Ottawa toutes les opérations qui se faisaient jusque-là au niveau des districts.

En 1871, le Canada reste dépourvu de corps de soutien essentiels à une armée en campagne, comme les domaines médical, du transport, de l'approvisionnement et du génie. Jusque-là, l'armée anglaise avait fourni ces éléments lors des mobilisations de la milice. Par la suite, on assiste, au moment des crises, à une improvisation précipitée plus ou moins heureuse, la campagne du Nord-Ouest de 1885 étant patente à cet effet.

En Chambre, il y a parfois d'après débats sur l'organisation matérielle de la Milice, surtout à propos du budget qui lui est alloué, mais jamais sur l'essentiel, c'est-à-dire la politique de défense de notre pays qui, au delà de sa volonté d'affranchissement, reste tout de même très dépendante de l'Angleterre.

Qui sont nos volontaires ? Jean-Yves Gravel nous en trace le portrait, pour la période 1868-1898, en ce qui concerne le 5^e District militaire (l'est du Québec, dont la ville de Québec). On se rend compte que les bataillons ruraux sont composés à 45 pour cent de fermiers, à 30 pour cent d'hommes d'affaires (commerçants et commis) et à 24 pour cent d'ouvriers. Le pourcentage de fermiers, valable pour 1868, est en décroissance lente, mais constante, après cette année-là.⁴ Bien sûr, l'industrialisation joue ici un rôle, mais il y a plus. En effet, presque toutes les études menées dans le monde occidental sur le recrutement concluent de la même façon : le monde rural est plus réfractaire que le milieu urbain à tout service militaire.

Les bataillons urbains sont pour leur part constitués à 62 pour cent d'ouvriers et à 27 pour cent d'hommes d'affaires. Après 1873 et l'élimination de la menace américaine, le pourcentage des ouvriers diminue, car leurs patrons sont peu favorables à leur service militaire. Le monde des affaires et celui des étudiants prennent leur place. En somme, dans un pays qui restera majoritairement rural jusqu'après la Première Guerre mondiale, c'est le milieu urbain qui donnera corps à la force de défense du Canada dès ses débuts.

Le milicien et son instruction

La vie du milicien canadien est influencée par la nature des budgets qui sont dévolus à l'organisation où il s'inscrit. Ces appropriations passent de 937 513 \$, en 1869, à 1 654 282 \$, en 1873, puis, elles décroissent pour atteindre un creux de 580 421 \$ en 1877. Entre 1878 et 1881, elles fluctuent dans une fourchette minimale de 618 136 \$ (1878) et maximale de 777 698 \$ (1879). À compter de 1882 jusqu'à 1886, c'est l'ascension à partir de 772 811 \$ pour atteindre le sommet de 4 022 080 \$, avec la campagne dans le Nord-Ouest. Les sommes totales annuelles se situent ensuite un peu au-dessus de 1 000 000 \$.

Comme on le voit, les choses se sont détériorées dans la seconde moitié des années 1870. C'est qu'une crise économique frappe le monde industriel, dont le Canada. La recette bien connue des politiciens, ceux d'alors comme ceux d'aujourd'hui, est de sabrer dans la défense. D'ailleurs, ce ne sont pas les critiques qui manquent au Parlement. L'argument le plus familier s'énonce comme suit : la sécurité du Canada n'étant pas en cause, à quoi servent les dépenses militaires ? Quant aux aspects plus détaillés des reproches, ils portent sur le gaspillage pour les uniformes (qu'on avait oubliés de fournir aux volontaires jusqu'en 1876), les armes, le trop grand

nombre d'officiers dans les états-majors ou, encore, après 1876, la quasi-absence de francophones au Collège militaire de Kingston.

L'impact de la coupure des budgets sur l'instruction est considérable à compter de 1876, et ce, après l'ajout aux institutions existantes du *Royal Military College*. Durant l'exercice financier 1871-1872, 34 414 hommes avaient effectué une période d'instruction de 16 jours. Ce sommet ne sera pas atteint de nouveau avant 1905. Alors que le nombre permis de volontaires à instruire annuellement avait été fixé à 40 000, en 1868, il a été rabaissé à 30 000, en 1873. La période d'exercice a été réduite à huit jours, en 1876 ; elle remonte à 12, en 1877, mais doit se faire aux quartiers généraux des bataillons. En 1888, l'effectif maximal permis est porté à 43 000 hommes mais, pour des raisons d'économie, on permet à 37 000 de s'enrôler. Les corps des villes en réunissent 10 000, durant 12 jours d'exercice annuel, ceux des campagnes, 27 000, avec 12 jours d'instruction tous les deux ans. Mais, entre 1877 et 1886, le nombre d'hommes ayant suivi un exercice annuellement atteint rarement plus de 20 000, la moyenne se situant dans les 18 000.

Ce chiffre ne repose pas seulement sur le budget. Le zèle des volontaires est aussi un facteur. La loi de 1868 permettait d'instruire au moins autant d'hommes que les 30 000 de l'armée régulière américaine. Mais, en 1873, les volontaires, pour la première fois, occupent moins de 75 pour cent des 40 000 postes ouverts. En modifiant la loi pour ne permettre l'entraînement que de 30 000 hommes, on retrouve, dès 1874, un taux de 97 pour cent d'occupation des postes de miliciens volontaires disponibles.

Cela dit, les variations de l'enthousiasme gouvernemental vis-à-vis de la chose militaire ont des suites peut-être plus durables que la période, somme toute limitée, des bas budgets. Durant les cycles bas, l'instruction étant limitée, l'efficacité et l'intérêt des volontaires s'étio-

lent, surtout au sein des régiments ruraux qui ne s'entraînent que tous les deux ans. Dans les districts, les restrictions budgétaires sont telles que l'on doit tirer au sort le nom des unités qui pourront aller au camp. Dans une telle conjoncture, la petite flamme militaire, maintenue de peine et misère chez plusieurs volontaires, s'éteint souvent pour toujours. Sans compter qu'on empêche l'apport de sang nouveau que la crise économique aurait pu amener si l'on avait permis autant d'instruction, entre 1877 et 1883, qu'auparavant. Les budgets augmentent à compter de 1882, mais la situation économique s'améliore aussi, ce qui constitue un facteur négatif par rapport au nombre de volontaires que l'on voudrait entraîner. De plus, en accroissant soudainement le nombre possible de ceux que l'on peut instruire, on fait appel à un afflux de recrues et, donc, à beaucoup d'inexpérience.

Les camps annuels d'instruction, lorsqu'ils ont lieu, se tiennent sur des sites bien précis. Au Québec, par exemple, ce sera à Laprairie, pour les unités de l'ouest de la province (incluant Montréal), et à Lauzon, pour celles de l'est, dont Québec, plus précisément à l'ancien camp établi par les ingénieurs anglais lorsqu'ils travaillaient à fortifier la pointe Lévis, entre 1865 et 1871. Nous commenterons, plus loin, la valeur réelle de ces sessions d'entraînement. Les unités elles-mêmes organisent parfois des revues, surtout dans les villes, pour souligner un événement heureux ou triste. Cela donne l'occasion à plusieurs, dont de nombreux députés de tous les partis, d'endosser leurs uniformes.

À part ces rares moments dans une année, souvent inexistantes dans un bataillon rural, le volontaire a bien peu de liens avec le militaire. La vie de tous les jours, les réorganisations nombreuses des unités dont le nombre de compagnies varie pour toutes sortes de raisons, la volonté et l'enthousiasme du capitaine de chacune étant les principaux éléments de motivation, le manque d'intérêt aux plus hauts

niveaux politiques, tout, en quelque sorte, concorde pour faire du volontaire un être à part, mal soutenu par une société qui n'est pas militariste, loin de là. La campagne du Nord-Ouest vient modifier cet ordre des choses dans les unités qui y participent. Mais la grisaille de la routine reprend vite le dessus, après leur retour dans leurs quartiers.

Le milicien servant dans un quartier général est payé 1 \$ par jour, s'il est officier, et 50 ¢ pour tous les autres grades. En 1876, ce dernier montant grimpe à 60 ¢. Ceux qui vont dans un camp sont soumis à des barèmes quotidiens proportionnés aux grades, qui ne fluctueront guère entre 1868 et 1898. Il est bon de rappeler qu'un journalier, au milieu des années 1870, gagne environ 1 \$ par jour et même plus durant l'été et l'automne, période habituelle des camps.

À la suite des réductions radicales des budgets, on doit prendre des mesures restrictives qui ne plaisent pas. Les rations ont été gratuites pour tous jusqu'en 1875 : à ce moment-là, on choisit d'ajouter 10 ¢ par jour à la solde, mais chacun doit désormais payer ses repas. On ne paie plus les jours de déplacement pour aller vers les camps et en revenir, ainsi que le dimanche passé au camp. En 1883, devant le mécontentement général, on revient au paiement de ces journées. La situation économique s'améliorant, les officiers d'état-major sont dorénavant payés durant 15 jours, et ceux qui commandent les compagnies, durant 12. La même année, les soldes des militaires servant dans les quartiers généraux sont aussi ajustées aux grades.

Même si les officiers de la Milice permanente ou non permanente sont mieux payés que la troupe, il leur faut aussi une bonne dose

Grade	Paie journalière dans un camp
Lieutenant-colonel	4,87 \$
Major	3,90 \$
Capitaine	2,82 \$
Lieutenant	1,58 \$
Enseigne	1,25 \$
Sergent-major	1,00 \$
Sergent	0,70 \$
Caporal	0,60 \$
Soldat	0,50 \$

d'abnégation pour accepter de servir leur pays. Ainsi, un aspirant officier de la Milice non permanente doit réfléchir aux aléas liés à son futur statut. Car il devra payer son uniforme, fournir ses meubles de caserne et, lorsqu'il ira suivre ses cours, pouvoir s'absenter 57 jours, pour obtenir son certificat de 2^e classe, ou 72 jours, pour celui de première classe. Évidemment, on s'attend à ce qu'il sache écrire correctement à la dictée et tenir des comptes (arithmétique)⁵. Par la suite, dans plusieurs unités, sa solde ou une bonne partie de celle-ci, s'en ira au fonds régimentaire. Tout de même, en plus de sa paie de camp, le capitaine de compagnie reçoit 40 \$ pour garder les armes et les uniformes de ses hommes. Le commandant d'un bataillon a 100 \$ annuellement pour les dépenses encourues dans ses fonctions militaires (papeterie, poste, annonces dans les journaux pour le recrutement, etc.), 100 \$ de plus s'il s'adjoint une fanfare (toujours un centre d'attraction au camp annuel), ainsi que 40 \$ par compagnie pour assurer l'instruction d'avant-camp. Mais cette dernière somme sert le plus souvent à d'autres activités : fanfare, fonds du régiment ou, tout simplement, le commandant se l'approprie en retour des services rendus.

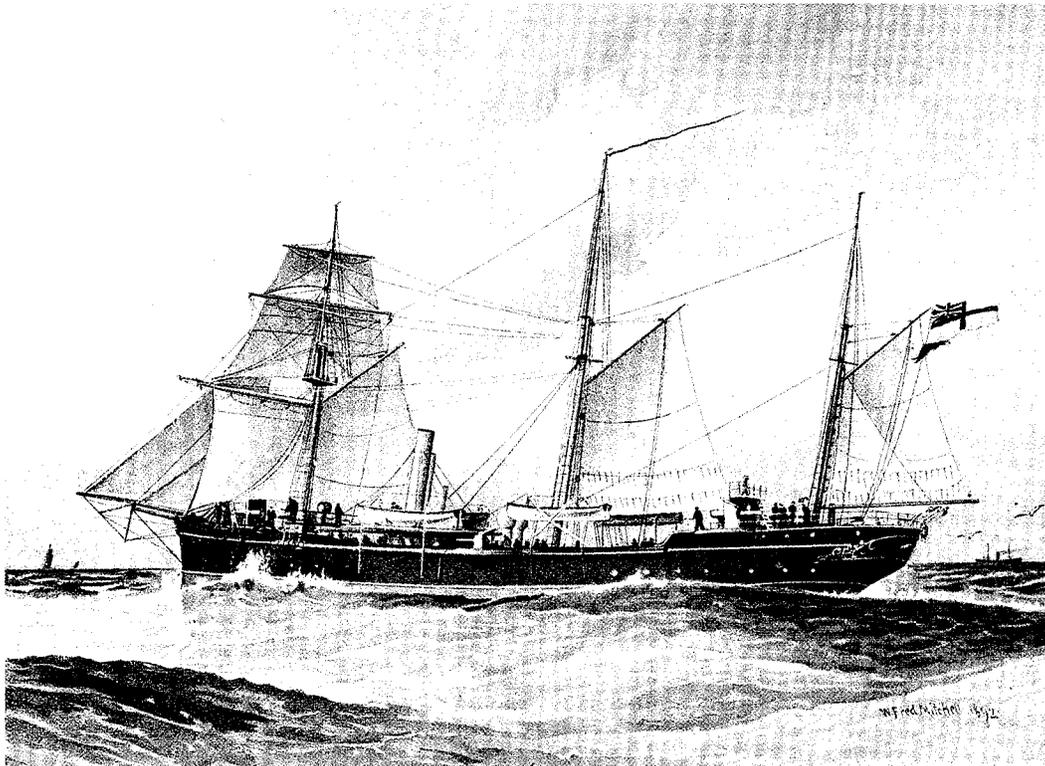
Durant l'année, et certainement dans les semaines ou mois précédant immédiatement les camps, les volontaires sont instruits au sein de leur compagnie ou, parfois, au niveau du bataillon. Leur apprentissage porte sur les exercices du manuel (*drill*) et ceux liés au feu. Ils apprennent à défiler, à se déployer de différentes façons, à changer de front, à faire des mouvements par échelon, à former des lignes d'attaque et à tirer. Les écoles qui se multiplient, à compter de 1883, pour les officiers et sous-officiers instructeurs, font progresser la qualité de ce type d'instruction.

Les cours qui y sont offerts durent trois mois et sont sanctionnés par une série d'examens, durant lesquels une quarantaine de

questions portent sur les manœuvres, 10 sur les armes et l'économie interne et 20 sur les articles de guerre, l'acte de la milice et le règlement entourant l'appel des troupes pour prêter main-forte au pouvoir civil. L'examen écrit est d'une durée de six heures et, lors du camp, il est complété par un oral d'une heure. Durant l'écrit, on ne peut quitter la salle d'examen, où sont bannis les livres, les conversations et les notes. Le correcteur donne trois points aux réponses parfaites, deux à celles qui ne sont que partiellement bonnes et zéro pour les mauvaises. Il faut obtenir les deux tiers de la note maximale pour réussir. Une disposition intéressante, dans le règlement balisant les cours, en dit un peu sur la valeur réelle que certains leur accordent.

« *Un chef de corps ou un médecin militaire qui envoie à un cours un candidat qui ne sait pas lire ou qui est infirme doit payer le voyage de retour de celui-ci.* »⁶

Du côté de la Milice permanente, les aspirants ont aussi des cours à suivre. Un jeune homme pourra détenir une commission provisoire, mais il ne sera reçu officiellement qu'après avoir réussi une série d'examens. Pour un aspirant dans l'artillerie, les cours et les examens portent sur la balistique (théorie et pratique), les calculs dynamiques et statiques, la résistance des matériaux, l'équipement, l'artillerie de campagne (théorie et pratique), les pièces utilisées en garnison ou en campagne, le pointage, la pratique du tir, l'usage des palans, chèvres et grues. Un cours de trois mois est aussi donné au *RMC*, pour l'initier à l'arpentage, la construction de ponts en campagne, la démolition, les mines terrestres et sous-marines, la stratégie et la tactique élémentaires. Des éléments de droit militaire et d'administration font partie d'examens de promotion subséquents. Après cela, le jeune officier retourne dans une des batteries où on lui apprend à servir les pièces, à monter, etc. En somme, il doit successivement remplir les postes qu'occu-



La canonnière *HMS Trush* de la Royal Navy était typique des petits navires de patrouille britanniques basés à Halifax et à Esquimalt durant les années 1870 et 1880. Ce fut le premier commandement offert au duc de York, l'un des fils de la reine Victoria, alors qu'il était en poste à Halifax.
(Collection privée)



Le port de Halifax vu de la citadelle, vers 1875. Bien qu'ayant évacué ses troupes du Canada depuis 1871, la Grande-Bretagne y garda ses deux bases navales : Esquimalt (Colombie-Britannique) et surtout Halifax, la plus importante.
(Parcs Canada)

pent ses hommes afin de bien en connaître les fonctions ainsi que son canon de campagne, généralement une pièce de neuf livres, rayée, chargée par la gueule et utilisant des obus ordinaires, du shrapnel, des fusées percutantes et fusantes ou, encore, des obus à mitraille.

Quant à la vie du mess, elle est agréable, mais un peu difficile. L'hiver, un poêle à bois réchauffe la pièce mais, à la Citadelle de Québec par exemple, il n'y a qu'une seule prise d'eau courante pour tous, placée au sous-sol. La lampe à pétrole fournit l'éclairage, au milieu des années 1880, et les cabinets d'aisance sont à l'extérieur⁷. De plus, à moins d'être financièrement indépendant, l'officier marié et ayant charge d'enfants aura par moments des difficultés. Durant un stage de formation de six mois qu'il doit faire en Angleterre, en 1893, Oscar Pelletier confie sa famille à son père, car sa solde ne suffit pas à faire vivre les siens en son absence⁸.

en 1869, 1871 et 1873, avant de l'abandonner.

Chaque recensement coûte 50 000 \$ et, dans le cadre des compressions budgétaires de 1875, on décide de n'en tenir un que tous les cinq ans, le prochain devant avoir lieu en 1880. En fait, le dernier aura été celui de 1873, sauf au Nouveau-Brunswick, où l'exercice se répétera jusqu'en 1879.

Le fait que la conscription ne soit pas appliquée n'empêchera pas plusieurs de pousser dans cette direction, dont les lieutenants-colonels Irumberry de Salaberry, A.C. Lotbinière Harwood et L.G. d'Odet d'Orsonnens¹⁰, tous trois pouvant être considérés comme francophones. Or, cette levée, qui avait été traditionnelle sous le Régime français, va à l'encontre de la tradition britannique. De leur côté, les officiers généraux commandants insistent pour obtenir une plus grande force régulière par rapport aux milices non permanentes. Cette

Recensements des hommes en âge et susceptibles de servir⁹

Province	1869	1871	1873
Ontario	315 352	330 886	322 145
Québec	215 216	222 854	236 285
Nouvelle-Écosse	69 876	80 345	84 746
Nouveau-Brunswick	55 622	59 923	65 805
Total	656 066	694 008	708 981

La valeur de la milice

La loi de 1868 contient le principe d'une conscription. Dans la réalité, cet aspect se transforme en un inventaire que l'on fait

demande qui n'aura qu'un succès mitigé, se moule dans la tradition britannique, fondée sur le professionnalisme de l'armée, plutôt que celle existant à l'époque sur le continent

européen, avec la conscription plus ou moins longue des jeunes hommes.

Les tenants de la conscription ont plusieurs arguments à faire valoir en leur faveur. Le premier, qui apparaît dans les années où les États-Unis sont menaçants, s'appuie sur le nombre insuffisant de volontaires. En 1868-1869, le district militaire de l'est du Québec a un quota de 5 035 volontaires qu'il ne peut réaliser qu'à 59 pour cent. Le 6^e District militaire (Montréal et l'ouest du Québec), a un effectif autorisé de 3 228 en 1871, dont moins de 50 pour cent (1 512) participent aux exercices : le 4^e Bataillon a 4 officiers et 46 hommes, ce qui est moins que le nombre admis pour une compagnie ; le 65^e (de Montréal) en a respectivement 17 et 158. En décembre 1873, au moment de l'inspection du 65^e Bataillon, une compagnie est absente, celle du député A. Ouimet : l'exemple vient de haut pour les 18 autres officiers et 194 sous-officiers et soldats présents. Qui plus est, 66 pour cent des francophones ne poursuivent pas après la première année, malgré leur contrat de trois ans. Chez les anglophones du Québec, ce taux de non-renouvellement est de 33 pour cent, alors qu'en Ontario il est de 25 pour cent. En 1870, bien que 88 pour cent des cadres soient remplis pour l'ensemble du Canada, ce pourcentage tombera à 73 en 1873. Un des problèmes rencontrés ici est l'extrême mobilité de la population susceptible d'être enrôlée, laquelle est constituée en grande partie de jeunes journaliers sans attaches. Toujours est-il que la conscription par tirage au sort du nombre de miliciens permis par la loi ne se produira jamais. On voit mal comment, étant donné la quasi-absence de menace contre le Canada, elle aurait pu être justifiée et, surtout, acceptée par la population.

Cela étant, quelle est la valeur réelle de l'entraînement que reçoivent les volontaires sur qui l'on se fie, ne l'oublions pas, pour défendre le pays en cas de danger ou encore pour main-

tenir ou rétablir l'ordre à l'intérieur des frontières ? Commençons par la force permanente qui se développe jusqu'à son effectif permis de 1 000, dans les années 1880. Premièrement, ces 1 000 postes ne sont jamais remplis totalement (en 1890-1891, par exemple, il n'y en a que 886). Ensuite, une large proportion est formée de recrues ou de soldats peu expérimentés qui peuvent difficilement instruire de façon professionnelle le volontaire (le général Herbert, en 1891, remarque que 54 pour cent de son armée a moins de deux ans de service). Puis, il y a tous ceux qui, en cours d'année, ne sont pas disponibles. Toujours en 1890-1891, un rapport énonce ce qui suit : 103 rachètent leur contrat et partent durant l'année ; 201 terminent leur contrat ; 41 sont renvoyés pour diverses raisons ; 8 meurent ; 152 désertent ; et 28 vont en prison pour divers termes, ce qui fait perdre des périodes de service. En cette année qui n'est pas exceptionnelle, voilà que l'armée régulière doit entraîner quelques dizaines de milliers de miliciens, dont une grande proportion de recrues.

Mais, cette instruction est également donnée par les officiers qualifiés au sein même des corps de volontaires. Dans certains cas, cela peut aller ; dans d'autres, l'instruction est de piètre qualité. Plusieurs de ces officiers sont trop âgés, un lieutenant pouvant être en place à 40 ans passés : il est courant de rencontrer des majors de plus de 50 ans et des lieutenants-colonels dépassant les 60 ans. Les moins efficaces des officiers instructeurs se trouvent dans les corps ruraux, puisque dans les villes l'instruction est souvent entre les mains des professionnels.

Les difficultés des corps ruraux sont énormes. Un bataillon pourra être constitué de plusieurs compagnies séparées les unes des autres par 30 ou 50 kilomètres de routes mal tracées, ce qui rend à peu près impossible le rassemblement du bataillon, sauf au moment du camp annuel. Ainsi, en 1869, le Bataillon

provisoire de Rimouski est formé avec cinq compagnies, dont une à Matane, à 100 kilomètres de Rimouski par une route peu praticable. Les capitaines de compagnie deviennent donc les éléments importants de l'organisation. Ce sont eux qui recrutent leurs hommes, souvent grâce à un mélange de charme et de demi-vérités qui rend à peu près impossible l'imposition de la discipline militaire. De fait, la popularité du recruteur joue fréquemment un plus grand rôle que sa compétence militaire. La loi laisse aux officiers commandants la responsabilité de l'instruction. Or, il arrive que ceux-ci « signent encore aujourd'hui [1874] un certificat de compétence pour eux-mêmes¹¹ ». Ils sont naturellement payés pour donner l'instruction [de 40 \$ dans l'infanterie et la cavalerie jusqu'à 200 \$ pour l'artillerie de campagne]. Dans les villes, une allocation par batterie ou compagnie formée sera payée au commandant de brigade ou du bataillon, d'où le grand nombre de compagnies, chacune ayant très peu d'effectifs : à 25 \$ par année et par compagnie, pour le commandant, plus les 40 \$ payés au capitaine, personne n'a intérêt à les voir disparaître. Cela entraîne, bien sûr, toutes sortes de difficultés. Lotbinière Harwood, à la suite d'une inspection du 65^e Bataillon (Montréal), en décembre 1873, note qu'il lui est « impossible de donner des points au mérite. Le tir à la cible n'a pas été convenablement pratiqué... le 65^e Bataillon n'a consommé qu'un très petit nombre de cartouches¹² ». Pour obtenir leur argent, les unités doivent réussir l'inspection. Dans les campagnes, on réunit les hommes en vitesse, les capitaines sortent d'un endroit imprévisible (souvent une grange ou une cave) les armes que chacun s'astreint à faire briller au dernier moment. L'officier inspecteur, mis dans une position difficile, recommande le paiement « qu'au fond il ne savait pas mérité¹³ ». Mais, s'il est « soucieux de ses devoirs, regarde les canons, les trouve rouillés à l'intérieur, fait défaire une platine qui fonctionne mal, on lui dit que s'il

est si particulier, on ne pourra jamais maintenir des corps volontaires ». D'Orsonnens, désabusé, d'ajouter que ceux qui critiquent ainsi les inspecteurs « sont des officiers *qualifiés par la loi*, et entendent bien, avec l'allocation du gouvernement, dépenser le moins possible pour l'entretien de nos armes ; ils se donnent en général peu de peine pour exercer et instruire leurs soldats¹⁴ ».

Quelques-uns d'entre eux seulement passent par les écoles militaires ce qui, on en conviendra, n'en fait pas automatiquement des instructeurs sachant transmettre leur savoir surtout à des hommes qu'ils ont souvent enrôlés en les amadouant. D'ailleurs, plusieurs de ceux qui vont à l'école militaire se contentent d'empocher la prime d'après-cours et disparaissent. Selon Gravel, qui a étudié à fond cette question, environ 75 pour cent des officiers de la milice volontaire non permanente ignorent plus ou moins complètement la chose militaire au milieu des années 1870. Après 1883, cet état de fait s'améliore sensiblement, mais cela n'ajoute guère à l'efficacité des unités. En effet, on s'attend à ce que l'unité urbaine s'entraîne deux fois par semaine, de 19 h à 22 h, durant les deux ou trois mois précédant l'inspection annuelle. Il y a aussi une journée de tir et un ou deux défilés à l'occasion de services religieux. En pratique, les effectifs sont souvent levés au dernier moment, de sorte que plusieurs volontaires n'ont même pas été assermentés lorsque se tient l'inspection annuelle. Bien sûr, quand la désorganisation est vraiment trop criante, on refuse l'exercice à l'unité (donc, la paie à ses officiers et à ses hommes). C'est ainsi que nombre de compagnies, et même de bataillons, disparaissent durant quelques années avant de renaître sous la poigne énergique d'un nouveau commandant ambitieux.

En plus de l'instruction au niveau de l'unité, il y a celle offerte dans les camps. À la suite de la loi de 1868, on s'est lancé avec force dans



Officiers du *6th Duke of Connaught's Regiment of Hussards* de Montréal, vers 1880-1890. Exceptionnellement, les officiers portaient le casque métallique des dragons.
(H. Bunnet. Collection privée)



Officier et soldat du *5th Royal Scots of Canada* de Montréal, vers 1880-1890. Ce régiment montréalais fut le premier dans la milice volontaire à porter la tenue écossaise. (H. Bunnet. Collection privée)

cette direction. Mais comme les budgets sont restés à peu près stables, et que les charges se sont accrues, conséquence, entre autres, de la naissance des Batteries A et B en 1871, il a fallu couper certaines activités. C'est ainsi qu'entre le 1^{er} juillet 1873 et le 30 juin 1874, les unités sont forcées de s'entraîner à leurs quartiers généraux respectifs, plutôt qu'en brigades et en camps, comme cela avait été le cas depuis 1868, ce qui fait dire à certains que l'on a commencé par où l'on aurait dû finir. En principe, on doit y faire 16 jours d'exercice d'au moins de trois heures chacun. Le reste des années 1870 ne sera guère propice aux grands rassemblements, surtout utiles aux corps ruraux.

Même lorsqu'il y a un camp, quelle est sa valeur réelle ? Après celui de 1872, du 6^e District militaire, un des plus importants à se tenir jusqu'au XX^e siècle, le lieutenant-colonel A.C. Lotbinière Harwood écrit à son supérieur que, malgré le succès rencontré, « ... il est de mon devoir de vous informer que la plupart des corps volontaires actuels pourraient à peine compter sur les deux tiers de leur effectif, en cas de nécessité immédiate ; et, dans plus d'une localité, il ne serait pas prudent, à cause de la population flottante, de compter même sur la moitié des hommes régulièrement enrôlés¹⁵. » La situation est souvent pire que ce que ce rapport nous laisse entendre. En effet, sur les listes d'une compagnie on comptera souvent les absents pour cause de maladie ou autres raisons. Le nombre des absents peut être relativement élevé. Ceux-ci reçoivent pourtant la même solde que les autres. Cela rend aléatoire l'étude des statistiques concernant les camps, sans compter la démotivation que cette situation peut causer parmi ceux qui y participent vraiment. Pour donner un exemple, en 1882 le district de Québec déclare 1 706 miliciens exercés alors que seulement 1 049 sont présents, soit une différence de 657 hommes ou de 38 pour cent. Or, à l'échelle du pays, ce

n'est guère mieux. Pourquoi cela ? Le major de brigade perçoit 8 \$ par compagnie présente, il hésite donc à licencier celles comptant moins de 30 hommes sur le terrain. Un bataillon, en 1870, compte 125 présents pour 363 exercés. Bien qu'à partir de 1878, et avec le paiement de salaires fixes aux officiers d'état-major, ce genre d'abus tende à diminuer, la différence entre le nombre d'individus présents aux camps et ceux qui s'y sont véritablement exercés restera grande durant tout le XIX^e siècle.

Si, au moins, le service de trois ans existait véritablement, les miliciens « exercés » seraient d'une certaine utilité pour les années subséquentes. Mais, les miliciens ne servent vraiment que la première année, leur défection relevant de divers facteurs. Dans les villes, c'est une population très mobile qui s'enrôle. Dans les campagnes, un chef de corps, voulant conserver sa popularité auprès de ses hommes et ses relations politiques, ne fera rien face à l'abandon, après une seule année de service, d'un contrat de trois ans.

Gravel a compilé des chiffres révélateurs, à ce sujet, pour l'année 1880 qui est une « bonne » année. On estime qu'entre 1876 et 1898, on a instruit en moyenne 18 500 soldats annuellement. Ce chiffre doit être tempéré par les exceptions que sont les hommes payés mais non « exercés ». Parmi ceux-ci, on peut inclure les musiciens et clairons, des sous-officiers qui sont présents en surnombre et ne font rien, les signaleurs et les ambulanciers (pour les bataillons urbains). Dans les bataillons ruraux, les domestiques des officiers, valets d'écurie, garçons de table, cuisiniers, etc. ne le sont pas. Du coup, l'instruction est réellement prodiguée à environ 14 000 hommes par année.

Cela dit, « les ordres généraux qui régissent [les camps] ... sont de petits chefs-d'œuvre de prévision et de prévoyance », signale cyniquement le lieutenant-colonel d'Orsonnens¹⁶. C'est un fait que des directives pleuvent quant à l'organisation d'un camp, au transport pour



Soldat du 4th Hussards de l'est de l'Ontario, vers 1880-1890. La plupart des régiments de cavalerie canadienne portaient alors un uniforme généralement semblable à celui du 13^e Régiment de hussards britanniques. Le couvre-chef des volontaires canadiens, cependant, se limitait souvent à un casque colonial blanc ou à un calot.
(Reconstitution de Barry Rich. Parcs Canada)



Sergent d'un régiment de hussards canadiens en tenue de ville, vers 1880-1890.
(H. Bunnet. Aquarelle. Collection militaire Anne S.K. Brown, Brown University)

Effectifs volontaires et miliciens « exercés » en 1880

Province	Corps urbains	Corps ruraux	Total	Miliciens exercés
Ontario	4 085	12 902	16 987	9 400
Québec	3 245	8 970	12 215	7 000
Nouveau-Brunswick	540	2 140	2 680	1 500
Nouvelle-Écosse	1 148	2 798	3 946	2 200
Manitoba	207	505	712	450
Île-du-Prince-Édouard	170	405	575	400
Colombie-Britannique	181	122	303	300
Total	9 576	27 842	37 418	21 250

s'y rendre ou en revenir, au genre d'instruction qui sera offert, la discipline (pas d'habits civils, la question des congés ou des permissions de nuit, par exemple).

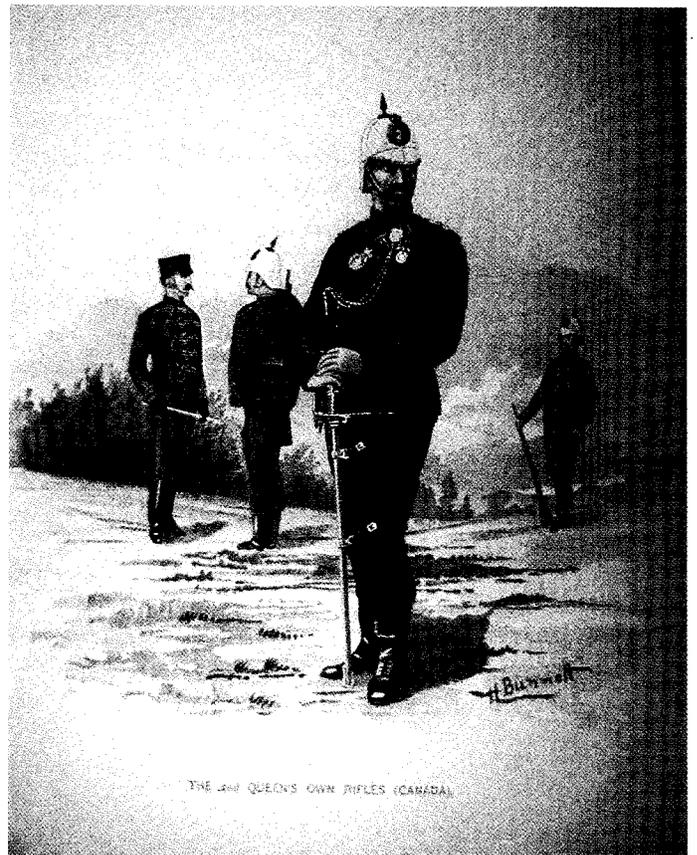
Au fond, ce qui devrait choquer le plus, dans tout ce qui précède, c'est que la défense du pays repose beaucoup sur les unités rurales, les plus faibles de toutes. En 1891, l'officier général commandant, le major-général Ivor Herbert écrit encore : « L'instruction des unités rurales est très défailante, mais leur organisation l'est encore davantage.¹⁷ » Et ce qui y est fait n'est pas toujours efficace. Ainsi, le 7^e District réunit ses unités à Rimouski, du 15 au 26 septembre 1891, plutôt qu'à Lévis, comme on l'avait fait jusque-là. Cela signifie que les bataillons de Trois-Rivières et de Lévis, entre autres, se déplacent à des dizaines de kilomètres plus loin que nécessaire. De plus, le lieu retenu à Rimouski n'est pas aussi satis-

faisant que celui de Lévis. Cela dit, les bataillons du Bas Saint-Laurent sont mieux desservis en ce qui a trait aux distances.

En 1896, c'est au tour du major général W.J. Gascoigne, qui a succédé à Herbert en 1895, d'avancer qu'aucune troupe n'est prête à entrer en campagne. On a bien fait des réformes au fil des années : par exemple, sous Herbert, les écoles militaires ont été formées en régiments, on a choisi des sites permanents pour les camps annuels, on a mis sur pied un service de santé et des camps de qualification de six semaines pour les officiers et sous-officiers. Mais, on n'a toujours pas de magasins militaires et, en général, la milice est désorganisée et démoralisée¹⁸ ! Pourtant, la population semble satisfaite de ses forces de défense. La solde annuelle des miliciens est devenue une allocation très favorablement acceptée, en particulier dans les districts ruraux. Déjà, la



Officier et artilleur du *Halifax Garrison Artillery*, vers 1880-1890. La tenue des artilleurs canadiens était pratiquement identique à celle de l'artillerie régulière britannique. Les artilleurs canadiens préféraient cependant le casque colonial blanc. (H. Bunnet. Collection privée)



Officier du *2nd Queen's Own Rifles of Canada* de Toronto, vers 1885-1890. (H. Bunnet. Collection privée)

THE 2ND QUEEN'S OWN RIFLES (CANADA)

défense joue un rôle reconnu et apprécié dans l'économie régionale.

Un des rares avantages de la milice volontaire non permanente est qu'elle permet de reconnaître les hommes de bonne volonté. Mais, nous avons déjà remarqué plusieurs désavantages, et il y en a encore plus. La force de défense manque non seulement d'arsenaux, mais elle est aussi sujette aux pertes d'uniformes et d'équipements. Par ailleurs, elle n'accorde pas assez de pouvoir à l'état-major qui pourrait entacher l'autorité de plusieurs politiciens jouant au militaire dans leur communauté, sans parler de l'abus des grades.

En outre, charges et sacrifices sont imposés au volontaire. Ainsi, s'il rejoint son unité pour maintenir l'ordre public en lieu et place d'une police inexistante ou trop faible, il attendra des mois avant d'être payé. S'il part en campagne durant des semaines ou des mois, son employeur ne lui garantira pas toujours son emploi au retour. De plus, il laissera sa famille à des agences d'aide publique formées à la hâte pour l'occasion. S'il lui arrive malheur, la pension aux siens n'est pas assurée. Sans parler des réorganisations continues qui font passer les bataillons d'une brigade à l'autre ou d'un district militaire à un autre, qui font disparaître ou réapparaître des grades, qui effacent ou redonnent vie à des unités sans que personne sache trop bien à quoi répondent ces changements.

À l'époque, ceux qui se penchent un tant soit peu sur cette question en font toujours un constat détaillé assez négatif. Lorsqu'il s'agit d'imaginer une agression à laquelle le pays devrait faire face, on ne peut pas être très optimiste. Dans la revue américaine *Journal of the Military Service Institution*, un correspondant étranger anonyme, à l'évidence canadien, décrit un plan de mobilisation de la Milice canadienne qui serait soudainement chargée de la défense de la frontière entre Québec et Détroit. Dans les numéros 29 et 30 (mars et juin 1887), il explique qu'il faudrait disposer

de 150 000 hommes, mais que l'on est bien loin de pouvoir en mobiliser un tel nombre. Et encore faudrait-il que la cause soit populaire, aussi bien auprès des francophones que des anglophones. Bien que cette évaluation se termine sur des aspects positifs, le long article laisse entendre que Montréal, le cœur industriel et économique du pays, serait à peu près indéfendable.

Y a-t-il des solutions ? On en propose en effet, surtout chez les officiers généraux et commandants successifs qui, au fil des années, parviennent à améliorer lentement le tout, en fondant leurs efforts sur la force permanente autant que le leur permettent leurs ministres.

Des miliciens canadiens avancent aussi des solutions. Retenons celles proposées dès 1874 par le lieutenant-colonel Gustave d'Orsonnens, qui occupera de nombreux postes au cours de sa carrière dans la Milice volontaire permanente, dont celui de commandant de l'école militaire créée à Saint-Jean, en 1883. Selon lui, les écoles du moment (peu nombreuses en 1874) devraient être remplacées par des régiments permanents au sein desquels tout aspirant à un grade dans la Milice volontaire non permanente devrait servir trois mois, dans l'arme qu'il a choisie. Cela sera plus ou moins appliqué dans les années 1880 et 1890, par une série de réformes qui prennent racine dans la loi de 1883.

D'Orsonnens désirerait également une armée régulière de quelques corps d'armes spéciales dont les capitaines pourraient être brevetés lieutenants-colonels de milice et commandants de régiments de miliciens en service actif. L'armée serait en quelque sorte une école d'état-major, dont les officiers formeraient l'état-major de la Confédération. En temps de paix, cette armée pourrait exécuter de grands travaux publics. Quant à la milice, elle reposerait sur la conscription, sauf dans les villes où l'on pourrait avoir des corps de volontaires qui s'enrôleraient pour une durée de quatre ans,

avec des périodes annuelles d'instruction de 10 à 14 jours.

Ces milices volontaires seraient divisées proportionnellement entre les différentes régions du pays, mais comme les « volontaires » seraient conscrits, les bataillons seraient complets avec un effectif total de 15 040 hommes pour le pays (en 1874). Les deux premières années de leur service, ces miliciens s'entraîneraient dans leurs quartiers généraux respectifs, la troisième, il y aurait un camp au niveau de la brigade et, la quatrième, se tiendrait un camp au niveau de la division.

D'Orsonnens avançait surtout la représentation proportionnelle, proposant 82 divisions régimentaires en Ontario (avec 6 560 hommes) et 70 au Québec, avec 5 600 hommes — et à l'avenant pour le reste du pays. Selon lui : « Assurer à chaque Province ses droits à fournir son contingent serait un acte de politique juste et raisonnable... mais assurer par une constitution bien ordonnée les droits de ses concitoyens (nationaux) serait remplir de plus un devoir sacré vis-à-vis de sa nationalité. C'est pourquoi il faudra maintenir les cadres (sic) de

l'armée dans les proportions ci-haut (sic) données ; c'est une garantie pour l'avenir de chaque Province¹⁹. »

La place des francophones

Il y a déjà, en effet, un problème francophone au sein du système de défense canadien. Avec environ 35 pour cent de la population canadienne, jusqu'en 1914, les francophones n'occupent que 20 pour cent des effectifs militaires et autour de 10 pour cent des postes d'officiers (selon les années). Entre 1876 et 1898, le *RMC* forme une dizaine d'officiers francophones sur les 255 qui y ont obtenu une commission (4,7 pour cent). En consultant la *Militia List of the Dominion of Canada*, pour 1888, on note les chiffres qui apparaissent dans le tableau ci-dessous, pour les officiers de la Milice permanente.

« Nous n'avons pas la proportion d'officiers que nous pourrions réclamer », conclut là-dessus un admirateur du ministre Adolphe Caron. Et d'ajouter : « Mais cela n'est la faute ni du ministre, ni des officiers, mais bien du fait que nos gens ne donnent pas au service

Unités	Nombre d'officiers	
	Anglophones	Francophones
Écoles d'infanterie	17	4
Infanterie à cheval	4	1
Batteries de place	22	2
Écoles de cavalerie	2	1
RMC	16	1
Total	61	9

militaire toute l'attention à laquelle il a droit. »²⁰

Dans le 6^e District militaire (Montréal) on ne trouve, entre 1868 et 1873, aucun officier canadien-français dans l'artillerie ou le génie. Pourtant, en 1871, alors que le péril fenian est encore présent et que George Étienne Cartier est ministre de la Milice et de la Défense, le colonel Robertson Ross, adjudant général de la Milice, estime que plus de 2 000 des 5 310 hommes [officiers compris] des 5^e et 6^e Districts militaires, en entraînement au camp de Laprairie, sont francophones. Par la suite, les États-Unis ne sont plus aussi menaçants. Et, partout au Canada, comme on l'a vu, la milice voit sa place décroître, de même que les budgets, durant une dizaine d'années.

Parallèlement, la tradition britannique s'implante avec de plus en plus de force. Après avoir refusé les unités de Zouaves durant la menace feniane (ce qui n'est guère encourageant pour les francophones qui les avaient proposées), tout est concocté en fonction du centre de l'Empire : les uniformes, les règlements militaires et les échanges d'officiers et d'instructeurs. Dans le Rapport de la Milice de 1878, Selby Smyth rappelle que le gouvernement britannique approuve, voire « désire l'assimilation sous tous les rapports de la milice canadienne avec l'armée anglaise²¹ ». Les officiers généraux commandants travaillent à faire avancer cette cause.

Dans l'armée régulière, qui fournit l'instruction aux miliciens non permanents, se trouvent beaucoup d'anciens militaires britanniques qui ont choisi le Canada à la fin de leur contrat avec l'armée britannique. La langue de travail est l'anglais. On commande en anglais et la correspondance échangée entre deux francophones est rédigée en anglais. Les exercices annuels se tiennent aussi en anglais, ce qui crée des problèmes pour les nombreux unilingues francophones. Au moment des camps, les traductions improvisées à l'intention des fran-

cophones unilingues ralentissent leurs progrès. Quant aux officiers francophones, pas plus compétents militairement que leurs collègues anglophones, ils parlent plus ou moins bien l'anglais, ce qui les frustre dans leurs efforts. Les traductions des manuels sont rares et toujours en retard. Comme la milice n'intéresse guère les gouvernements (sauf quand ils en ont besoin), chacun apprend vite à se débrouiller seul. Louis-Timothée Suzor a traduit, à ses frais, un livre d'exercices paru en 1863 et remplacé dès 1867. Ce dernier ne sera pas traduit jusqu'à ce qu'un autre *Field Exercise* prenne la relève, en 1877. En 1885, celui-ci est traduit par David Frève, à sa propre initiative. Mais, dès 1888, les Britanniques lancent une série de nouveaux manuels qui ne seront toujours pas accessibles en français en 1914. S'il y a traduction, l'officier francophone doit payer le livre, alors que son collègue anglophone reçoit le sien gratuitement et dans sa langue. Tout cela conduit à des difficultés ainsi qu'à l'introduction, dans le français du militaire francophone, d'une foule de termes anglais mal assimilés. Par-dessus tout, cette situation sert de repoussoir au francophone.

Au niveau des officiers de la Milice non permanente (qui deviennent des instructeurs, ne l'oublions pas), les choses se compliquent encore plus. Dans un premier temps, les cours sont en anglais. Puis, à compter des années 1880, les bataillons ouvrent souvent leurs propres écoles avec des cours obligatoires, pour les officiers, sanctionnés par des examens de district. Ainsi peut-on enseigner un peu dans la langue de l'individu les rudiments d'une profession qui, en pratique, ne s'exerce vraiment qu'en anglais.

Pourtant, entre 1867 et 1898, le ministère de la Milice et de la Défense aura trois ministres francophones (18 des 31 années). Entre 1868 et 1898, le poste de sous-ministre sera aux mains de francophones (en fait, ce sera le cas jusqu'en 1940). Il faut se poser des ques-



Tunique de soldat d'infanterie de la milice volontaire canadienne, 1870-1876.
(Musée canadien de la guerre)



À quelques détails près, la grande tenue des élèves-officiers du *Royal Military College* de Kingston, Ontario, est demeurée essentiellement la même depuis la fondation du collège en 1874. Comme le montre ce cliché de 1954, seul le calot a remplacé les shakos et les casques blancs portés par les premières classes lors des défilés.
(MDN, ZK-2049)

tions quant à la véritable volonté de ces hommes de faire avancer la cause de leur langue dans la Milice. Pour les seules traductions des livres d'exercices, cela a pris des années de pression du ministre pour obtenir de l'officier général commandant la permission de publier le travail de Frève.

Selon d'Orsonnens, une autre raison, au moins, milite contre la participation des francophones. Lorsqu'il a demandé à certains des siens pourquoi ils ne formaient pas autant de compagnies de volontaires que les Canadiens d'autres origines, on lui a répondu : « C'est bon pour les Anglais, ils sont riches, nous, nous sommes pauvres, nous ne pouvons perdre ainsi *volontairement* notre temps, on nous retrancherait nos crédits ; qu'on nous force,

nous subirons la loi comme les autres ; bien plus, nous la subirons avec plaisir.²² »

Ce que l'on retrouve dans cette réponse c'est, en résumé, le message de conscription que d'Orsonnens développe plus longuement ailleurs et, en ce sens, nous ne devrions pas la prendre au pied de la lettre. Tout de même, on peut conclure que le Canadien français, qui s'enrôle dans les conditions défavorables décrites, possède un sens du devoir militaire bien au-dessus de la moyenne. Cela dit, le problème central de la sous-représentation des francophones au sein de la défense canadienne, dès les débuts de la Confédération, aura des répercussions majeures plus tard. Personne ne semble vouloir s'attaquer à cette question pendant qu'il en est encore temps.



Les armes du fantassin. Le fusil

Lors de la guerre de 1812, les miliciens canadiens utilisent un mousquet, habituellement un Brown Bess, muni d'un canon à âme lisse, chargé par la bouche, d'une portée des plus restreintes et d'une précision qui laisse grandement à désirer. Un officier britannique de l'époque décrit ainsi l'efficacité fort relative de cette arme :

Le mousquet du soldat, s'il n'est pas trop mal calibré, ce qui est très souvent le cas, peut toucher un homme à une distance de 80 verges, et même jusqu'à 100 verges. Mais un soldat doit être des plus malchanceux pour être seulement blessé à une distance de 150 verges, et ce, à la condition que son adversaire vise juste. Quant à faire feu sur un homme à une distance de 200 verges, aussi bien viser la lune en espérant l'atteindre.

De plus, le Brown Bess ne permet de tirer que deux coups à la minute, parfois trois s'il est utilisé par un soldat des mieux entraînés.

Un siècle plus tard, lors de la Première Guerre mondiale, le descendant du milicien de 1812 se retrouve sur les champs de bataille européens avec un fusil beaucoup plus facile à charger, d'une précision singulièrement accrue et d'une portée considérablement plus grande. Doté d'un canon à âme rayée, le fusil du fantassin canadien, le Lee-Enfield Short Rifle (S.M.L.E.), peut désormais tirer à une distance de plus de 2 000 verges [1 830 m], et ce, à une cadence moyenne de 10 projectiles à la minute, cadence qui peut même atteindre 15 coups lorsqu'il est manié par un tireur très habile.

En réalité, le S.M.L.E. ne constitue pas une invention en soi, mais résulte plutôt d'une série d'innovations technologiques qui voient le jour surtout durant la seconde moitié du XIXe siècle. Vers le milieu du siècle, la capacité industrielle de rayer les canons permet la généralisation du fusil à âme rayée. Des rayures en spirales taillées à l'intérieur de l'âme du canon communiquent au projectile un mouvement de rotation sur lui-même qui se continue durant toute la trajectoire, lui assurant à la fois une plus grande précision et une plus longue portée. Au début des années 1850, on assiste encore à la mise au point de la cartouche autonome métallique à percussion centrale, contenant à la fois poudre, balle et canon. Cette invention permet à son tour la généralisation du chargement par la culasse au cours des années 1860 : finie l'opération longue et inconmode de forcer la balle dans le canon du fusil avec une baguette métallique chassée à coups de maillet. Bientôt, les projectiles adoptent une forme cylindro-conique, ce qui leur donne encore plus d'efficacité.

Parvenu à cette étape de son évolution, le fusil demeure toujours à un seul coup, c'est-à-dire que chaque cartouche doit être introduite manuellement. Mais, durant le dernier quart du siècle, on parvient à augmenter la rapidité du tir grâce à la mise au point d'un nouveau type de verrouillage de la culasse, combinant le chambrage de la cartouche et le système de mise à feu. À la fois simple et résistant, le verrouillage par levier permet le déblocage, l'ouverture, l'extraction et l'éjection de l'étui vide, le chambrage d'une nouvelle cartouche, le verrouillage de l'ensemble et l'armement du percuteur. L'apparition subséquente du chargeur-magasin, contenant plusieurs cartouches introduites successivement dans la culasse par un système de ressort, donne naissance au fusil à répétition commandée. Enfin, au cours des années 1890, le célèbre chimiste suédois Alfred Nobel crée la cordite, une poudre sans fumée contenant de la nitroglycérine, un explosif puissant qui est aussitôt adopté comme propulseur pour les projectiles. Cette invention marque un terme au perfectionnement du fusil utilisé par le troupier pendant la Première Guerre mondiale, un fusil devenu singulièrement plus meurtrier que son « ancêtre » du début du XIXe siècle.

La mitrailleuse

Qui ne connaît le fameux revolver, cet inséparable compagnon du cowboy, une arme de poing qui comporte un barillet percé d'un certain nombre de chambres — généralement six — tournant autour d'un axe central ? Inventé en 1836 par l'Américain Samuel Colt, le revolver moderne est demeuré essentiellement le même jusqu'à nos jours, même s'il a subi quelques améliorations, particulièrement en ce qui a trait à la résistance des métaux.

Au milieu du XIXe siècle, un manufacturier américain de machines agricoles du nom de Gatling s'inspire du principe du revolver pour mettre au point une nouvelle arme. Il regroupe un certain nombre de canons autour d'un axe central ; grâce à une simple manivelle actionnée à la main,

l'ensemble pivote autour de l'axe pendant qu'un système de cames ouvre et ferme les culasses des canons à chaque révolution. La mitrailleuse, encore fort rudimentaire, est née. À la fin du siècle, Hiram Stevens Maxim, un électricien autodidacte américain, modifie radicalement la Gatling : désormais, la source d'énergie nécessaire au cycle rotatif proviendra de la puissance des gaz dégagés par l'explosif, sans autre intervention humaine. La mitrailleuse automatique Maxim se répand rapidement. En 1904, les Britanniques mettent au point une version améliorée de la Maxim, plus légère avec une plus grande rapidité de tir, la Vickers. Enfin, en 1911, un colonel de l'armée américaine présente la première véritable mitrailleuse légère. Plus rapide, d'un prix de revient moindre que la Vickers, facile à transporter et à camoufler, la Lewis peut être servie par un seul homme.

Les troupes canadiennes utilisent des mitrailleuses pour la première fois lors de la campagne du Nord-Ouest, en 1885. Elles disposent alors de deux Gatling, dont l'efficacité laisse encore grandement à désirer. Surnommée « rababou » par les Métis, c'est-à-dire « qui fait du bruit », la Gatling, en effet, ne semble guère pouvoir faire davantage que d'agacer les tympans. Au cours de la Première Guerre mondiale, par ailleurs, les soldats canadiens utilisent des mitrailleuses du dernier cri. Équipée de voitures motorisées protégées par un léger blindage et munies de mitrailleuses Vickers et Lewis, la Première Brigade canadienne de mitrailleuses motorisées se bâtit même une réputation enviable.

Couplée à la puissance du fusil, la mitrailleuse joue un rôle déterminant dès le début de la guerre 1914-1918, rôle que la plupart des stratèges militaires n'avaient pas anticipé. D'une portée légèrement supérieure à celle du fusil, elle possède cependant une puissance de feu beaucoup plus grande, pouvant atteindre les 600 coups à la minute. Quelques hommes seulement, avec une mitrailleuse lourde enterrée dans un « nid » et protégée par un mur de fer barbelé, peuvent tenir en respect un fort parti de soldats presque indéfiniment.



Chapitre II

MENACES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES

La toile de fond de la rébellion du Nord-Ouest

Entre 1871 et 1898, l'événement qui va marquer le plus fortement la jeune force de défense canadienne sera, sans contredit, constitué par la seconde rébellion métis qui, au printemps 1885, secoue les Territoires du Nord-Ouest. Cette crise est provoquée par des conditions à peu près semblables à celles qui prévalaient en 1870 dans la région de la rivière Rouge. Les germes du conflit sont

semés dès 1872 quand, négligeant les Métis, des émissaires gouvernementaux signent un traité avec les autochtones de la région de Qu'Appelle.

Suivent bientôt des arpenteurs qui se mettent à fractionner les grands espaces libres en terres à coloniser. De 1878 à 1884, les Métis expédient à Ottawa des dizaines de requêtes réclamant la reconnaissance de leurs droits sur des terres qu'ils occupent parfois depuis plus

Soldat d'infanterie de la milice volontaire durant les années 1880. L'infanterie fut dotée de la tunique écarlate ayant le trèfle en galon blanc au dessus du parement à compter de 1876. Le calot « Glengary » illustré ici était le seul couvre-chef fourni par le ministère de la Milice, mais de

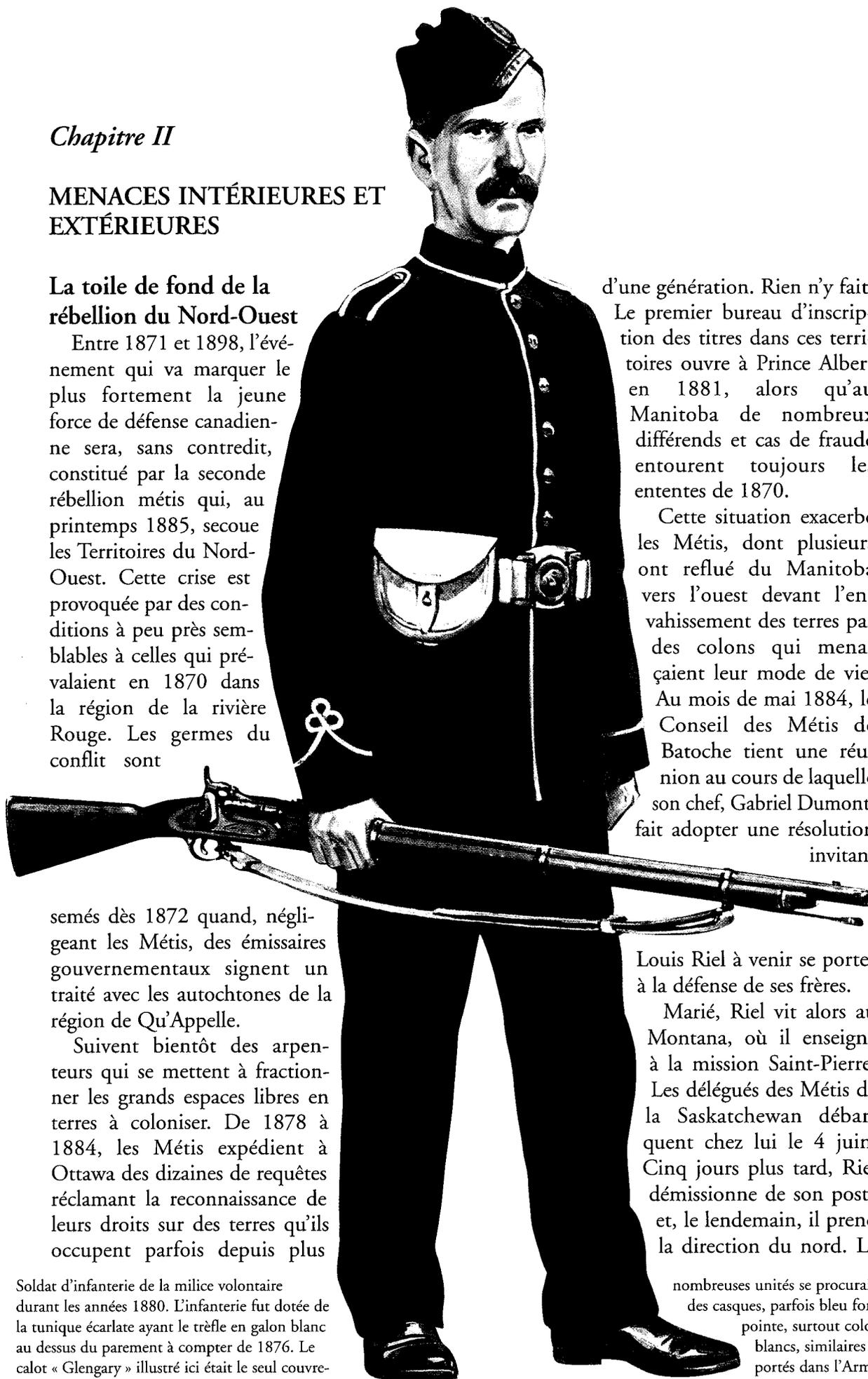
d'une génération. Rien n'y fait. Le premier bureau d'inscription des titres dans ces territoires ouvre à Prince Albert en 1881, alors qu'au Manitoba de nombreux différends et cas de fraude entourent toujours les ententes de 1870.

Cette situation exacerbe les Métis, dont plusieurs ont reflué du Manitoba vers l'ouest devant l'envahissement des terres par des colons qui menaçaient leur mode de vie. Au mois de mai 1884, le Conseil des Métis de Batoche tient une réunion au cours de laquelle son chef, Gabriel Dumont, fait adopter une résolution invitant

Louis Riel à venir se porter à la défense de ses frères.

Marié, Riel vit alors au Montana, où il enseigne à la mission Saint-Pierre. Les délégués des Métis de la Saskatchewan débarquent chez lui le 4 juin. Cinq jours plus tard, Riel démissionne de son poste et, le lendemain, il prend la direction du nord. Le

nombreuses unités se procuraient des casques, parfois bleu foncé à pointe, surtout coloniaux blancs, similaires à ceux portés dans l'Armée britannique. (Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)



Riel de 1884 est plus exalté qu'autrefois. Il croit désormais que lui incombe la mission de conduire Métis et Indiens et de faire en sorte qu'ils soient unis en un seul peuple.

Entre le moment où il arrive à Batoche et la fin de l'hiver, en 1884-1885, le silence d'Ottawa devant les réclamations des Métis a nourri un climat d'agitation qui atteint son paroxysme au moment où, de retour de Winnipeg, un employé de la Compagnie de la baie d'Hudson, annonce aux Métis que des policiers déterminés à écraser leur fronde et à mettre Riel aux fers sont en route. Le 19 mars, lors du rassemblement traditionnel soulignant la fête de saint Joseph, leur saint patron, les Métis se donnent un gouvernement provisoire présidé par Louis Riel et par un adjudant général, Gabriel Dumont. Batoche devient la capitale de ce gouvernement et, bientôt, le poste que les autorités gouvernementales canadiennes voudront abattre.

L'action est au programme de ceux qu'on désigne sous le nom de rebelles et qui tentent principalement d'obtenir l'adhésion des autochtones à une cause qu'ils veulent commune. Le succès de l'opération diplomatique est mitigé puisque très peu d'Amérindiens se joindront effectivement aux Métis. Désireux d'exercer le plein contrôle du terrain géographique, le gouvernement de Riel et de Dumont réclame, de la Police montée du Nord-Ouest, la cession des forts de Carlton et de Battleford. À ce stade, les pions sont tous en place pour que survienne la tragédie.

Le gouvernement provisoire veut s'imposer

Les policiers ne sont évidemment pas disposés à obéir aux rebelles. Le commissaire adjoint Lief N.F. (Paddy) Crozier qui commande le poste de Carlton n'est pas homme à céder. De plus, il tient au contrôle du comptoir de traite du lac au Canard, situé entre Carlton

et Batoche, où sont rassemblées provisions et munitions. Si, localement, l'enjeu revêt une certaine importance, il ne vaut guère une bataille mal préparée. On conseille à Crozier de ne pas bouger avant l'arrivée de renforts mais, poussé par quelques volontaires zélés, sûr de son bon droit et de sa force, il part à la tête de 55 hommes. Cette initiative lui coûtera cher.

Le 26 mars, alors qu'il marche vers le lac au Canard, qu'il sait être déjà sous contrôle métis, un parti de Métis dirigé par Gabriel Dumont lui tend une embuscade. Le combat est bref et violent, faisant 12 morts et 11 blessés parmi les policiers. L'effusion de sang surprend et déconcerte Riel qui s'oppose à ce que Dumont poursuive les policiers qui, dans la déroute, ont abandonné une partie de leurs morts, de leurs blessés et de leur équipement sur le terrain.

La victoire de Dumont a lancé sur le sentier de la guerre plusieurs groupes amérindiens. Divisés, les policiers auraient pu être des victimes faciles. Le 28 mars, abandonnant le fort Carlton, ils se replient donc sur Prince Albert. Plus à l'ouest, dans la région de Battleford, d'autres membres des forces de l'ordre s'enferment dans leur poste avec la population blanche, livrant les environs à des groupes de Cris et de Pieds-Noirs. Plus à l'ouest encore, au lac à la Grenouille, des Amérindiens massacrent quelques colons.

Au début d'avril 1885, au moment où Ottawa constate enfin que le contrôle des opérations sur la rivière Saskatchewan Nord lui a échappé, le leader métis comprend que ses alliés autochtones ne sont pas entièrement sous son contrôle.

Le gouvernement canadien s'organise

Si Riel a changé, la situation qui prévaut dans l'ensemble de l'Ouest canadien de 1885 n'est plus celle qu'il a connue en 1870. Bien entendu, des aventuriers américains pourraient



Conducteur de la Batterie B de l'Artillerie canadienne vers 1885. Durant la campagne du Nord-Ouest, les casques blancs des artilleurs furent teints en brun.
(R.W. Rutherford. Aquarelle. Collection privée)



Officier de l'Artillerie canadienne en tenue de campagne vers 1880-1885.
(R.W. Rutherford. Aquarelle. Parcs Canada)

à nouveau envenimer le conflit, mais ces éléments perturbateurs sont moins menaçants que les Fenians qui, dans l'affaire de la rivière Rouge, n'avaient joué qu'un rôle mineur. Ce qui a vraiment changé se situe au niveau des moyens dont dispose le gouvernement canadien pour réprimer la rébellion. Le plus important est sans doute le chemin de fer dont l'efficacité a amplement démontré sa valeur militaire ailleurs dans le monde, notamment au cours de la guerre civile américaine et dans le conflit franco-prussien. La voie transcontinentale va devenir un élément déterminant dans la réaction d'Ottawa où l'on sait qu'il est désormais possible d'atteindre l'Ouest en quelques jours sans devoir circuler en territoire américain.

Le 23 mars, quatre jours après la proclamation du gouvernement provisoire de Riel, le premier ministre Macdonald réagit en confiant au major général Frederick Middleton, commandant de la Milice canadienne, la tâche d'organiser la contre-attaque. La milice locale est la première à recevoir l'ordre de se tenir prête à partir. Middleton est rendu à Winnipeg quand, le 27 mars, au lendemain du combat du lac au Canard, il part vers Qu'Appelle à la tête du *Winnipeg Rifles*. En quelques semaines, plus de 8 000 hommes venus du Québec et de l'Ontario seront rassemblés sous son commandement. Certaines des unités de l'Ouest marcheront sous le commandement du général Thomas Strange, premier commandant de la Batterie B et de l'école d'artillerie, qui s'est retiré près de Calgary, ou sous celui du colonel William Otter.

La stratégie de Middleton est simple : distribuer ses forces sur trois colonnes qui iront vers le nord. Le commandant dirige lui-même celle qui part de Qu'Appelle vers Batoche. Otter conduit sa colonne de Swift Current en direction de Battleford, pendant que Strange quitte Calgary vers la rivière Saskatchewan Nord dont il suivra ensuite le cours vers l'est.

La force conduite par Middleton

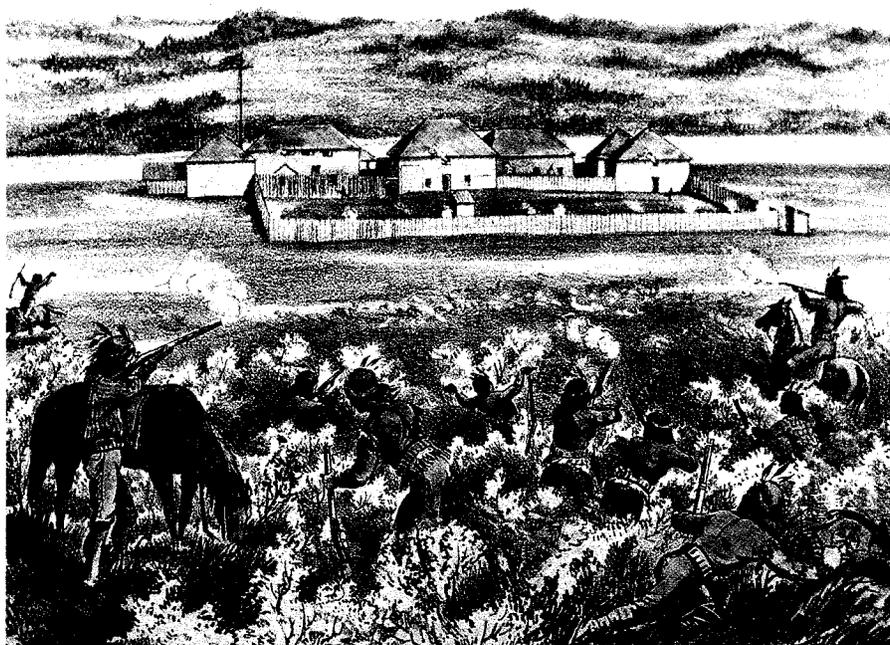
La confiance entretenue par le général Middleton à l'égard de ses soldats-citoyens est limitée, sans doute parce qu'il connaît les défaillances de la formation dispensée à la plupart d'entre eux, l'expérience militaire des autres n'ayant d'assises que dans leur bonne volonté. Avant leur départ, ses troupes reçoivent donc un minimum d'entraînement obligatoire. Plusieurs miliciens exécutent dans ces circonstances leur premier tir d'exercice avec des armes souvent mal entretenues, mal entreposées ou depuis longtemps inutilisées. La compétence et l'expérience des hommes détachés auprès d'Otter et de Strange sont équivalentes et fort peu rassurantes.

La progression de Middleton vers Batoche est très lente. Méfiant, le général britannique a présent à la mémoire le sort réservé au lieutenant-colonel américain George Armstrong Custer, à Little Big Horn, en 1876, par des Indiens. La leçon servie tout récemment à la troupe de Crozier est bien vivante. Lorsqu'on lui rapporte que les Métis sont retranchés de chaque côté de la Saskatchewan Sud, il fait traverser le cours d'eau à près de la moitié de ses troupes, s'écartant encore plus d'un principe de guerre qu'il a déjà mis à mal avec sa formation en trois colonnes : celui de la concentration des forces. Ce n'est pas toujours une erreur d'agir comme il le fait mais, dans le cas présent, c'en est une. Le 24 avril, la troupe qui a marché du côté est de la rivière, celui où s'élève Batoche, est embusquée à l'Anse-aux-poissons. Après avoir subi quelques pertes, Middleton commande une retraite et une pause qui durera deux semaines.

Pendant ce temps, Riel expédie un message à ses alliés autochtones pour qu'ils le rejoignent à Batoche où se dessine un affrontement décisif. Ceux-ci mettent peu d'empressement à répondre, si bien qu'au début du mois de mai, Middleton, qui a réuni tout son monde du côté est de la rivière, peut reprendre son



Gabriel Dumont, chef « militaire » des forces métis en 1885, était un tacticien talentueux. Les historiens concèdent généralement que s'il avait eu la pleine maîtrise des opérations métisses, les volontaires canadiens auraient connu une campagne bien plus difficile.
(ANC, PA-178147)



Le fort Pitt, un poste de la Police à cheval du Nord-Ouest, fut assiégé et pris par les Cris, le 15 avril 1885. (Parcs Canada)

avance. Son action est mieux préparée. Ses forces ont été regroupées et elles ont reçu une formation complémentaire. La logistique a été renforcée par l'utilisation d'un petit vapeur qui, posté devant Batoche, servira d'appui-feu aux miliciens qui attaqueront les positions terrestres des Métis. À compter du 10 mai, Batoche est assiégée et les troupes fédérales s'installent dans une guerre de position qui frustre beaucoup de miliciens conscients de disposer de la force du nombre et de la puissance des armes, des canons, une mitrailleuse Gatling et des centaines de fusils. Quand les coups de feu diminuent, on comprend que les Métis sont à court de munitions. Le 12, incapables de supporter plus longtemps l'inaction, deux régiments suivent leurs colonels à l'attaque : les retranchements et le village cèdent facilement. L'ensemble de l'opération a coûté 12 morts et 3 blessés aux Métis. On compte 8 morts et 46 blessés parmi les hommes de Middleton.

À l'heure des bilans, Louis Riel et Gabriel Dumont ne sont plus avec les leurs. Le 15 mai, ayant refusé de suivre Dumont dans un autre exil américain, le premier s'est rendu.

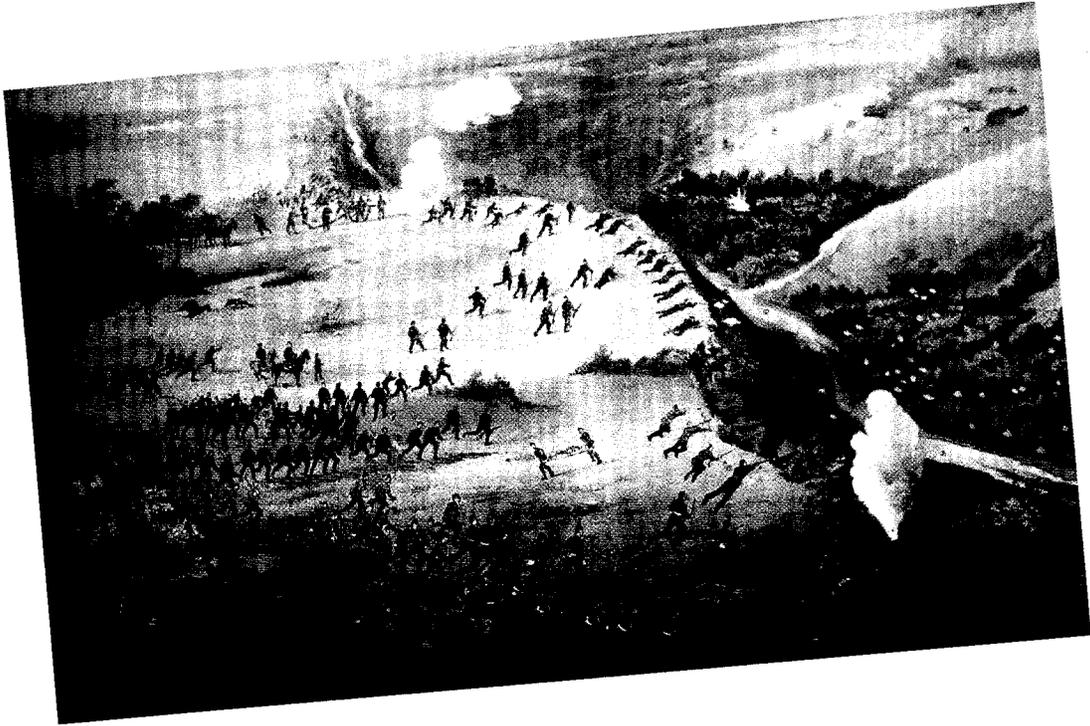
La colonne d'Otter

Partis de Swift Current, situé à l'ouest de Qu'Appelle, Otter et ses hommes ont pris la direction du nord. Au cours de la troisième semaine d'avril, ils atteignent Battleford où ils assurent d'abord la sécurité des Blancs du village. La colonne pivote ensuite vers le sud-ouest où des éclaireurs ont repéré des maraudeurs autochtones responsables de meurtres et d'exactions à Battleford et aux environs. Avançant de nuit vers leur camp aménagé près de la colline du Couteau-cassé, Otter est découvert avant d'attaquer, perdant ainsi l'avantage de la surprise. Le 2 mai, au terme d'une journée d'un combat indécis, les militaires se replient sur Battleford.

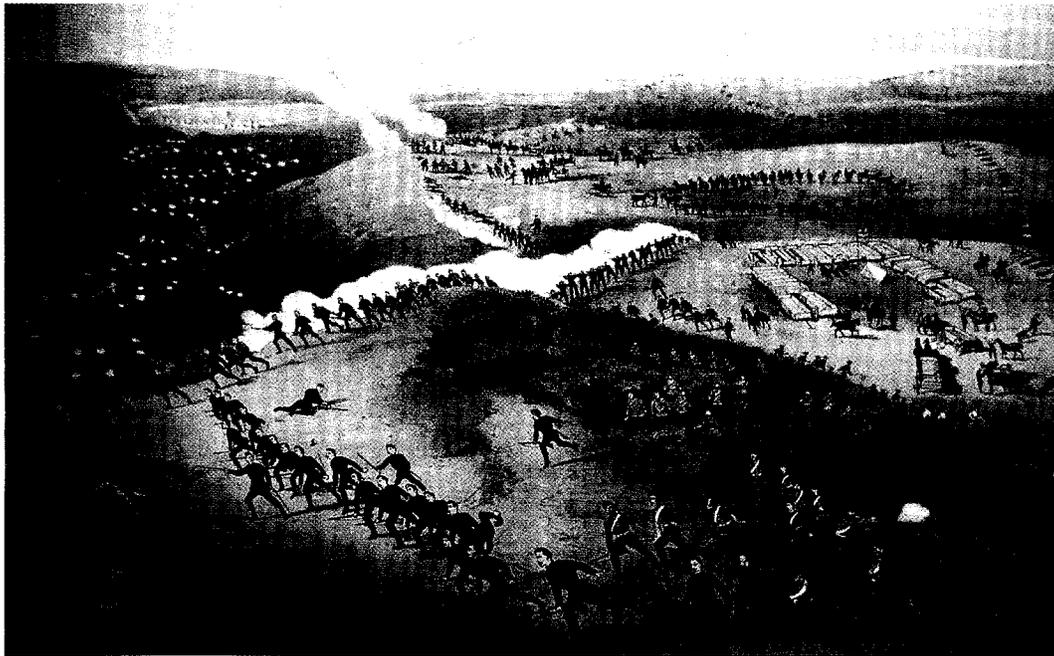
Conduits par le chef Faiseur d'Enclos, qui suit les directives de Louis Riel, les autochtones prennent alors la route de Batoche. Le 14 mai, ils s'emparent d'un convoi de ravitaillement destiné à Battleford. À cette date, les Métis ont été battus à Batoche et, ayant compris que l'entreprise est sans issue, la troupe de Faiseur d'Enclos commence à se disperser. Après neuf jours d'un dangereux jeu de cache-cache, le chef amérindien arrive à Battleford où il rend les armes.

La colonne de Strange

Strange a quitté Calgary en direction de la rivière Saskatchewan Nord qu'il compte redescendre vers Battleford, complétant ainsi le mouvement de nasse ordonné par Middleton. À la fin du mois de mai, il atteint la Butte-aux-Français où il surprend les Cris. Le groupe de Gros-Ours relève rapidement la tête et se retranche en ce lieu qui domine les points stratégiques de la région, la rivière ainsi que Fort Pitt. S'ils veulent en découdre au corps à corps avec les 600 hommes de Gros-Ours, les miliciens de Strange doivent traverser un terrain marécageux et s'exposer. Au moment où, malgré une puissance de feu très supérieure à celle de l'ennemi, l'officier décide de retraiter, les Cris s'apprêtaient à faire de même. Le 1^{er} juin, après avoir reçu les approvisionnements qui lui manquaient, Strange remonte à l'assaut pour découvrir que la Butte-aux-Français a été abandonnée. Les Cris ayant commencé à se subdiviser, Strange n'engage pas la poursuite. Deux jours plus tard, il est rejoint à Fort Pitt par près de 900 hommes conduits par Middleton. Ce dernier organise aussitôt la battue, mais il garde près de lui tous ses hommes, y compris ceux de la cavalerie légère, et avance à nouveau lourdement. Les chariots sur lesquels 120 soldats ont pris place s'enfoncent dans la terre à peine dégelée du nord de la Saskatchewan.



Bataille de l'Anse-aux-poissons, le 24 avril 1885. (Parcs Canada)



Bataille de la butte du Couteau-cassé, le 2 mai 1885. (Parcs Canada)

Ce mouvement ne produit aucun résultat. Le 4 juin, au lac au Canard, des cavaliers du colonel Sam B. Steele échangent quelques coups de feu avec des guerriers de Gros-Ours. Ce combat sera le dernier de la campagne, les Cris ayant choisi d'abandonner la lutte. La reddition de Gros-Ours aura lieu le 2 juillet suivant, près de Fort Carlton.

Ainsi, le feu de brousse allumé par l'insurrection a-t-il été circonscrit et éteint. Temporairement éclipsées par l'activité militaire, la loi et la politique vont recouvrer leurs droits. Après un procès et un jugement très controversés, Riel sera pendu, le 16 novembre 1885. L'événement provoque le premier schisme important entre le Parti conservateur et les Canadiens français dont bon nombre ont pris fait et cause pour les Métis et pour leur chef. En 1887, les Québécois retirent aux Conservateurs le gouvernement des affaires de la province et portent au pouvoir le nationaliste Honoré Mercier.

Bilan de la campagne

Les Métis et leurs alliés autochtones étaient mal préparés et, par conséquent, incapables de rivaliser véritablement avec la force militaire rapidement déployée contre eux. Malgré quelques batailles bien menées et quelques victoires isolées, leurs chances de vaincre étaient presque nulles dès le départ.

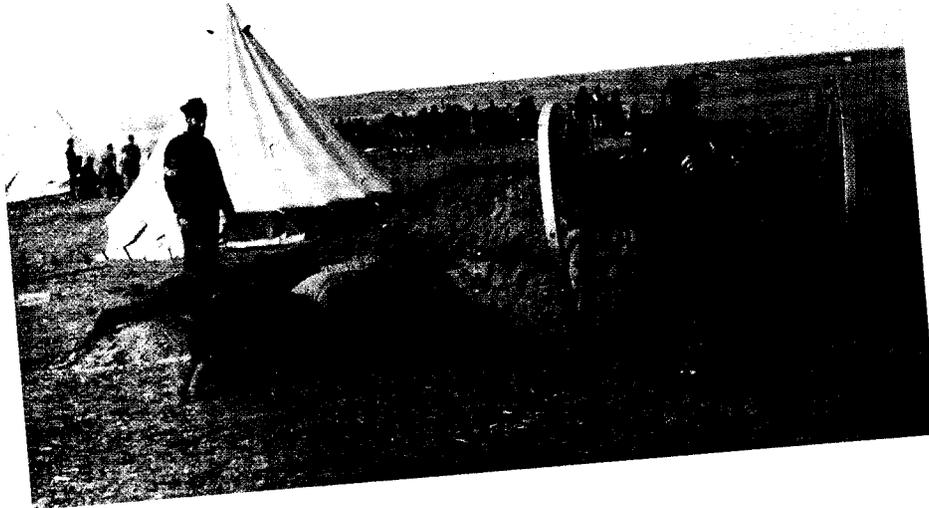
Si le gouvernement célèbre ce triomphe militaire, il n'ignore pourtant pas que son indécision a nourri la tragédie qui vient de prendre fin. Dès l'instant où il réagissait au soulèvement des Métis, le Canada mobilisait 8 000 hommes dont 2 648 étaient affectés à la logistique. L'Ontario en fournissait 1 929, le Québec, 1 012, et la Nouvelle-Écosse, 383. Venus de l'Ouest, 2 010 miliciens et 500 gendarmes et membres de gardes civiles locales se joignaient à eux. Le 27 mars, les Batteries A et B et le 65^e Bataillon des carabiniers de Montréal, pre-

mière unité de milice mobilisée dans ce conflit, étaient appelés au combat. Le lendemain, la liste des unités participantes s'allonge, couvrant bientôt toutes les régions du pays²³.

Quant au ministre, sir Adolphe Caron, il se dépensa sans compter pour qu'un système de logistique et de transport reposant presque exclusivement sur l'entreprise privée soit mis sur pied. Le fait que la milice ait été mal préparée aurait inspiré cette solution où patronage et politique ont pu faire le meilleur des ménages. Le gouvernement paya une note salée, soit 4,5 millions de dollars, une somme remarquablement élevée en cette fin du XIX^e siècle.

Presque rien n'avait été planifié en fonction d'une telle campagne. En quatre jours, on improvise les services de santé et d'approvisionnement militaires. On ne s'inquiète pas devant un armement de base disparate. On part en guerre avec des carabines et des fusils Snider, Winchester et Martini-Henry. On emporte, à l'avenant, trois types de munitions dont la distribution, à des unités parfois très éloignées les unes des autres, est problématique. Il arrive que ces munitions soient inutilisables ou manquantes. Ainsi, Strange atteint la Butte-aux-Français avec seulement 22 obus de canons. Le leadership est des plus faibles, mais Middleton attribuera sa lenteur et ses attermoissements à l'inexpérience de ses subordonnés auxquels il a refusé sa confiance, ce que ces derniers lui ont bien rendu. D'après le général, c'est lui qui a empêché que l'engagement de Batoche se solde par un échec. Mais on ne peut oublier qu'il ne sait ni utiliser ses forces montées, ni faire manœuvrer ses troupes, et que son attitude timorée est à l'origine du manque de mordant de ceux qui obéissent à ses ordres.

Confrontés à cette machine qui, face à un ennemi vigoureux, aurait été facilement battue, on trouve à peine 1 000 insurgés, dispersés, mal armés, manquant de vivres et de munitions. Le courage de la petite troupe de



Les canons de la Batterie A de l'Artillerie canadienne en position durant la bataille de l'Anse-aux-poissons, le 24 avril 1885. Ce cliché fut pris par le capitaine James Peters de la Batterie A, photographe amateur qui amena son appareil durant la campagne du Nord-Ouest. Il y réalisa les tout premiers clichés au monde pris durant une bataille. (ANC, C-3461)



Une épaisse fumée s'échappe du village métis de Batoche, durant la bataille du 9 mai 1885. (James Peters. ANC, C-3464)



Le personnel et des miliciens volontaires blessés — deux d'entre eux sont amputés d'un bras — à l'hôpital de campagne aménagé dans un édifice de Moose Jaw en 1885. (The Army Museum, Halifax)

Batoche, qui se bat pour une cause perdue, surprend Middleton qui est également impressionné par la force de sa position ainsi que par l'ingéniosité et le soin investis dans la construction des tranchées-abris. La faiblesse du vaincu va temporairement permettre au vainqueur de pavoiser mais, une quarantaine d'années après les événements, la Société historique métisse prédit avec justesse que « le temps n'est pas éloigné où l'Ouest canadien saluera (les Métis de 1870 et de 1885) comme des précurseurs et des libérateurs²⁴ ».

Middleton va rendre compte de son expédition. Témoin, en 1885, au procès de Louis Riel, il comparaît, cinq ans plus tard, devant un comité spécial de la Chambre des communes pour répondre de ses actes en rapport avec la saisie, par la Police montée du Nord-Ouest, de fourrures appartenant à un Métis

qui, à sa libération après les événements de Batoche, n'a pas pu en reprendre possession puisqu'elles avaient disparu. Sur la déclaration du plaignant, on remonte la filière jusqu'à Middleton qui, prétend-il, avait le droit de faire saisir les peaux que quelqu'un d'autre avait volées. Le comité déclare les saisies injustifiées et illégales et la conduite de Middleton dans cette affaire est décrite comme étant inqualifiable. Il quitte le Canada sous la réprobation quasi générale. Il n'est pas le premier des « héros » militaires canadiens à être jugé, à la fois pour ce qu'il a fait, c'est-à-dire la campagne, et pour ce qu'il n'a pas fait, voler des fourrures. En 1896, les autorités britanniques lui confient la charge prestigieuse de gardien des bijoux de la Couronne, une « belle revanche contre ceux qui l'avaient chassé du Canada comme un voleur²⁵ ».



Oscar Pelletier, officier de milice

Oscar Pelletier est un exemple représentatif de l'officier de la Milice active non permanente. Son père, Charles Pelletier, un sénateur libéral qui a été ministre de l'Agriculture dans le gouvernement d'Alexander Mackenzie (1873-1879), est opposé à la carrière militaire de son fils. Oscar s'enrôle néanmoins dans le Queen's Own Canadian Hussard de Québec, avant de passer au 9e Bataillon de carabiniers, qui allait devenir le Régiment des voltigeurs de Québec. En juin 1884, après environ trois ans de service, Pelletier s'inscrit à l'école d'infanterie de Saint-Jean d'Iberville pour y obtenir les certificats confirmant son grade d'officier. Il est entouré d'officiers d'origine canadienne ou britannique généralement bilingues, et c'est d'Odette d'Orsonnens qui commande l'école.

Lorsque l'agitation s'installe dans le Nord-Ouest, Pelletier est lieutenant en stage d'apprentissage d'artillerie au RMC de Kingston, ville où la Batterie B, une unité permanente, est alors stationnée. Désireux de partir vers le champ de bataille, il veut être transféré au sein de cette unité. Pour cela, il s'adresse à son oncle, le député libéral de l'Islet, P.-B. Casgrain, qui, parmi ses relations, compte le ministre conservateur de la Milice et de la Défense, Adolphe Caron. Le commandant de la Batterie B n'a d'autre choix que d'accueillir Oscar qu'il attache à l'une des deux demi-batteries d'artillerie de campagne. Lorsque les troupes se forment en trois colonnes, Pelletier et son

groupe d'artilleurs sont intégrés à celle d'Otter. Lors du combat de Couteau-cassé, Pelletier est blessé par une balle qui traverse sa cuisse gauche de part en part, mais sans briser l'os. Dans le service d'ambulance de la Batterie B, Pelletier fait la connaissance de Gaston Labat, un Français venu au Canada après la guerre franco-prussienne et dont nous aurons l'occasion de reparler.

Au moment du rapatriement des unités, Pelletier est à Winnipeg, dans le convoi sanitaire. En voie de guérison, il peut marcher. Dans ses déplacements, il rencontre des membres du 9^e Régiment, son unité d'origine. L'idée lui vient soudain qu'il serait bon de rentrer à Québec en héros, entouré d'amis, plutôt qu'à Kingston avec une unité qu'il connaît peu. La permission accordée à Pelletier pour sa visite au 9^e est de deux heures seulement, un petit problème qui est encore rapidement résolu. On en parle au commandant du 9^e, le lieutenant-colonel Guillaume Amyot qui, comme huit des colonels engagés dans les combats, est député. Représentant de la circonscription québécoise de Bellechasse, ami personnel du ministre, Amyot adresse aussitôt un télégramme à Caron qui, selon Pelletier, répond sans tarder : « L'autorisation de nous détacher du convoi qui nous a transportés jusqu'ici est communiquée au major Short²⁶. »

On peut légitimement se demander quelle peut être l'autorité d'un commandant sur son unité, quand un ministre capricieux décide de lui imposer ou de lui retirer des hommes. Le pauvre Middleton avait sous son commandement neuf députés-colonels et un député-soldat qui avaient l'habitude de communiquer directement avec Caron.



Le 9^e Bataillon dans la campagne du Nord-Ouest

Plusieurs bataillons ont, sous une forme ou sous une autre, témoigné de leur participation à la campagne du Nord-Ouest. Le 9^e, de Québec, est l'archétype de ces troupes. Cette unité est commandée par Guillaume Amyot. Son entourage est principalement composé de Canadiens français dont les compatriotes ne sont pas favorables au combat mené contre les Métis de Louis Riel.

L'ordre de mobilisation du bataillon est reçu le 31 mars. Le 2 avril suivant, 236 hommes, dont 28 officiers, sont prêts à partir. Or, du 13 au 25 mars, le 9^e Bataillon s'est entraîné avec 22 officiers et 336 soldats. Opinions politiques, études ou emplois privent le bataillon d'une centaine de miliciens qui ne le suivront

pas sur la route de l'Ouest. Par ailleurs, le nombre d'officiers augmente avec l'ajout de fils de bonne famille. Au dernier moment, l'effectif intègre donc un fils du juge Adolphe Routhier, un du député provincial Joseph Sheyn, un du député fédéral P.-B. Casgrain, et deux du sénateur Jean-Baptiste Fiset²⁷.

Dans le journal de marche qu'il a publié plus tard, le soldat Georges Beaugard rend compte de l'ambiguïté de la situation des soldats canadiens-français. « Le gouvernement, écrit-il, a décidé de déranger notre petite vie tranquille pour nous envoyer contre Indiens et Métis : il a ses raisons qui ne nous regardent pas, car nous ne faisons pas de politique²⁸ et ne discutons pas les ordres des autorités militaires. » Il n'en demeure pas moins que les volontaires se font rappeler par plusieurs de

leurs connaissances qu'ils s'en vont « faire la guerre à nos frères, à des Français (sic) comme nous...²⁹ » Cette perspective n'est pas très gaie et la création du comité d'aide aux familles des volontaires, formé de bénévoles, rappelle que l'armée fait bien peu pour ceux qu'elle envoie au combat.

Quant au voyage vers l'Ouest, il fournit amplement matière à réflexion. Les hommes sont entassés dans des wagons parfois ouverts. Là où la voie ferrée n'a pas été complétée, on les transfère sur des chariots et, au nord du lac Supérieur, ils subissent les désagréments d'un printemps qui se cherche à travers la chaleur, le froid et de fréquentes tempêtes de neige³⁰. Le 9^e Bataillon n'a pas encore vu le feu que deux de ses soldats meurent, emportés par les rigueurs du voyage. L'un d'eux laisse dans le deuil une femme et plusieurs enfants dont le comité d'aide prendra la charge avant et même après le versement de la dérisoire pension gouvernementale.

La tâche du 9^e Bataillon consiste essentiellement à assurer la sécurité des lignes de communications. Subdivisé en petites escouades, les hommes sont répartis entre Calgary et Fort McLeod ; pour tout abri, ils ont des tentes où peuvent dormir six soldats. Les Compagnies 3 et 4 s'établissent à Gleichen, Crowfoot et Langdon, postes situés le long de la voie du Canadien Pacifique. Dans ce secteur, elles rencontreront maintes fois les Indiens, dont elles voudront soulager la criante misère. Cette attitude incite l'historien Jean-Yves Gravel à comparer, assez justement, le rôle de cette unité à celui accompli depuis plus de 50 ans par les soldats canadiens au titre du maintien de la paix dans le monde³¹. Faut-il s'étonner qu'après un voyage d'un mois pour atteindre Calgary et un séjour de deux mois dans des postes isolés, il ne se soit trouvé aucun volontaire du 9^e Bataillon désireux de rester en garnison sur place ? Dans la plupart des autres unités, les hommes étaient également impatients de rentrer chez eux.



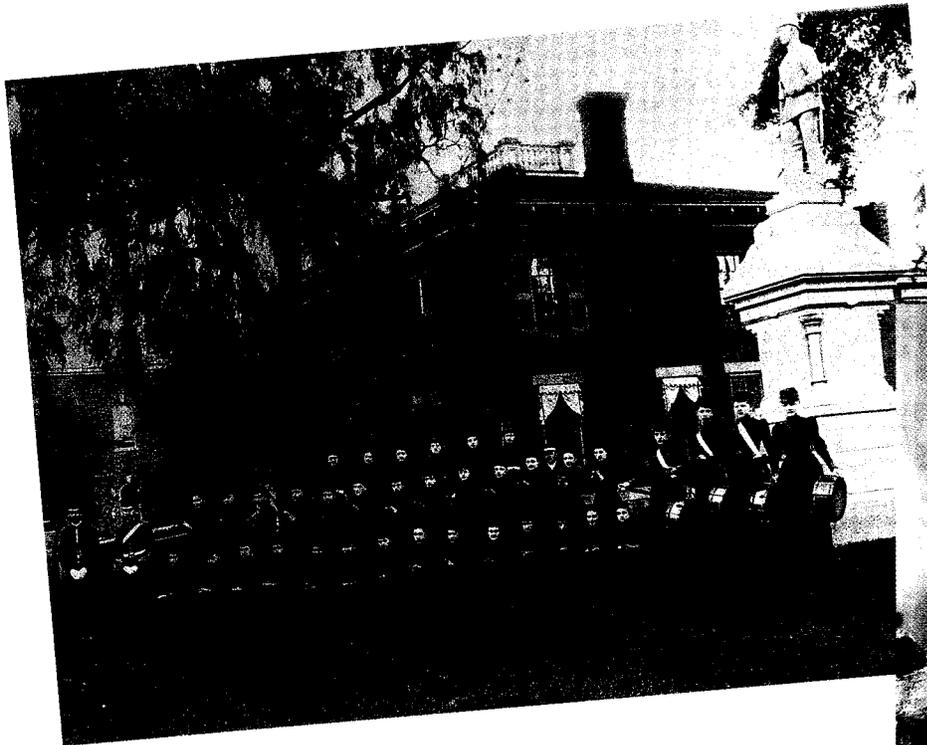
Journalistes-photographes

Officier de l'artillerie canadienne, James Peters est également un photographe amateur averti. Mobilisé lors de la campagne du Nord-Ouest, il transporte son encombrant appareil sur près de 9 000 kilomètres et prend 120 photos. Les 63 qui sont réussies « sont généralement reconnues comme étant les toutes premières photographies qu'on ait jamais prises sur un champ de bataille³². »

Peters a, en la personne de Henry Woodside, un imitateur de talent. Tout en assumant la fonction d'officier de la Milice non permanente, ce dernier est avant tout journaliste. Mais l'expérience acquise en 1885 lui permet, six ans plus tard, de se transformer en photographe amateur. On lui doit de nombreuses photos de la milice en poste au Canada et d'unités en partance pour le Yukon et l'Afrique du Sud.

Ces deux hommes, précurseurs dans cette fonction qu'ils ont exercée de leur propre initiative et sans être rétribués, ont ouvert la voie à de nombreux autres photographes et caméramans qui, au XX^e siècle, suivront les opérations militaires canadiennes.

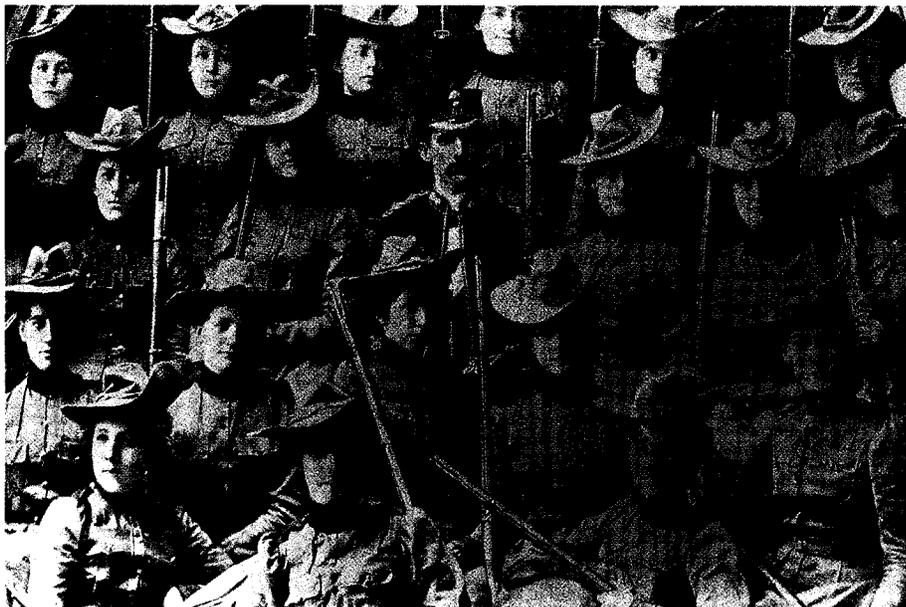




Dès les années 1880, des femmes forment des compagnies auxiliaires de quelques régiments de la milice volontaire, tel ces jeunes filles du *Ladies School Cadet Corps* à St. Catharines en Ontario, en 1891. Étant des formations non officielles, il existe très peu d'informations sur ces groupements.
(Archives de l'Ontario, Toronto, S-4821)



Le cadet Guy Thorold du *Guelph High School*, vers 1882. L'uniforme écossais comporte une tunique de velours noir passepoilée de blanc et un kilt au tartan Royal Stewart. La longue carabine Peabody provient des surplus de la milice affectés aux corps de cadets.
(Collection D. Blyth, Guelph, Ontario)



La Compagnie des « Amazones » du *62nd St. John Fusiliers* entoure son instructeur, à Saint John au Nouveau-Brunswick, en 1901.
(Collection privée)

La campagne du Yukon

À la fin du XIX^e siècle, la découverte de métal aurifère au Yukon force les autorités canadiennes à prendre des mesures pour le maintien de la paix sur cette partie de son territoire où, on le sait, les choses peuvent facilement dégénérer. La ruée sauvage vers l'or de l'Oregon, vers 1840, a laissé des souvenirs. Déjà présente au Yukon, la Police montée du Nord-Ouest pourrait être rapidement débordée, en particulier si la gourmandise des expansionnistes américains incitait ces derniers à débattre de questions de juridiction territoriale. Aux yeux des responsables politiques canadiens, la protection du territoire doit reposer sur la force militaire : une unité de volontaires recrutés parmi la force permanente est donc rassemblée à Vancouver.

Le 14 mai 1898, ce contingent de plus de 200 personnes, soit près du quart de la force permanente totale, quitte cette ville à destination du Yukon. Six femmes, une journaliste, quatre infirmières de l'Ordre de Victoria et l'épouse de l'un des chefs de la Police montée en service au Yukon, se sont jointes au groupe. On se déplace en bateau et à pied à travers des chemins et des sentiers mal tracés sur un sol qui, même en été, reste gelé à quelque 50 centimètres sous la surface. Escortée par des nuées de moustiques, l'unité arrive à Fort Selkirk, le 11 septembre. Quelques semaines plus tard, l'un de ses contingents est dépêché à Dawson.

Au printemps suivant, la ruée ayant pris fin et la population du Yukon étant en décroissance, la moitié des hommes reprennent le chemin de Vancouver. En 1900, tous les volontaires sauf un, retenu jusqu'en 1901 pour témoigner à un procès, sont de retour chez eux. Ils sont remplacés, l'année suivante, par une unité de milice non permanente levée à Dawson City.

Grâce à cette action énergique et malgré quelques bavures insignifiantes, la ruée vers l'or du Yukon a été très ordonnée et, surtout,

elle a contribué à imposer le principe de la souveraineté canadienne dans cette région peu fréquentée avant la découverte de l'or. Par exemple, en partant de Vancouver, l'expédition a utilisé une route d'accès qui, bien que très difficile et beaucoup plus lente que celle venant de l'Alaska, avait l'avantage d'être presque entièrement en territoire canadien. Pour le retour, on simplifiera toutefois les choses en utilisant le territoire américain : 10 jours entre Fort Selkirk et Vancouver, plutôt que quatre mois à l'aller.

En cette occasion, pour la première fois — et cette situation ne se renouvellera pas avant un demi-siècle —, des troupes canadiennes se sont aventurées et ont hiverné au nord du 60^e parallèle, où se situe pourtant le tiers de la masse continentale canadienne.³³

Parmi les participants à l'expédition, l'on retrouve le capitaine Harry Burstall, qui deviendra major général et chef d'état-major de l'armée, ainsi que S.B. Steele, surintendant de la Police montée, présent lors de la campagne du Nord-Ouest et dont la carrière le conduira plus tard en Afrique du Sud.

L'aide au pouvoir civil

Entre 1867 et 1898, la milice intervient à 67 reprises pour soutenir le pouvoir civil et deux fois dans des pénitenciers. Convoqués par les autorités civiles locales, les soldats répondent avec plus au moins de bonne grâce, chacun devant alors délaissier ses occupations et renoncer à son salaire pour une période indéterminée. Par surcroît, jusqu'en 1879, alors que le gouvernement canadien verse aux villes l'argent requis pour le paiement rapide et complet des coûts, les soldats-citoyens savent que certaines villes qui demandent leur aide ne seront pas en mesure de les rétribuer. Aussi longtemps que les policiers n'auront pas été formés en corps solidement structurés, les miliciens seront appelés pour rétablir l'ordre : ils n'apprécient guère ce rôle.

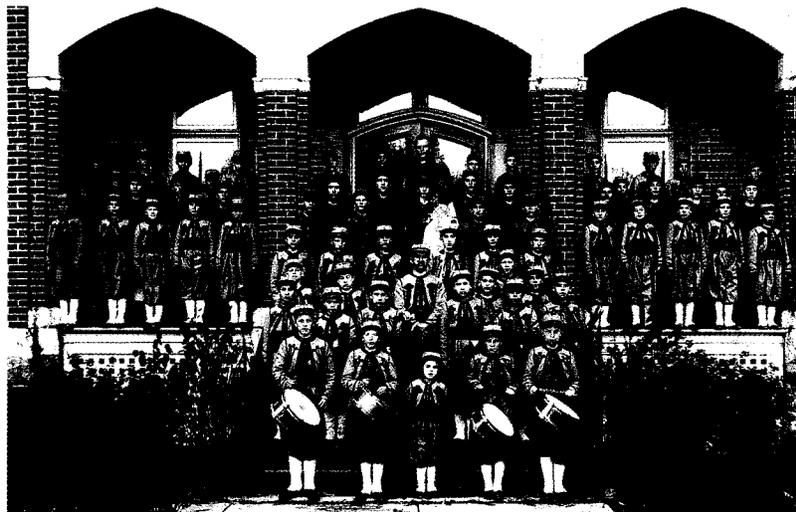


De nombreux corps de cadets sont organisés dans les écoles durant le dernier tiers du XIX^e siècle, tel ces étudiants du High School de Québec. (Cliché du 11 juin 1890, ANC, PA-99974)



THE CANADIAN MILITIA 1898

La milice canadienne en 1898. (Collection privée)



Corps de cadets des Zouaves pontificaux de la paroisse Sacré-Cœur à Chicoutimi. Au Canada français, les cadets sont souvent attachés aux Zouaves pontificaux canadiens. Les Zouaves, organisation paramilitaire religieuse entièrement francophone, sont alors considérés comme étant plus proches de la communauté canadienne-française que la Milice canadienne au commandement anglophone. (Photo Lemay, 1924. Archives nationales du Québec à Chicoutimi, 68810)

Le rapport annuel de la milice de 1878 énumère les difficultés liées à ces interventions ponctuelles. « Des désordres se présentent souvent chaque année. La milice n'a pas les connaissances nécessaires, la police est trop faible, les miliciens sont obligés de combattre les gens du même coin du pays ; il faut une force militaire permanente. »

À elle seule, la formule du vote électoral à main levée provoque, entre 1867 et 1883, 13 émeutes réelles ou appréhendées, dont 11 au Québec seulement. Des modifications à la Loi électorale vont mettre un terme aux interventions de la Milice dans ce champ d'activité. Les querelles linguistiques, religieuses et scolaires, ainsi que les défilés annuels des Orangistes constituent autant de prétextes à un appel des troupes. Les événements les plus difficiles à gérer sont les grèves. Levée sur place, la force de contrôle est souvent formée d'hommes qui vivent à proximité du lieu des manifestations ou qui sont apparentés à ceux qu'ils doivent combattre. Généralement, les miliciens sont appelés après un premier assaut violent perpétré contre la personne ou contre la propriété. Dans plus de 90 pour cent des cas, leur seule présence réussit à empêcher les débordements. L'absence de véritables corps policiers est à la base de la plupart de ces interventions³⁴.

L'expédition du Nil, 1884-1885

L'aptitude des Forces armées canadiennes à agir à l'extérieur du territoire national se dessine en 1884, au moment où le major général C.G. Gordon est assiégé à Khartoum dans le Haut-Nil soudanais.

La Grande-Bretagne organise une expédition de secours dirigée par le général Garnet Wolseley. En 1881 et 1882, alors chef d'état-major de l'armée, il s'était farouchement opposé au vieux projet de construction d'un tunnel sous la Manche relancé avec force par des hommes d'affaires français et britanniques.

Cette prise de position n'atteint en rien son aura de vainqueur de Ter-el-Kébir ou son titre de lord Wolseley du Caire. Au Canada, Wolseley a dirigé la campagne de la rivière Rouge. Il a gardé un bon souvenir des Canadiens qui ont permis aux troupes britanniques d'être approvisionnées durant la marche et le conflit de 1870.

Dès son déclenchement et pendant l'année qui suit, l'affaire soudanaise a des échos au Canada où des colonels se disent prêts à lever leurs régiments de milice pour aller combattre dans ce Haut-Nil lointain. Prudent, le gouvernement britannique prend le pouls du Canada par rapport aux heureuses dispositions des volontaires, mais il fait savoir que la Nouvelle-Galles, un État du sud de l'Australie, a offert un contingent. Le premier ministre John A. Macdonald peut facilement résister aux quelques zélés pressés d'aller à Khartoum même si, ce faisant, il déçoit les autorités britanniques et froisse quelques-uns de ses compatriotes.

Cependant, dès 1884, il consent à ce que les Britanniques recrutent au Canada quelques centaines de « voyageurs » qui aideront à la logistique des combattants remontant le Nil. Autrement dit, Wolseley, qui a été favorablement impressionné par ses Canadiens, entend leur faire jouer un rôle similaire à celui de 1870, mais sur une scène étrangère, sous un autre climat et pour une cause qui ne les regarde en rien.

Près de 400 Canadiens, dont un grand nombre ignore tout de la tâche qui les attend, vont signer un engagement de six mois : c'est que l'époque des voyageurs est déjà presque révolue en Amérique du Nord. Les volontaires qui iront là-bas ne porteront pas l'uniforme. Ils n'auront pas d'armes et ne participeront pas aux rares combats conduits par Wolseley. Quant à Gordon et ses troupes, ils seront anéantis avant même que les secours leur parviennent.

Quelques personnalités dignes d'intérêt se glissent parmi ces volontaires. L'une d'entre elles est le lieutenant-colonel Fred C. Denison, l'aide de camp de Wolseley, en 1869-1870. Il appartient à une famille qui, depuis le milieu du XIX^e siècle et jusqu'à aujourd'hui, alors que certains de ses membres sont encore dans la Réserve, a été de toutes les affaires militaires canadiennes. On remarque également la présence d'un aumônier catholique, le capitaine A. Bouchard, qui, ayant déjà été missionnaire à Khartoum, est disposé à y retourner pour servir d'interprète et veiller sur l'âme des soldats canadiens. Le sergent d'hôpital Gaston P. Labat qui, un an plus tard environ, sera sur le *Saskatchewan* avec un frère de Fred C. Denison, accompagne le major T.L.H. Neilson, chirurgien-major de la Batterie B, lui-même vétéran de l'affaire de la rivière Rouge.

Les 386 Canadiens quittent Halifax le 14 septembre 1884. Quinze jours plus tard, ils débarquent à Gibraltar. En mer, l'un des hommes a succombé à la maladie. Le groupe atteint Alexandrie le 7 octobre puis, en train et en bateau à vapeur, dépassant Luxor et Assouan, ils parviennent enfin aux premières cataractes. En novembre 1884, nos hommes sont au travail. Le 1^{er} décembre, l'expédition est à mi-chemin entre Khartoum et Alexandrie. À chacune des 14 cataractes, qui s'étendent sur 15 kilomètres et créent une dénivellation d'environ 40 mètres, les voyageurs canadiens sont en place, attendant l'arrivée de nouvelles troupes britanniques auxquelles ils font franchir ces obstacles. L'Iroquois Louis Capitaine et quelques autres perdront la vie dans ces épreuves de courage et d'endurance.

Un nouvel engagement de six mois, à compter du 6 mars 1885, a été proposé aux voyageurs, mais seulement 86 hommes, sous les ordres de Denison, l'acceptent. Pour les autres, la mission prend fin avant d'avoir véritablement commencé. Le 10 janvier, peu avant l'expiration de leur contrat, la plupart des

Canadiens reprennent le chemin du retour et se dirigent vers Alexandrie où leur embarquement débutera en février.

L'expérience a permis aux volontaires canadiens d'observer ce que d'autres participants aux guerres britanniques remarqueront à leur tour : chez les Britanniques, le traitement réservé aux officiers et aux hommes de troupe est très différent. Comme les soldats anglais, ils ont été moins bien nourris que les officiers. Réagissant à cette injustice, un Canadien qui a osé ouvrir une boîte de fromage a eu droit à trois mois de prison. On prétend, parmi les Canadiens, que si un soldat anglais avait commis la même faute il aurait pu écoper de cinq ans de travaux forcés³⁵.

En avril 1885, dans une lettre au Gouverneur général du Canada, Wolseley félicite les Canadiens. Au mois d'août, la Chambre des lords et les Communes britanniques appuient un vote de remerciement à leur intention. Tous les volontaires recevront la médaille spéciale britannique immortalisant cette expédition. Ceux qui auront renouvelé leur contrat y ajouteront l'agrafe de la bataille de Kirbekan, bien qu'ils n'y aient pas combattu.

Le Venezuela et le Canada

L'appartenance du Canada à l'Empire britannique peut avoir d'autres répercussions. Ainsi en est-il du différend qui surgit, en 1895, entre l'Angleterre et le Venezuela, au sujet des frontières de la Guyane Britannique. Or, en 1895, Grover Cleveland, le président des États-Unis, semble disposé à prendre fait et cause pour le Venezuela, contre l'Angleterre. Poussée au pied du mur dans cette affaire, l'Angleterre pourrait décider d'entrer en guerre contre les Vénézuéliens. Pour le Canada, cette perspective signifie un possible affrontement avec les États-Unis qui pourraient bien être tentés d'envahir cette partie de l'Empire britannique.

Le gouvernement canadien réagit aussitôt en fonction de cette éventualité en investissant trois millions de dollars dans le réarmement. Les fusils Snider à un coup sont remplacés par 40 000 Lee Enfield .303 à répétition. On achète quelques mitrailleuses modernes et on refait l'armement de l'artillerie.

Même si cette crise n'a eu aucune conséquence violente, elle a pourtant incité les autorités gouvernementales à agir sous l'effet de la panique. Mauvaise conseillère en matière de gestion de crise et d'administration des affaires militaires du pays, la panique sera de plusieurs autres rendez-vous.

En 1897, pour la première fois depuis 1876, une période d'instruction annuelle de tous les régiments de volontaires devient obligatoire. Déjà, en 1896, les premiers plans de mobilisation des forces canadiennes en cas de guerre sont publiés. La Milice est organisée en divisions, brigades, détachements etc., chaque unité se voyant assigner un centre de mobilisation. La composition des unités est secrète et la nomination des états-majors doit se faire au tout dernier moment, ce qui pourrait facilement causer de la confusion en cas d'urgence. Mais ce premier plan, malgré ses faiblesses, est important par son existence même.

Chapitre III

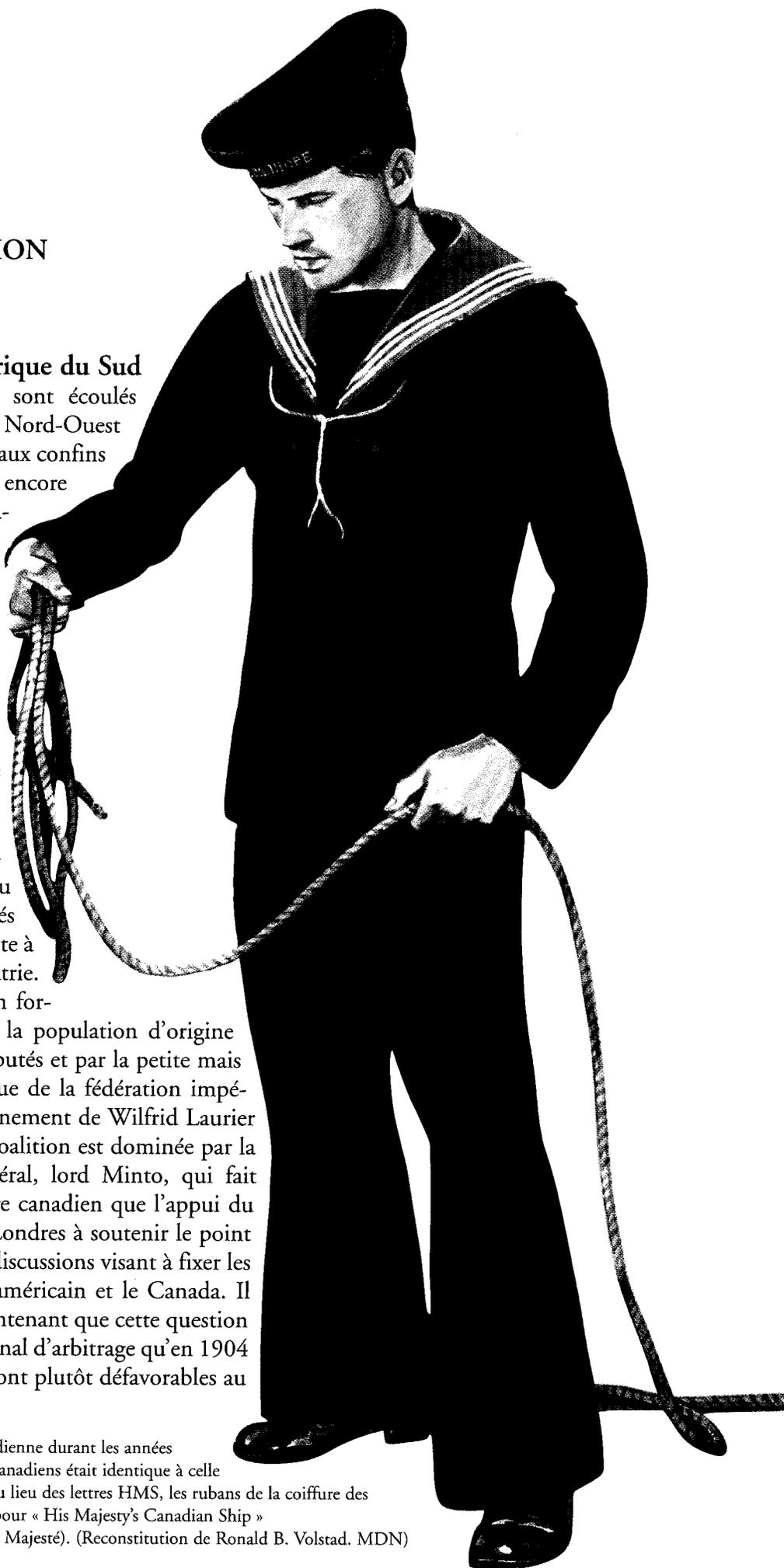
LA CRISTALLISATION DES ENJEUX

Les Canadiens en Afrique du Sud

Moins de 15 ans se sont écoulés depuis la rébellion du Nord-Ouest lorsqu'une crise sévissant aux confins de l'hémisphère sud vient encore une fois ébranler les relations entre Canadiens d'origines anglaise et française.

Depuis trop longtemps sans doute, l'Angleterre est à couteau tiré avec les républiques du Transvaal et d'Orange, toutes deux situées dans l'actuelle Afrique du Sud. À la fin de l'été 1899, tous les dominions britanniques, à l'exception du Canada, se sont montrés disposés à prêter main-forte à leur commune mère patrie. Au Canada, une coalition formée par une portion de la population d'origine britannique, par leurs députés et par la petite mais non moins influente Ligue de la fédération impériale, demande au gouvernement de Wilfrid Laurier de prendre position. La coalition est dominée par la voix du gouverneur général, lord Minto, qui fait savoir au premier ministre canadien que l'appui du Canada pourrait inciter Londres à soutenir le point de vue canadien lors des discussions visant à fixer les frontières entre l'Alaska américain et le Canada. Il importe de souligner maintenant que cette question ne sera soumise à un tribunal d'arbitrage qu'en 1904 et que ses conclusions seront plutôt défavorables au Canada.

Membre de la Marine royale canadienne durant les années 1910-1920. La tenue des marins canadiens était identique à celle des marins britanniques sauf, qu'au lieu des lettres HMS, les rubans de la coiffure des Canadiens comportaient HMCS pour « His Majesty's Canadian Ship » (NCSM — Navire canadien de Sa Majesté). (Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)



Malgré les pressions et les tensions que l'affaire provoque à l'intérieur de son parti, Laurier gagne du temps, craignant une crise semblable à celle qui a suivi la pendaison de Riel. Pendant qu'il temporise, l'affrontement entre l'Angleterre et les républiques boers semble devenir inévitable. Le major général Edward H. Hutton, officier général commandant les forces canadiennes, met tout son poids dans la balance en faveur d'un engagement ferme du Canada aux côtés de l'Angleterre. Ainsi, le 5 septembre, il adresse au major Oscar Pelletier, de la Milice permanente, une lettre « privée et confidentielle ». Il l'assure que, dans le cas très probable où le Canada offrirait des troupes à l'Angleterre, il proposera Pelletier pour commander l'un des bataillons d'infanterie qu'il compte former. En fait, il laisse entendre que l'annonce canadienne viendra deux jours plus tard. Laurier continue toutefois de tergiverser et, pour le pousser dans ses derniers retranchements, Hutton imagine un stratagème qui lui coûtera son poste.

Le 3 octobre, il fait publier, dans la *Gazette militaire canadienne*, des plans de mobilisation pour d'éventuels contingents destinés à l'Afrique du Sud. Le même jour, la presse britannique reproduit un communiqué de Joseph Chamberlain, ministre des Colonies, indiquant que l'engagement du Canada a déjà été étudié : l'Angleterre prendrait les troupes en charge dès leur débarquement en Afrique du Sud et c'est elle qui acquitterait la solde des hommes. Laurier élude encore les questions des journalistes. Son malaise s'accroît quand, le 11 octobre, les deux républiques boers déclarent la guerre à l'Angleterre. Deux jours plus tard, agissant contre ses convictions personnelles, Laurier cède, mais à sa façon. Bien que la proposition n'ait fait l'objet d'aucun débat parlementaire, son gouvernement annonce qu'il est prêt à équiper un maximum de 1 000 volontaires et à les faire voyager à ses frais jusqu'en Afrique du Sud. Ainsi, Laurier n'aura pas

à répondre à des questions cruciales de ce genre : « Cette guerre est-elle juste ? Est-ce que l'Angleterre est vraiment menacée ? »

L'ordre de mobilisation des volontaires est émis le 14. Comme il n'y aura d'abord qu'un seul bataillon et qu'il sera confié au colonel William Otter, Pelletier commandera une compagnie. Ici encore, le Canada fait preuve d'un peu de particularisme. L'Angleterre aurait voulu qu'on lui envoie des compagnies dont elle aurait pu disposer à sa guise. À la place, on forme le 2^e Bataillon du *Royal Canadian Regiment* qui rassemblera des volontaires recrutés au sein des Milices permanente et non permanente, ainsi que des hommes qui n'ont jamais côtoyé la Milice. Ces militaires recevront une solde équivalente à celle des membres de la Milice permanente, plus élevée que celle versée aux troupes anglaises.

Le 20 octobre, on désigne les six compagnies : la « A », sera attachée à la Colombie-Britannique et au Manitoba ; la « B », à London ; la « C », à Toronto ; la « D », à Ottawa et Kingston ; la « E », à Montréal ; la « F », à Québec ; la « G », au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard ; et la « H », à la Nouvelle-Écosse.

Les opposants à la décision du premier ministre, des Canadiens français pour la plupart, ne tardent pas à exprimer leur désaccord et à se rassembler autour du journaliste Henri Bourassa. Sa forte personnalité et ses idées lui permettent de reprocher publiquement à Laurier — qu'il a toujours supporté — d'avoir cédé. Il prédit même que le geste qu'il vient de poser n'est rien comparé à ce qui va suivre. Si le Canada peut envoyer 1 000 hommes en Afrique du Sud, combien en enverrait-il s'il s'agissait d'une guerre européenne, demande Bourassa ? Car, selon lui, l'impérialisme à l'anglaise c'est « la participation des colonies aux guerres de l'Angleterre³⁶ ». En 1903, le Canadien anglais Goldwin Smith, prenant le parti de Bourassa, rappellera que la



Le soldat Alexander Sinclair du *Royal Canadian Regiment*, 2^e Bataillon de service en Afrique du Sud, vers 1902.
(Musée du 48th Highlanders of Canada, Toronto)

guerre en Afrique du Sud visait à obtenir l'égalité pour les uitlanders blancs, des Britanniques surtout, auxquels les Boers refusaient, entre autres, le droit de vote. « C'est là une doctrine étrange dans un empire dont la population se compose pour les cinq-sixièmes, de races de couleurs, et qui fait alliance avec le Japon³⁷. » Le 29 avril 1910, au moment de la discussion d'un autre grand projet à résonance impérialiste, celui de la loi navale, le sénateur Raoul Dandurand, rappellera que la cause officielle de la guerre en Afrique, c'est-à-dire le redressement des torts infligés aux résidents anglais, ne l'avait guère stimulé :

« J'avoue bien candidement que cette dispute n'a soulevé en moi aucun enthousiasme, mais nous n'avions rien à dire avant l'affaire, et lorsque la guerre fut déclarée, le temps de la discussion était passé³⁸. »

Malgré la puissance du courant d'opposition chez les Canadiens français, les Libéraux de Wilfrid Laurier sont réélus, le 7 novembre 1900, avec un fort appui des électeurs du Québec. Faut-il y voir l'approbation de la politique impérialiste ? Dans un autre contexte, les Canadiens français auraient peut-être exprimé leur désapprobation, mais l'engagement mi-figue, mi-raisin de Laurier leur a semblé préférable à celui des Conservateurs de Charles Tupper, inféodés à la politique britannique. En définitive, c'est l'hostilité à cette guerre qui a profité aux Libéraux. Ceux-ci devront cependant compter avec Henri Bourassa et les nationalistes du Québec élus au Parlement fédéral, qui poursuivent leur action contre la participation du pays, aussi mitigée soit-elle.

Au Québec, à Montréal surtout, la situation ravive les tensions ethniques. Ainsi, les 1^{er} et 2 mars 1900, des anglophones, dont plusieurs étudiants de l'Université McGill, célèbrent par un défilé la victoire canadienne de Paardeberg. Au passage, ils détruisent les vitrines de plusieurs journaux francophones dont celles de *La Presse*, de *La Patrie* et du *Journal* et ils

saccagent certains locaux de l'Université Laval de Montréal. Ces tensions diminueront après les élections fédérales de 1900, mais resteront latentes jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Les Canadiens au combat

Permanente ou non permanente, la Milice canadienne, n'est pas prête à partir en guerre, ni à faire l'expérience du climat sud-africain. Entre les 12 et 31 octobre, il faut recruter, habiller, entraîner (mais si peu), organiser et expédier le 2^e Bataillon du *RCR*. Malgré les nombreuses difficultés, dont l'amateurisme d'à peu près tous les participants, le minimum nécessaire est obtenu en moins de trois semaines. Bravo pour l'énergie et la volonté ! Quant à l'efficacité de l'organisation, il n'est pas certain qu'elle ait été au rendez-vous. Cela devient évident dès que les hommes mettent le pied sur le bien nommé *Sardinia*, le 31 octobre. Des modifications devaient permettre à ce cargo d'abriter et de transporter près de 700 personnes. Au nombre de 1 039, les volontaires vont s'y entasser avec l'équipage, les infirmières du contingent, des chevaux et des chiens. Quant à l'équipement, qui n'a fait l'objet d'aucun inventaire, il est casé n'importe où.

Le voyage s'effectue sur une mer souvent difficile qui met à dure épreuve l'endurance du matelot qu'a déjà été Oscar Pelletier. Pour ceux qui n'ont jamais vu la mer, cette étape tourne au cauchemar.

L'entraînement des Canadiens débute dès leur arrivée à Cape Town, le 29 novembre. À la mi-février 1900, ils sont prêts à entrer en action. Au début des hostilités, les Boers ont enfermé les Anglais à l'intérieur de trois villes, Kimberley, Mafeking et Ladysmith. À la fin de février, les Britanniques tentent de faire sauter le verrou de Kimberley, dans le secteur de Paardeberg. Les Canadiens connaîtront là leur première bataille importante outre-mer, à l'intérieur de la 19^e Brigade du major général

Horace Smith-Dorrien qui, en 1915, dirigera les opérations de la 1^{re} Division canadienne en Belgique.

Le 13 février, l'armée anglaise a lancé un grand mouvement de balayage qui a rapidement conduit à l'encerclement des Boers, dirigés par Cronje. Le 18, une charge imprudente des Canadiens, à travers un espace désert, est arrêtée court par le feu ennemi, après moins de 200 mètres. Le 26, les Canadiens relèvent un bataillon anglais dans une ligne de tranchées situées à environ 600 mètres des positions des Boers. Le 27 février, on leur commande d'avancer. Au cours de leur progression, ils sont sérieusement pris à partie. Quatre des six compagnies refluent, alors que les deux autres s'accrochent aux positions prises. Démoralisés depuis plusieurs jours, leurs opposants n'ont cependant d'autre issue que la reddition aux mains des Canadiens qui a lieu au petit matin. À Majuba, 19 ans plus tôt, jour pour jour, les Anglais essuyaient la défaite aux mains des Boers provoquant, entre autres conséquences, la création, au nord du Cap, des républiques de l'État libre d'Orange et du Transvaal.

Les Canadiens sont félicités pour ce succès qui n'a pourtant exigé d'eux ni stratégie, ni organisation préalable, ni la participation d'un grand nombre d'hommes. L'exploit prend des proportions mythiques encore entretenues un siècle plus tard³⁹.

Les membres du contingent initial sont rarement au centre de l'action, même quand ils participent à la prise de Bloemfontein, capitale de l'État libre d'Orange, et à des échauffourées au cours desquelles Otter est blessé. Leur contrat d'un an est à la veille de se terminer quand, pour plaire à ses maîtres impériaux, leur chef laisse entendre à ces derniers que les Canadiens sont prêts à participer à la guerre jusqu'à ce qu'elle prenne fin. Or, les hommes n'ont pas été consultés et, en prenant connaissance de cette rumeur, ils se rebiffent. Redoublant

d'efforts, Otter obtient la participation de 261 Canadiens dont la plupart, avant de se porter volontaires pour l'Afrique du Sud, ont fait partie de la force permanente ou sont membres de groupes de renfort récemment arrivés et dont le contrat débute à peine. Peu sont satisfaits de leur sort ou d'Otter. Plusieurs des officiers offrent cependant de rester. Quant à Oscar Pelletier, encore une fois blessé, il monte à bord du *SS Idaho*, le 1^{er} octobre 1900, à la tête de plus de 400 hommes qui rentrent au Canada, 11 mois après l'avoir quitté. Le 2 novembre, ils débarquent à Halifax où règne l'euphorie. Le 3^e Bataillon du *RCR*, qui a été levé pour remplacer, à Halifax, les soldats britanniques que la mère patrie a décidé d'utiliser en Afrique du Sud (autre partie de l'effort canadien consenti en faveur de la Grande-Bretagne) accueille le 2^e Bataillon qui défile, la Compagnie H (celle d'Halifax) en tête.

Le reste du premier contingent quitte l'Afrique du Sud le 7 novembre. Après 22 jours de navigation vers la Grande-Bretagne, les hommes ont droit à 10 jours de permission et sont reçus par la reine Victoria. Les volontaires rembarquent ensuite pour traverser l'Atlantique en direction d'Halifax qu'ils atteignent le 23 décembre 1900. Le 31, le 2^e Bataillon du *RCR* est démembré.

À ce stade, la victoire totale est plus ou moins assurée aux Britanniques. Mais nombre de Boers, malgré la prise de leurs deux capitales, continuent les combats. Ils mènent de nombreuses actions de guérilla contre les longues lignes de communication britanniques difficiles à protéger. Dès le 2 novembre 1899, le Canada a offert un deuxième contingent à la Grande-Bretagne. Ce n'est que le 16 décembre, après des revers subis à Stormberg, Magersfontein et Colenso, que celle-ci accepte la proposition canadienne. Le nouveau contingent, contrairement au premier qui était lourd et peu mobile, se caractérisera par sa mobilité et sa force de frappe. Cette fois-ci, on recourt à

des volontaires entraînés. On forme donc une brigade d'artillerie de campagne composée, tous grades confondus, de 539 hommes commandés par le lieutenant-colonel C.W. Drury. On constitue également deux bataillons de carabiniers montés comptant chacun un effectif de 371 officiers et soldats. Le premier, qui deviendra plus tard le *Royal Canadian Dragoons* (aujourd'hui un régiment blindé), est dirigé par le lieutenant-colonel François Lessard, et l'autre, par le lieutenant-colonel L.W. Herchmer. Les conditions liées au paiement de la solde et à la fourniture d'équipement, sont les mêmes que pour le 2^e Bataillon du RCR.

La brigade d'artillerie est divisée en batteries « C », « D » et « E », qui se déplacent en appui d'unités différentes, parfois canadiennes. Des trois batteries, c'est la « C », commandée par le major J. A. Hudon, qui connaît le plus d'action en chassant de petits groupes de Boers vindicatifs, surtout dans le nord-ouest du Transvaal. Le 16 mai 1900, après une approche longue et difficile, la Batterie C ouvre le chemin de Mafeking. Quand cette dernière quitte le Cap pour le Canada, le 13 décembre 1900, sa région d'opération n'est pas encore pacifiée. Des habitations et du bétail « ennemis » ont bien été détruits, rarement par les Canadiens, il faut le dire, mais les guerilleros boers résistent toujours.

La Batterie D va se trouver au milieu d'une importante échauffourée près de Leliefontein. Alors qu'elle est en arrière-garde, accompagnée d'une poignée de membres du *Royal Canadian Dragoons*, 200 Boers à cheval se ruent sur la batterie. Les Canadiens tiennent leurs attaquants en échec en livrant un combat courageux, bien coordonné et mené avec souplesse. L'infanterie britannique les a laissés seuls, en nombre inférieur, ce qui n'a pas empêché les Canadiens d'utiliser les ressources du terrain pour prendre les Boers à leur propre jeu. Même si le site de cette bataille n'avait ni

la valeur stratégique ou symbolique de Paardeberg, les Canadiens ont sauvé canons et bagages, tout en empêchant que les Britanniques subissent des pertes humaines. Cela vaudra à trois des Dragoons la Croix de Victoria : les lieutenants H.Z.C. Cockburn et R.E.W. Turner, ainsi que le sergent E.J. Holland. D'autres Canadiens seront décorés pour ce fait d'armes. Pendant quelque temps, au cours de la Première Guerre mondiale, Turner aura l'occasion de commander l'une des divisions canadiennes au combat.

Commandée par le major W.G. Hurdman, la Batterie D est la première à entrer en action. Elle fera campagne pendant 41 jours, passant le reste de l'année à occuper des avant-postes, à garder des chemins de fer ou à se déplacer. Son plus grand ennemi sera la fièvre entérique.⁴⁰ La Batterie E sera plus ou moins vouée au même sort dans cette guerre d'escarmouches.

Quant aux deux bataillons de carabiniers montés, ils parcourent de très grandes distances pour des missions quasi policières qui ne manquent pas de leur sembler futiles. En avril 1900, ces deux unités sont incorporées à la 1^{re} Division de fusiliers montés commandée par le major général Hutton. Après avoir souligné l'absurdité de compter sur l'efficacité au combat de miliciens qui n'ont pas bénéficié d'une instruction préalable, Hutton abandonne le poste de major général de la Milice canadienne. En Afrique du Sud, c'est donc avec précaution qu'il introduit les Canadiens dans sa force. Les troupes montées canadiennes participent à l'avance vers Pretoria. Par la suite, elles sont presque toujours en contact avec les patrouilles boers lors d'opérations dans l'est du Transvaal.

L'ensemble des Canadiens présents en Afrique du Sud au printemps de 1900 ne représente pas encore — et de loin — la totalité de l'effort humain consenti par le Canada pendant cette guerre. D'autres unités, dont

certaines ne sont pas levées par le gouvernement canadien, s'y rendront. Ainsi, lord Strathcona and Mount Royal, haut-commissaire du Canada à Londres, recrute à ses frais, au Manitoba, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest, une unité de carabiniers montés de 537 officiers et soldats. Le *Lord Strathcona's Horse* sera placé sous le commandement du lieutenant-colonel S.B. Steele, de la Police montée. Strathcona paie pour lever, organiser, équiper et transporter les hommes jusqu'en Afrique du Sud. En outre, il comble l'écart entre la paie des militaires britanniques, assumée par la Grande-Bretagne, et la solde versée par le Canada à ses professionnels. Sur place, l'unité se rend jusqu'au Mozambique afin de couper, sans succès, les communications des Boers qui s'étendent jusqu'à la baie Delagoa. Elle rejoint ensuite sir Redvers Buller en campagne au Natal. Lors d'une escarmouche et sous un feu nourri, le sergent A.H.L. Richardson s'expose audacieusement en retournant sur ses pas pour récupérer des blessés. Ce geste héroïque lui vaudra la Croix de Victoria.

Pour s'ajuster à la guerre de raids qui, vers la seconde moitié de 1900, caractérise les combats en Afrique du Sud, les Forces britanniques s'appuient fréquemment sur de petits groupes d'hommes à cheval. Chaque fois que la Grande-Bretagne sollicite le recrutement de gendarmes à cheval auxquels elle veut confier le maintien de la paix dans divers secteurs du pays, le Canada acquiesce. Plus de 1 000 hommes sont donc engagés pour une période de trois ans, pour être ensuite réunis dans 12 escadrons de la gendarmerie sud-africaine. Certaines de ces recrues ont fait partie des contingents canadiens précédents et reprennent du service pour la Grande-Bretagne à la fin de leur contrat initial. De toute façon, ils présentent tous une excellente condition physique et savent monter à cheval lors de l'enrôlement.

Leur recrutement ne plaît pas à tous. Les anti-impérialistes n'ont pas changé leur façon de voir les choses et plusieurs impérialistes sont offensés de constater que l'identité canadienne naissante est complètement occultée dès que les gendarmes sont enrôlés.

Le succès des troupes montées incite cependant d'autres Canadiens à offrir leurs services pour aller en première ligne. Le lieutenant-colonel A. Denison et le major William Hamilton Merritt proposent tous deux de former un nouveau contingent monté pour l'Afrique du Sud. Le *War Office* accueille avec enthousiasme ces propositions qu'il veut soumettre aux conditions habituelles. Finalement, celle de Merritt, du 29 décembre 1900, reçoit l'accord anglais. Présument de l'appui de son gouvernement, Merritt amorce la mise sur pied de son unité. C'était sans compter avec les traces laissées par l'affaire des gendarmes dans l'esprit des politiciens. Ceux-ci l'empêchent d'aller plus loin aussi longtemps qu'une politique précise n'aura pas été adoptée au sujet de la participation canadienne. Le 13 mai 1901, on aboutit enfin à un ensemble de conditions qui peuvent se résumer ainsi : toute demande de recrutement de Canadiens sera adressée au gouvernement du Canada ; le ministre de la Milice et de la Défense sera le seul à lever des troupes dont il sélectionnera les officiers, même dans le cas d'unités temporaires du type de celles combattant en Afrique du Sud ; en général, ces officiers seront issus de la force permanente ; il est défendu à quiconque de recruter des policiers au Canada⁴¹.

Pour prouver son sérieux, le Canada offre aussitôt de mettre sur pied un nouveau contingent recruté d'après ces critères. Il crée le *Canadian Yeomanry*, une unité d'un peu moins de 600 hommes, réclamée le 25 novembre 1901 par la Grande-Bretagne et qui recevra plus tard le nom de *2nd Regiment Canadian Mounted Rifles* ; comme le veut la

coutume, à son arrivée en Afrique du Sud, elle ne répondra à aucune autorité canadienne.

Le *2nd Regiment Canadian Mounted Rifles* sert pendant trois mois, au cours desquels il se distingue par la qualité de ses reconnaissances. On le retrouve dans le sud-ouest du Transvaal et participant aux dernières poussées d'invasion de ce pays jusqu'à Vrybierg, à l'ouest. Quatre de ses soldats s'illustrent à Honing Sprint, en tenant 50 Boers en échec, mais avant qu'ils ne soient secourus, deux perdent la vie et deux autres sont blessés. Tous les quatre, écrit le général Hutton, pourtant avare de compliments pour ses Canadiens, « étaient de Pincher Creek... Au pied des Rocheuses, région bien connue pour l'excellence, l'audace et la hardiesse de ses cavaliers⁴² ».

Citons d'autres aspects de la contribution canadienne. Environ 2 000 hommes organisés en quatre régiments de carabiniers montés arrivent en Afrique du Sud après le 31 mai 1902 et la fin des hostilités. Pour eux, c'est l'occasion d'un aller-retour sans combat. Par ailleurs, 64 hommes formant un hôpital canadien de campagne desserviront certaines troupes britanniques. Les Canadiens fourniront aussi 16 infirmières. Avec cet engagement en Afrique du Sud, le moment est jugé propice à la création du Service canadien des soins infirmiers. L'effort du Canada s'étend jusqu'à l'envoi de 5 commis de poste, de 23 artisans (cordonniers et forgerons, par exemple) et d'environ 300 Canadiens qui rejoignent des troupes irrégulières britanniques, soit directement, soit à la fin d'un contrat avec l'unité qui les a conduits en Afrique du Sud.

Plus de 100 autres Canadiens se retrouvent au sein des troupes régulières britanniques, sans compter la centaine de diplômés du *Royal Military College* qui ont reçu une commission britannique. Parmi ceux-ci, le lieutenant-colonel Édouard Percy Girouard, le major H.G. Joly de Lotbinière, des *Royal Engineers*, et Philippe-Henri Duperron Casgrain, l'adju-

dant général adjoint au quartier général de l'armée britannique en Afrique du Sud. Certains, tels les *Howard's Canadian Scouts*, sont restés légendaires. Howard est un Américain arrivé au Canada en 1885, où il a enseigné le fonctionnement de la mitrailleuse Gatling. Devenu sujet britannique, il s'est porté volontaire pour l'Afrique du Sud. À l'expiration de son contrat, il a offert une unité d'environ 125 aventuriers d'origine canadienne recrutés parmi les gens en fin de contrat. Ces éclaireurs, acceptés par les Britanniques, seront de toutes les actions audacieuses, au prix de pertes énormes toutefois.

Le bilan

Rudyard Kipling et J.H.M. Abbott (dans *Tommy Cornstalk*) feront du Canadien le champion du pillage et du vol de chevaux (les Canadiens appellent ça, entre eux, le sens de l'initiative, un don particulièrement utile face aux carences du système britannique de logistique et de remotes). Les chefs militaires britanniques, pour leur part, de Redvers Buller à Smith-Dorrien n'ont que de bons mots pour les braves et vaillants Canadiens. Hutton, qui ne se contredit pas facilement, est plus réservé. À son avis, les Canadiens ont bien réussi grâce à des chefs ayant du panache (lui-même, sans doute) et parce qu'ils ont servi auprès d'unités de la cavalerie professionnelle britannique. D'ailleurs, ajoute-t-il, il est impossible à des cavaliers de la milice de s'élever au niveau des troupes régulières⁴³.

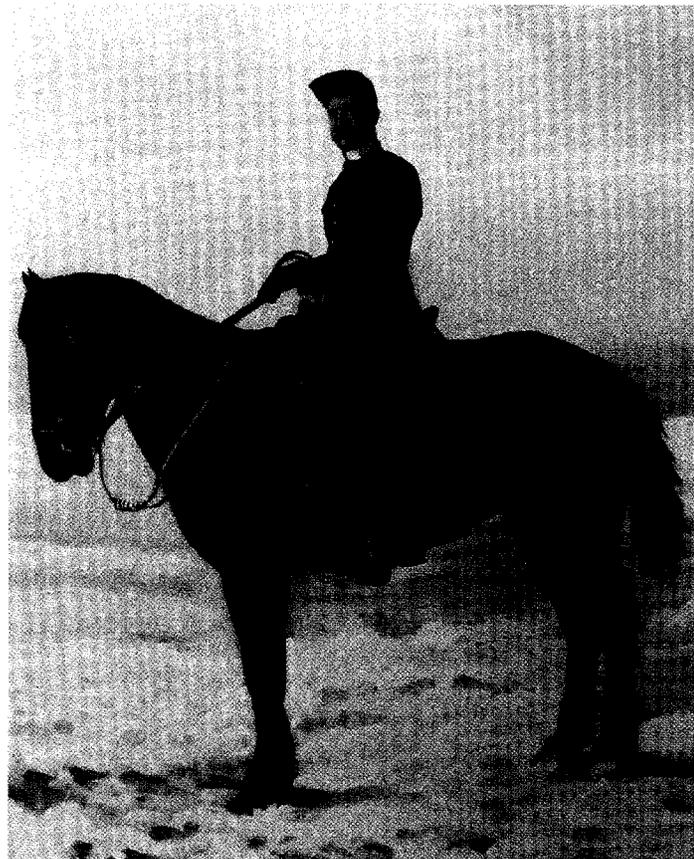
Les Canadiens ont, eux aussi, une opinion sur leurs grands frères anglais. Le lieutenant-colonel S.B. Steele, par exemple, réprovoque l'absence d'initiatives : sans ordres, les Britanniques ne bougent pas, laissant parfois passer de belles occasions. À mesure que son séjour se prolonge, Steele est plus critique à l'égard des généraux britanniques, de leurs tactiques et, surtout, de certains de leurs ordres qui créent des problèmes et épuisent inutilement les



Cavalier d'un des six régiments des *Canadian Mounted Rifles* — les carabiniers canadiens à cheval — envoyés en Afrique du Sud de 1900 à 1902. Tous portaient la tenue kaki et le stetson à large bord.
(Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)



Le *Royal Canadian Regiment* à la bataille de Paardenberg, le 27 février 1900.
(R. Caton Woodville. MDN, ZK-1938-1)



Cavalier du *Lord Strathcona's Horse* photographié à Ottawa, en février 1900. Levé aux frais de Donald Smith, magnat du Canadien Pacifique, ce régiment de cavalerie se distingua durant son court service en Afrique du Sud d'avril 1900 à janvier 1901. Le sergent A.H. Richardson y mérita la Croix de Victoria pour son héroïsme, le 15 juillet 1900, devenant le premier de nombreux Canadiens à qui fut décernée la plus prestigieuse décoration de l'Empire britannique. Le *Lord Strathcona's Horse* fut dissous au Canada en mars 1901. En Afrique du Sud, cette tenue bleu foncé fut échangée pour le kaki et le Stetson à large bord. (Collection privée)

hommes. Il fournit l'exemple du choix de bivouacs installés juste sous les canons de petits groupes de Boers, qui entourent bientôt d'obus les feux de camp. Alors seulement, se décide-t-on à déménager. On marche souvent sans s'assurer des hauteurs qui, aussitôt, sont contrôlées par des ennemis. Pour les déloger, il faut livrer une bataille inutile⁴⁴. Les témoignages fourmillent d'exemples de ce genre. Dans une situation où des troupes impériales passent la nuit dans une dépression, Sam Hughes sera réveillé par une sentinelle qui a repéré des Boers dévalant la pente et prêts à ajuster leur tir sur les soldats anglais. Hughes et son groupe, qui sont sur les hauteurs et n'ont pas été détectés, prennent dans une souricière ces Boers qui s'évaderont dans la nuit. Le futur ministre de la Défense du Canada ne ménagera pas ses commentaires à ce propos et il ne pardonnera jamais aux Britanniques une erreur encore plus grande, celle de ne pas l'avoir décoré pour son action⁴⁵.

D'autres aspects de la coopération impériale sont déstabilisants pour plusieurs Canadiens. Comme les troupes sont fréquemment subdivisées en groupuscules, il arrive que des Canadiens fassent l'objet de mesures disciplinaires de la part des Britanniques sans qu'un officier canadien en soit avisé. Ainsi, le lieutenant-colonel Lessard apprendra-t-il que deux de ses hommes sont passés en cour martiale sous l'accusation d'avoir tenté de revendre à des Boers des armes qu'ils leur avaient arrachées. Quand Lessard a vent de l'affaire, il apprend du même coup que ses deux soldats avaient été entraînés dans leur forfait par un sergent britannique⁴⁶.

Retenons les conclusions suivantes sur la participation du Canada à la guerre d'Afrique du Sud : elle a provoqué la division sociopolitique dans notre pays ; les hommes qui y ont participé en sont revenus avec le sentiment d'être plus canadiens qu'ils ne l'étaient avant leur départ ; la réputation du professionna-

lisme militaire britannique, tant vanté par les officiers anglais servant au Canada, a été fortement érodée. La différence évidente existant entre Canadiens et Britanniques n'a pas échappé aux quelques milliers d'hommes et de femmes qui se sont rendus en Afrique du Sud. L'eau et la nourriture, distribuées d'après la logistique anglaise, leur ont souvent manqué. Dans les hôpitaux militaires, malades et blessés étaient davantage soignés en fonction de leur grade plutôt que de leurs besoins. La réponse canadienne à ces constatations n'aura pas nécessairement que des effets positifs. Ainsi, des choix « nationaux » seront faits par la suite et coûteront cher.

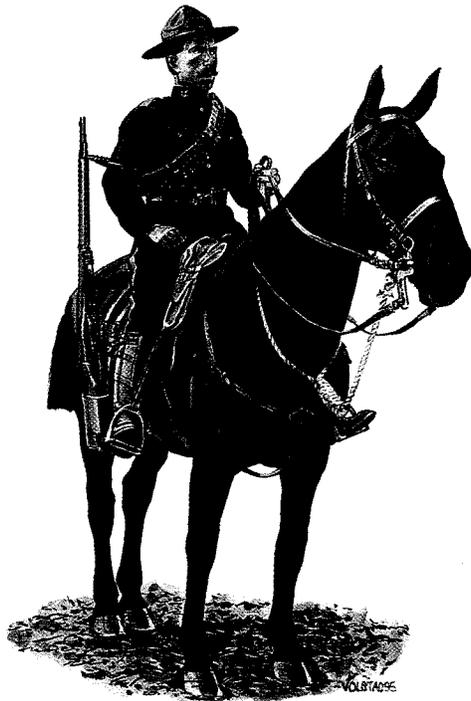
Au plan sociologique, on verra s'accroître la tendance des Canadiens à vouloir servir sous les ordres de leurs officiers, ce qui favorisera le maintien de liens entre ces derniers et les hommes politiques. D'autant plus que, sur le terrain, les commandants canadiens en opération risquent d'avoir comme chefs directs des Britanniques. La subdivision de la loyauté est porteuse de nombreuses difficultés qui s'étaleront jusqu'à la fin réelle du régime néocolonial sous lequel les militaires du Canada évolueront durant la première moitié du XX^e siècle.

Ainsi, contrairement à ce que plusieurs ont d'abord cru, la centralisation impériale ne progresse pas entre 1899 et 1902 et, à bien des égards, le nationalisme canadien est stimulé par l'expérience. Cela ne signifie pas que le débat entre nationalistes et impérialistes soit terminé, d'autant plus que la Ligue nationaliste de Bourassa trouve son origine dans cette guerre.

Plus de 8 000 hommes et femmes, incluant le bataillon d'Halifax, ont directement participé à l'effort de guerre canadien en Afrique du Sud. Au moins 270 d'entre eux sont morts, soit au combat (89), soit de maladie (181), et 252 ont subi des blessures légères ou graves, comme la perte d'un membre⁴⁷. À la suite du conflit, 16 veuves, 24 orphelins et 72 per-



Cavaliers du *Royal Canadian Dragoons*, durant des manœuvres en 1906.
(Ernest Smythe. Aquarelle. Collection militaire Anne S.K. Brown, Brown University)



Cavaliier du *19th Alberta Dragoons* d'Edmonton, vers 1912. La plupart des régiments de cavalerie volontaires organisés dans les nouvelles provinces des Prairies au tournant du XX^e siècle portaient le chapeau à large bord et la vareuse en serge rouge ou bleu foncé. Aujourd'hui, cette tenue rappelle la Gendarmerie royale du Canada mais, à l'époque, elle était considérée comme la version militarisée du costume des cow-boys et porté par de nombreux militaires canadiens.
(Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)

sonnes à charge des disparus ont sollicité la contribution du Fonds patriotique (*Patriotic Fund*). De plus, cet organisme a reçu 712 demandes d'hommes dont le gagne-pain avait été réduit à cause des blessures subies ou des maladies contractées là-bas : 612 d'entre eux recevront une compensation en argent. Il faut souligner que la maladie a été un ennemi plus efficace que les Boers eux-mêmes car, même si la fièvre entérique ne tuait pas toujours, elle affaiblissait le corps et l'âme de ceux qui en étaient atteints.

À leur retour, la plupart de ces hommes portaient le souvenir de l'horreur de leurs combats, de la maladie, de la fatigue, des privations, de la monotonie et de la discipline. Ceux du premier contingent ajoutèrent à ce souvenir l'inexpérience, la confusion et la désorganisation des premières semaines alors qu'ils durent participer à pied à une campagne très mobile et négligemment dirigée par le haut commandement. Longtemps après, leur mémoire substituera à ces images troublantes celles d'aventures faites d'endurance, de courage et d'éternelles amitiés forgées sur le théâtre des combats. Les quatre Croix de Victoria décernées à des Canadiens ont récompensé la valeur des efforts de tous les participants.

La vie militaire canadienne après l'Afrique du Sud

Les leçons apprises en Afrique du Sud vont être utiles et l'expérience va raviver l'intérêt des Canadiens pour leur milice et la fierté de plusieurs pour leur armée. Quant au Canada, il se détournera du concept de défense territoriale pour s'engager progressivement dans les affaires mondiales.

Rien ne laissait présager que le conflit pouvait être le prélude à la participation du Canada à une guerre européenne mais, à certains égards, il l'avait été, y compris au chapitre de l'opposition entre Canadiens

français et Canadiens anglais. En 1914-1918, les chefs, leurs arguments et les tactiques politiques seront très semblables à ceux de 1899-1902.

Les principales déficiences observées dans la Milice canadienne pendant cette guerre touchaient la planification et l'intendance, notamment le remplacement, dans les unités, des hommes perdus ou en fin de contrat. Il y avait aussi les services de santé improvisés. Certains de ces aspects ont été corrigés à compter de 1899, avec la création du Service de santé de la milice puis, en 1904, avec la naissance du Corps de santé de l'armée canadienne. En 1903, le Corps du génie royal canadien apparaît sous l'égide d'un ancien élève-officier du *RMC*, le lieutenant-colonel Paul Weatherbe. Puis, la même année, sont successivement créés le Service de l'intendance, le Corps canadien des magasins militaires, puis celui des guides et des transmissions. Le Corps des commis militaires d'état-major naît en 1905 et celui de la Trésorerie de l'armée canadienne, en 1906, bien qu'il n'entre officiellement en opération que le 1^{er} juillet 1907, avec 33 membres, tous grades confondus. En 1913, dans diverses unités du pays, le Corps-école d'officiers canadiens fait ses premiers pas.

Pendant cette période, les budgets croissent, ainsi que le nombre maximal des miliciens volontaires et la solde par jour de camp. On achète aussi d'immenses terrains pour l'entraînement, dont celui de Petawawa, où les exercices de formation reprennent. Dès 1899, on s'est procuré de nouveaux fusils et canons. Les normes d'instruction et celles à la base des promotions des officiers sont revues alors que l'on adopte des uniformes de campagne plus pratiques.

Après 1902, le mouvement s'accélère pour faire de la Milice un bras du gouvernement fédéral de plus en plus canadien. Déjà, en janvier 1900, le ministre responsable, Frederick Borden, a pu faire adopter l'idée d'un

corps, qu'il qualifie de provisoire, de plus de 1 000 hommes, soit un bataillon de huit compagnies, le 3rd (*Special Service Battalion*) *Royal Canadian Regiment of Infantry*, pour relever la garnison britannique d'Halifax, dont on a besoin en Afrique du Sud. Mais, en 1905 et 1906, les garnisons britanniques d'Halifax et d'Esquimalt sont remplacées définitivement par des Canadiens. Ainsi, le plafond de la force permanente passe-t-il d'abord de 1 000 à 2 000 hommes, pour atteindre 4 000, avant 1914. En 1904 encore, le Conseil de la milice est créé et le commandement de la Milice est

confié à des Canadiens. C'est le signal de la disparition de la préséance des officiers britanniques sur les Canadiens de même grade. La confiance des Canadiens en leurs talents et aptitudes en matière militaire les incitera à choisir un fusil différent de celui des troupes impériales et un uniforme quelque peu distinct.

Le Conseil de la Milice

Dans la plupart des pays du globe, les relations des civils et des militaires sont au centre de difficultés. Au Canada, en particulier depuis



Sir Eugène Fiset reprend du service...

Marie-Joseph-Eugène Fiset est né à Rimouski le 15 mars 1874. Dès l'âge de 16 ans, pendant qu'il poursuit ses études au Séminaire de Rimouski, il joint les rangs du 89^e Régiment, dont son père est le chirurgien. En 1894, après avoir complété son cours classique, il s'inscrit à la Faculté de médecine de l'Université Laval. L'année suivante, il accède au grade de lieutenant et, en 1897, l'École royale d'infanterie lui accorde son brevet d'aptitudes, 1^{re} classe. Devenu docteur en médecine en 1898, il remplace son père comme chirurgien du 89^e Régiment en mai 1899. Mais quelques mois plus tard, il s'enrôle dans le 2nd Battalion, Royal Canadian Regiment, et s'embarque pour l'Afrique du Sud avec le grade de major.

À la mi-janvier 1900, Fiset écrit à son père qu'il est déjà tout à fait habitué à soigner les malades sur le champ de bataille sans trop se soucier des balles qui sifflent autour de lui. « Je n'ai pas encore une seule égratignure et je commence à croire qu'il n'y a aucun danger », poursuit-il. Il ne s'agit cependant pas de témérité de sa part, car il ajoute : « Je travaille dur et ferme pour faire mon devoir. »

Le 18 février, Fiset s'illustre tout particulièrement lors de la bataille de Paardeberg, lorsque le capitaine H.M. Arnold s'écroule, atteint d'une balle à la tête. Trois brancardiers, qui tentent successivement d'aller le chercher, sont blessés à leur tour. Fiset va alors auprès d'Arnold, le panse sur place, puis le ramène derrière la ligne de feu. Au cours des affrontements subséquents, Fiset s'expose souvent de la sorte, ce qui lui vaut l'admiration de ses compagnons d'armes, dont le futur ministre de la Milice et de la Défense, Sam Hughes, qui considèrent en quelque sorte le « little French doctor » comme

un héros. Pour ses actes de bravoure, Fiset est cité trois fois dans les dépêches au ministre et il se voit décerner la Médaille de la reine Victoria avec quatre palmes ainsi que celle du Distinguished Service Order, en plus d'obtenir le grade de lieutenant-colonel.

Son engagement terminé, à la fin de 1900, Fiset fait un an d'internat au Nose and Throat Hospital, à Londres, et à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris. Rentré au Canada, il pratique sa profession pendant huit mois à Rimouski avant d'être nommé, le 1er novembre 1902, au poste d'adjudant du Service de santé de l'armée. Quelques mois plus tard, le 1er juillet 1903, il est promu colonel et nommé directeur général du même service. Puis, le 22 décembre 1906, il accède au poste de sous-ministre de la Milice et de la Défense.

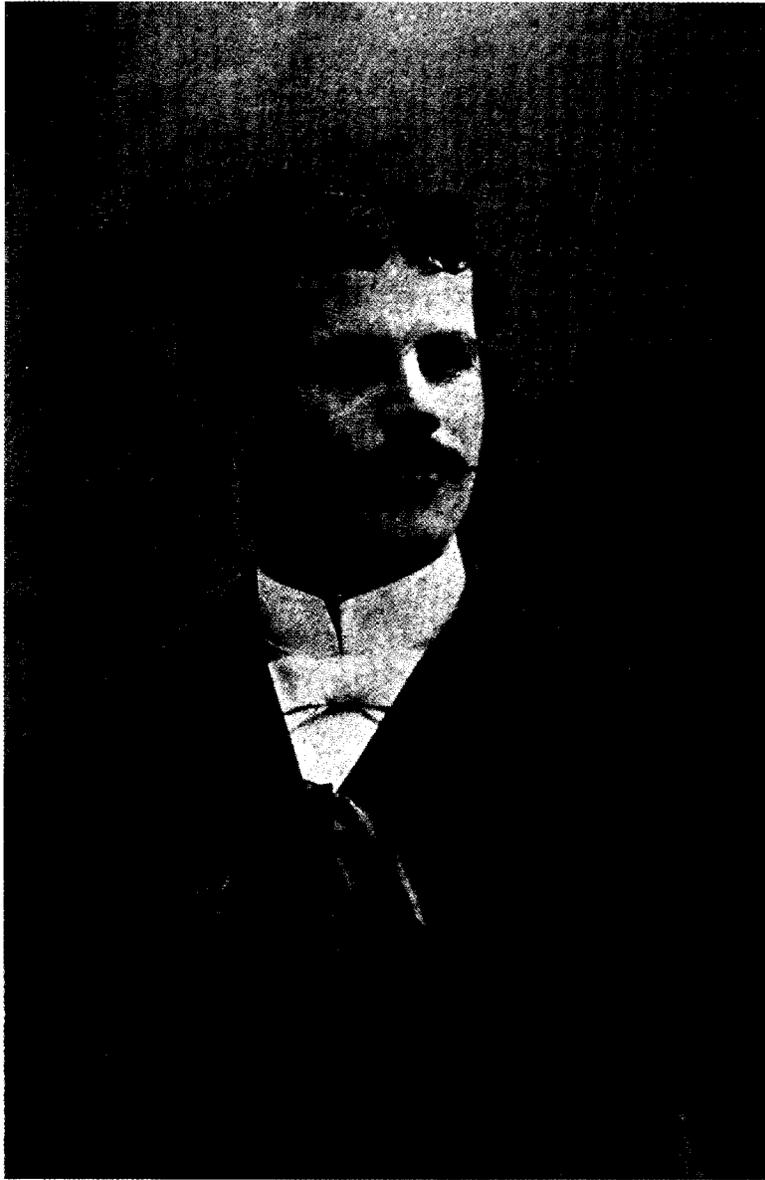
Au début de la Première Guerre mondiale, Fiset est promu au grade de major général. Pendant le conflit, en plus de vaquer à ses tâches habituelles, Fiset s'occupe des intérêts militaires de divers pays alliés du Canada. En guise de reconnaissance, l'Angleterre le nomme d'abord compagnon, puis chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges, et la France, chevalier de la Légion d'honneur. Fiset devient aussi commandeur de la Couronne de Belgique et officier de première classe de l'Ordre de Saint-Sava (Yougoslavie), alors que la Tchécoslovaquie lui décerne la Croix militaire.

Fiset prend sa retraite en 1923, après avoir servi pendant 17 ans sous sept ministres successifs ; à ce moment-là, il est d'ailleurs le seul Canadien français à occuper un poste de sous-ministre à Ottawa. Dès l'année suivante, Fiset entreprend une carrière politique qui sera presque aussi longue que sa carrière administrative. En effet, de 1924 à 1939, il siège aux Communes comme député libéral du comté de Rimouski.

Le 30 décembre 1939, Fiset devient lieutenant-gouverneur du Québec et il adopte pour devise : « J'ai servi. » En janvier 1941, puis en février 1942, il déroge au protocole en ouvrant la session parlementaire vêtu de son uniforme kaki de major général, plutôt que du costume d'apparat de lieutenant-gouverneur, afin de souligner son appui à un plus grand effort de guerre de la part du Canada. À titre de lieutenant-gouverneur, selon l'usage, il se voit conférer plusieurs honneurs : il reçoit un doctorat honoris causa de l'Université Laval en 1940, un du Bishop's College en 1941 et un autre de l'Université de Montréal en 1943. De plus, il est fait chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1941 et fellow du Collège royal des médecins-chirurgiens du Canada en 1943.

Sir Eugène Fiset quitte son poste le 1er octobre 1950 et il décède quelques mois plus tard, le 8 juin 1951 à Rivière-du-Loup. Le 20 mai 1902, il avait épousé Zoé-Mary-Stella Taschereau et ils avaient eu quatre filles.





Eugène Fiset. (Collection privée)

les débuts de la Confédération, cette coexistence a été exacerbée par la présence de Britanniques à la tête du système de défense. Un exemple de cela est l'intervention de Hutton, s'immisçant dans le processus politique pour pousser le Canada à s'impliquer dans la guerre de l'Afrique du Sud. Pendant son séjour au Canada, Hutton avait également suggéré certaines mesures qui auraient réduit les pouvoirs du sous-ministre et des autorités civiles en général. Ces propositions qui lui auraient permis notamment de s'adresser directement au Ministre sans passer par le sous-ministre ont été accueillies avec d'autant plus de réserve que Hutton manquait souvent de tact. On savait qu'il sélectionnait les officiers à envoyer en cours et qu'il intervenait dans les contrats de remonte et dans plusieurs secteurs où ministre et patronage régnaient généralement sans partage. L'officier général commandant n'a pas hésité à souligner ouvertement les défauts et les faiblesses de la Milice. Au fil de ces tracasseries, ses relations avec Frederick Borden se sont tendues au point d'éclater sur la question du plan de Hutton pour la mobilisation de la Milice en faveur de l'Afrique du Sud.

Le fait que Laurier en soit venu à appliquer, à quelques détails près, la proposition de Hutton, n'a pas atténué la rancœur que le premier ministre et Borden ont continué de nourrir contre l'officier général commandant. Lorsque Hutton formera une commission chargée d'acheter les chevaux destinés au deuxième contingent, Laurier exigera son rappel. Lord Minto tentera bien de protéger Hutton, mais il s'inclinera bientôt devant l'insistance de Laurier. Hutton n'a jamais semblé comprendre — et il n'a pas été le seul dans ce cas — qu'il était le conseiller de son ministre et du gouvernement en affaires militaires. Il s'est comporté en commandant de milice, presque complètement indépendant de toute politique.

Les demandes exprimées en Chambre pour que l'officier général commandant soit un

Canadien seront plus nombreuses et plus fermes. De 1900 à 1902, le major général britannique R.H. O'Grady Haly occupe cette charge avec toute la diplomatie requise dans les circonstances et implante certaines des réformes suggérées par Hutton. En 1902, il est remplacé par le major général comte de Dundonald, un cavalier dont la renommée s'est construite en Afrique du Sud grâce à son panache, à son audace, à sa jovialité et à sa modestie. Les amis de Dundonald lui ont conseillé de refuser ce poste devenu de plus en plus malsain pour ses occupants. Finalement, malgré des réticences évidentes, il accepte. À Londres, on le prépare à éviter les impairs. En arrivant au Canada, il prend bien en main le système de défense considéré comme un mal nécessaire par les politiciens locaux.

Son analyse de la situation l'amène à proposer une force de première ligne de 100 000 hommes fondée en réalité sur une milice de 40 000 à 50 000 hommes prêts à réagir en cas de menace contre le territoire national. La deuxième ligne de défense reposerait sur les épaules de 100 000 autres hommes qui pourraient être enrôlés et entraînés rapidement par des cadres qui seraient en supplément dans les unités de temps de paix. D'où l'acquisition des grands camps d'entraînement signalée plus tôt. Il désire également rééquilibrer les armes et mettre sur pied les services nécessaires, toutes réformes qu'on lui permet d'entreprendre. C'est lui qui propose les commandements régionaux existant toujours dans l'armée de terre malgré des modifications et une éclipse d'une vingtaine d'années. Bien sûr, le sérieux qu'il met dans son travail entraîne des coûts. Si son plan est accepté, il exigera des dépenses initiales de 12 à 13 millions de dollars et un investissement annuel de 5 millions de dollars pour son maintien. Le tollé soulevé dans la presse, n'empêche pas le ministre d'implanter certaines des propositions tout en cachant l'ensemble à la population. Deux des recom-



Infirmière en chef du Corps des infirmières de l'armée canadienne en uniforme d'hiver, vers 1908. Des infirmières militaires canadiennes servirent en Afrique du Sud et, en 1901, le Corps des infirmières fut formé. Initialement kaki, une tenue plus appropriée leur fut accordée en 1907.

(Reconstitution de Ronald B. Volstad d'après une photo de Georgina Fane Pope, une femme aux talents exceptionnels qui fut la première directrice du service. MDN)

mandations ne verront pas le jour : le passage obligatoire de tous les jeunes garçons dans les corps de cadets et l'enrôlement d'un surplus d'officiers et de soldats, mesure qui aurait doublé les effectifs de la Milice en cas d'urgence.

Entre 1902 et 1904, la Milice est tout de même soumise à une vaste réorganisation qui a été amorcée par les prédécesseurs de Dundonald. On assiste donc à la naissance d'un Service du renseignement, d'un Bureau central des dossiers et à la construction d'arsenaux et de salles de tir. La Loi des pensions de la Milice vient soutenir la Force permanente qui accueille de plus en plus de diplômés du *RMC*.

Depuis Wolseley, Dundonald est le premier à soulever l'enthousiasme des miliciens. Mais, très tôt, le courant passe mal entre lui et Frederick Borden. Dundonald a adopté l'une des habitudes de Hutton, soit celle de parler en public de la Milice et de ses difficultés. Même si son grand rapport de 1902 n'a pas été rendu public, il a été largement entériné, alors que celui de 1903 a été remanié par le ministre. Dundonald s'irrite des retards, en particulier de ceux qui touchent la création du camp central, et des interventions continuelles du politique dans son univers.

Dundonald, qui cultive des relations avec l'opposition conservatrice, termine lamentablement sa carrière sur une affaire de patronage. En juin 1904, il a été choqué par l'initiative du ministre par intérim, Sidney Fisher, qui a rayé le nom d'un Conservateur que Dundonald désignait pour le commandement d'un nouveau régiment des Cantons de l'Est. Le major général proteste publiquement et, le 14 juin, un décret du Conseil le démet de ses fonctions. Avant de quitter le pays, il profite de la campagne électorale pour monter sur toutes les tribunes où on l'invite et se livrer à une attaque en règle du gouvernement libéral sortant. Ces activités ne nuiront pas à l'équipe de Wilfrid Laurier qui est réélue, mais elles

ont permis au public de comprendre que Dundonald a sans doute eu raison dans l'affaire qui a conduit à son renvoi.

Mieux que jamais, le contexte se prête à la réforme qui est en gestation depuis des années, réforme qui confierait au ministre canadien de la Milice et de la Défense, plutôt qu'à l'officier général commandant, le rôle de conseiller du gouvernement en affaires militaires. Borden, qui a déjà mis en branle une révision de la Loi de la Milice, la fait voter et elle entre en vigueur au mois de novembre 1904. Un décret du Cabinet établit aussitôt le Conseil de la Milice (semblable au Conseil de l'Armée britannique) où siègent le ministre, son sous-ministre, le comptable du ministère ainsi que le chef de l'état-major général, l'adjutant général, le quartier-maître général et le maître général de l'artillerie. Moins puissant que l'officier général commandant, le Conseil aura néanmoins plus d'influence. Le ministre en est le chef incontesté. Il peut faire le tri des sujets à débattre et il est mieux informé des besoins de son ministère. Quant aux militaires, ils sont enfin sensibilisés aux problèmes du ministre. Le premier chef d'état-major, le brigadier général P.H.N. Blake, est britannique d'origine. D'autres suivront dans cette foulée mais, très rapidement, la fonction sera dévolue à des Canadiens de souche.

Le Canada et le lien impérial

Face à la montée de l'Allemagne en Europe, l'Angleterre est amenée à concentrer plus d'efforts autour du centre de son Empire. Les défaites initiales qu'elle a subies en Afrique du Sud ont ramené à de plus justes proportions l'admiration que lui vouaient ses colonies. Il y a eu des réformes à Londres comme ailleurs aux confins de l'Empire. On rappelle la marine britannique dans les eaux européennes et le Canada accepte de prendre à sa charge la défense d'Halifax (1^{er} juillet 1905). Il fait de



OFFICER 64TH BRUNSWICK AND
BEAUFORT REGT.

4



3RD NEW BRUNSWICK REGT.
GARRISON ARTILLERY ST. JOHN.

47



ROYAL CANADIAN HORSE ARTILLERY
KINGSTON

32



P. J. LINDSAY
MONTREAL

39



DUKE OF YORK'S ROYAL CANADIAN
MUSKETEERS MONTREAL

18



40TH REGT ROYAL GRENADIERS
MONTREAL



22ND HIGHLANDERS REGT.
NEWBRIDGE, O.



42 6TH ROYAL RIFLES QUEBEC



51 ROYAL CANADIAN ENGINEERS
HALIFAX



23 OFFICER. 72ND REGT. SEAFORTH
HIGHLANDERS OF CANADA. VANCOUVER



84
86TH PRINCESS LOUISE FUSILIERS
HALIFAX, N.S.



48
SERGE BARRASCHENNAK LIGHT HORSE
LLOYDSBURGH



8
OFFICER QUEEN'S OWN RIFLES
TORONTO



12
OFFICER, 38TH REGT.
DUFFIN RIFLES OF CANADA



8
CANADIAN ARMY SERVICE CORPS
MONTREAL



PIPER 48TH HIGHLANDERS
TORONTO

31



GENERAL QUARTERS
MONTREAL

2



SRS MONTREAL BATTERY
FIELD ARTILLERY

14



OFFICER 7TH FUSILIERS
LONDON ONT

28



QUEEN'S OWN CAMERON HIGHLANDERS
WINNIPEG

7

même pour Esquimalt en 1906, ne serait-ce que pour assurer les approvisionnements de la *Royal Navy* lorsqu'elle se déplace. Halifax devient canadienne dès 1906, alors qu'Esquimalt ne le sera qu'en 1910. Les décrets du Cabinet britannique autorisant officiellement ce transfert d'autorité ne seront signés qu'en octobre 1910 et en mai 1911.

Malgré l'augmentation de la solde de base de 40 ¢ à 50 ¢ par jour, les Canadiens sont peu portés à s'enrôler dans la force élargie à 4 000 hommes. Au début, plusieurs des Britanniques ayant terminé leur contrat au Canada feront partie des nouvelles troupes de garnison canadiennes d'Halifax et d'Esquimalt, mais leur nombre est inférieur aux besoins. En 1908, seulement 2 730 des 4 000 postes de l'armée permanente sont remplis.

Plus que jamais, la Grande-Bretagne a besoin d'alliés. L'entente cordiale avec la France est un exemple de ce qu'elle recherche pour faire face à l'Allemagne. Un rapprochement sensible avec les colonies est aussi au programme. En 1902, lors de la Conférence coloniale de Londres, Joseph Chamberlain demande aux dominions d'assigner une partie de leurs troupes à une réserve impériale spéciale qui serait placée sous les ordres du gouvernement anglais pour servir n'importe où dans le monde. Le Canada, comme l'Australie, refuse d'être dessaisi de son autorité. Peu diplomates, les Britanniques reprochent au Canada la faiblesse de sa défense et de sa participation à l'effort commun.

Ce refus n'empêchera pas l'Angleterre de revenir à la charge, cinq ans plus tard, avec une idée différente qui, avec un gouvernement libéral moins centralisateur et sans Chamberlain dans la politique coloniale, cherche à uniformiser, autant que possible, les forces armées de l'Empire sur lesquelles régnerait un état-major général impérial. Il n'y aurait, cependant, qu'une seule marine sous un commandement unique et l'uniformisation proprement

dite viserait précisément l'entraînement, l'organisation, l'équipement, l'approvisionnement et les munitions.

Les gouvernements présents à cette conférence de 1907 adoptent une résolution peu engageante, favorisant la création de l'état-major impérial qui, sans se mêler des questions nationales, conseillera les gouvernements de l'Empire « qui le demandent, en matière de formation, d'instruction et d'organisation pour la guerre des forces militaires de la Couronne⁴⁸ ». Cet organisme recueillera les renseignements qu'il rediffusera aux divers gouvernements en plus de préparer les plans de défense fondés sur un principe commun. Le chef de l'état-major impérial, à Londres, dirigera l'état-major central. Ce début d'alliance formelle à l'intérieur de l'Empire ressemble de près aux engagements que prendra le Canada, à compter de 1950, au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

En 1909, une conférence spéciale sur la défense de l'Empire traite de problèmes navals et militaires ayant pour principe de base l'uniformisation. Dans la mesure du possible, cette uniformité doit aller de la composition des unités jusqu'aux armes utilisées, en passant par leur transport. D'une part, on trouve une autonomie canadienne totale et, d'autre part, l'intégration rapide et facile de nos forces si elles devaient se porter à la défense de l'Angleterre.

Moins évidente qu'au tournant du siècle, la centralisation impériale est pourtant en voie de réalisation. Après la réunion de 1909, des officiers britanniques viennent au Canada pour participer aux travaux de la section canadienne de l'état-major général dont la création a été approuvée en 1907. Des officiers canadiens vont en Grande-Bretagne se familiariser avec les méthodes anglaises. Des plans de mobilisation sont préparés, soit pour défendre le Canada, soit pour envoyer un corps expéditionnaire outre-mer, à la rescousse de Londres.

Ni la résistance de Laurier à toute centralisation, ni les cris sans grande suite en vue d'une fédération impériale n'empêcheront cette tranquille intégration qui conduit à une seule école de pensée. Malgré les avantages de ce développement, les éléments qui risquent de priver le soldat canadien de son caractère distinctif sont déjà en place. Plutôt que de se préparer à défendre son pays, en faisant des manœuvres d'hiver, par exemple, le milicien canadien s'exerce à devenir aussi anglais que possible.

La conférence impériale de 1911 se réunit autour du couronnement d'un roi. Reléguées au second rang, les discussions militaires se concentrent sur des détails découlant de l'implantation des décisions de 1907 et, surtout, de 1909. À compter de 1912, l'état-major général impérial intègre des officiers canadiens et australiens au sein de sa section des dominions, une initiative qui engage le Canada plus à fond dans la défense de l'Empire britannique. En 1914, sans en être pleinement conscient, le Canada est prêt à fournir un effort qui dépassera de loin les vues des plus ardents impérialistes. D'un côté, il marche vers une plus grande autonomie, de l'autre, les différentes conférences coloniales ou impériales, qui ont eu lieu depuis 1902, ont contribué au resserrement anglo-canadien.

La Loi navale

De nombreux Canadiens croient que la Loi navale est brusquement apparue en 1909-1910. En fait, les principes de la défense maritime du Canada figuraient déjà dans la première Loi de la Milice, en 1868, au moment où George Étienne Cartier en était le ministre en titre. Cet embryon de défense navale n'a abouti qu'à la construction de quelques chaloupes canonnières et de cotres pour la défense des Grands Lacs et de nos côtes ainsi que pour la protection de nos pêcheries. Notre

véritable force navale est britannique. Après 1871, il n'existe guère de problèmes importants avec notre seul voisin et le gouvernement canadien laisse rapidement à l'abandon ses minces efforts navals, certains ayant été consentis avant la Confédération par des colonies comme la Nouvelle-Écosse. Dès 1867, faute de moyens et à la suite du décès de B. Weir, son créateur et protecteur, la brigade navale néo-écossaise se détériore. Au Québec, les compagnies navales créées en 1868 à Bonaventure et New-Carlisle, et celle de Carleton, après 1869, sont peu équipées et sont perçues comme des anomalies par les responsables de la Milice. Moins d'une décennie plus tard, elles auront disparu ainsi que celle de Bonaventure qui est démantelée en 1878⁴⁹. Quant à la police des pêches sur la face atlantique, supervisée par l'Angleterre, son utilité est remise en question après la ratification par le Congrès américain du traité de Washington en 1873.

En 1871, avec l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération, Peter Mitchell, ministre de la Marine et des Pêches, et Hector Langevin, ministre des Travaux publics, suggèrent que le Canada défraye les coûts liés au maintien du navire armé britannique rattaché à Esquimalt depuis des années. La suggestion des deux ministres est écartée sitôt que le Canada cesse d'être hanté par la perspective de raids fenians.

En 1886, des zones de pêche entre le Canada et les États-Unis sont à nouveau contestées. La Grande-Bretagne, voulant éviter les problèmes diplomatiques qu'entraînerait une intervention de la *Royal Navy* auprès de pêcheurs américains fautifs, rétablit un Service canadien de protection des pêches. L'organisme civil canadien a des responsabilités limitées, affirmant principalement la présence et le bon droit du Canada, tout en évitant les confrontations directes avec les États-Unis. En 1892, le pays renforce le Service avec trois navires : un sur les Grands Lacs, un dans la

baie de Fundy et un dans le Bas-Saint-Laurent. Ses membres portent un uniforme presque identique à celui des marins britanniques. Les navires, qui arborent le *White Ensign* avec les armes canadiennes, sont commandés par des officiers britanniques. La vraie force navale reste toujours l'escadre britannique d'Amérique du Nord et des Antilles occidentales, basée à Halifax.

Entre-temps, un vent de panique souffle. En 1878, un vapeur russe, le *Cimbria*, avec à son bord 60 officiers et 600 hommes, accoste à Ellsworth, dans le Maine. Plusieurs croient que sa mission consiste à acheter aux Américains de petits vapeurs rapides qui pourraient s'attaquer au commerce britannique. La crise appréhendée n'a pas lieu mais le major général Edward Selby Smyth continue de croire qu'en cas de guerre anglo-russe, les armes et les canons qui sont peut-être à bord du *Cimbria* pourraient servir aussi bien à terre qu'en mer. C'est en fonction d'une telle éventualité que, dans une lettre adressée à son ministre le 3 mai 1878, il propose de former une petite armada de vapeurs dans le golfe du Saint-Laurent.

En février 1879, l'alarme est chose du passé. Smyth penche en faveur d'une réserve navale dont l'entraînement reposerait sur un ou deux vieux navires anglais qui, même amarrés, permettraient aux nombreux marins canadiens inactifs l'hiver de s'entraîner, et à la milice navale de l'intérieur des terres d'y venir l'été⁵⁰.

L'Amirauté britannique n'exprime d'abord aucun intérêt puis, en 1880, dans une de ses volte-face auxquelles les Canadiens devront s'habituer, elle se montre disposée à céder au Canada le *Charybes*, un navire juste bon pour ce que les Canadiens veulent en faire. Mais le gouvernement canadien a déjà d'autres préoccupations et confie le *Charybes* au ministère de la Marine qui le retape en y investissant plus de 20 000 \$. Ensuite, ne sachant trop comment en disposer, on le remorque à Halifax où il est confié à l'Amirauté. Ce fiasco entraînera

la mise à l'écart de la force navale durant un bon moment.

Si le Canada se cherche en matière de défense navale, il n'est guère plus avancé quant à sa perspective générale des affaires maritimes. En 1868, un ministère de la Marine et des Pêches a été créé. En 1884, il est scindé en deux ministères distincts et, en 1892, on reconstitue un seul ministère comme il était au moment de sa création. Il sera redivisé en 1930 puis, en 1936, la Marine sera transférée au ministère des Transports. En 1995, la section Marine, des Transports, passera au ministère des Pêches et Océans.

Cette indécision ne nuira pas aux projets de création d'une marine militaire canadienne qui continuent de germer jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Presque tous ces projets reposent sur des données qui sont encore valables en 1995 (dont l'immensité des côtes canadiennes) ou qui resteront importantes durant des décennies, parfois même jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Au cours des années 1880, les craintes s'expriment à peu près comme suit. Faute de batteries navales ou de navires, les côtes canadiennes sont laissées sans défenses. L'escadre britannique la plus proche s'occupe aussi des Bermudes et, en cas de guerre en Europe, elle serait aussitôt rappelée.

Dans ces conditions, un Canada qui voudrait s'armer en vitesse verrait ses contrats d'armement entrer en compétition avec ceux de la Marine britannique. Cette marine, la plus puissante du monde, est tout de même moins dominante en cette fin de XIX^e siècle qu'elle ne l'était un demi-siècle auparavant. Le Canada pourrait même être menacé par un petit navire postal armé qui, en lançant une attaque contre le commerce maritime, pourrait causer d'importants dommages, le pays ne disposant d'aucun moyen pour le poursuivre et le détruire.

Parmi les projets soumis pour parer à de telles éventualités, citons ceux de Colin

Campbell et d'Andrew Gordon. Le premier vise à créer une réserve navale formée de marins de la pêche hauturière. Ces hommes disposeraient des meilleurs navires de pêche armés de canons de la *Royal Navy* et ils seraient instruits par des Britanniques prêtés au Canada et invités à s'y installer. Coût approximatif de l'opération : 150 000 \$. De son côté, entre 1888 et 1891, Gordon soumettra plusieurs propositions à l'honorable Charles Tupper. Celle de 1888 repose principalement sur de meilleures batteries côtières, sur l'acquisition de torpilles pour défendre les ports et de navires de moyen tonnage. En 1891, Gordon préconise à son tour le recours aux nombreux marins canadiens pour former une réserve navale. Dans la perspective d'un conflit armé, ces miliciens seraient intégrés aux hommes de la Marine impériale. Il veut tout de même pouvoir compter sur deux navires de moyen tonnage construits en Grande-Bretagne, dont l'un servirait dans les zones de pêche et l'autre à l'instruction.

Malgré l'intérêt exprimé par plusieurs personnalités, ces projets n'aboutissent pas. Cela s'explique par la présence de la *Royal Navy* et par le fait que la Milice terrestre canadienne accapare le peu de fonds réservés à la défense du Canada. Somme toute, à l'approche du XX^e siècle, l'éventualité d'un Canada menacé est d'autant plus improbable que la navigation à la vapeur et son pendant, le blindage des navires de guerre, ont accentué la dépendance des forces navales aux ressources et à l'approvisionnement en combustible. Par conséquent, ce phénomène freine l'ardeur des ennemis de la Grande-Bretagne qui, contrairement à celle-ci, n'ont pas de bases partout dans le monde. Or, les bases en sol canadien sont accessibles aux Britanniques, éloignées des pays européens et à peu près invulnérables, sauf si l'attaque était menée à partir des États-Unis, ce qui est de moins en moins probable. Quant aux navires en bois ou à voile, ils seraient arrêtés

par des batteries d'artillerie côtière, dont le nombre augmente lentement sur les côtes canadiennes vers la fin du XIX^e siècle.

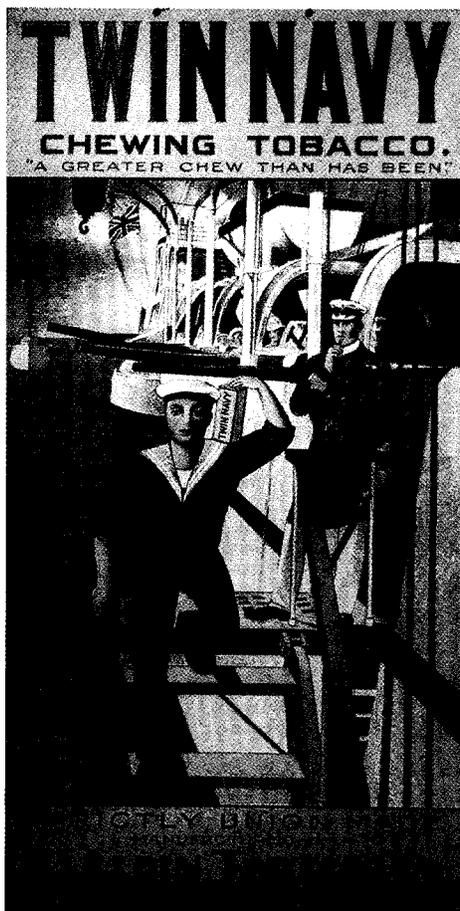
En 1895, les pressions s'accroissent pourtant. En Grande-Bretagne, la compétition avec l'Allemagne pour le nombre et la qualité de nouveaux navires, dont les fameux cuirassés, extrêmement coûteux à construire, amène le lobby naval à donner naissance à la *Navy League*, qui veut aider le gouvernement à influencer la population des îles Britanniques pour qu'elle consente aux sacrifices nécessaires au maintien de sa supériorité navale. En fondant des sections dans les colonies, la *Navy League* espère pousser les gouvernements locaux, y compris celui du Canada, à adhérer à la vision britannique.

La branche n^o 6 de la *Navy League* est créée à Toronto, en 1895. Le 20 juin 1896, soit trois jours avant la tenue du scrutin fédéral qui portera Wilfrid Laurier au pouvoir, le plan de défense navale de H.S. Wickham, secrétaire d'honneur de cette branche, est publié dans le *Globe and Mail*. Étant donné les circonstances, cela ne peut guère aller loin, mais la proposition présente quelque intérêt, Wickham avançant l'idée d'une milice navale qui côtoierait la milice terrestre, avec l'équivalent d'un officier général commandant, une force permanente et de réserve, des écoles sur les deux côtes et, enfin, l'adaptation du Service de protection des pêches aux exigences de la défense côtière.

Au mois de décembre de la même année, Wickham soumet une autre idée au gouverneur général et au premier ministre. Il s'agit, cette fois, de fournir des Canadiens à la *Royal Naval Reserve*, à l'intérieur d'un programme que l'Amirauté a mis sur pied pour aider de petits navires marchands à se transformer en navires de guerre en cas de crise⁵¹. Cette suggestion ne sera pas acceptée, mais, jusqu'en 1910, Wickham persistera à presser le gouvernement d'agir dans ce domaine.



Les premiers marins recrutés dans la marine canadienne pour le *NCSM Niobe*, novembre 1910.
Le *Niobe* est à l'arrière.
(ANC, PA-132835)



Publicité du tabac « Twin Navy » ou marine jumelle, vers 1911. Pour les Canadiens de l'époque, leur nouvelle marine était évidemment unie à la Marine britannique.
(Collection privée)

Comme pour le reste de la vie politico-militaire canadienne, les conférences impériales et coloniales ont un impact sur l'évolution de la défense navale du Canada. Lors des rencontres de 1887, 1894 et 1897, les ministres canadiens ont rejeté toute idée de participer à celle-ci, même si la *Royal Navy* n'est plus ce qu'elle était 40 ans plus tôt.

En 1902, l'Amirauté soutient l'idée d'une marine impériale centralisée, prête à frapper l'adversaire où qu'il se trouve. Cette vue s'oppose aux projets précédents qui visent prioritairement à défendre le Canada et, ce faisant, l'Empire. Le Canada étudie de plus en plus sérieusement le schéma d'une réserve navale d'appui à l'effort anglais. D'autres colonies préfèrent voter des fonds que la Grande-Bretagne consacrerait à l'entretien des navires affectés à leur défense. Dans l'un ou l'autre cas, on s'oppose à l'idée d'une marine impériale centralisée et dirigée par Londres. En 1904, au moment de réviser sa Loi de la Milice, le gouvernement canadien prépare une ébauche de loi de Milice navale qui en restera cependant à cet état⁵². Pourtant, les négociations touchant les frontières de l'Alaska se sont terminées au détriment du Canada, notamment parce qu'il était absent de la zone en litige.

Pourquoi une loi de Milice navale ne voit-elle pas le jour à ce moment crucial ? Plusieurs raisons peuvent être invoquées. À cette époque, le gouvernement a l'affaire Dundonald sur les bras et d'influents ministres, dont Clifford Sifton, se font entendre pour exprimer l'opinion que le peuplement de l'Ouest devrait passer avant l'augmentation de la force de protection des pêches. De son côté, le ministère de la Milice et de la Défense, qui doute de l'utilité de défendre les Grands Lacs, préconise le statu quo sur la question des côtes. C'est que le contrôle total de la défense maritime du Canada entraînerait des coûts importants au moment où la prise en main d'Esquimalt et d'Halifax, qui fait augmenter le

budget de la défense de 40 pour cent, est déjà annoncée⁵³. Enfin, cette question qui semblait pouvoir faire l'unanimité excite les dissensions nationalistes et impérialistes qui viennent de s'affronter sur l'Afrique du Sud.

Le ministère de la Marine et des Pêches acquiert cependant deux petits navires de surveillance armés construits en Grande-Bretagne sur le modèle de torpilleurs. Dès 1905, l'un d'eux, le *Canada*, participe à des exercices d'ordre militaire avec l'escadre britannique déployée aux Bermudes.

À la conférence coloniale d'avril-mai 1907, l'Amirauté assouplit sa position quant à « une seule marine » : disposée à accepter une certaine participation coloniale, elle exige néanmoins d'en conserver le contrôle total. Durant cette conférence, le Canada, encore une fois accusé de ne pas consacrer assez d'énergie à sa défense navale, dresse un long réquisitoire qui évoque sa contribution, depuis 1871, à l'effort total militaire britannique en Amérique du Nord. Parmi les initiatives dont il voudrait être crédité, il mentionne : la prise en charge de sa défense terrestre et des bases d'Halifax et d'Esquimalt, ainsi que la surveillance de ses pêcheries, depuis 1885. À la fin de ces échanges, les Britanniques admettent que notre pays a contribué de façon substantielle aux affaires navales de la Grande-Bretagne.

En 1907, même si l'on décide de faire certaines réfections au navire *Canada*, la défense navale ne tient toujours pas beaucoup de place dans les intérêts du pays. Mais, en décembre, la flotte américaine entreprend un tour du monde dont un des buts est d'impressionner le Japon, un allié de la Grande-Bretagne. Même de loin, le Canada se sent à nouveau menacé, de sorte qu'en 1908, il analyse l'état de sa défense navale. L.P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêches, dirige l'étude qui est disponible dès les premières semaines de l'année. Alors qu'à l'intérieur de son ministère, le sous-ministre et le commandant de la Marine

prennent une retraite anticipée et que les tensions américano-nippones s'amenuisent, Brodeur désigne Georges Desbarats pour occuper le poste de sous-ministre. Le contre-amiral Charles E. Kingsmill, un Canadien qui a servi avec la *Royal Navy*, est mis à la disposition de son pays d'origine, à compter du 15 mai 1908. Aux yeux des observateurs avertis, cette nomination surprenante est l'indice qu'après de multiples faux départs, la Milice navale canadienne pourrait bien enfin voir le jour. C'est d'autant plus probable qu'en 1908, on célèbre en grand, en présence de navires français et anglais, le 300^e anniversaire de Québec.

Au cours de l'automne 1908 et de l'hiver qui suit, alors que l'Australie crée sa milice navale, il est question de doter également le Canada d'un tel instrument, un projet qui n'est toutefois pas débattu lors de l'élection fédérale de 1908 qui reporte les Libéraux de Laurier au pouvoir. Pendant la session de 1909, une résolution des Conservateurs propose que le Canada prenne en charge une partie du fardeau de sa défense navale. Pendant les deux mois au cours desquels les francophones du Parti conservateur s'opposent à ce que cette résolution soit soumise à l'étude parlementaire, Kingsmill réalise le plan d'une milice navale qui, sans être trop ambitieux, suggère la formation d'une école à Halifax où des équipages seraient préparés à servir à bord des navires militaires que le Canada acquerrait au fil des ans.

Rien n'a encore été rendu public quand éclate en Grande-Bretagne ce qu'on a appelé la crise des cuirassés. La Grande-Bretagne, qui domine pourtant toutes les autres marines, vient de constater qu'elle ne pourra plus compter autant d'unités navales que le total de celles qui pourraient être réunies par deux puissances continentales européennes. L'Allemagne progresse vite. Un débat sur ce sujet, lancé à Londres le 16 mars 1909, précède de 13 jours la discussion déjà prévue aux Communes canadiennes sur la résolution du

Conservateur George Foster. Les échanges parlementaires débutent donc au Canada à la lumière de la question que les Britanniques sont déjà en train de traiter et qui, au départ, devait rester une affaire interne.

Chez nous, les débats suivent deux axes complémentaires : il faut aider la mère patrie (impérialisme) et, pour ce faire, une marine canadienne serait la bienvenue (sentiment national). Sous les ordres de Brodeur, Kingsmill peaufine donc son plan de milice navale que Brodeur et Borden apportent à Londres, en juillet 1909. Les autorités britanniques organisent à l'improviste une conférence spéciale impériale sur la défense « militaire » et navale. Deux propositions sont avancées au sujet de la marine. La participation coloniale pourrait prendre la forme de contributions financières ou, encore, se concentrer autour de la création de forces navales locales qui pourraient s'ajouter à l'effort de la Marine impériale en temps de guerre. L'Australie, qui a offert de défrayer le coût d'un cuirassé, s'est fait répondre par l'Amirauté que la création d'une marine australienne serait plus acceptable pour la Grande-Bretagne. Or, cette option convient parfaitement au Canada. Cependant, puisqu'il s'agit d'avoir des destroyers et des cuirassés, on ne parle plus d'une milice navale, mais bel et bien d'une marine, d'où la Loi navale du printemps 1910.

Bien qu'elle ait été acceptée dès le 4 mai 1910, cette loi déclenche le dur débat national dont Laurier avait vu l'ombre dès son arrivée au pouvoir, en 1896. Quatorze ans plus tard, protégeant les intérêts canadiens, il avance avec précaution. Les deux premiers navires canadiens de Sa Majesté (NCSM), le *Niobe* et le *Rainbow*, sont utilisés pour les patrouilles des zones de pêche et pour l'entraînement.

Le recrutement des Canadiens étant toujours difficile, ce sont surtout des marins issus de la *Royal Navy* qui accepteront d'y servir. Du côté des impérialistes, on dénigre cet effort

minimal jugé à peu près inutile à la mère patrie en cas de danger. Le *Niobe* et le *Rainbow* étant dépassés sur le plan technologique et en fin de carrière, on les qualifie de *Tin-Pots* ou pots de fer blanc. De leur côté, les nationalistes parlent d'une marine d'opéra bouffe. Le *Rainbow*, un croiseur construit en 1890, avait été retiré du service actif en 1905 parce qu'il était dépassé. Le Canada l'acquiert au prix de 243 000 \$. Plus moderne, le *Niobe* coûte 1 075 000 \$, mais il doit subir de coûteuses réparations. D'après les nationalistes, cette petite marine, peu menaçante au combat, n'était que la partie visible de l'effort considérable et illimité que le Canada pourrait être amené à fournir en cas de guerre européenne. Pour cela, la Loi navale était honnie.

D'autres opposants s'expriment. Ainsi, en 1913, Christopher West écrit dans *Canada and Sea Power* que les politiciens canadiens sont hypocrites. La petite marine canadienne est dangereuse et entraînera notre pays dans toutes sortes de guerres. Pour lui, le Canada aurait plutôt intérêt à envoyer une mission de pacifistes en Europe pour y calmer les esprits.⁵⁴ En passant d'une Milice navale à une minuscule Marine canadienne subordonnée à la Marine impériale, Laurier perd à la fois sur les plans national et impérial.⁵⁵

La Loi navale est claire en ce sens qu'elle permet au gouverneur en conseil de mettre la force navale en service actif en raison de circonstances critiques. Il peut aussi la placer à la disposition de Sa Majesté pour servir dans la *Royal Navy*. D'où les craintes nationalistes justifiées par une déclaration de Wilfrid Laurier, en plein coeur du débat, à l'effet que, quand la Grande-Bretagne est en guerre, le Canada l'est aussi. En fait, il n'y a pas d'espace pour une politique étrangère canadienne indépendante. Plusieurs des menaces adressées à la Grande-Bretagne, celle du Soudan, en 1884-1885, par exemple, n'en sont absolument pas pour le Canada. D'autre part, les nationalistes, dirigés

par Henri Bourassa, qui va fonder *Le Devoir* en 1910, disent que les États-Unis sont le seul véritable ennemi potentiel du Canada. Or, la Grande-Bretagne est prête, afin d'éviter quelque conflit que ce soit avec ce pays, à tous les accommodements, lesquels ont déjà fait perdre au Canada de vastes territoires lors de litiges avec les Américains⁵⁶. « Exception faite d'une agression asiatique qui ne sera possible qu'avec le consentement des États-Unis, nous n'avons à craindre que les guerres que l'Angleterre voudra bien nous faire retomber sur le dos⁵⁷... »

La Loi navale ne fait donc pas l'unanimité. La région de l'Atlantique préconise le statu quo alors que celle du Pacifique serait favorable à une aide monétaire à l'Amirauté. L'Ontario, toutefois, soutient Laurier. La loi est aussi attaquée pour son coût trop élevé, que les nationalistes estiment à 20 millions de dollars. Pour leur part, les impérialistes soutiennent qu'un déboursé annuel d'environ 18 millions de dollars est excessif par rapport à ce que le Canada obtient en contrepartie. Il serait donc plus utile de donner ces 18 millions à la Grande-Bretagne qui en retirerait plus que deux vieux navires inutiles et quelques centaines de marins. Cette solution est d'ailleurs celle que préfèrent désormais les Britanniques. Cela dit, le gouvernement maintient le cap qu'il a choisi et tout est fait, durant l'été 1910, avant que les deux croiseurs soient officiellement remis au Canada (21 octobre 1910), pour que ceux-ci et leurs équipages puissent être intégrés à la *Royal Navy* en cas de nécessité⁵⁸.

À l'été 1911, Laurier déclenche une élection qui doit avoir lieu le 21 septembre. Le mécontentement à propos du soutien à la Grande-Bretagne et de la forme qu'il doit prendre est généralisé. La Loi navale devient un enjeu, quoique mineur, de la campagne électorale que les Libéraux perdent au profit des Conservateurs. Ces derniers, qui l'ont pourtant appuyée, rejettent maintenant son application.

En arrivant au pouvoir, ils suspendent la construction des nouveaux navires ainsi que l'instruction des marins, tout en permettant au *Rainbow* de poursuivre ses patrouilles de pêche.

En juillet 1912, le premier ministre conservateur Robert Borden assiste en Grande-Bretagne à une revue navale formée de 315 navires. On ne manque pas de lui noter que les colonies, à l'exception du Canada, participent à cette démonstration de puissance. Après discussion avec Winston Churchill, premier lord de l'Amirauté depuis octobre 1911, Borden revient au Canada. En décembre 1912, son gouvernement dépose un projet de loi qui autorise le pays à verser jusqu'à 35 millions de dollars à la Grande-Bretagne pour aider sa marine. C'est un autre revirement du gouvernement britannique qui, trois ans plus tôt, soutenait la création de marines locales dans les dominions. Malgré une forte opposition, dont celle d'une partie des nationalistes du Québec, alliés des Conservateurs en Chambre, le projet de loi est voté par les Communes, le 15 mai 1913, mais rejeté par le Sénat, dominé par les Libéraux.

La seule loi reconnue reste donc celle du 4 mai 1910. Cependant, l'abandon pratique de son application par les Conservateurs a conduit le Service naval au bord de la disparition. En effet, en août 1912, les marins anglais prêtés au Canada retournent chez eux. Devant l'incertitude entourant leur sort, les recrues canadiennes désertent en grand nombre. En octobre 1912, les deux croiseurs sont immobilisés et le recrutement est interrompu. Les quelques marins de tous grades qui restent sont transférés à la *Royal Navy*. En 1913, le Service naval devient le Service de protection des pêches, bien que Kingsmill s'assure qu'une instruction navale de base soit maintenue au Canada. Deux petits navires datant des années 1880, le *Constance* et le *Pebel*, dragueurs de mines peu utiles, même pour l'instruction, restent en service⁵⁹.

Au moment où l'affaire a pris des dimensions politiques, la plupart des Canadiens n'étaient pas en mesure d'évaluer l'importance militaire de la force navale projetée. La question n'a guère été modifiée par l'entrée du Canada en guerre, au mois d'août 1914. La marine canadienne est alors si faible qu'elle ne peut ni soutenir la *Royal Navy*, ni protéger les côtes canadiennes. Qui plus est, la base de l'industrie navale canadienne que l'on avait projetée est restée à l'état de projet.

Les Canadiens français dans les forces de défense

Politiquement, juste avant l'entrée en guerre, le Canada se divise âprement sur la question navale. Socialement, il n'a encore rien entrepris de sérieux pour rapprocher les Canadiens français des forces de défense du pays malgré les leçons évidentes servies aux gouvernants, tant au moment de la guerre en Afrique du Sud, qu'à celui de l'étude de la loi navale.

Lors du conflit de 1899 à 1902, on estime que les francophones du Canada n'ont rempli que 3 pour cent des cadres de l'ensemble des contingents. Dans le premier, cependant, qui avait été tiré de la force permanente, ils représentaient 5,4 pour cent des effectifs. Dès son arrivée, en août 1898, le major général Hutton, avait vu un problème dans l'absence des Canadiens français. Parmi ses interventions de tous ordres, il avait publié, en février 1899, une directive préconisant que les officiers d'état-major et les instructeurs puissent dorénavant diriger et entraîner, dans leur langue, les miliciens d'expression française. Apparemment, Hutton avait compris l'évidence, à savoir que pour les amener à participer aux entreprises militaires impériales, il fallait aller au devant des Canadiens français. Hutton, qui parlait français, dut défendre son règlement à Toronto⁶⁰. Durant l'été 1899,

deux autres directives établissant les conditions relatives à des examens linguistiques sont publiées.

La guerre de l'Afrique du Sud a interrompu cet élan et Hutton a payé cher certaines erreurs. Néanmoins, un de ses officiers, Oscar Pelletier, lui a toujours conservé un « sentiment de vif attachement, d'admiration et de gratitude⁶¹ ». Est-ce parce qu'il lui avait promis un bataillon ou pour son approche de la question francophone ?

Après son départ, et alors qu'on réaménage la milice à la faveur de quelques leçons apprises en Afrique du Sud, le fait français est laissé dans l'ombre. « Seule la langue anglaise est employée officiellement, bien que deux unités d'artillerie sur 18 et 27 des 166 régiments (bataillons) d'infanterie, à la veille de la Grande Guerre, soient francophones. »⁶²

Au moment de la création du Service naval canadien, malgré la présence du sous-ministre Desbarats et de Brodeur, remplacé entre août et octobre 1911 à la tête du ministère par Rodolphe Lemieux, la question du français est ignorée. La majorité des officiers britanniques servant au Canada n'accorde aucune attention

à cette langue. On leur rappelle alors ce qu'est le Canada, « un pays bilingue (où) le français et l'anglais sont sur le même pied⁶³ ». Selon Brodeur, qui écrit à Desbarats, en août 1910, l'instruction devrait être disponible dans les deux langues, ce qui exige que les instructeurs soient bilingues. Autrement, les francophones unilingues seraient mis hors jeu. Cette vision n'ira pas plus loin dans cette marine sans âme et sans corps. À partir de 1911, le ministre conservateur de la Milice, Sam Hughes, n'est pas, et de loin, un ami des francophones et de leur langue. De fait, un an après l'arrivée de Hughes, le seul francophone important au sein de l'état-major, le colonel François-Louis Lessard, adjudant général depuis le 1^{er} avril 1907, est remplacé par un anglophone. Au moment d'entrer en guerre, alors qu'à peine 9 pour cent de francophones sont présents dans la milice, 20 pour cent de ses officiers sont britanniques. En conclusion, personne ne semble être sensible au fait français. Aucune affinité ne semble s'être créée entre les deux peuples majoritaires d'origine européenne dans ce Canada où l'on affirme pourtant qu'il s'est édifié sur deux langues, deux cultures et deux peuples.

UN SIÈGE INTERMINABLE

Le Canada en 1914

En juillet et août 1914, de nombreux pays, dont la France, la Grande-Bretagne, la Russie, la Belgique et leurs colonies, partent au combat contre les empires centraux allemand et austro-hongrois. L'Italie les rejoint en mai 1915. En décembre 1917, la Russie signe une paix séparée, mais les États-Unis ont déjà commencé à la remplacer sur les champs de bataille, étant en guerre auprès des alliés depuis avril 1917.

À la suite de cette tourmente guerrière, des empires vont disparaître, de nouveaux pays vont être créés, une Société des Nations viendra relancer l'idéal de paix universelle. La grande énigme de cette guerre des peuples n'a jamais trouvé de réponse satisfaisante. Comment a-t-on pu maintenir sur les champs de bataille des millions de combattants qui, d'un côté comme de l'autre, étaient si peu guerriers et n'aimaient pas la guerre ?

Un tourbillon de mort les écrasera au combat et les entraînera dans ces grands mouvements collectifs qui, après 1918, conduiront à un autre cataclysme.

En août 1914, lorsque l'Angleterre entre en guerre, l'économie canadienne n'est toujours pas remise de la dure dépression économique qui a débuté à la fin de 1912, dans un contexte de surproduction industrielle. Le chômage a augmenté et le resserrement du crédit est sévère. Des cultivateurs ont abandonné leurs terres avec l'espoir de trouver, dans les villes, des emplois qui n'existaient pas. Au mieux, la

Fantassin du Corps expéditionnaire canadien en France en 1915-1916. Durant les premières années de la guerre, nos soldats portaient la tunique kaki du modèle canadien adopté en 1903. Les insignes sur la casquette et le col prenaient souvent la forme d'une feuille d'érable. Le fusil canadien Ross, et non le Lee-Enfield britannique, armait les fantassins. Une bonne partie de ces distinctions disparurent en 1916 quand le corps canadien fut doté de casques en fer, de fusils Lee-Enfield et d'uniformes selon le modèle britannique. (Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)



chance leur a souri sous forme d'un certain secours matériel. En 1914, les compagnies possédant les deux chemins de fer transcontinentaux sont dans une position difficile.

Par son statut colonial, le Canada est automatiquement en guerre lui aussi. Clausewitz n'avait-il pas déjà écrit, dans la première moitié du XIX^e siècle, que la guerre est la poursuite, par d'autres moyens, de la politique étrangère ? Pour sa part, le Canada fait la guerre sans aucune politique étrangère digne de ce nom. En 1914, la plupart espèrent que ce conflit, dont peu de gens mesurent la véritable envergure, prenne fin rapidement. Néanmoins, le gouvernement veut se donner des pouvoirs exceptionnels. Dès le 18 août, il soumet donc au Parlement un projet de loi des mesures de guerre qui lui permettrait de gouverner par décrets : cette loi sera adoptée le mois suivant.

Lorsqu'il entre en guerre, l'Empire britannique n'est pas aussi uni qu'on pourrait le croire. Déjà en action en Irlande, le Sinn Fein entend bien saisir l'occasion pour faire progresser sa cause. En Afrique du Sud, les Afrikanders, aussi blancs que leurs compatriotes anglais, sont divisés sur une attaque contre la colonie du Sud-Ouest allemand. Au Canada, ils seront principalement soutenus par les francophones du Québec qui refuseront pour eux-mêmes une participation à outrance aux combats.

Dès les premières semaines du conflit, ici et là dans l'Empire, les Blancs expriment leur loyauté à la cause britannique. Mais un fond de divisions subsiste. Il s'atténuera sans disparaître quand, en 1915, le paquebot *Lusitania* sera coulé. Dès lors, une unanimité presque totale tourne l'Empire contre l'Allemagne et ses alliés qui incluent initialement l'Autriche-Hongrie, à laquelle s'ajouteront au fil des mois la Turquie et la Bulgarie. Presque partout, on se pose la même question : à quel prix ce combat doit-il être mené ?

En général, les colonies britanniques entrent en guerre en comptant sur l'expérience de l'Empire en cette matière. Plus tard, le match se transformera en boucherie et les colonies y participeront de leur mieux. En 1918, la fin du jeu de massacres apportera un grand soulagement.

La participation du Canada à la guerre

Au Canada, on est loin de l'impression de guerre totale qui est ressentie à travers le continent européen et la Grande-Bretagne. Au contraire, rien n'empêche les gens de s'adonner à une existence paisible. Depuis 1912, l'Ontario continue de débattre du fameux règlement 17 qui vise à écarter le français comme langue d'enseignement dans ses écoles séparées, tout en reprochant aux francophones du Québec de ne pas se battre pour l'Empire. Les nationalistes québécois se disent prêts à se battre pour les victimes franco-ontariennes du règlement 17, plutôt que de fournir trop d'efforts outre-mer.

La poursuite de grands objectifs politiques ne se fait pas sans contradictions internes. Loin du champ de bataille, ces dernières sont encore plus criantes aux yeux des nationalistes du Québec. Pourquoi serait-il si important, en 1914, d'aller se battre pour la France, alors qu'un siècle plus tôt c'était plutôt le contraire, et qu'il y a moins de 50 ans, lors de la guerre de 1870, cela ne l'était guère ?

Tout n'est pas négatif, loin de là. Sans doute, la Grande-Bretagne aurait-elle voulu un plus grand resserrement de son empire. Mais il n'en demeure pas moins vrai qu'en 1914, même si le Canada reste indépendant, une très grande collaboration existe entre les forces britanniques et canadiennes. Cela dit, les Anglais ne font pas entièrement confiance aux soldats citoyens du Canada et à leur embryon de force navale qui s'est enrichie de deux sous-



Sir Sam Hughes, le controversé ministre de la Milice et de la Défense au début de la Première Guerre mondiale.
(Bibliothèque du MDN)

marins, achetés des Américains, pour les patrouilles côtières. C'est un ajout aux deux croiseurs dépassés que le Canada possède depuis 1910 et qui tombent sous commandement britannique. Malgré sa quasi-insignifiance, la marine canadienne est la première des deux armées canadiennes à se présenter au combat. Le NCSM *Rainbow* part dans les eaux du Pacifique, à la recherche de raiders allemands, qu'heureusement pour lui il ne rencontrera pas.

Avec sa Loi navale, le premier ministre Wilfrid Laurier avait entrevu un Canada autonome, se donnant une marine complémentaire à une marine britannique sur laquelle le pays ne pouvait guère s'appuyer en cas de coup dur. Il avait raison et la Première Guerre mondiale allait lui donner, ainsi qu'à

flotte de 134 petits bateaux de surveillance qui navigueront principalement le long de la côte est. Les Britanniques en assumeront le commandement.

Le Canada devrait-il se donner une véritable marine, demande-t-on aux Anglais? La réponse est non! Mieux vaut concentrer les efforts canadiens du côté terrestre. C'est ainsi que moins de 5 000 hommes feront partie des forces navales canadiennes pendant la Première Guerre mondiale.

Au mois d'août 1914, avec environ 3 000 soldats professionnels et 60 000 hommes de la Milice active non permanente, l'armée est loin de représenter une menace pour les puissances centrales. Le pays peut fabriquer des munitions pour des armes individuelles, des obus de canons ainsi que cer-



Fin de carrière pour Oscar Pelletier

En 1912, après 27 années de service, et face à un problème de surdité qui s'accroît, Oscar Pelletier prend sa retraite. Il vit à Kamouraska quand, au mois d'août 1914, on lui confie une mission très spéciale : aller sur l'île d'Anticosti pour y assurer le contrôle de l'émetteur-récepteur Marconi qui s'y trouve et qui pourrait être une cible pour les Allemands. Avant même le déclenchement officiel de la guerre, Pelletier est déjà en route sur le fleuve avec quelques hommes. Il restera à Anticosti jusqu'au mois d'octobre alors qu'une équipe permanente prendra la relève. Pelletier retourne alors à ses activités de retraité.

La guerre n'est pourtant pas finie, ni pour lui, ni pour sa famille. Sa fille aînée devient infirmière volontaire. Également volontaire, l'un de ses fils mourra en septembre 1916, des suites de blessures subies au combat.



des centaines de milliers de Canadiens de tous horizons, le goût d'un pays totalement indépendant.

Les eaux territoriales canadiennes ne sont pas protégées contre les dangers provoqués par la guerre. Pour contrer l'activité des sous-marins allemands, le Canada se dote d'une

taines petites armes. Son armement utile pourrait à peine suffire pour deux divisions alors que l'aviation militaire est inexistante.

Si le Canada est automatiquement en guerre, il lui revient de décider de l'effort qu'il consentira dans la pratique. Les précédents, depuis 1867, indiquent la voie à suivre. Ainsi,



Soldat du 2nd *Construction Battalion* vers 1917. Cette unité, qui fut la première dans les forces armées à recruter des Canadiens d'origine africaine, se composait de volontaires provenant surtout de la Nouvelle-Écosse.
(Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)



Cavalier du régiment *Lord Strathcona's Horse* en 1918.
(Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)

le volontariat sera-t-il à la base du recrutement des forces que l'on compte envoyer outre-mer. Mais, dans un élan impérial mal calculé, on enverra tous les volontaires au combat, créant au cours des mois de nouvelles divisions plutôt que des troupes de réserve qui serviraient à combler les pertes. Dès la fin de 1915, l'enthousiasme pour le front bat de l'aile et, à compter de 1917, le nombre de volontaires inscrits chaque mois ne suffit plus à combler les pertes. Viendra donc la conscription, source de blessures profondes qui n'ont jamais totalement guéri.

En 1917, Canadiens français et Canadiens anglais sont déjà bien ancrés dans leurs positions. Les premiers sont à peu près indifférents à cette guerre qui se déroule loin de chez eux et dont les conclusions ne risquent pas de les affecter. Selon eux, c'est ici, en terre d'Amérique, qu'un combat de tous les instants pour leur survie doit se poursuivre.

De leur côté, les Canadiens d'origine britannique se portent massivement volontaires, accusant les francophones du Québec de ne pas faire leur part. En réagissant ainsi, ils ne tiennent pas compte de plusieurs éléments importants. Par exemple, près de 70 pour cent du premier contingent de volontaires est formé de jeunes gens nés dans les îles Britanniques. Sans la conscription de 1917-1918, il est probable que plus de 50 pour cent des volontaires qu'envoie le Canada outre-mer auraient été des personnes nées hors du Canada. Enfin, et ce n'est pas négligeable, les États-Unis qui ne font pas partie de l'Empire vont se tenir à l'écart du jeu mortel de la guerre jusqu'au printemps 1917. Enracinés depuis des générations en Amérique du Nord, les Canadiens français ont un réflexe de non-engagement semblable à celui de leurs voisins du sud, une singularité que trop de leurs compatriotes refusent de voir.

À l'annonce de la conscription, les Conservateurs du Québec ne manquent pas d'affirmer que cette politique va leur coûter

cher, ainsi qu'au Parti conservateur. Le projet de loi est présenté le 29 août 1917. Le gouvernement écarte du revers de la main la demande de Wilfrid Laurier qui veut un référendum sur la question. Devant le mouvement de résistance qui déferle sur le pays, et principalement au Québec francophone, le premier ministre canadien, Robert Laird Borden, propose à Laurier de former un gouvernement de coalition. Malgré l'opinion de certains Libéraux disposés à accepter cette offre, l'ex-premier ministre canadien refuse. Un gouvernement d'union sera finalement formé avec 15 Conservateurs, neuf Libéraux proconscription et un représentant des milieux ouvriers.

Ce gouvernement d'union est élu lors du scrutin général du 17 décembre 1917. Il remporte 153 sièges, n'en laissant que 82 à ses opposants. Le Québec s'isole en accordant aux Libéraux 62 de ses 65 sièges. Borden compense ce résultat en accueillant dans son nouveau cabinet un sénateur canadien-français. Le Canada échappera peut-être aux ravages de la guerre, mais le conflit l'aura politiquement divisé.

Entre 1914 et 1918, il est allé aux limites de ses forces matérielles. Ses territoires agricoles en exploitation ont doublé et sa production industrielle s'est remarquablement accrue grâce, entre autres, à l'essor des industries du bois et du papier, ainsi qu'à ses usines de munitions, à ses chantiers maritimes ou à l'aéronautique. L'effort financier du Canada est considérable : la dette du pays passe de 336 millions à 3 milliards de dollars. Les dépenses de guerre se chiffrent à 1,5 milliard de dollars.

La mobilisation

Selon les plans de l'Allemagne, l'attaque qui s'appuie sur un large mouvement d'enveloppement des armées françaises, doit sceller le sort de la France en six semaines. Après avoir

envahi la Belgique, l'aile marchante allemande progresse dans le nord-est de la France. Objectif : prendre Paris et enfermer les combattants français entre cette aile et le mur à peu près immobile constitué en Alsace-Lorraine. Le plan ne se déroule pas comme prévu. La retraite des Français a lieu, mais dans l'ordre et ponctuée de coûteuses contre-attaques. Les Allemands rétrécissent donc la zone d'envahissement en passant à l'est de Paris. Ainsi découvert, le flanc allemand est la cible d'une attaque restée célèbre, la bataille de la Marne, qui oblige les Allemands à céder une partie du terrain conquis. S'ensuivent de mutuelles tentatives de débordement qui ne font pas de vainqueur immédiat, mais qui permettent de libérer une grande partie de la France envahie et un petit secteur de la Belgique. Bientôt, entre la frontière suisse et la mer du Nord, deux lignes de tranchées s'affrontent.

La guerre de mouvement, amorcée au mois d'août, se transforme, vers la mi-octobre, en une guerre de siège, au cours de laquelle les puissances centrales sont les places fortes à investir.

Le Canada, qui n'a pas eu le temps d'intervenir au cours du premier épisode du conflit, a néanmoins jeté les bases de sa participation aux événements qui vont suivre. La Loi de la Milice de 1904 prévoyait que le gouverneur en conseil pouvait mettre en service actif une partie ou la totalité de la milice, soit au Canada, soit hors du pays. Préparés en conformité avec les vues britanniques, les plans de mobilisation de 1911 prévoyaient que, dans des circonstances jugées critiques par son gouvernement, le Canada pouvait envoyer un contingent composé d'une division d'infanterie et d'une brigade montée se battre dans un pays du monde civilisé, comme on disait à l'époque, et ayant un climat tempéré.

Ces plans sont toutefois enveloppés de tant de mystère que Sam Hughes, ministre de la Milice et de la Défense depuis 1911, en ignore l'existence jusqu'en 1913.

À cette époque, la milice active est la plus considérable que le Canada ait pu former en temps de paix : 59 000 hommes se sont entraînés et on prévoit hausser leur nombre à 64 000, en 1915. Acheté par le gouvernement canadien, le camp de Petawawa accueille près de 34 000 hommes au cours de l'été 1914. Les exercices d'entraînement ont souvent lieu devant un parterre de belles dames qui ont répondu à l'invitation d'officiers.

Que pensaient du cirque des camps d'entraînement les huit millions de Canadiens ? Évoquant, en 1943, la faune de miliciens réunis au camp de Lévis avant 1914, l'abbé Alphonse Fortin raconte qu'à son avis, comme à celui de plusieurs, les miliciens s'entraînaient à « des exercices indéterminés qui ne rappelaient rien aux hommes mûrs de ce temps-là. Les Canadiens avaient vécu si longtemps dans la paix qu'ils avaient même perdu le souvenir d'une tradition militaire [...]. Nous avons l'impression d'une milice *sur le papier*, de *cadres* fantaisistes — pour tout dire : une sorte de gaspillage⁶⁴. »

C'est avec ces miliciens et cette population mal préparée, mais en général enthousiaste, que le Canada s'engage dans le conflit. Le 1^{er} août 1914, trois jours avant que la Grande-Bretagne entre en guerre, le Canada lui offre une aide qui est acceptée le 6 août. Sam Hughes a déjà déclenché le processus de mobilisation, mais sans égards aux plans de 1911.

Le 10 août, un décret autorise officiellement la création d'une force expéditionnaire.

Mais déjà, le quartier général de la milice s'est mis à communiquer directement avec les unités. Les hommes recrutés par celles-ci sont envoyés à Valcartier qui sera le centre de rassemblement de la force expéditionnaire. Les volontaires sont redistribués dans de nouveaux bataillons identifiés par des numéros. Ces bataillons ont peu ou rien à voir avec la tradition. Les volontaires du 89^e Régiment de Témiscouata et Rimouski, par exemple, sont

dispersés dans les nouvelles unités. Malgré tout, le résultat est impressionnant car, le 8 septembre, 32 000 hommes sont déjà rassemblés. Le 3 octobre, la 1^{re} Division quitte Gaspé pour l'Angleterre. On dénombre alors 33 000 hommes et femmes et 7 000 chevaux répartis sur 31 navires, un convoi protégé par sept croiseurs britanniques. Quand ils débarquent en Grande-Bretagne, le 14 octobre, les Canadiens sont encore loin du champ de bataille.

Le 30 octobre 1915, le nombre des Canadiens passés de l'autre côté de l'Atlantique atteint 250 000. L'enthousiasme est si grand que, le 30 décembre suivant, Borden et Hughes, qui participent à une conférence à Londres, promettent un demi-million d'hommes aux Britanniques. Aujourd'hui encore, on ignore s'ils parlaient de 500 000 en première ligne, ce

que le Canada n'a pu fournir, ou d'un effort total de 500 000 hommes, comprenant l'ensemble des lignes de communications, les garnisons canadiennes, la marine et divers autres services. Dans ce cas, le Canada a amplement exécuté sa promesse puisqu'il a mobilisé plus de 600 000 personnes.

En 1916, les forces canadiennes déployées dans le nord-ouest de l'Europe sont composées d'un corps d'armée de quatre divisions, comprenant chacune trois brigades de quatre bataillons formés d'environ 3 000 hommes. Pour un pays dont la population est légèrement inférieure à 8 000 000 d'habitants, cette présence en Europe est remarquable, tout comme est significatif le bilan des pertes enregistrées : 59 544 morts et 172 950 blessés. Le coût humain de cette guerre est bien plus grand que son coût financier.



Le Princess Patricia's Canadian Light Infantry (PPCLI)

L'effort militaire initial du Canada, qui se voulait tous azimuts, reflète bien l'esprit original et même excentrique de Sam Hughes, ministre responsable de l'époque.

Le Royal Canadian Regiment, (RCR), le seul régiment professionnel d'infanterie canadien, est envoyé aux Bermudes pour relayer une unité anglaise rappelée en Europe, où se concentre la véritable action. À son tour remplacé par des unités de miliciens sans grande expérience levés au Canada, le RCR ira plus tard rejoindre la force combattante professionnelle.

La création du Princess Patricia's Canadian Light Infantry est une singularité par rapport aux méthodes de recrutement appliquées par Hughes. Le 1^{er} août 1914, l'industriel montréalais Hamilton Gault offre à Hughes un régiment de cavalerie. À 15 ans de distance, Gault semble s'inspirer de l'initiative de Strathcona mais, à la différence du précédent, il veut se battre avec le régiment qu'il aura acheté.

Le 2 août, le ministre accepte en exigeant que la formation soit un régiment d'infanterie. Son premier commandant sera Francis Farquhar, secrétaire militaire du duc de Connaught, gouverneur général du Canada et frère du roi d'Angleterre. Le duc est le père de la princesse Patricia, qui prêterait son nom au bataillon. Gault injecte donc les 100 000 \$ nécessaires à la mise sur pied du régiment qui recrute surtout des vétérans, en particulier ceux de

l'Afrique du Sud. On croit alors que l'instruction de ces hommes expérimentés sera plus brève et que le fait qu'ils soient issus d'un petit segment de la population ne nuira pas au recrutement du reste du Corps expéditionnaire canadien.

Le rassemblement du PPCLI a lieu à Ottawa et, le 24 août, les hommes prennent le train vers Montréal où un navire les attend. On ordonne au régiment de s'arrêter à Québec en attendant le convoi dont le départ pour l'Angleterre doit avoir lieu au début d'octobre. Entretemps, le PPCLI s'entraîne à Lévis, non pas à Valcartier, faisant ainsi montre d'une indépendance qui s'accorde mal avec la volonté d'avoir une force canadienne exprimée par Hughes.

Intégré au sein de la 27^e Division britannique, le PPCLI est la première unité d'origine canadienne à monter au front et à subir d'affreuses pertes. À l'automne 1915, la division est appelée en Salonique, avec des brigades de quatre plutôt que de cinq bataillons. Le PPCLI, qui doit choisir entre une nouvelle brigade britannique ou une formation canadienne équivalente, opte pour cette dernière possibilité car cela simplifiera le remplacement de ses pertes. Le 25 novembre 1915, le transfert est complété. Le PPCLI compte alors beaucoup plus de jeunes recrues d'origine canadienne qu'au moment de son arrivée en première ligne. À Londres, le 21 février 1919, la princesse Patricia, procédant à l'inspection de son régiment, n'y reconnaîtra que 44 hommes des 1 000 miliciens qu'elle avait vus à Ottawa en 1914. Parmi eux, Hamilton Gault, amputé d'une jambe.

La méthode Hughes et le camp de Valcartier

En 1912, le ministère de la Milice et de la Défense veut acquérir un camp central pour l'instruction des miliciens du Québec. Cinq sites différents sont évalués. En novembre, le dossier est confié à un agent des terres, William McBain. Au mois de juin de l'année suivante, ce dernier acquiert un terrain de 4 931 acres situés à plus de 20 kilomètres au nord-ouest de Québec. Pour éviter la spéculation, la transaction est enregistrée au nom de l'agent fédéral. On prévoit y entraîner 5 000 hommes chaque été.

Au début de la guerre, c'est une zone pouvant accueillir de 25 000 à 30 000 hommes qui est nécessaire. Le ministère négocie donc l'expropriation de 125 cultivateurs auxquels il verse 40 000 \$, ajoutant ainsi 10 116 arpents aux terrains de McBain. En 1918, le camp de Valcartier aura une étendue de 12 428 acres et il en aura coûté 428 131 \$, y compris la commission de McBain. Le 10 août 1914, généreux dans l'attribution de grades honorifiques à lui-même et à ceux qui lui plaisent, Sam Hughes accordera le grade de lieutenant-colonel (honoraire) avec solde à William McBain.

Au moment où la guerre débute, des champs de tirs d'armes individuelles sont en chantier dans la région d'Ottawa. À la demande du ministère, l'entreprise abandonne momentanément les travaux en cours pour aller à

Valcartier où un champ de tir de 15 000 cibles est nécessaire. Les travaux débutent le 8 août et, cinq jours plus tard, 1 000 cibles sont déjà prêtes. Le plus important et le plus réussi des champs de tir au monde, comprenant abris, positions de tir et affiches, est complété le 22 août suivant.

L'enthousiasme du ministre a triomphé, mais il veut davantage et, pour obtenir ce qu'il convoite, il se tourne vers les hommes d'affaires fortunés. William Price accepte la responsabilité d'approvisionner le camp en eau potable. Il fera installer une pompe d'une capacité de 500 000 gallons d'eau par jour et une autre d'un million de gallons. Ces pompes sont reliées à un réservoir de 50 000 gallons enserré dans une structure d'acier de 16 mètres de hauteur. Grâce à Price, il est désormais possible d'acheminer l'eau simultanément à 200 tables d'ablutions de quatre mètres de long chacune et à 80 douches cloisonnées. Comme McBain avant lui, Price est vite récompensé pour sa générosité. Dès 1914, le grade de lieutenant-colonel honoraire lui est décerné et, le 1^{er} janvier 1915, il reçoit le titre de chevalier.

L'éclairage des routes du camp est assuré par la Quebec Light and Power Company. Des réseaux télégraphique et téléphonique relient Valcartier à Québec et une voie ferrée est posée sur des ponts surveillés par des piquets de gardes armés qui vivent sous les tentes dressées non loin du rivage.

L'ensemble n'aura coûté que 185 000 \$ pour sa mise en place et pour son entretien jusqu'à l'Armistice. Pendant toute la durée de la guerre, les portes du camp de Valcartier se refermeront pour l'hiver. À côté des abris temporaires, les immeubles permanents sont rares : la résidence du ministre, le bâtiment abritant les pompes et le dispositif de chloration de l'eau. Le camp accueillera 33 644 hommes en 1914. Mais l'entraînement de base ayant été décentralisé, par la suite, on n'en trouvera que 8 737 en 1915, 14 924 en 1916 et 1 811 en 1917. Son coût total d'opération, entre 1914 et 1918 sera de 590 278,24 \$⁶⁵. Dès le printemps 1915, la presque totalité des renforts sont conduits à Halifax d'où ils peuvent prendre la mer à l'année longue, au contraire de Québec.

Ration quotidienne d'un soldat s'entraînant à Valcartier

<i>Poivre et sel</i>	<i>1 1/4 livre de pain</i>
<i>1 once de thé</i>	<i>1/3 once de café</i>
<i>1 once de fromage</i>	<i>2 onces de confitures</i>
<i>2 onces de fèves</i>	<i>2 onces de beurre</i>
<i>2 onces de sucre</i>	<i>6 onces de légumes frais</i>
<i>1 livre de viande fraîche</i>	<i>1 livre de pommes de terre</i>
<i>1 once d'huile</i>	<i>1 pied cube de bois</i>
<i>Les fruits sont en supplément.</i>	

La ration quotidienne des chevaux est de 19 livres de foin, 10 livres d'avoine et 2 livres de paille.



Le combattant canadien

Depuis la guerre de l'Afrique du Sud, l'entraînement des Canadiens et celui des membres des autres forces impériales a été modifié. Si le terrain d'exercice est essentiel, on a fractionné les bataillons, créé des demi-compagnies et des pelotons divisés en sections de 10 hommes. Les sous-officiers sont devenus importants dans la conduite de la bataille. Au Canada, où le mythe du milicien supérieur au professionnel continue de fleurir, on prétend recourir plus qu'ailleurs à l'initiative et à l'intelligence du soldat. À partir de 1906, on lui enseigne les rudiments du métier, après quoi il s'entraîne en sections, pelotons et compagnies.

En 1911, la force permanente tient un grand exercice à Petawawa. Ce sera le dernier, l'apôtre du soldat citoyen, Sam Hughes, étant persuadé que le Canadien pourra éventuellement s'en passer. Résultat : l'amateurisme réel de la milice et les moyens déficients dont disposent les professionnels sont les deux grandes faiblesses du Canada qui entre en guerre.

L'enthousiasme du volontaire est aussitôt confronté à une donnée incontournable qui lui fait perdre un temps précieux : la pénurie d'instructeurs qualifiés au Canada. Ce n'est qu'en 1917, à un moment où le flot des volontaires est tari, qu'on met sur pied un stage de formation de base d'une durée de 14 semaines.

Jusque-là, le quotidien du volontaire ne le prépare guère à l'action. On le réveille à 6 heures. Il déjeune après la période consacrée à la gymnastique, aux ablutions et à l'inspection. L'instruction débute à 8 h 30 pour prendre fin à 16 h 30, avec une pause d'une heure pour le déjeuner. Pendant cette journée type, la recrue apprend à défiler et s'exerce à charger à la baïonnette, un des exercices préférés de Sam Hughes qui aime en faire la démonstration. Surtout, les hommes marchent beaucoup, portant entre 60 et 80 livres d'équipement. Ils utilisent peu leur arme et ils assistent à de nombreux cours théoriques ayant

peu de rapport avec le contexte réel des combats tel qu'ils se déroulent en 1914.

Quel est l'accoutrement du volontaire ? Une casquette à visière ornée d'une feuille d'érable en bronze ; une veste ajustée en serge de couleur kaki à col droit rigide, fermée par sept boutons en bronze, des pantalons de même tissu et couleur ; des bottines brunes avec de longues bandes molletières de laine enroulées à partir de la cheville jusqu'à mi-jambe — les cavaliers commencent cette opération par le haut ; une chemise grise sans col ; d'épaisses chaussettes de laine ; des sous-vêtements en laine ; un maillot avec manches ; un long et épais manteau protégeant du froid et de la pluie ainsi que deux rugueuses couvertures grises.

L'armée fournit au volontaire un rasoir avec blaireau, trois brosses, l'une pour les dents, l'autre pour les cheveux et la troisième pour les bottes, une gamelle, des ustensiles, deux serviettes, une paire de gants de laine et une cagoule. S'ajoute à cela l'équipement Oliver, un ensemble compliqué de ceintures en cuir auxquelles sont attachées différentes poches pouvant contenir des munitions, de la nourriture, une gourde d'eau et permettant de transporter certains vêtements. C'est un médecin de l'armée britannique en garnison à Halifax, vers 1890, qui a convaincu le gouvernement de fournir l'Oliver aux miliciens. Comme la poche réservée aux munitions est à la hauteur de l'estomac, cet équipement est bien peu pratique pour ramper. Mais, ce n'est pas son seul défaut. Les ceintures d'épaules irritent les aisselles, la gourde et plusieurs des poches sont minuscules, les bandes pour les balles se déforment, entraînant la perte des munitions. Quand il a été mouillé, tout ce fatras se fendille en séchant.

Pour attaquer ou pour se défendre, le fantassin reçoit un fusil Ross, une baïonnette, une bouteille d'huile et un nécessaire pour nettoyer l'intérieur du canon de l'arme⁶⁶. Le fusil Ross

n'est pas sans faiblesses : son magasin ne tient que cinq balles, la tige que le soldat tire pour extraire la cartouche devient rapidement brûlante et il arrive que la baïonnette fixée au canon tombe au moment des tirs. Le Ross est aussi très long (50 pouces et demi), mais il pèse 450 grammes de moins que le Lee-Enfield britannique qui, plus court et, surtout, plus sûr, remplacera le Ross.

Voilà pour l'entraînement, la somme des connaissances acquises et l'équipement de la jeune recrue quand elle part pour l'Angleterre. Là, dans la plaine de Salisbury, sous la gouverne de militaires expérimentés, on va la préparer au véritable choc du combat. Le jeune homme ne tarde pas à découvrir que ce n'est pas seulement sa formation qui est bâclée. Sa tunique se découd, son manteau de coton et de laine ne le protège ni de la pluie ni du froid. Fabriquées en vitesse pour les besoins d'une armée qui grossit à folle allure, ses bottines se défont dans la boue. Pour pallier leur fragilité, il enfile des couvre-chaussures en caoutchouc qui, pendant un certain temps, sont expédiés par les soins du ministère.

On va combler la plupart des carences. L'équipement Oliver des Canadiens, que les Britanniques avaient déjà écarté en Afrique du Sud, est remplacé par le Webb, plus pratique pour le fantassin surchargé. La Grande-Bretagne devient donc un fournisseur de sa colonie canadienne, qui a négligé de faire l'effort requis pour soutenir adéquatement sa volonté de conduire elle-même ses affaires militaires. En plus du Webb, les Britanniques procurent des bottes résistantes et des tuniques moins ajustées.

Dans une division d'infanterie de l'époque, on trouve 6 000 chevaux, dont la plupart servent à tirer des chariots. Une fois en Angleterre, les Canadiens ont la surprise de constater que les attelages fournis pas leurs alliés anglais (prévus pour que les chevaux blessés ou morts en course puissent être faci-

lement détachés) ne s'adaptent pas à leurs wagons-bains. Même ces wagons ne conviennent pas, le bois utilisé au Canada pour les construire étant trop vert. Il se fend, casse et pourrit facilement. Les chariots servant au transport de l'eau ne peuvent être drainés ou nettoyés. Quant aux véhicules à moteurs canadiens, ils sont bientôt hors d'usage, les pièces de rechange n'étant pas disponibles en Angleterre.

Dans tous ces cas, la Grande-Bretagne vient en aide à ses colonies. Elle-même aux prises avec un problème de réarmement, elle est quelquefois confrontée à l'intransigeance parfois pitoyable des politiciens canadiens qui refusent de remplacer le fusil Ross ou la mitrailleuse Colt. La pelle MacAdam devait servir de bouclier contre les balles et, grâce à un orifice percé dans un coin du haut, permettre au soldat d'observer le champ de bataille. Trop lourde (près de 5 livres et demie) et à peu près inutile pour creuser, surtout dans la boue, elle est abandonnée.

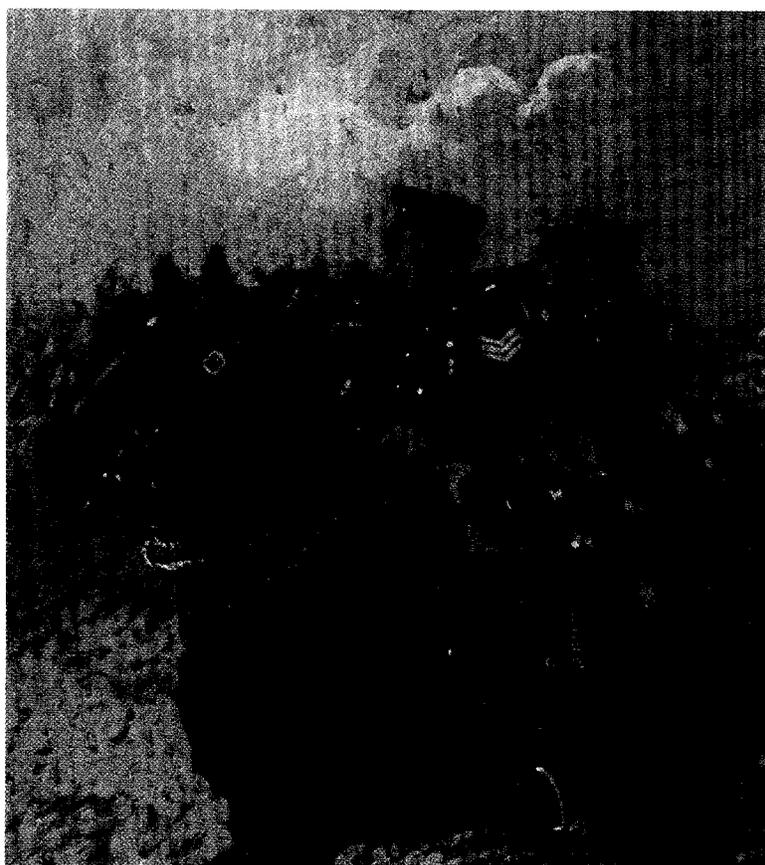
Les Canadiens formés dans la plaine de Salisbury se régalaient-ils ? Chaque matin, on leur sert du gruau et du thé. À midi, une portion de ragoût, le « stew » dont ils se souviendront longtemps. Au repas du soir, leur menu, pain, confiture et thé, a des allures de petit déjeuner canadien. Les petites fantaisies comestibles sont rares et difficiles à obtenir.

Les règles d'ordre et de discipline auxquelles le militaire canadien en sol britannique est soumis sont celles de la Loi militaire canadienne. Tant qu'ils n'ont pas quitté le sol anglais, ses confrères britanniques sont soumis au code de droit qui s'applique à l'ensemble de la population britannique. Hors du territoire, ceux-ci observent un code militaire identique à celui qui prévaut parmi les troupes canadiennes.

Ce code régit officiers et soldats, mais il ne semble pas être appliqué aussi équitablement qu'il le devrait. Ainsi, entre 1914 et 1918,



Estafette en moto, 1917. (Inglis Sheldon-Williams. Bibliothèque du MDN)



Sergent du Fort Garry Horse, 1916. (Inglis Sheldon-Williams. Bibliothèque du MDN)

25,4 pour cent des officiers jugés par la cour martiale ont été acquittés pendant que 10,2 pour cent des sans-grade ont eu droit à la clémence de ce tribunal militaire. Parmi les nombreux officiers jugés pour lâcheté, désertion face à l'ennemi et autres offenses punissables par la peine de mort, aucun n'a connu le feu du peloton d'exécution.

Les officiers canadiens

Pour devenir officier, un volontaire doit détenir une commission de la milice et obtenir la permission de son colonel ou l'approbation d'un officier commandant dans la milice. Les officiers d'infanterie ont reçu une formation moins complète que leurs collègues artilleurs. La partie théorique a été plus déficiente quand leur entraînement s'est déroulé dans les manèges militaires de petites localités, leurs collègues des villes étant plus favorisés à ce chapitre.

Parmi les 44 officiers supérieurs des deux premiers contingents partis du Canada en 1914 et 1915, neuf seulement appartenaient à la Milice permanente. Parmi les 1 100 officiers qui partirent, plus de 200 n'avaient pas de qualifications connues et 186, dont 27 lieutenants-colonels — ceux qui commandaient les unités combattantes — n'étaient pas qualifiés pour le grade qu'ils détenaient.

Le portrait de l'officier de la Première Guerre mondiale est encore flou. Grâce aux renseignements recueillis et analysés pendant et depuis cette guerre, on peut observer quelques traits communs. La majorité d'entre eux serait des professionnels et des employés de banque. On remarque cependant d'importantes concentrations de fermiers, d'ouvriers et d'étudiants. Une mince majorité d'officiers serait originaires du Canada.

Pour devenir officier, des critères élémentaires s'imposent. Par exemple, il faut une taille minimum de 5 pi 4 pc et avoir atteint l'âge de

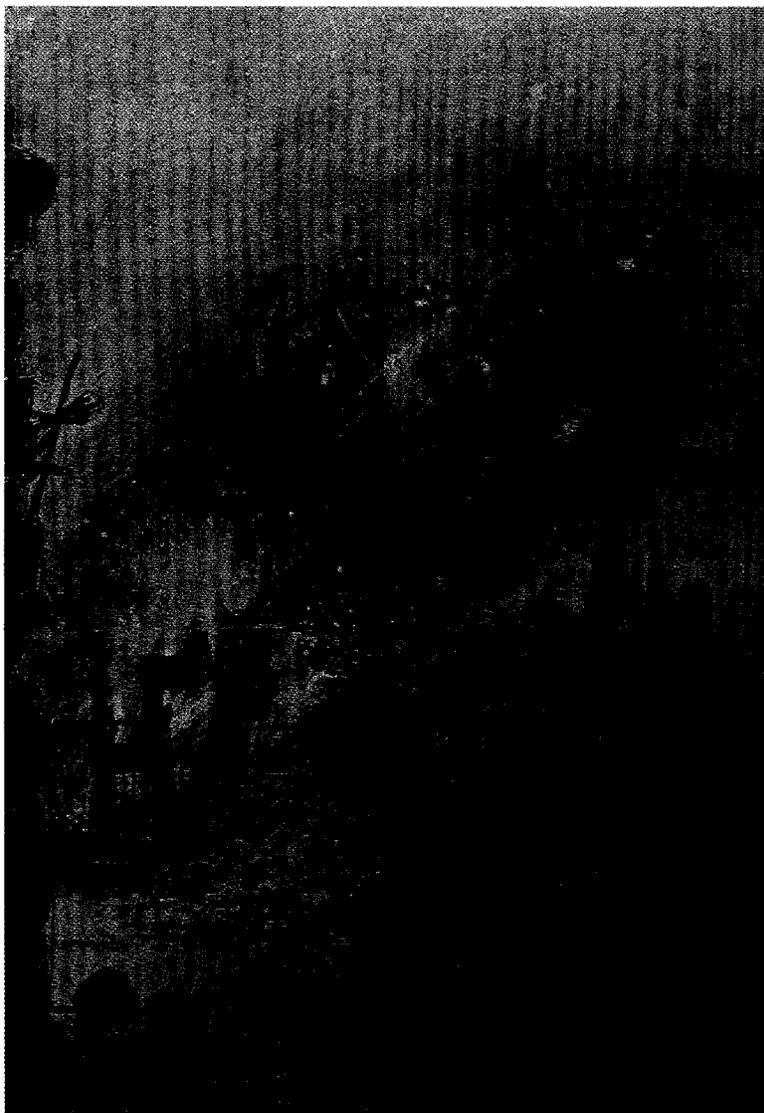
18 ans. Le volontaire doit pouvoir résister aux dures conditions de vie imposées par la guerre. Le futur lieutenant reçoit des cours devant lui permettre de conduire son peloton avec confiance. Il est initié au droit militaire et formé, autant pour diriger l'orientation pendant la marche ou pendant une patrouille, que pour réagir en cas de problèmes de santé de ses hommes. Le lieutenant connaît bien les armes utilisées (y compris la mitrailleuse) et les différents types de tranchées. Il peut évaluer les distances avec précision, veiller sur l'alimentation de ses hommes ou organiser des piquets de garde. Pour assimiler l'ensemble de ces connaissances et les mettre un jour en pratique sur les champs de bataille dans des conditions presque toujours complexes, dangereuses et pénibles, le lieutenant reçoit une solde de 2,60 \$ par jour.

Les pertes

Les Canadiens n'ont pas produit d'études approfondies pour connaître la cause des décès ou la nature des blessures infligées aux soldats sur le champ de bataille pendant la guerre 1914-1918. Les conclusions des Britanniques à ce sujet indiquent ce qui suit : 59 pour cent des décès ont été causés par les tirs de mortier et de canon ; 39 pour cent par des balles de fusils et 2 pour cent sont attribués à une myriade d'autres facteurs. Les pertes de vie dues à l'artillerie semblent avoir été plus élevées chez les Allemands où elles auraient atteint 85 pour cent entre 1916 et 1918, période au cours de laquelle la coalition des pays alliés a bénéficié d'une supériorité matérielle croissante.

On peut penser que les Canadiens qui se sont battus sous le commandement et dans les secteurs où opéraient les Anglais ont subi des pertes comparables aux leurs.

Si ces pourcentages indiquent que l'expérience du combat réduit les pertes, les chiffres soulignent également que celles-ci ont été



Bombardement allemand d'Arras, en 1914. La destruction d'Arras, ville au patrimoine architectural inestimable, ainsi que de chefs-d'œuvre dans plusieurs autres villes historiques belges et françaises, contribua grandement à la propagande alliée assimilant l'Allemagne à la barbarie.
(G. Fraipont. Collection privée)

Batailles ⁶⁷	Nombre d'hommes engagés (approx.)	Pertes	% des pertes (approx.)
Ypres, 1915	16 500	6 104	37
Somme, 1916	77 000	24 029	31
Vimy, 1917	81 000	13 477	16
Passchendaele, 1917	81 000	16 404	20
Amiens, 1918	91 000	11 725	13
Arras, 1918	46 000	6 836	15
Drocourt-Quéant, 1918	46 000	7 218	15,5
Canal du Nord, 1918	68 500	13 672	20

affreuses et que le roulement au front a été considérable, surtout parmi les unités d'infanterie les plus durement frappées en nombre et en pourcentage.

En arrivant au front, un bataillon de fantassins rassemble entre 800 et 1 000 hommes. Or, entre 4 500 et 5 500 hommes passeront dans chacune des unités engagées, ce qui donne une idée de l'ampleur des remplacements constants qui ont cours. Dans la 4^e Division, le 44^e Bataillon, en deux ans de combats, reçoit 5 640 hommes dont 1 193 seront tués. Par contre, le 38^e Bataillon, en voit défiler 3 512 et subir 691 décès. Il en passera 5 584 dans le 22^e, qui aura 1 147 tués⁶⁸.

On comprend, à la vue de ces chiffres, que le Corps médical de l'armée canadienne, créé en 1901, a eu plus d'une occasion pour se faire valoir. Composé de 13 médecins et de 5 infirmières avant 1914, l'équipe compte 1 525 médecins, 1 901 infirmières et 15 624 sous-

officiers et soldats, au plus fort de la guerre. Particularité canadienne : les infirmières ont droit au rang et aux privilèges des officiers. Au niveau supérieur, le major Margaret Clothilde MacDonald avait déjà servi en Afrique du Sud⁶⁹.

Du Canada à la Grande-Bretagne et à la France

Pour les Canadiens, l'apprentissage de la guerre et la guerre elle-même se sont déroulés sous tutelle britannique, du moins au cours des deux premières années. Ainsi, en 1915, un tiers des officiers d'état-major, dont le travail consiste à penser et à préparer le combat, sont britanniques. Il faudra plusieurs années avant que les Canadiens occupent la presque totalité de ces postes. Arrivé en Angleterre, le premier contingent s'est dirigé vers le camp de Bustard, dans la plaine de Salisbury. Ce terri-



L'infirmière Blanche Lavallée à l'Hôpital militaire canadien de Saint-Cloud, le 16 juin 1916. Surnommées par les soldats blessés « les Oiseaux bleus » à cause de leur uniforme bleu ciel, plus de 2 500 infirmières canadiennes servirent outre-mer. Dès 1899, nos infirmières détenaient le rang d'officier confirmant leur statut professionnel. Ce n'était pas le cas des infirmières militaires américaines et l'énergique Blanche Lavallée milita avec elles jusqu'à leur obtention de ce principe en 1920. Elle demanda aussi l'équité salariale avec les hommes du même rang, ce qui fut finalement accordé durant la Deuxième Guerre mondiale.

(Dessin colorié. R.G. Mathews. MDN, PMR-C86-419)



Les fardeaux de la guerre

Parmi les 59 544 morts du Corps expéditionnaire canadien, 6 767 ont été emportés par la maladie et 13 289 ont succombé à des blessures subies au combat ou à la suite d'accidents divers. À ces quelque 20 000 militaires soignés puis décédés s'ajoutent les 154 361 blessés ayant survécu. Impressionnant, le taux de succès des interventions pratiquées sur ces blessés se situe autour de 90 pour cent. Un phénomène observé dans la plupart des armées impliquées dans le conflit mérite d'être souligné : cette guerre d'importance a été la première au cours de laquelle les maladies se sont avérées moins meurtrières que les combats...

En 1916, lorsque les Canadiens sont engagés dans les vastes offensives sur la Somme, le fantassin porte une charge, proportionnellement à son poids, plus lourde que celle qu'on ferait porter à une mule. Il a 220 cartouches, quatre bombes, un pic ou une pelle (parfois les deux), des rations pour 24 heures, un manteau d'hiver ou un poncho imperméabilisé, des sacs pour le sable, de l'équipement de signalisation et un fusil. Il lui est difficile de marcher et, encore plus, de courir sus à l'ennemi. Si en plus, comme ce fut souvent le cas, la boue adhère à ses bottes, il est quasi paralysé. Le fantassin peut transporter jusqu'à 120 livres de vêtements et d'équipement. Les officiers et les hommes admettent que ce n'est pas raisonnable et les initiatives pour se débarrasser du superflu sont nombreuses.

Lors de la bataille de la crête de Vimy en 1917, on a réduit à environ 40 livres, le poids des effets à transporter. On a sauvé le poncho, un masque à gaz, l'arme, les munitions, les pinces, les gants de protection pour couper les barbelés, les fusées de signalisation, les sacs pour le sable, les pics ou les pelles. Certains soldats emportent également avec eux de larges pièces de cuir rigide avec lesquelles ils peuvent se jeter sur les barbelés pour faire un pont que leurs collègues franchissent. Les unités ont prévu, derrière les premières vagues légères qui peuvent maintenant courir, des arrivages de pics et de pelles qui permettront aux hommes de consolider les positions conquises.

Au mois d'août 1918, à Amiens, chacun transporte des rations pour une journée, le fusil, 250 balles, le masque à gaz, une gourde, deux grenades et deux sacs pour le sable, un pic ou une pelle. S'il se compare à son collègue de 1915-1916, le fantassin de 1918 est léger comme l'air. Un caprice de la nature a voulu que le sol soit sec ! À Amiens, pas de boue⁷⁰ !



toire de 200 milles carrés est, depuis longtemps, presque exclusivement réservé aux manœuvres militaires. C'est aussi un haut lieu du tourisme, puisqu'on y trouve Stonehenge. Certains des hommes y vivent sous la tente, les autres en caserne. Les Canadiens n'y sont pas seuls, une partie de « l'armée de Kitchener » — expression servant à définir les « levées en masse » des Britanniques — s'y entraîne aussi. L'entraînement se fait au niveau de la compagnie. La première étape de la formation dure cinq semaines. Viennent ensuite deux semaines à l'échelon du bataillon et deux autres semaines au niveau de la brigade. Enfin, le 11 décembre 1914, pour la première fois, la division s'exerce en formation.

Deux événements ont retenu l'attention des Canadiens qui ont séjourné à Salisbury. Ils ont vu le roi d'Angleterre lors des deux inspections auxquelles il a procédé et... la pluie est tombée pendant 89 des 123 jours que dura leur séjour.

En janvier 1915, les leçons apprises sur les champs de bataille par les Britanniques sont transmises aux Canadiens. Leur allocation de mitrailleuse Colt passe de deux à quatre par bataillon : les 30 hommes chargés de les servir reçoivent un entraînement spécial.

Le 6 février 1915, un premier groupe de Canadiens traverse la Manche. Quittant Bristol, ils débarquent en France, à Saint-Nazaire, pour se diriger vers les cantonnements d'Hazebrouck, au nord-est de la France. La 2^e Division arrive au front en septembre 1915 et, avec la 1^{re} Division, forme le Corps d'armée canadien. Peu après, celles-ci sont rejointes par la 3^e Division dans laquelle se trouvent le *PPCLI* et le *Royal Canadian Regiment*, ce dernier revenant d'un séjour d'une année de garnison aux Bermudes. La 4^e Division arrivera en 1916. Chacune de ces divisions est constituée de trois brigades de quatre bataillons. Jusqu'en 1917, le corps d'armée sera commandé par des Britanniques : les lieutenants généraux E.A.H. Alderson (de septem-

bre 1915 à la fin mai 1916) et sir Julian Byng (jusqu'au 23 juin 1917). Puis, jusqu'à la fin de la guerre, le commandement sera placé entre les mains d'un Canadien, le lieutenant général sir Arthur Currie.

Les 18 000 hommes de la 1^{re} Division sont progressivement initiés au combat. Entre le 17 février et le 2 mars, chacune des trois brigades est détachée durant une semaine auprès d'une division britannique où elle est mise au fait de la routine entourant un siège, ce qu'est déjà devenue la Première Guerre mondiale sur son front ouest. Les procédures britanniques, adoptées par les Canadiens, vont faire qu'environ 2 000 hommes d'une même division pourront être sur le front en même temps. Un bataillon se retrouve en première ligne pendant quatre jours, puis il passe en appui direct pendant quatre autres. Viennent ensuite, à l'écart du front, quatre jours de repos, une période consacrée, en réalité, au travail et à l'entraînement. Au fur et à mesure qu'ils iront au combat, les Canadiens connaîtront la tension et l'ennui, l'action et la terreur.

Du 10 au 12 mars 1915, à Neuve-Chapelle, la 1^{re} Division participe à son premier engagement. En position d'appui à une attaque anglo-française, l'artillerie canadienne joue le rôle qu'on attend d'elle, mais les fantassins, paralysés par un fusil Ross qui s'enraye trop souvent, sont incapables d'adopter un rythme de tir rapide. Leur sens inné de l'initiative parvient à combler cette lacune du système : en effet, plusieurs d'entre eux se saisissent des Lee-Enfield abandonnés sur le champ de bataille par les blessés et les morts anglais. Au mois d'août 1915, on modifie le Ross Mark III en adaptant à celui-ci la « chambre » du Lee-Enfield. Les 2^e, 3^e, 4^e et 5^e (cette dernière sera dissoute pour fournir des renforts aux quatre autres) Divisions recevront ce fusil modifié. Mais, en 1916, le Lee-Enfield remplacera le Ross, qui ne sera ensuite utilisé que par les tireurs d'élite qui sauront profiter de sa grande précision.

Ypres et la défense

La guerre de siège est ponctuée d'attaques menées par les assiégés désireux de briser leur carcan, et d'attaques conduites par les assiégeants pressés de vaincre.

La 1^{re} Division se voit confier, en avril, environ deux milles de front, à l'extrême gauche du corps expéditionnaire britannique, et au contact, sur sa gauche, d'une division coloniale française. Entre le 20 avril et le 4 mai 1915, les Allemands tenteront de percer à ce point de rencontre entre les coloniaux algériens et canadiens.

En plus de bombarder sérieusement le secteur, les Allemands utilisent les gaz pour la première fois. Les troupes n'y sont pas préparées. Les Algériens vont fuir et les Canadiens se replier en ordre : malgré la souffrance (3 058 pertes dans la seule journée du 24 avril) et en engageant leurs réserves, ils parviennent à rétablir un front continu. Au total, dans ce rôle strictement défensif et en l'espace de deux semaines, les Canadiens subissent 5 975 pertes, dont plus de 1 000 tués, les autres ayant été blessés, capturés par l'ennemi ou portés disparus. Du nombre total des pertes, 5 026 sont des fantassins.

Givenchy et Festubert

Lors d'une offensive qui a lieu au cours de l'été 1915, les Britanniques utilisent les Canadiens. Les conditions ne sont pourtant pas propices, en particulier parce qu'il ne sera pas possible de surprendre l'ennemi. Le major général Arthur Currie, qui commande la division canadienne ne l'ignore pas, mais les ordres sont clairs. L'attaque, qui durera cinq jours, va donner aux Britanniques le contrôle d'un terrain mesurant approximativement 600 mètres de profondeur par 1,5 km de largeur. Prix de cette parcelle : 2 323 pertes canadiennes. Plus tard, quand les Britanniques demanderont d'autres troupes aux Canadiens, Sam Hughes,

qui ne manque aucune occasion de souligner l'incompétence des professionnels, commentera les événements de Givenchy en disant que c'est à des bœufs du Texas plutôt qu'à des êtres humains qu'il faudrait faire appel pour de tels combats.

Reste qu'à Givenchy, 3 000 Canadiens ont opté pour le matériel de la mère patrie, en échangeant leurs Ross, dont la supériorité, vis-à-vis du Lee-Enfield, a toujours été défendue par Sam Hughes, même quand il était dans l'opposition.

Le 2^e Division subit son baptême du feu lors d'une attaque dans le secteur de Saint-Éloi, au tout début d'avril 1916. Après quelques gains initiaux, une vigoureuse contre-attaque allemande ramène les brigades canadiennes presque à leur point de départ. L'action a causé 2 000 pertes à nos troupes.

Au mont Sorrel, du 2 au 13 juin, c'est un peu le scénario inverse qui se joue. Les Allemands attaquent la 3^e Division. Les bombardements d'artillerie préliminaires tuent l'avocat et major général M.S. Mercer. Les Allemands s'avancent ensuite et se saisissent de positions qu'ils se contentent de consolider. Une contre-attaque canadienne échoue et une autre est annulée le 6 juin quand l'offensive allemande reprend pour s'arrêter en vue d'Ypres. Byng, le nouveau commandant du corps, profite de ce répit pour organiser la riposte. Le 13 juin, les troupes canadiennes reprennent à peu près tout le terrain cédé depuis le 2 juin. Mais, entre le début et la fin des hostilités, les Canadiens ont subi 9 383 pertes.

La terrible Somme

Les très coûteuses attaques lancées par les Britanniques sur la Somme vont s'échelonner sur la période qui va du 1^{er} juillet jusqu'à la fin du mois de septembre 1916. Les Alliés vont y perdre, en morts et en blessés,

350 000 hommes et les Puissances centrales subiront des pertes à peu près équivalentes. Lorsque les Canadiens arrivent dans ce secteur, il y a déjà plusieurs semaines que l'offensive a été lancée. À l'issue de ce « bain de sang » comme les Allemands qualifieront toute l'affaire, les attaquants auront conquis quelques malheureux kilomètres carrés de terrain.

Jusqu'à ce moment dans la guerre, les Canadiens ont plus ou moins bien répondu aux attentes à leur égard. Le 4 septembre 1916, ils prennent position devant le village de Courcelette où, durant deux semaines, le seul fait d'occuper et de défendre les tranchées du front leur coûte 2 600 hommes. Puis, le 15, les Britanniques, incluant les Canadiens, reprennent leur offensive sur toute la largeur du front. Les troupes canadiennes ont comme objectif une sucrerie des faubourgs de Courcelette, dont ils s'emparent aisément. Jusque-là, d'un côté comme de l'autre, on s'arrêtaient après avoir saisi l'objectif et on renforçait les positions conquises. Cette fois-ci, les Canadiens décident de continuer. Le 22^e Bataillon du Québec et le 25^e, de la Nouvelle-Écosse, suivis du 26^e, du Nouveau-Brunswick, traversent donc le village. Le lendemain, plus de 1 000 prisonniers ont été faits et beaucoup de matériel a été pris. Ce sont les Canadiens qui se sont illustrés lors de ce vaste mouvement de troupes alliées. Cela dit, leur élan est bientôt brisé et on retourne à la guerre bien connue. Du 15 au 20 septembre, la prise de Flers-Courcelette, de Fabeck Graben et de Zollern Graben, a causé 7 230 pertes aux Canadiens.

Du 26 au 28 septembre, les Canadiens participent à la prise de l'arête de Thiepval. Les contre-attaques locales allemandes qui suivent font mal. À la mi-octobre, trois des quatre divisions canadiennes sont ramenées vers le nord, pendant que la 4^e subit la dure expérience de la Somme dans des attaques, souvent infructueuses, qui se succèdent du 21 octobre au 11 novembre 1916, jusqu'à ce que, finalement,

elle se saisisse d'un système de tranchées nommées Regina. Puis, la 4^e Division rejoint le reste du corps canadien pour préparer un combat qui est encore célébré de nos jours.

Sur la Somme, les Canadiens auront mérité un titre qui les suivra jusqu'à la fin de la guerre : celui de troupes de choc du Corps expéditionnaire britannique. Avec leurs quatre divisions et sous la conduite éclairée et minutieuse de Byng, futur gouverneur général du Canada, les Canadiens, malgré leurs souffrances, semblent désormais destinés à de grandes choses.

La crête de Vimy

En 1917, les Français ont remplacé Joseph Joffre par Robert Nivelle, qui prétend pouvoir enfin pénétrer le mur allemand au sud, entre Soissons et Reims. Au nord des armées françaises, les Britanniques acceptent la mission de monter de puissantes attaques de diversion, qui retiendront dans ce secteur des dizaines de divisions de réserve allemandes. Une de ces attaques anglaises, qui est confiée au corps canadien, visera la crête de Vimy.

Cet objectif, dont le point culminant est situé à près de 120 mètres au-dessus du niveau de la mer, s'étire sur plusieurs kilomètres entre Lens, au nord, et Arras, au sud. Sa conquête ne changera pas la face de la guerre, mais elle arrachera aux Allemands un plateau qui, dans cette plaine des Flandres, permet de dominer la région avoisinante sur des kilomètres. Après leur défaite sur la Marne, les Allemands se sont retranchés sur ce point que les Français ont maintes fois essayé de leur reprendre. Seules des troupes coloniales marocaines sont montées sur le plateau en 1915, mais, laissées sans appui, elles ont cédé à la contre-attaque allemande.

À ce stade, soit au printemps 1917, les Allemands voient cet endroit comme l'un des pivots de la défense de leur forteresse : tranchées, barbelés, redoutes en béton, abris secs, chemins de fer, etc. procurent aux

troupes occupantes l'illusion qu'elles ne pourront pas être vaincues. Les Canadiens ont une pente assez facile à grimper, alors que les défenseurs ont souvent derrière eux des falaises abruptes. La stratégie de défense allemande d'alors admet la perte de premières tranchées un peu partout sur son front, car elle en prévoit la reprise dans de vigoureuses contre-attaques menées par des réserves placées en profondeur. Cette tactique est inapplicable sur ce secteur. C'est donc la défense au maximum des premières lignes, quitte à tout perdre sans retour si cela tourne mal, puisqu'il serait difficile, à maints endroits, de chercher à reconquérir les falaises que l'on viendrait d'abandonner.

Les Canadiens préparent de façon minutieuse leur grand assaut initial de 1917 qui doit, pour la première fois, impliquer simultanément leurs quatre divisions. L'attaque va profiter des leçons apprises auprès des Français qui ont développé l'art d'utiliser leurs fantassins en petits groupes pour s'occuper de certains points de résistance ennemis dépassés par leurs premières vagues d'assaut, en particulier les nids de mitrailleuse bétonnés, résistant aux obus et entourés de tranchées et de barbelés. Des Britanniques, ils empruntent l'utilisation judicieuse de l'artillerie de barrage précise ouvrant la route aux fantassins. Ils renforceront ces techniques par un travail de contre-batterie qui leur permettra de repérer 176 des 212 canons allemands qui pourraient briser l'offensive canadienne. Dans tous les domaines d'ailleurs, les Canadiens se prépareront avec précision.

On fera « voir » le terrain aux troupes grâce à des montages préparés à l'arrière et on les préparera à reconnaître et à prendre les objectifs assignés. Tous les progrès techniques apportés par la guerre depuis 1914 seront mis à contribution. Cela ira des grenades tirées par des fusils jusqu'aux obus à fusée à combustion (amélioration d'une invention française) qui

explorent en touchant le sol et qui détruisent les barbelés, en passant par le repérage aérien des batteries ennemies et par l'approche et la destruction de positions bien défendues grâce à des tunnels creusés dans le calcaire particulier à cette région.

L'ouverture de l'attaque a lieu le 20 mars 1917, avec le début d'un bombardement des positions allemandes qui s'intensifie jusqu'au 2 avril, pour se stabiliser ensuite. À Vimy, les Canadiens disposent de 480 canons de 18 livres, de 138 obusiers de 4,5 pouces, ainsi que de 245 canons lourds et obusiers : de plus, ils ont tous les obus nécessaires, ce qui n'était pas le cas pour les troupes britanniques qui, un an plus tôt, se battaient sur la Somme. Les Britanniques mettent à leur disposition 234 autres canons, dont 132 lourds. Ainsi, les Canadiens ont une pièce d'artillerie lourde tous les 20 mètres de front, une couverture bien supérieure à celle de la Somme. Raids terrestres et vols au-dessus des lignes allemandes se multiplient sur les six kilomètres et plus de la largeur du front. Avant l'aube du dimanche de Pâques du 9 avril 1917, sous un blizzard poussé dans les yeux des Allemands, l'offensive débute. À cause des caractéristiques du front, les attaquants auront presque quatre kilomètres à franchir sur la droite avant d'atteindre leur objectif et 650 mètres seulement sur la gauche où, cependant, se trouvent les hauteurs les plus importantes et où le combat s'annonce le plus difficile.

Au bombardement, stationnaire depuis le 2 avril, succède un barrage roulant, appuyé de tirs ininterrompus de mitrailleuses sur les lignes allemandes. Les fantassins collent si bien au barrage qu'ils sont sur les premières positions allemandes avant que les défenseurs soient sortis de leurs abris. Les points de résistance qui n'ont pas cédé sont dépassés pour être traités par les unités prévues à cet effet, dont le 22^e bataillon. L'artillerie ennemie voit son action habituelle largement contrecarrée



Au début des hostilités, l'armée française portait encore l'uniforme bleu et le pantalon rouge. Déployés ainsi habillés dans les plaines de la Champagne et de la Flandre, les soldats subirent des pertes terribles face aux mitrailleuses modernes. Depuis, toutes les armées portent des tenues aux couleurs ternes.
(De Riquier. Collection privée)

par la contrebatterie canadienne, très efficace. Dès 8 heures, la 3^e Division a atteint son objectif, juste en face de Vimy. Les 1^{re} et 2^e Divisions assureront leurs positions aussi rapidement. Seule la 4^e, face à la cote 145, piétinera jusqu'au 12 avril, avant de se saisir de cette hauteur. Dans la nuit du 12 au 13 avril, les Allemands qui restent se replient enfin.

Du haut de la crête, au matin, les Canadiens observent l'ennemi se retirer à travers des pâturages qui contrastent avec les boues où ils pataugeaient depuis des semaines de leur côté de l'arête. Ils viennent surtout de remporter une très grande victoire. Leurs trophées : 4 000 prisonniers, 54 canons, 104 mortiers et 124 mitrailleuses. Quatre Croix de Victoria sont décernées. Les succès de Vimy démontrent qu'artilleurs, sapeurs, signaleurs et fantassins sont parvenus, en travaillant de façon très concertée, à résoudre les nombreux problèmes tactiques du champ de bataille. La planification de l'action, la coordination des armes et les nombreuses répétitions faites à l'arrière ont illustré la maîtrise dont le Corps canadien était désormais capable. Mais, à travers les joies de la victoire, ils sont frappés par la lourdeur du bilan : 10 602 pertes — morts ou blessés —, soit un homme sur huit, dont 3 598 morts. Que le plus éloquent des monuments canadiens commémoratifs des deux guerres mondiales se trouve à Vimy n'étonnera personne.

Tous reconnaissent qu'ils ne doivent pas s'asseoir sur leurs lauriers. Entre le 16 avril et le 9 mai, Nivelles et les Français ont progressé de six kilomètres seulement et les pertes qu'ils ont enregistrées bouleversent la sérénité des armées françaises, dont certains éléments se mutineront. Ces mouvements locaux seront jugulés par Philippe Pétain, qui remplace Nivelles et prétend attendre les Américains entrés en guerre en avril 1917. Pendant que ceux-ci rassemblent leurs forces et que, d'autre part, la Russie s'appête à se retirer de la guerre, il ne reste guère plus que les Britanniques, passable-

ment épargnés sur le front ouest, si l'on exclut la Somme, pour lancer des assauts. Au cours de l'été, des brigades canadiennes prennent Arleux-en-Gobelle et Fresnoy, au nord et au sud d'Arras, au prix de 1 259 pertes dans le cas de Fresnoy.

La cote 70 et Lens

Au tout début de l'été, Arthur Currie remplace Julian Byng : les Canadiens seront désormais dirigés par l'un des leurs. Parmi les offensives organisées dans les Flandres par les Britanniques, celle contre la ville charbonnière de Lens sera menée par les Canadiens. Le plan prévoit d'attaquer Lens directement. Currie propose une alternative qui sera acceptée : on prendra la cote 70, une petite hauteur dominant Lens, que les Allemands tenteront vraisemblablement de reprendre. L'artillerie canadienne devra briser ces contre-attaques, provoquer des pertes coûteuses et forcer l'ennemi à abandonner le terrain.

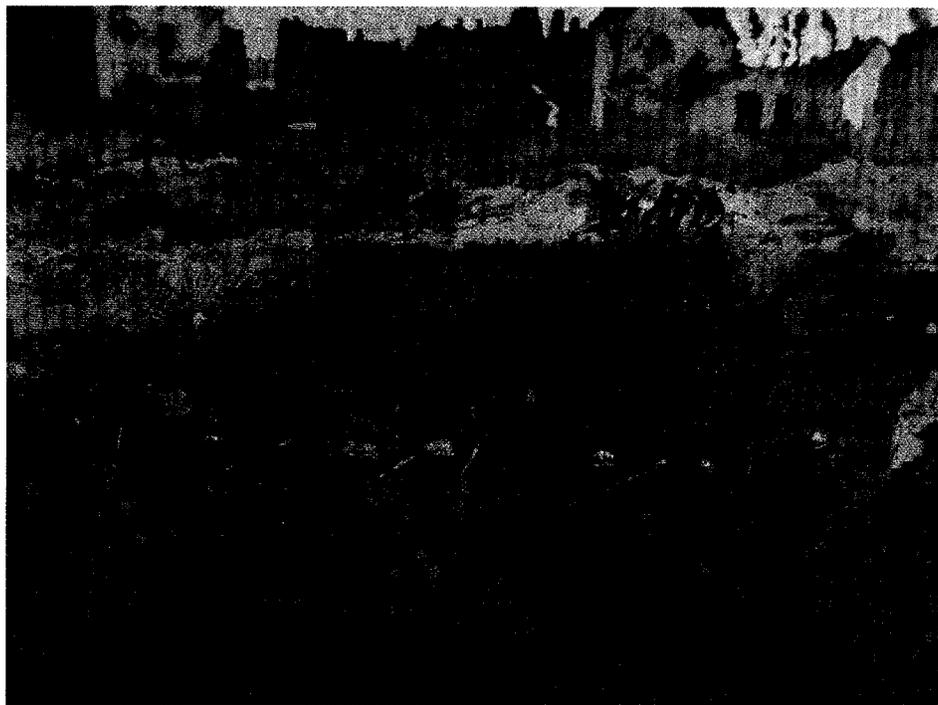
Le 15 août, l'assaut est donné par les 1^{re} et 2^e Divisions, derrière un puissant barrage d'artillerie roulant, soutenu par un travail de contrebatterie et de bombardement en profondeur de positions désignées. La colline est prise et, comme prévu, jusqu'au 18, les Allemands contre-attaquent, subissant 20 000 pertes, contre 9 000 chez les Canadiens. Pour la première fois, une grande victoire canadienne est attribuable à la vision d'un Canadien.

Passchendaele

Depuis la fin juillet 1917, le secteur de Passchendaele avait été la cible d'attaques sanglantes de la part des Anglais qui en avaient tiré peu de gains. À l'automne, des troupes britanniques déprimées pataugent toujours dans un champ de boue immonde alors que les hauteurs sont encore contrôlées par les Allemands. Il est urgent de s'emparer de ce petit plateau ou de reculer pour aller cantonner plus loin. Les



Artillerie de campagne montant au front, vers 1916-1918.
(Gilbert H. Lindsay. Aquarelle. Parcs Canada)



Infanterie canadienne à Valenciennes, le 9 novembre 1918.
(Inglis Sheldon-Williams. Bibliothèque du MDN)

Canadiens reçoivent l'ordre de retourner dans ce secteur où ils sont passés en 1915 et d'y prendre la côte devenue méconnaissable. Le système d'écoulement des eaux a été détruit. Les canons s'enfoncent dans la boue jusqu'aux essieux. Dans la plaine bouleversée, couverte d'armes inutiles, pourrissent des milliers de cadavres d'hommes et d'animaux. L'air est putride et les pluies qui s'abattent sur la région confèrent à l'ensemble l'atmosphère d'un cauchemar. Les vétérans de la Somme revivent ici une situation qu'ils ont bien connue.

Au plan stratégique, la conquête de Passchendaele ne sera pas significative dans la marche des Alliés vers la victoire. Tactiquement réalisable, la mission sera très onéreuse. Currie informe ses supérieurs que l'opération peut entraîner jusqu'à 16 000 pertes. Passchendaele vaut-elle ce sacrifice ? Les Britanniques répondent oui, car il permettra d'accentuer la pression au nord du front, et de donner aux Français le répit dont ils ont besoin.

Les Canadiens reprennent donc ces minutieux préparatifs qui leur ont valu ces succès enregistrés depuis le début de l'année. Pour éviter aux artilleurs de rajuster constamment leur tir, on construit des bases pouvant supporter les canons et, pour assurer l'approvisionnement des troupes, on fait en sorte que, sur les 15 kilomètres de marécages qui séparent Ypres du front, les routes soient carrossables.

Le 18 octobre, les 3^e et 4^e Divisions canadiennes prennent place devant l'objectif. Sous la pluie froide qui, le 26 octobre, mouille ce borbier large de près de trois kilomètres, l'attaque débute. N'ayant pas pu surprendre l'ennemi, deux bataillons se lancent contre le piton de Bellevue. Les hommes sont décimés par les mitrailleurs abrités allemands. Finalement, un petit groupe du 43^e Bataillon parvient à prendre pied et à s'accrocher. Ceux du 52^e bataillon, stimulés par l'exploit de leurs collègues, s'emparent de six blockhaus.

La demi-victoire de ce 26 octobre a coûté cher aux Canadiens qui dénombrent 2 500 pertes, mais Passchendaele est encore hors de portée. Le 30 octobre, une nouvelle progression de 800 mètres est entreprise au coût de 2 300 pertes. Il reste encore 400 mètres à parcourir pour occuper les restes du malheureux village. Les artilleries lourde et de campagne sont avancées lorsque les 1^{re} et 2^e Divisions remplacent les 3^e et 4^e. Le 6 novembre, les opérations sont terminées, elles ont occasionné 16 041 pertes, dont 3 042 tués.

Tout cela pour avancer de cinq kilomètres dans un saillant arrosé sur trois côtés à la fois. Quelques mois plus tard, les Britanniques abandonneront Passchendaele. Sur la Somme, les Canadiens ont mérité huit Croix de Victoria ; à Passchendaele, ils en recevront neuf. Quant à savoir lequel de ces deux secteurs d'opérations a été le plus exécrable, cela demeure une question sans réponse définitive de la part des acteurs canadiens des deux combats.

La dernière année

En 1918, les pays qui luttent depuis quatre ans en Europe sont à court de combattants. Les Russes ayant renoncé à poursuivre le siège qu'ils menaient contre les Allemands sur le côté est, ces derniers peuvent concentrer leurs efforts à l'ouest. Ils doivent agir vite, car les Américains se mobilisent depuis avril 1917 et des dizaines de milliers d'entre eux arrivent en Europe. En principe, les Allemands peuvent opposer 192 divisions aux 173 dont disposent les Alliés au printemps de 1918. La valeur des divisions est inégale de part et d'autre. L'amélioration des moyens techniques et tactiques, combinée au manque d'hommes, permet aux Britanniques de réduire de quatre à trois le nombre de bataillons formant les brigades. Désormais, avec neuf bataillons, plutôt que 12, le nombre des divisions britanniques, australiennes et néo-zélandaises a augmenté alors que l'effectif dans chacune a diminué du quart.



Avions britanniques et allemands au combat. Les Canadiens sont nombreux à se distinguer dans l'aviation britannique durant la Grande Guerre. William « Billy » Bishop, originaire d'Owen Sound en Ontario, est l'as de l'Empire britannique avec 72 victoires. Il est suivi par de nombreux autres pilotes canadiens, dont Raymond Colishaw et Donald MacLaren de la Colombie-Britannique, avec respectivement 60 et 54 victoires. (Collection privée)

En agissant de la même façon, et en portant au front sa 5^e Division, en attente en Grande-Bretagne, le Canada aurait disposé de six divisions et il aurait pu se doter d'une armée de deux corps. Currie décide plutôt de garder intacte la structure de ses quatre divisions. Ce faisant, il refuse une promotion presque assurée. Après Passchendaele, il démembre la 5^e Division, ce qui lui permet de reformer les cadres des quatre autres et d'ajouter 100 hommes à chaque bataillon d'infanterie. Il renforce également les ingénieurs-sapeurs qui auront trois bataillons de 1 000 hommes chacun, avec leur commandement propre et leur logistique. Cette dernière mesure devrait permettre aux fantassins et aux artilleurs de se concentrer sur le combat. Au printemps 1918, chaque division canadienne dispose de son bataillon de mitrailleuses lourdes avec 1 558 hommes et 96 Vickers qui s'ajoutent aux mitrailleuses Lewis de plus en plus nombreuses parmi les pelotons d'infanterie.

À la fin de la guerre, le Corps des mitrailleurs canadiens est formé de 422 officiers et de 8 349 hommes. Mais on se demande encore aujourd'hui si cette immense puissance de feu était plus efficace que la brigade d'infanterie supplémentaire que ces spécialistes auraient pu former ? Il n'en demeure pas moins qu'une division d'infanterie canadienne de 24 000 hommes en compte 6 000 de plus que les autres formations de l'Empire britannique et 4 000 de moins que les américaines.

Armés de confiance, Currie et ses hommes n'hésitent plus à agir ouvertement selon leurs convictions. Le Corps d'armée canadien, à l'image de Currie d'ailleurs, est, au sein des formations britanniques, un géant sûr de lui. Même si, au printemps 1918, Currie est en position défensive, il résiste aux sollicitations des Britanniques désireux de s'adjoindre une ou deux divisions qui leur permettraient de mettre un terme à certaines attaques allemandes.

C'est qu'à compter du 21 mars 1918, dans leur hâte d'en finir qui s'apparente à un espoir ultime, les Allemands ont attaqué juste à la jonction des armées anglo-françaises. La tactique utilisée est assez simple : s'infiltrer audacieusement en profondeur, en perturbant les centres de communication et en ignorant délibérément les noyaux de résistance qui, dans la confusion qui s'instaure, abandonnent le terrain. La 5^e Armée britannique recule en effet, mais parvient à rétablir son front. Ces attaques se répètent à plusieurs endroits dans les Flandres et en Champagne. En quelques semaines, la majeure partie du terrain repris depuis 1915, au prix de centaines de milliers de pertes, retombe aux mains des Allemands. Devant la menace, les Alliés acceptent enfin de se rallier derrière un général en chef commun, le maréchal Ferdinand Foch.

Heureusement, les Canadiens ont pu rester à l'écart de ces combats qui, au 15 juillet 1918, ont atteint leurs limites. Déjà, les Alliés repartent à l'assaut, la supériorité numérique leur étant largement assurée grâce aux arrivées massives d'Américains. Les Allemands ont subi 1 000 000 de pertes, soit l'équivalent du nombre que le front russe avait libéré. Les contre-attaques alliées ont rétabli les lignes du siège en date du 7 août.

Amiens

La table est maintenant mise pour abattre le militarisme allemand qui, sous diverses formes depuis plus de 50 ans, fait trembler l'Europe. Pendant les longues et pénibles semaines vécues par les Alliés au printemps 1918, les Canadiens ont appris. Ils ont également eu tout le loisir de reconstituer leurs forces après les attaques coûteuses, mais réussies, de 1917.

Le secteur qu'on leur réserve maintenant est celui d'Amiens. Pour qu'ils puissent profiter de l'effet de surprise, on conduit les Canadiens à 60 kilomètres au nord de ce lieu. Habitué aux

Australiens qui sont demeurés en face d'Amiens, les Allemands connaissent aussi les Canadiens qu'ils ont observés combattant à la pointe des attaques britanniques. Deux bataillons et deux postes de secours sont installés devant Kemmel où une incessante circulation de messages divers est mise en marche et captée par les Allemands. Entre le 30 juillet et le 4 août, dans le plus grand secret, le reste du Corps canadien descend vers le sud. Leur discrétion est facilitée par la température maussade qui raréfie les sorties aériennes allemandes et par le fait que seuls les commandants des divisions connaissent la cible de l'attaque. Ce secret provoque de nombreux problèmes logistiques, comme, par exemple, l'artillerie qui n'aura presque pas le temps de se préparer. En face d'Amiens, les officiers canadiens chargés d'étudier le terrain trompent les Allemands en se coiffant du chapeau mou caractéristique des soldats australiens.

Le bruit causé par la préparation de la plus grande bataille mécanisée jamais vue jusque-là, ne dévoile toutefois rien de précis à l'ennemi. Certaines de ses unités s'interrogent néanmoins sur les mouvements qu'elles ont détectés malgré toutes les précautions prises. Il faut dire que 604 chars de toutes sortes et des milliers de chevaux vont donner à la bataille des allures à la fois modernes et anciennes.

Juste avant l'aube du 8 août, l'attaque s'ouvre par le tir de 2 000 canons. En plus des chars, les soldats peuvent s'appuyer sur deux brigades de mitrailleuses motorisées, un bataillon de cyclistes pour servir le corps et une section de mortiers lourds, montés sur des camions. Un millier d'avions français et 800 avions britanniques sillonnent les airs. Pendant ce brillant assaut, qui va sérieusement hypothéquer le moral des troupes allemandes, les Canadiens progressent de 13 kilomètres, à la pointe d'un vaste front de plus de 30 kilomètres. Australiens, Britanniques et Français font aussi partie de l'attaque : leur rôle consiste à respecter l'avance des Canadiens qui ont le plus de terrain

à conquérir pour atteindre leurs objectifs. Les Canadiens se font tuer 1 036 hommes, 2 803 sont blessés et 29 sont capturés, des pertes largement compensées par la remarquable avance, la plus imposante sur le front ouest, depuis 1914. Quant aux Allemands, ils ont dû assumer 27 000 pertes, dont 16 000 prisonniers, 5 033 d'entre eux ayant été capturés par les Canadiens. Ces derniers se saisissent en outre de 161 pièces d'artillerie, d'un grand nombre de mitrailleuses et de canons antichar. Même s'il ne reste que 132 chars aux Alliés pour repartir le lendemain, les Allemands ont perdu sept divisions. Constatant que sa machine de guerre n'est plus efficace, la confiance du haut commandement allemand est entamée.

Une expérience intéressante a été tentée le 8 août. Elle consistait à utiliser 30 chars Mark V pour transporter des troupes de la 4^e Division jusqu'aux tranchées adverses. Mais beaucoup d'hommes sont incommodés par la chaleur et par l'échappement d'une partie des gaz des moteurs à l'intérieur des habitacles. Quelques hommes s'évanouissent. D'autres descendent et marchent. Les inconvénients liés à l'utilisation de ces chars dans cette fonction sont pour le moment incontournables et on n'y recourra plus au cours de cette guerre.

Dans la nuit du 8 au 9, le haut commandement britannique décide de prêter sa 32^e Division aux Canadiens qui veulent retirer du front leur 3^e Division. Les Canadiens de la 3^e Division ont déjà marché vers l'arrière sur environ 10 kilomètres quand ils sont rappelés, les Britanniques étant revenus sur leur décision. Au retour, les hommes de la 3^e Division sont épuisés. On décide donc de n'utiliser qu'une de ses brigades au front, ce qui exige des 1^{re} et 2^e Divisions qu'elles élargissent le secteur à couvrir. Dans ces conditions, l'attaque du 9 ne peut se déclencher que vers 11 heures, sans l'effet de surprise escompté la veille. Au prix de 2 574 pertes, les Canadiens prennent 6,5 kilomètres de terrain aux Allemands.

La poussée alliée s'étalera sur plusieurs jours, mais l'élan des 8 et 9 août est bien cassé. De plus, le nombre de chars disponibles diminue au point que, le 12 août, on n'en compte plus que six. Malgré 11 725 pertes, entre les 8 et 20 août, les Canadiens ont sonné le début de la fin de l'armée allemande en avançant de près de 30 kilomètres et en assurant le terrain conquis. Dans toute l'opération, 75 000 pertes allemandes sont enregistrées.

Un mois auparavant, les Français avaient déjà arraché l'initiative aux Allemands. Dans ce contexte, l'engagement d'Amiens aura une portée décisive. Il a brisé les derniers espoirs du grand état-major allemand et, surtout, la certitude que ses troupes voulaient encore se battre.

Le succès des troupes canadiennes repose, entre autres, sur la surprise, la concentration de leurs effectifs et la coordination de différentes armes (avions, chars, canons, mitrailleuses).

La citadelle tombe

En ce mois d'août 1918, c'est dans tous les secteurs que la défensive allemande a été mise à dure épreuve. Dans la portion somme toute limitée qu'il occupe sur le front, le puissant Corps canadien n'a pas encore complété sa tâche. Le 26 août, il est à nouveau le fer de lance de la 2^e Armée britannique, qui lance une autre attaque vers Cambrai. Le 28, les Canadiens ont progressé de huit kilomètres, faisant 3 000 prisonniers, saisissant 50 canons



Nom de code : Tank

Tout au long du XIX^e siècle, plusieurs inventeurs travaillent au développement d'une chaîne sans fin à patins, ou chenille, adaptable à des véhicules. Au tournant du siècle, ces efforts aboutissent à la mise au point du tracteur à chenilles Holt, aux États-Unis. De là à imaginer un véhicule à traction à chenilles pour des fins militaires, il n'y a plus qu'un pas à franchir et plusieurs y songent lorsque la Première Guerre éclate.

À l'insu les uns des autres, Britanniques et Français conçoivent et développent un véhicule tout terrain, blindé et armé, mais ce sont les Britanniques qui, les premiers, l'utilisent sur le champ de bataille, en septembre 1916. Les Français emboîtent le pas en avril 1917, puis les Allemands, en mars 1918.

Le 5 janvier 1915, le premier lord de l'Amirauté, Winston Churchill, écrit au premier ministre Asquith : « Il serait très facile d'équiper rapidement un certain nombre de tracteurs à vapeur avec de petits abris où des hommes et des mitrailleuses trouveraient place, et qui seraient à l'épreuve des balles [...]. Le système des chenilles permettrait de franchir aisément les tranchées, et le poids de l'engin détruirait tout enchevêtrement de fil de fer. »

La tâche n'est ni aussi facile, ni aussi rapide que prévu. Il faut compter un an avant que le prototype fasse l'objet d'une démonstration devant l'état-major de l'armée britannique. Surnommé « Mother », l'engin, protégé par un blindage de 8 mm, pèse 30 tonnes. Il peut enjamber une tranchée de près de trois mètres de largeur et escalader un parapet de 135 centimètres de hau-

teur. Il est armé de quelques mitrailleuses et de deux canons de six livres pouvant tirer des obus avec précision à une distance de 1 830 m. Son moteur à essence de 105 chevaux-vapeur ne lui permet pas d'excéder huit km/h, dans les meilleures conditions. Sa production en série débute en février 1916. Pour des raisons de sécurité, on décide de lui donner un nom ambigu qui correspond grossièrement à sa forme lorsqu'il est dissimulé sous une bâche et l'on adopte finalement le mot tank (« réservoir »). Dès lors, et jusqu'à la fin du conflit, les Britanniques produisent deux versions du char d'assaut, l'une appelée « mâle », l'autre, « femelle » ; le premier est équipé de canons de six livres alors que le char femelle, de même facture que le mâle, n'est armé que de mitrailleuses.

En tout 49 chars d'assaut entrent en action pour la première fois le 15 septembre 1916, à Flers-Courcelette. Des huit chars alloués au Corps d'armée canadien, quatre s'enlisent dans la boue, un cinquième est détruit par un obus et un sixième tombe en panne. Les deux autres, baptisés « Cordon rouge » et « Crème de menthe », permettent tout de même aux Canadiens de s'emparer de deux emplacements fortifiés tout en faisant plusieurs prisonniers. Sur les 49 chars présents à la bataille, 32 parviennent à atteindre leur ligne de départ et seulement 10 résistent suffisamment longtemps pour aider l'infanterie de façon efficace. Deux jours plus tard, malgré ce piètre résultat, le feld-maréchal britannique Douglas Haig constate : « Partout où les chars ont avancé, nous avons atteint nos objectifs ; là où ils ne l'ont pas fait, nous ne les avons pas atteints. »

Par la suite, toute attaque importante s'accompagne de chars d'assaut. Lors de l'offensive réussie d'Amiens, lancée à l'aube du 8 août 1918, les troupes canadiennes bénéficient de l'appui de 420 chars, soit 324 mâles et 96 femelles. En fait, le char possède non seulement une force destructrice indéniable, mais il a aussi un impact psychologique important. Après l'engagement d'Amiens, les Britanniques n'hésitent pas, lorsqu'ils estiment n'avoir pas suffisamment de chars à leur disposition, à utiliser des chars factices — de simples tracteurs camouflés sous une toile peinte fixée sur un cadre en bois. Quelques mois plus tard, le 2 octobre, le général Ludendorff avise le Reichstag qu'il est désormais impossible de forcer l'ennemi à conclure la paix, en tout premier lieu à cause de la puissance que lui confèrent ses chars d'assaut.

Les chars qui appuient l'infanterie canadienne durant ce conflit sont de fabrication britannique et conduits par des Britanniques. Il faut attendre jusqu'en 1938 avant que l'armée canadienne acquière ses premiers chars, grâce à la détermination du major général F.F. Worthington, considéré comme le pionnier de la guerre blindée au Canada.



et 500 mitrailleuses. Cette action les conduit à portée de la ligne Hindenburg.

Même si l'artillerie continue de jouer sa partition, les fantassins canadiens font une pause. Le 2 septembre, chars et fantassins reprennent leur avance derrière un feu roulant d'artillerie. À l'issue d'une difficile progression de 3,5 kilomètres, les Canadiens comptent leurs pertes qui s'élèvent à 5 500. Ils auront la consolation d'avoir mérité sept Croix de Victoria. Un des résultats de ce combat d'une importance plutôt mineure est de permettre aux Alliés du front ouest de parvenir sans encombre à la ligne Hindenburg. Prévoyant les difficultés à venir, les Allemands commencent à consolider une nouvelle ligne de repli qui, entre Anvers et la Meuse, prend le nom de Herman. Arras étant libérée, on prépare l'étape suivante qui consistera à traverser le Canal du Nord et à prendre Cambrai, événements qui se dérouleront entre le 27 septembre et le 11 octobre.

Les derniers grands combats canadiens ont lieu à Valenciennes, les 1^{er} et 2 novembre. L'artillerie, dirigée par le brigadier général A.W.G. McNaughton, futur commandant de la 1^{re} Armée canadienne, durant la Deuxième Guerre mondiale, y joue un rôle prépondérant. La prise de Mont-Houy, près de Valenciennes, est réussie grâce à l'utilisation de 2 140 tonnes d'obus. C'est énorme, quand on sait que, tous combattants confondus, la guerre des Boers n'avait nécessité que 2 800 tonnes d'obus au total. À Valenciennes, 80 Canadiens sont tués et 300 blessés comparativement à 3 000 pertes, dont 1 000 morts, chez les Allemands.

Le 11 novembre, à 11 heures, quand sonne l'Armistice, les Canadiens sont entrés dans Mons, en Belgique, là où Allemands et Britanniques s'étaient affrontés en 1914.

D'autres participants canadiens

Des dizaines de milliers d'autres Canadiens ont servi hors du Corps d'armée canadien. La

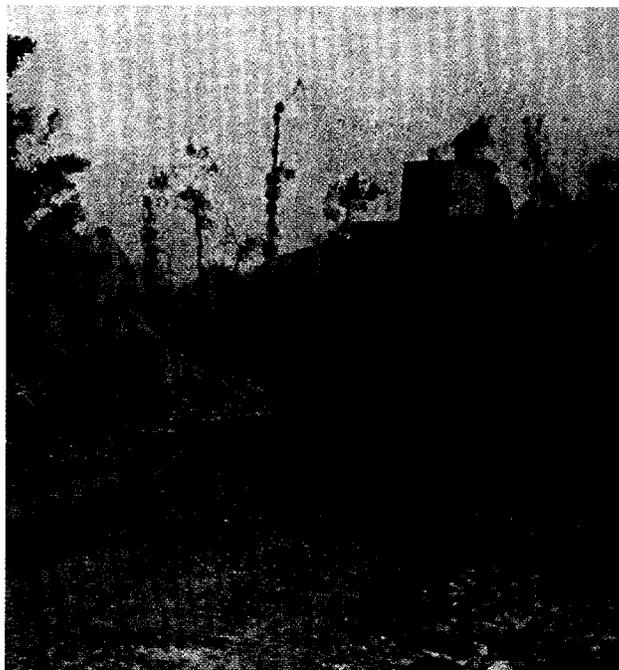
Brigade de cavalerie canadienne, par exemple, travaillait au sein de la Division de cavalerie britannique. Il lui faut attendre le printemps 1918 et l'arrivée d'un début de guerre de mouvement, pour entrer en scène et poser les actes de courage qui, en très peu de temps, lui vaudront deux Croix de Victoria.

Ailleurs, à l'arrière, des milliers d'hommes étaient au combat dans les troupes ferroviaires. En 1918, un grand nombre de ceux-ci deviendront fantassins. Près de 2 000 morts décimeront leurs rangs entre l'attaque contre la crête de Vimy et l'Armistice. Par ailleurs, on aura trois compagnies de sapeurs auprès d'unités anglaises du génie qui, sur la fin de la guerre, reviendront auprès de leurs concitoyens canadiens au front. Le Corps forestier canadien comprendra jusqu'à 12 000 hommes en France et 10 000 en Grande-Bretagne. Plusieurs Canadiens — dont des infirmières et médecins — seront dans des unités de service en Palestine, en Égypte ou ailleurs contre les Turcs.

Pour contenir la Révolution bolchevique, environ 5 000 Canadiens séjourneront pendant quelques mois en Sibérie, où les Alliés entretiennent un corps expéditionnaire. Entre octobre 1918 et juin 1919, moment où ils quittent la Russie, les Canadiens ne se sont engagés dans aucune grande bataille. Leurs pertes se chiffrent alors à huit morts et 16 blessés.

L'évolution tactique durant la guerre

Entre février 1915 et novembre 1918, la tactique de guerre subit l'influence des armes. En 1918, les fantassins sont engagés dans des attaques passablement fluides sous un parapluie fourni par l'artillerie, les mitrailleuses lourdes, les chars et les avions. Depuis 1915, le nombre de canons par tranche de 1 000 fantassins a tout simplement doublé. De plus, le rationnement des munitions, strictement observé jusqu'à la fin de 1916, est pratiquement levé.



En 1916, les chars blindés apparaissent sur les champs de bataille.
Des Canadiens conduisent le char sur cette photo ; on distingue
une feuille d'érable et le mot Toronto à l'avant.
(Collection privée)



Soldats du 22^e Bataillon (canadien-français) réparant des tranchées en juillet 1916.
(ANC, PA-253)

En trois ans de progrès, la guerre a beaucoup changé. En 1918, l'artillerie est plus présente, mais également les compagnies de transport motorisées, les bataillons d'ingénieurs, une compagnie antiaérienne équipée de projecteurs. Bien que l'armée soit encore tributaire des lignes de transmission souvent coupées dans les combats, les systèmes de communications se sont renouvelés.

Les ingénieurs, par exemple, sont devenus des acteurs très mobiles et présents sous le feu. Pour la traversée du Canal du Nord, le 27 septembre 1918, ils arrivent juste derrière les premières troupes ayant franchi le Canal. Sous le tir de nids de mitrailleuses ennemies qui ont été dépassés, ils construisent des ponts légers pour que la tête de pont soit renforcée en troupes et approvisionnée en munitions. En

même temps, de plus gros ponts sont fabriqués afin de permettre aux chars de se joindre à la bataille et à une partie de l'artillerie de venir couvrir les troupes les plus avancées. Pour les ingénieurs, cette guerre de mouvement ressemble déjà beaucoup à ce que leurs successeurs vivront en Italie à compter de 1943.

Les aviateurs canadiens

Au cours de la Première Guerre mondiale, le Canada n'a pas d'aviation militaire qui lui soit propre, ce qui n'empêche pas environ 24 000 Canadiens de servir dans le *Royal Flying Corps* et le *Royal Naval Air Service*, avant que ces deux éléments soient combinés en *Royal Air Force*, au mois d'avril 1918. À ce niveau, le Canada subira 1 500 pertes. Un



L'artillerie

Au cours du XIX^e siècle, le canon subit une évolution comparable à celle du fusil. Au début du siècle, la pièce d'artillerie de campagne classique demeure le canon en bronze à âme lisse, chargé par la gueule, tirant des boulets ou obus ronds à une distance qui, selon son calibre, oscille entre 450 et 750 m. À cette époque, le calibre s'exprime par rapport au poids du projectile, et les canons les plus répandus sont ceux de 42, 32, 24, 19, 9, 6, 4 et 3 livres. Par ailleurs, la précision du tir laisse fort à désirer car à chaque coup, le canon recule d'un à deux mètres et parfois davantage, suivant les conditions du sol, ce qui oblige les artilleurs à le remettre en place et à le repointer. Cette même opération de repointage affecte négativement la rapidité du tir tout comme la nécessité, après chaque coup, de nettoyer le tube des résidus de poudre et de fusée d'amorçage, au moyen d'un écouvillon.

Au cours des années 1850, tout comme pour le fusil, c'est la mise au point du canon à âme rayée, chargeable par la culasse, qui marque le début d'une série d'innovations technologiques. Le canon en bronze disparaît au profit du canon en fer ; le boulet cède le pas à l'obus cylindro-ogival ; de nouveaux produits chimiques permettent de provoquer, après percussion, l'inflammation de la charge explosive ; la création de la munition encartouchée — réunissant en une seule pièce l'obus, le propulseur, la cartouche et l'amorce — augmente la rapidité du tir ; l'invention de la cordite assure une portée

grandement améliorée, et l'apparition du frein hydraulique, puis hydro-pneumatique, réduit sensiblement l'effet de recul. Parallèlement, on assiste à des progrès importants au chapitre des munitions : augmentation considérable du poids des obus qui multiplie leur effet dévastateur, et introduction de nouveaux types de projectiles tels l'obus à segments, l'obus commun ou explosif, l'obus à mitraille et l'obus perforant.

D'autre part, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les canons de campagne tirent « à vue ». Ils doivent donc être disposés sur un terrain dégagé, habituellement devant l'infanterie. Mais l'augmentation de la puissance des fusils rend les pièces de campagne et les artilleurs de plus en plus vulnérables. Lors de la guerre des Boers, l'on constate que le tir à vue est devenu pratiquement suicidaire, ce qui entraîne la mise au point du tir indirect ou masqué. Pour atteindre une cible masquée, l'artilleur pointe le canon en fonction des instructions fournies par un observateur situé loin de la pièce et qui a une vue claire de l'objectif.

Au Canada, l'année 1871 marque une étape importante dans l'histoire de l'artillerie, car c'est à ce moment-là que l'on crée les deux premières batteries permanentes, l'une à Kingston, l'autre à Québec. Avant que la décennie s'écoule, toutes les batteries de l'armée permanente récemment constituées, de même que toutes les batteries de milice, sont équipées d'un nouveau canon de neuf livres mis au point par un officier britannique, William Palliser. D'une portée de 3 300 m, ce canon, chargeable par la bouche, projette un obus doté d'ergots qui s'engagent et glissent le long des rayures de l'âme du canon. Les canons de neuf livres sont utilisés par l'artillerie canadienne pendant plus de 25 ans, et six d'entre eux entrent en action à l'Anse-aux-poissons et à Batoche, lors de la campagne du Nord-Ouest.

À compter de 1897, on commence à remplacer le canon de neuf livres par une nouvelle pièce d'artillerie, un canon de 12 livres chargeable par la culasse. Grâce à la cordite, ce nouveau canon peut lancer un obus d'acier forgé à une distance de 5 120 m. De plus, une nouvelle fusée à double effet (fusante-percutante) permet de faire éclater l'obus à un moment prédéterminé ou par impact au sol. Lors de la guerre des Boers, le Canada dépêche en Afrique du Sud trois batteries, chacune étant équipée de six de ces nouveaux canons.

Mais, progrès oblige, au tournant du siècle, les armuriers britanniques développent un nouveau canon, de 18 livres d'une portée maximale de 5 670 m, dont la cadence de tir peut atteindre jusqu'à 20 coups à la minute, grâce à l'emploi de munitions encartouchées. De plus, il comporte un appareil de pointage permettant le tir indirect. Les premiers canons de 18 livres arrivent au Canada en 1906 et, durant la guerre 1914-1918, ils constituent le fer de lance de l'artillerie de campagne canadienne. Ils ne

seront d'ailleurs retirés du service qu'en 1941, non sans avoir connu plusieurs améliorations.

Au début de cette même guerre 1914-1918, les Canadiens disposent aussi d'une pièce d'artillerie lourde : un canon de 60 livres d'une grande précision, qui lance des obus à shrapnel et des obus brisants à une distance d'environ 9 150 m, portée que l'on améliore par la suite grâce au perfectionnement des munitions. Ce canon constitue la principale pièce d'artillerie lourde de l'Armée canadienne durant tout le conflit.

La Première Guerre mondiale provoque un développement accéléré des munitions et des pièces d'artillerie, particulièrement en ce qui a trait à leur portée. En quelques années seulement, la portée du canon de campagne de 18 livres passe de 5 670 m à 8 685 m, et celle du canon de 60 livres, de 9 150 m à 13 715 m. De plus, cette guerre de tranchées remet à l'honneur une pièce d'artillerie tombée en désuétude depuis plus d'un siècle, mais grandement utilisée auparavant dans les guerres de siège contre les forteresses et les villes : le mortier. Contrairement au canon dont l'angle de tir n'excède pas 45°, le mortier, tout comme son proche parent l'obusier, tire sous un angle supérieur à 45°, de sorte que l'angle de chute du projectile atteint presque la verticale, ce qui permet d'atteindre des cibles placées derrière une crête ou un mur de fortification. L'obusier ne diffère du mortier que par une plus grande puissance et une portée plus longue. Durant la guerre, les Britanniques développent de nouvelles pièces d'artillerie dont profitent aussi les Canadiens, en particulier deux nouveaux obusiers, l'un de 6 pouces, l'autre de 9,2 pouces, ce dernier devenant la plus grosse arme de l'arsenal de l'Armée canadienne.

**Nouvelles pièces d'artillerie
mises au point par les Britanniques entre 1914 et 1918**

Type (en pouces)	Poids du projectile (en livres)	Portée (en km)
Obusier de 8 pouces	200	11,25
Obusier de 9,2 pouces	290	12,05
Obusier de 12 pouces	750	12,85
Obusier de 15 pouces	1 400	9,65
Canon de 6 pouces	100	17,70
Canon de 9,2 pouces	380	20,90
Canon de 12 pouces	850	27,35
Canon de 14 pouces	1 586	32,20



quart des officiers aviateurs britanniques sont des Canadiens et ils sont, en général, parmi les meilleurs.

Des représentations en faveur de la création d'une aviation militaire avaient été faites auprès des autorités militaires en 1911 et 1912, mais elles ne leur avaient enseigné que deux choses : les appareils sont dangereux et chers et leur utilité douteuse. Dans ce vide stratégique, le Canada n'est pas si isolé qu'on pourrait le croire. En effet, personne n'était en mesure de prévoir que, 11 ans après le premier vol du « plus lourd que l'air » et malgré les bonds techniques importants accomplis depuis, l'avion deviendrait une formidable arme de guerre. Personne ne pouvait alors prédire que le Canada était à la veille de s'engager dans une guerre comme celle de 1914-1918.

Au Canada, Alexander Graham Bell est l'un des pionniers de l'aviation. Un des hommes qu'il a alors côtoyés, J.A.D. McCurdy, essaie plus tard, mais sans succès, de vendre ses avions au gouvernement canadien. Il va alors aux États-Unis où il réussit assez bien. Revenu au Canada pendant la guerre avec son école de vol, il crée la *Canadian Aeroplanes* qui, de Toronto, s'engagera dans la production en série et l'exportation massive d'avions. Une première dans l'histoire de l'aéronautique.

Un jeune Canadien désireux de devenir pilote militaire devait assumer lui-même les coûts liés à sa formation, qu'elle ait lieu au Canada ou aux États-Unis. Si les Britanniques enrôlaient ensuite le nouveau pilote, soit dans le corps d'aviation rattaché à la marine, soit dans celui de l'armée, ils remboursaient les cours qu'il avait suivis. Au fil de la guerre, plusieurs volontaires du Corps d'armée canadien vont demander d'être mutés dans l'aviation ou recevront une proposition à cet effet.

La véritable naissance de l'arme aérienne a lieu sur la Somme. Dans ce secteur, au début des combats des Britanniques, en juillet 1916, 240 aviateurs canadiens sont en première

ligne. À ce moment-là, les Alliés dominent l'espace aérien. Dans les premiers mois de 1917, de nouveaux avions allemands plus performants font basculer la maîtrise de l'air du côté de l'ennemi. Mais, dès la fin de 1917, les Alliés ont changé cela grâce à du nouveau matériel et à la présence de milliers de pilotes dont un grand nombre ont été formés au Canada. Cette domination aérienne alliée sera maintenue durant toute l'année 1918.

La formation d'aviateurs en terre canadienne

Sur la Somme, les pertes aériennes impériales ont été importantes. L'Angleterre, qui a de plus en plus besoin d'aviateurs entraînés, crée au Canada un programme d'instruction structuré en fonction du *Royal Flying Corps*. Le moment est propice, car on célèbre déjà les exploits d'aviateurs canadiens, dont ceux de Billy Bishop. L'enthousiasme est si grand que le gouvernement canadien réexamine sa politique aérienne et songe à créer un corps d'aviation canadien, ce qui ne viendra cependant que dans les années 1920. À la fin de 1916, la proposition du *Royal Flying Corps* est acceptée. Parmi les avantages de ce projet, le gouvernement canadien décèle celui de servir l'Empire sans s'engager trop avant dans les questions aériennes à l'égard desquelles il entretient une certaine méfiance. En 1917, la formation de pilotes britanniques débute au Canada. Des milliers de spécialistes canadiens, tant pilotes que techniciens, seront formés grâce à cette initiative. Il faut signaler qu'à l'époque un pilote devait aussi être un mécanicien capable de réparer son avion. Entre les deux guerres, les hommes formés au Canada contribueront à l'éveil de l'intérêt public pour l'aviation et l'aéronautique. Même si les nouveaux aviateurs répondent à des chefs et à des critères britanniques, on observera bientôt parmi eux l'émergence d'un réel sentiment procanadien. C'est alors qu'on commencera à



Des combattants se marient

Le romantisme et l'amour n'étaient pas totalement absents du front. Le 19 mars 1915, Blanche Lavallée s'enrôle dans le Corps médical du Corps expéditionnaire canadien. Elle a 23 ans. Quelques semaines plus tôt, l'Hôtel-Dieu de Montréal lui a remis son brevet d'infirmière. Elle servira à plusieurs endroits où elle aura amplement le temps de côtoyer la pire des misères humaines et de rencontrer, au printemps 1916, le lieutenant G.-A. Henri Trudeau, officier du Royal Canadian Regiment passé au Royal Flying Corps. L'échange de lettres qui suivra leur séparation provoquée par leurs nombreux déplacements conduira Blanche et Henri au pied de l'autel, en 1924. Les officiers de l'époque devaient accumuler des économies suffisantes et obtenir la permission de leur commandant avant de se marier.

Trudeau deviendra brigadier et commandera le 12^e District militaire de Regina, pendant une partie de la Deuxième Guerre mondiale. Quant à Blanche Lavallée-Trudeau, elle sera un pilier des divisions locales de la Croix-Rouge, aux endroits où son mari sera muté.

En 1918, elle était l'une des deux infirmières militaires canadiennes déléguées à Washington pour convaincre le Congrès que les infirmières américaines devraient avoir le rang d'officiers. Henri Trudeau et Blanche Lavallée ont eu quatre filles⁷¹.



réclamer, assez timidement il est vrai, une aviation canadienne.

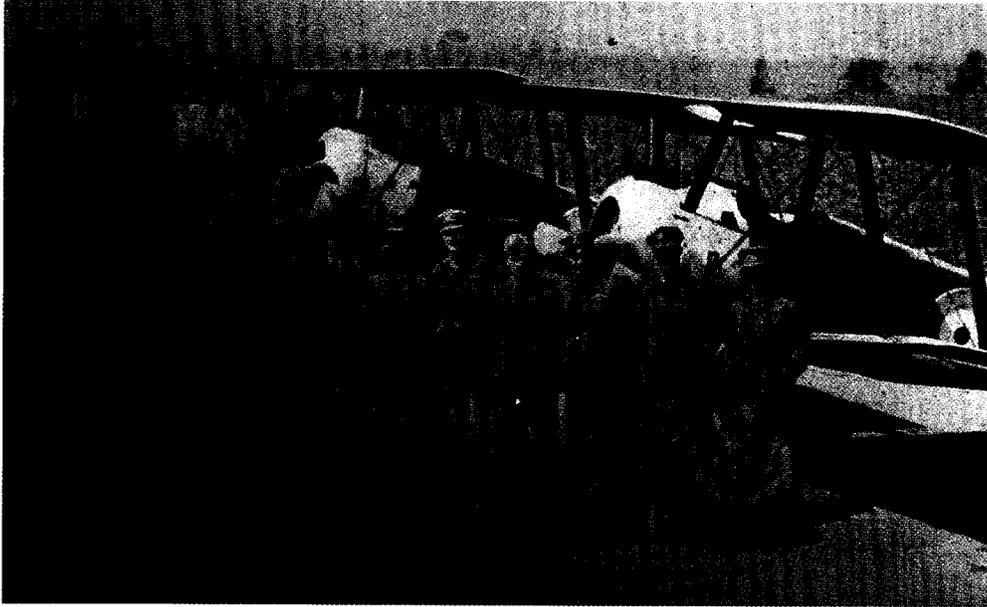
L'aéronavale

Pendant la Première Guerre mondiale, les avions de la marine sont utilisés pour le bombardement — très inefficace — des sous-marins ennemis et la surveillance des activités militaires le long des côtes. Sur les côtes françaises, certains des avions de la marine serviront parfois les armées. Quand les premiers porte-avions apparaissent, il s'agit de chalands halés par des navires. On aménagera bientôt des plates-formes sur certains navires existants. Différents agrès sont utilisés pour stopper un avion qui atterrit, mais la sécurité

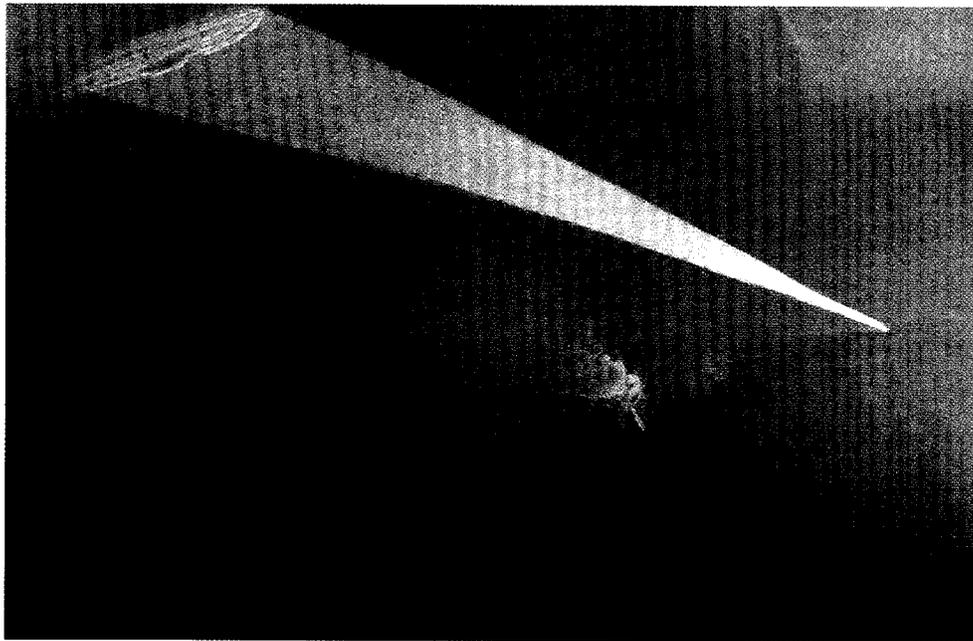
laissant à désirer, on déplorera de nombreux incidents dont nombre d'hommes tombés à la mer. C'est une formation aéronavale alliée qui sera la première à utiliser le bombardement stratégique, c'est-à-dire le vol en formation de plusieurs appareils munis de bombes vers un objectif à détruire.

Les rôles de l'aviation

De part et d'autre, on en viendra à bombarder des villes. Les bombes vont pleuvoir sur Londres et Paris ainsi que sur les villes allemandes de la Ruhr et dans les zones belges et françaises occupées par les Allemands. En 1918, on expérimente les bombardements aériens de nuit. Leur efficacité influencera le cours de la Deuxième Guerre mondiale.



Pilotes canadiens devant leurs avions, des *Sopwith Camel* britanniques. Plus de 8 000 Canadiens servirent dans le *Royal Flying Corps* britannique durant la Grande Guerre.



La Grande Guerre voit l'arrivée d'engins volants au combat. Les Allemands utilisaient souvent des dirigeables *Zeppelin* la nuit pour les bombardements à longue distance.
(Malfroy. Collection privée)

Les raids de bombardement créeront l'illusion que l'avion pourrait jouer un rôle plus important que les combats terrestres à l'occasion d'une autre guerre. Comme plusieurs des aviateurs ont auparavant vécu la terrible expérience des tranchées, il est sans doute normal qu'ils cherchent désespérément une façon plus propre pour eux, mais malheureusement plus meurtrière pour les populations touchées, de faire et de gagner toute guerre éventuelle.

Les avions rendent toutefois d'autres services, en particulier dans la surveillance de l'ennemi, la protection des ballons d'observation ainsi que dans le repérage et la destruction de sous-marins, navires et ballons ennemis.

Au cours de la guerre, la tactique et les techniques d'utilisation de l'avion au combat évolueront. On parviendra, par exemple, à synchroniser le tir des mitrailleuses avec le nombre de rotations à la seconde des hélices se trouvant dans la trajectoire des balles. À la fin de la guerre, les aviateurs sauront attaquer les troupes ennemies au sol avec des chasseurs ou des bombardiers modifiés.

L'efficacité de l'arme aérienne

Le 8 août 1918, à la bataille d'Amiens, le Corps d'armée canadien a excellé. Comment l'aviation alliée s'en est-elle tirée ? En raison du brouillard matinal, elle n'a pas pu prendre son envol avant 9 heures. Dès lors, quelques avions viennent étendre des écrans de fumée entre des chars de combat et certains points de résistance allemands. D'autres, de manière très inefficace couvrent les troupes canadiennes en mitraillant et en bombardant les Allemands. Ainsi, à plusieurs reprises, des avions en nombre essaient vainement de faire sauter des ponts sur la Somme, surtout ceux de Péronne et de Python, par où arrivent (et arriveront dans la nuit) les nombreux renforts allemands qui, le lendemain, ralentissent l'élan canadien. Finalement, l'aviation aura surtout été utile,

durant cette attaque, par sa capacité d'observation du dispositif ennemi⁷².

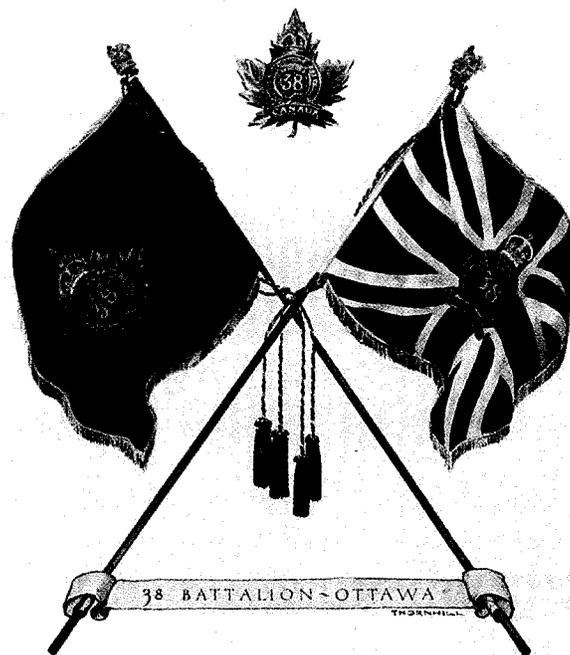
Les Canadiens dans les forces aériennes impériales

Ils ne seront pas réunis dans des escadrilles canadiennes ou au sein d'un corps aérien national et ne seront pas commandés par leurs officiers. En somme, les conditions qui ont été à la base du sentiment national canadien dans l'armée n'existent pas du côté aérien, car il s'agit de recrues coloniales dans un corps impérial.

Bien que des milliers de Canadiens aient servi dans l'aviation britannique, aucun Canadien ne s'élèvera au-dessus du grade de capitaine de groupe (colonel). Ces hommes, qui formeront l'ossature de l'Aviation royale du Canada encore en devenir, auront été déployés partout. Sur le front franco-belge et en Grande-Bretagne, ils ont fait face aux meilleurs appareils et pilotes allemands. On les a aussi rencontrés dans des secteurs aériens moins actifs : en Italie, en Macédoine, où les Bulgares et les Turcs sont les principaux ennemis, en Égypte et, plus tard, en Russie. Parmi eux, de grands noms ressortiront : Billy Bishop, A.A. McLeod et Billy Barker mériteront chacun une Croix de Victoria. Raymond Collishawn enregistrera 66 victoires et D.R. MacLaren, 54, en huit mois de combat seulement. Parmi les 10 premiers as de toutes les nations combattantes, on retrouvera quatre Canadiens (Barker, Bishop, Collishaw et MacLaren).

Bilan de l'effort militaire canadien

Comparée à l'effort total industriel et militaire fourni par les principaux belligérants, la contribution du Canada semble faible. Cependant, compte tenu de sa population, alors inférieure à huit millions, et de son expérience militaire, presque inexistante en 1914, l'effort qu'il a consenti est considérable. Il est de plus



Drapeaux du 38^e Bataillon, Corps expéditionnaire canadien, 1914-1918. Sauf pour les insignes distinctifs, les drapeaux des unités canadiennes étaient similaires à ceux des Britanniques jusqu'en 1968. (Thornhill. Aquarelle. MCG, K73-137)

très coûteux humainement : 212 688 pertes au 11 novembre 1918, dont 53 216 morts et mourants dans l'armée de terre seulement. Ces chiffres disent l'immensité de l'effort, mais ils ne traduisent pas du tout le courage et l'abnégation consentis par les volontaires, qu'ils y soient restés ou qu'ils en soient revenus. Un petit exemple suffira. Dans un article destiné à la revue des anciens du collège Loyola de Montréal, Gilbert Drolet rappelait qu'un peu moins de 300 jeunes hommes formés dans cette institution étaient allés se battre en Europe et que 37 d'entre eux (12 pour cent) y avaient perdu la vie. Un cas d'espèce qui s'est répété d'un océan à l'autre.

Le sacrifice des Canadiens en terre de France est commémoré à plusieurs endroits. On peut voir Le Soldat mélancolique, près de Saint-Julien, où la première attaque allemande au gaz a eu lieu. À Vimy, le Canada entretient un immense et magnifique monument rempli de signification. Enfin, à Beaumont-Hamel, un impressionnant caribou de bronze domine le champ de bataille où le Régiment de Terre-Neuve (province qui ne faisait pas encore partie de la Confédération canadienne) fut anéanti le 1^{er} juillet 1916, pendant la première demi-heure de la première grande attaque sur la Somme.

L'identité canadienne s'affirme

Durant la guerre, c'est l'armée de terre qui porte et transforme l'identité canadienne que

veulent les autorités politiques. En Grande-Bretagne, le Canada organise son propre système d'approvisionnement, ses écoles et ses hôpitaux qui sont placés sous le commandement du major général Turner, décoré de la Croix de Victoria, en Afrique du Sud. À compter de 1916, le gouvernement canadien crée en Grande-Bretagne le ministère des Forces militaires du Canada au Royaume-Uni, afin que tout ce qui concerne les forces canadiennes en Europe puisse être discuté sur place, à travers cet organisme politique reconnu. Quant au Corps canadien au combat, on a vu comment, en 1918, il a refusé de copier les nouveaux corps britanniques. Mais, dès 1915, les Canadiens avaient refusé de fractionner leur seule division afin de servir des intérêts britanniques à court terme.

Ces centaines de milliers de Canadiens et de Canadiennes contribuent à ce que leur pays soit reconnu par leurs alliés. Leurs actions glorieuses et leur volonté d'être différents influenceront le gouvernement dans sa politique de désengagement de l'emprise impériale. À l'autonomie militaire du champ de bataille succédera l'autonomie politique acquise graduellement au cours des décennies à venir. Dans les mois et les années qui suivront immédiatement la fin de la guerre, notre pays participera aux négociations de paix, signera des traités de paix et deviendra membre à part entière de la Société des Nations.



Les photographes « militaires » du Corps expéditionnaire canadien

Au début du conflit, le Canada n'a pas encore de service de photographie. Il s'adresse plutôt à des photographes commerciaux qui, naturellement, restent loin derrière le front. Cette situation est corrigée le 28 avril 1916, quand le capitaine Harry Knobel devient le photographe officiel des Canadiens en France. Avant d'être malade et de devoir quitter le front, au

mois d'août suivant, il a pris 650 photos. Ivor Castle, photographe du Daily Mirror, lui succède et on lui donne le grade de lieutenant : il fait 800 photos. Le 4 juin 1917, Castle cède sa place au lieutenant honoraire William Rider-Rider vite remarqué pour son audace. Bien qu'il n'obéisse à aucune directive précise, Rider-Rider semble savoir où les attaques auront lieu et il s'arrange pour être sur place. Son audace lui vaudra d'être blessé. Il a pris 2 800 clichés et aura reçu la MBE, sur recommandation de Currie⁷⁴.

Les prisonniers de guerre canadiens

Au cours de la Première Guerre mondiale, près de 3 000 Canadiens sont faits prisonniers de guerre, dont quelques dizaines d'officiers. Le régime de ces derniers, bien que peu valorisant, n'apparaît pas trop difficile :

Réveil	8 h 00
Petit déjeuner	8 h 30
Lecture et/ou exercice	jusqu'à 13 h
Déjeuner	13 h
Lecture et/ou exercice	jusqu'à 18 h 30
Dîner	18 h 30
Appel	20 h 30 — 21 h
Extinction des feux	22 h

Ces officiers ont le droit d'écrire deux lettres par mois et quatre cartes postales. Ils doivent payer leurs repas (environ huit marks par jour ou cinq livres par mois). Lorsqu'ils écrivent à leur famille, ces hommes demandent qu'on leur envoie des vêtements propres, des livres, des magazines ou des chaussures⁷⁵.

Le Canadien français et la langue française dans le Corps expéditionnaire canadien

La mobilisation initiale des volontaires se fait dans l'effacement des unités de milice existantes et des particularités linguistiques du pays. Des pressions exercées de plusieurs côtés conduisent le gouvernement à accepter de créer le 22^e Bataillon (canadien-français), l'ancêtre de l'actuel Royal 22^e Régiment. Mais les décennies d'oblitération du fait francophone dans l'institution militaire canadienne devaient avoir des répercussions. L'historien J. Granatstein pense qu'un maximum de 50 000 francophones se sont portés volontaires, soit moins de huit pour cent des enrôlements. Et l'on sait que la conscription de 1917-1918 causera de sérieux troubles au Québec, en plus d'y détruire le Parti conservateur pour quelques générations.

Pourtant, au début de la guerre, l'enthousiasme règne partout au pays. Dès le 1^{er} août 1914, le 6^e Régiment d'artillerie canadienne, de Québec et Lévis, se propose pour participer à la guerre qui sévit en Europe. Mais les autorités ne veulent pas mobiliser les unités. Cela dit, à cause de la menace

des sous-marins, le 6^e Régiment se voit ordonner d'aller prendre ses positions de défense côtière en aval de Québec, au Fort de la Martinière et à l'île d'Orléans. Jusqu'à la fin de la guerre, durant la saison navigable, le 6^e Régiment sera confiné à ce rôle. Durant ces périodes de service, officiers et soldats vivent sous la tente et servent deux batteries. Des volontaires du régiment iront aussi à l'île Sainte-Lucie, dans les Indes occidentales, et y resteront jusqu'à la fin de la guerre. Quelques hommes du régiment se porteront volontaires pour aller outre-mer. Certains auront l'occasion de séjourner aux Bermudes comme membres d'une garnison de remplacement des Britanniques. Dans une autre partie du pays, la Libre Parole de Winnipeg indique, le 20 avril 1916, que 30 descendants des Métis de 1870 et de 1885 — dont 19 semblent être francophones — viennent de s'enrôler à Qu'Appelle. À la même époque, le Free Press, également de Winnipeg, publie un texte du capitaine M.A. Fiset, de la 36^e Batterie de campagne, qui décrit les exploits du soldat P. Riel, neveu de Louis Riel, qui, de mars 1915 à janvier 1916, a abattu 30 Allemands comme tireur embusqué. Ayant été tué par un éclat d'obus le 13 janvier 1916, son fusil est exposé bien en vue dans une fenêtre d'un édifice de Londres⁷⁵.

Au vu de ces deux petits exemples, on peut se demander combien de francophones de tout le pays seraient allés outre-mer volontairement si un cadre d'accueil avait existé pour eux avant et après l'ouverture du conflit. L'insensibilité au fait francophone du système militaire canadien de l'époque a eu des répercussions. Pourtant, les cadres n'étaient pas systématiquement anti-francophones.

Ainsi, le lieutenant-colonel Francis Farquhar, secrétaire militaire du gouverneur général, jusqu'à ce qu'il devienne commandant du PPCLI, annonce à ses officiers qu'il veut qu'ils puissent lire le français ou envoyer un message simple dans cette langue. Il croit que les officiers devraient connaître environ 500 mots de base en français avant d'arriver en France. Des cours sont donnés durant la traversée de l'Atlantique, même si la plupart des étudiants s'en passeraient volontiers⁷⁶.

Le refus de certains volontaires

On a ouvertement parlé au Canada d'une guerre entre hommes blancs. On entend par là que le sport consistant à tuer un ennemi de race blanche doit être réservé aux Blancs. Au Canada, ce sont les commandants locaux qui acceptent ou refusent les volontaires. Dans les premiers jours, seuls les autochtones sont explicitement exclus, sous prétexte que dans les aléas du combat, les Allemands pourraient leur refuser le traitement habituellement réservé aux combattants « civilisés ». Cela n'empêche pas plusieurs commandants, conscients ou pas de cette directive, d'accepter des autochtones, et cer-

tains d'entre eux se feront ensuite toute une réputation, en particulier à titre de francs-tireurs.

Cependant, les membres de groupes plus visibles, comme les Noirs des Maritimes, ou les Asiatiques et les Indiens de la Colombie-Britannique, qui se présentent par centaines à divers centres de recrutement, ne peuvent participer à cette guerre de Blancs. En 1915, on écarte les propositions d'un bataillon de Canadiens d'origine nipponne et d'un autre composé d'hommes de race noire. Pourtant, le bassin de volontaires blancs s'épuise déjà.

Même si aucune directive discriminatoire n'existe, il est clair qu'une politique de discrimination a été appliquée. Des offres visant à créer des compagnies formées de Noirs ou d'Asiatiques échouent, mais on en viendra à intégrer deux compagnies autochtones au sein d'un bataillon qui recrute surtout en Ontario. Finalement, en 1916, un bataillon de travailleurs noirs est créé, le N° 2 Construction Battalion (Coloured), qui sera encadré par des Blancs et dont le seul officier noir sera l'aumônier auquel on a donné le grade de capitaine honoraire.

À compter de l'été 1916, les problèmes de recrutement s'étant intensifiés, le ministère prône enfin une politique d'ouverture, mais le racisme n'étant pas le seul apanage des Blancs, des problèmes surgissent. Ainsi, les autochtones font clairement savoir qu'ils ne veulent pas servir au sein du N° 2 Construction Battalion, qui manque d'hommes. Ils ne veulent, à la guerre, côtoyer aucun Noir. Deux ans après le début du conflit, la ferveur guerrière s'est estompée. Aucun des bataillons levés à compter de 1916, y compris le N° 2 Construction Battalion, n'arrivera à combler ses cadres. Le bataillon ne sera jamais plus qu'une grosse compagnie de 500 hommes commandés par un major plutôt que par un lieutenant-colonel.

Quant à la conscription de 1917, elle s'applique à tous, sauf aux autochtones qui ne manquent pas de rappeler qu'ils sont encore privés du droit de vote. Les Nippo-Canadiens, qui n'ont pas davantage le statut de citoyen à part entière, réclament le même privilège d'exemption. La Loi des Indiens servira à exempter les autochtones, alors qu'un décret du 17 janvier 1918 exemptera Japonais et Indiens.

Malgré ces obstacles, on a établi comme suit la participation de ces groupes à la Première Guerre mondiale : 3 500 autochtones, 1 000 Noirs et 600 Nippo-Canadiens.

La particularité des âmes canadiennes

Préparant le transport de la 1^{re} Division canadienne sur le continent européen, l'aumônier supérieur canadien, Richard Steacy, tente d'assurer la participation de ses 33 aumôniers, un pour un millier d'hommes environ. Pour leur part, les Britanniques disposent de cinq aumôniers par division

d'infanterie, soit un pour 4 000 hommes. Lord Kitchener demande à Sam Hughes d'envoyer moins de pasteurs à l'avenir et refuse que les 33 qui sont en Angleterre passent en France. Steacy propose alors le nombre de 25 aumôniers, ce qui est refusé par les Britanniques qui tiennent au chiffre magique de cinq. Les Canadiens sont furieux.

Une délégation composée d'un pasteur de l'Église Unie et d'un prêtre catholique se rend au War Office. Les Britanniques persistent dans leur résistance jusqu'à ce que les délégués soulignent l'évidence : le Canada paie et il fera ce qu'il veut. Au War Office, on rappelle que, malgré le grand nombre d'aumôniers qui les accompagnent, la conduite des troupes canadiennes en sol anglais n'est pas des plus civilisées. La réponse vole aussi vite : la situation serait bien pire si nous n'étions pas là, dit le pasteur Frederick George Scott. Finalement, l'aumônier général britannique promet d'intervenir en leur faveur auprès de ses supérieurs. Le 2 février 1915, les Britanniques acceptent enfin 11 aumôniers pour chaque division canadienne, une proportion qui sera plus tard adoptée pour toutes les divisions britanniques.

Les Canadiens ont-ils montré la route en ce domaine ? Chose certaine, ils ont signalé leur statut canadien distinct, tel que le voulait le ministre Sam Hughes⁷⁷.



D'UNE GUERRE MONDIALE À UNE AUTRE (1919-1943)

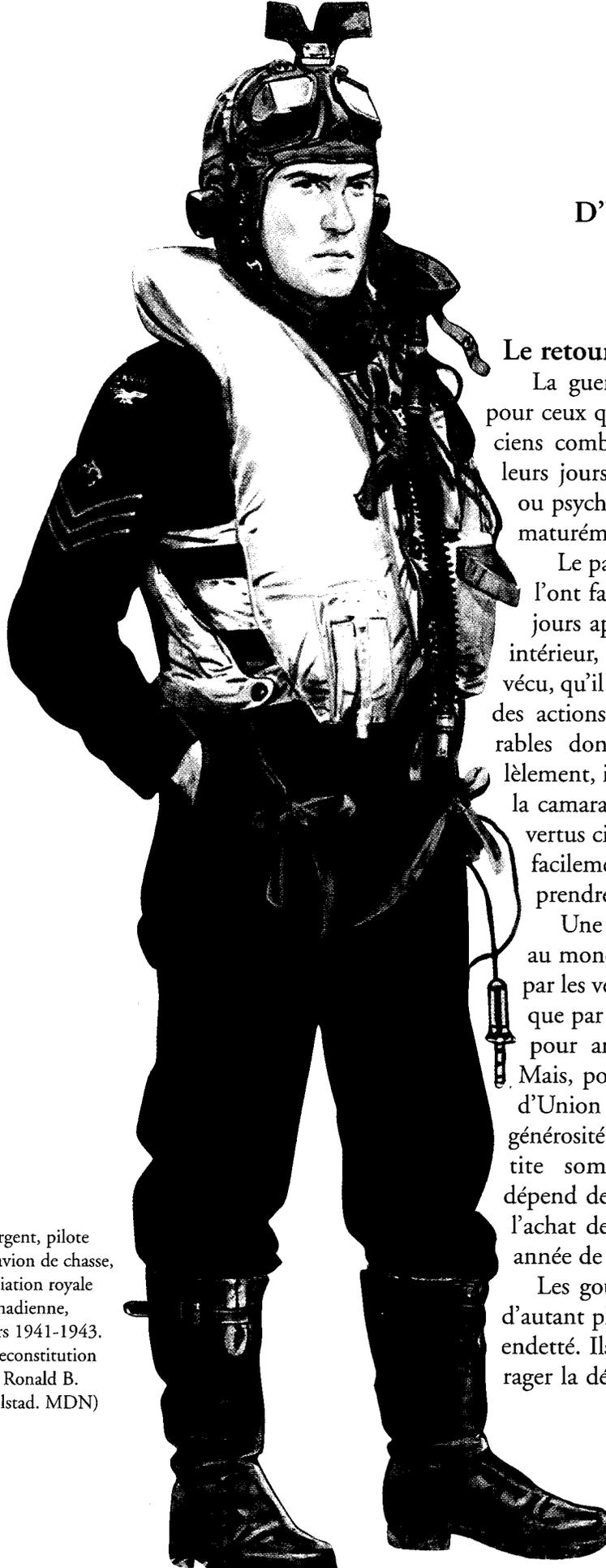
Le retour à la vie civile

La guerre ne sera jamais tout à fait finie pour ceux qui l'ont vécue de près. Plusieurs anciens combattants seront hantés le restant de leurs jours par de vieilles blessures physiques ou psychologiques. Beaucoup mourront prématurément, d'autres se suicideront.

Le pays veut oublier la guerre et ceux qui l'ont faite. Ces derniers, qui n'ont pas toujours apprécié ce qui se passait sur le front intérieur, refusent de parler de ce qu'ils ont vécu, qu'il s'agisse des pertes massives subies ou des actions individuelles ou collectives admirables dont ils ont été les témoins. Parallèlement, ils en viendront peu à peu à idéaliser la camaraderie des tranchées et à appuyer les vertus civiques. Parmi eux, le pacifisme aura facilement prise : comment ne pas les comprendre !

Une pension substantielle, la meilleure au monde, fait partie des avantages obtenus par les veuves et les orphelins de guerre, ainsi que par les grands handicapés. Les hôpitaux pour anciens combattants se multiplient. Mais, pour tous les autres, le gouvernement d'Union se montre mesquin, peu enclin à la générosité. L'ancien combattant reçoit une petite somme d'argent dont l'importance dépend de la durée de son service, 35 \$ pour l'achat de vêtements civils, et il obtient une année de soins médicaux gratuits.

Les gouvernants ont la hantise du déficit, d'autant plus que le pays sort de l'épreuve très endetté. Ils ne veulent absolument pas encourager la dépendance et le manque d'initiative,



Sergent, pilote
d'avion de chasse,
Aviation royale
canadienne,
vers 1941-1943.
(Reconstitution
de Ronald B.
Volstad. MDN)

disent-ils. Parmi les mesures prévues, il y a une aide pour les anciens combattants qui veulent s'établir en tant que cultivateurs. On leur donne des terres et on leur accorde des prêts à bas taux d'intérêt : en 1930, 50 pour cent de ceux qui auront choisi cette option auront tout perdu.

Peu de personnes ont prévu ce qui suivrait la fin des hostilités. Un aumônier militaire presbytérien, Edmund Oliver, écrit dans *Social Welfare*, à l'automne 1918, que ceux qui vont revenir du front ne se contenteront plus de l'ancien ordre. « Nous sommes aveugles si nous n'entrevoions pas devant nous des bouleversements sociaux profonds et des ajustements politiques⁷⁸. » Oliver croit que les Églises canadiennes devront défendre les droits des anciens combattants en demandant, entre autres, qu'à leur retour on les éduque et on leur offre une formation professionnelle.

Les hommes qui reviennent souhaitent des changements, mais lesquels ? Chacun des grands débats socio-politico-économiques de l'époque les divise. L'élan du Corps d'armée canadien vient se briser contre la dure réalité du front intérieur trop souvent faite d'inflation et de chômage. Le pays, qui devient plus urbain que rural et dont la classe ouvrière a énormément crû entre 1914 et 1919, est mal préparé à convertir son industrie de guerre. Souvent, les usines d'armement se contentent de fermer leurs portes. Au fil des années, face à une situation économique difficile, qui ne décolle vraiment qu'entre 1924 et 1930, et une société civile qui se durcit, on tentera de trouver des emplois aux plus démunis des démobilisés.

Une brisure politique interne s'est effectuée dès la Loi de conscription de 1917, suivie d'une élection truquée qui laisse le gouvernement d'Union dans un état de mort anticipée : beaucoup de régimes politiques ne survivront pas à cette guerre. La gestion militaire, qui n'avait jamais été le point fort du Canada

d'après 1867, n'allait pas s'améliorer soudainement au retour des troupes. Lorsque Meighen remplace Borden, il ne fait que reprendre les problèmes là où son prédécesseur les a laissés. Mackenzie King poursuivra dans cette voie même si, à force de pressions et de démonstrations, les anciens combattants verront lentement leur sort s'améliorer. Leurs revendications serviront à leurs successeurs.

Indépendant et isolationniste

Une colonie est entrée en guerre dont elle ressort comme partenaire de la Grande-Bretagne et presque indépendante. Malgré tout, après 1917 (alors que le pays commence à participer aux grandes décisions stratégiques impériales), sa politique étrangère est celle de l'Empire. Toutefois, en 1922, à l'occasion d'un incident entre la Turquie et la Grèce qui risque de conduire à un conflit, l'Angleterre demande au Canada s'il l'appuierait militairement contre la Turquie dans le cas où les choses tourneraient au pire. Notre pays annonce qu'il s'en abstenait. Les affaires impériales communes viennent d'atteindre leurs limites. Par le statut de Westminster de 1931, le Canada deviendra officiellement indépendant et égal au Royaume-Uni.

Au Canada, la mode est au pacifisme et c'est presque tous les jours qu'on entend dénoncer le militarisme. William Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada de 1921 à 1930, puis de 1935 à 1948, jouera comme carte principale, jusque vers la fin des années 1930, l'isolationnisme et la paix, tout en disant qu'en cas d'une nouvelle guerre européenne, la décision canadienne d'y participer ou non ne serait pas automatique : le Parlement déciderait. Cela dit, lors d'une visite en Allemagne, en 1937, il laisse entendre à Adolf Hitler que le Canada ne resterait pas les bras croisés si Londres était bombardée. Sa menace ne semble guère avoir impressionné le chancelier allemand.



Caporal en tenue de sortie d'hiver du *Princess Patricia's Canadian Light Infantry*, 1938.
(Aquarelle de Derek FitzJames.
Collection militaire Anne S.K. Brown,
Brown University)



Sergent du *Toronto Regiment*. Organisé en 1920, ce régiment fut amalgamé au régiment *Royal Grenadier* en décembre 1936.
(Reconstitution de Derek FitzJames.
Collection militaire Anne S.K. Brown,
Brown University)



Officier du *Victoria Rifles of Canada*, 1933.
(Reconstitution de Derek FitzJames.
Collection militaire Anne S.K. Brown,
Brown University)



Soldats du Royal 22^e Régiment en tenue de service d'après un croquis de F.P. Todd fait à Québec le 11 septembre 1931.
(Collection militaire Anne S.K. Brown,
Brown University)



Soldat du *1st Hussards*, 1934.
(Reconstitution de Derek FitzJames.
Collection militaire Anne S.K. Brown,
Brown University)



Soldat du *Irish Regiment of Canada*, 1934.
Les miliciens volontaires d'origine irlandaise portaient le kilt de couleur safran en tenue de parade. Issu de la communauté irlandaise de Toronto, ce corps fut dissous en 1965.
(Reconstitution de Derek FitzJames.
Collection militaire Anne S.K. Brown,
Brown University)

La volonté isolationniste du Canada l'amène à se battre contre l'article X du Covenant de Genève, qui inclut un principe d'intervention obligatoire des membres de la Société des Nations contre ceux qui violeraient la paix. Lorsque viendra le moment pour la Société d'étudier les mesures à prendre contre le Japon, agresseur en Mandchourie, ou contre l'Italie, en Éthiopie, le premier ministre canadien, également secrétaire des Affaires extérieures, reculera face à l'imposition de sanctions. Le Canada signe cependant le pacte Briand-Kellog pour la paix, moralisateur et sans dents, ou se fait l'ardent partisan de l'arbitrage obligatoire sur la scène internationale.

Mackenzie King a retenu une leçon essentielle de l'expérience de 1914-1918 : une autre guerre, même loin de notre territoire, pourrait irrémédiablement briser le pays. Son objectif est d'éviter que la situation internationale ne se développe un jour en un conflit armé. Mais il ne peut avoir prise sur le fascisme européen et la montée des dictateurs de gauche et de droite dans le monde. Ni sur la crise mondiale qui, de boursière, en 1929, deviendra vite financière et économique. La dépression des années 30 sera d'ailleurs l'un des éléments déclencheurs du conflit de 1939-1945.

L'entre-deux-guerres militaire au Canada

Le Canada est pris dans une dichotomie presque humoristique. Les États-Unis, dans les années 1920, sans beaucoup se tromper sur le fond, perçoivent toujours le Canada comme une colonie britannique. En conséquence, leurs plans de guerre prévoient qu'en cas de conflit armé avec la Grande-Bretagne, ils attaqueraient le Canada. Pour sa part, le plan de défense n° 1 du Canada s'énonce ainsi : en cas de guerre anglo-américaine, les Canadiens s'empareraient de certaines régions des États-Unis. Ce plan de défense secret sera écarté en 1926.

La période 1919-1939, du point de vue de la défense du Canada, est marquée par plusieurs réorganisations. Les forces de défense du Canada retournent à leur rôle d'avant-guerre. Elles sont peu nombreuses, avec un plafond total de 10 000 hommes pour les trois armées, chiffre qui ne sera jamais atteint jusqu'à l'entrée dans la Deuxième Guerre mondiale. La période 1922-1935, marquée par une inflation galopante suivie d'une crise, voit les capacités financières du pays justifier les changements militaires.

En 1918, le Canada a un ministère de la Défense et de la Milice, un ministère de la Marine et une commission pour l'aviation. En 1922, la Loi du ministère de la Défense nationale rassemble ces trois éléments. Cette législation, qui cherche à entraîner des économies, entre en vigueur au début de 1923. Comme suite à cet encadrement, on tente de fusionner les trois armées. Le chef de l'état-major général devient chef d'état-major du ministère de la Défense nationale (CEMMDN) et, à ce titre, inspecteur des trois armées. La Marine s'oppose à cet arrêté ministériel qui ne deviendra jamais exécutoire. Le directeur du Service naval, membre du Conseil de la Défense (qui remplace celui de la Défense et de la Milice de 1904) devient chef de l'état-major de la flotte, en 1927 et le CEMMDN reprend son ancien titre. Au sein du Conseil, se trouve également le directeur du Corps d'aviation royal canadien.

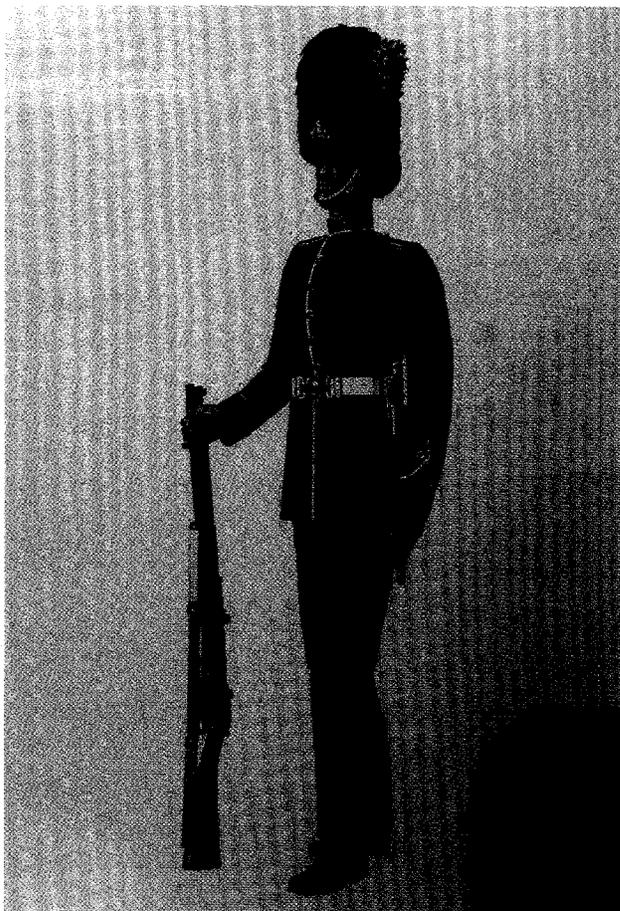
Les budgets de ce ministère remanié ne sont pas très imposants. En 1924-1925, il est de 13,5 millions de dollars, et de 23,7 en 1930-1931. Mais la crise entraîne des compressions et, en 1932-1933, l'effort budgétaire tombe à 14 millions. Plus tard, certains fonds de chômage financent des constructions militaires, mais ils n'aident guère à l'efficacité de l'institution. À compter de 1936, on entreprend un programme de réarmement qui arrive bien tard. On accorde la priorité à la défense du ter-



Musicien de la fanfare du *Royal Canadian Regiment*, 1938. En grande tenue, les fanfares de l'infanterie régulière portaient l'habit rouge.
(Aquarelle de Derek FitzJames. Collection militaire Anne S.K. Brown, Brown University)



Trompette en grande tenue du *The Mississauga Horse*, 1935. Après la Première Guerre mondiale, la tenue kaki fut la seule remise aux volontaires. Cependant quelques officiers et musiciens, tels ceux de ce régiment de cavalerie, portaient à leurs frais l'habit rouge et le casque blanc lors des cérémonies.
(Aquarelle de Derek FitzJames. Collection militaire Anne S.K. Brown, Brown University)



Soldat du Royal 22^e Régiment portant la grande tenue adoptée en 1928.
(O'Keefe)

ritoire, en particulier aux côtes : en conséquence, on entreprend des travaux sur la côte ouest à compter de 1936-1937, mais ceux-ci ne sont pas terminés en septembre 1939 et la partie qui l'est s'avère peu utile. Les armes installées en batteries sont souvent dépassées ou mal situées. Les unités prévues ont des effectifs incomplets. Les avions de patrouille et d'attaque sont presque inexistant.

Le Canada décide de se garder une marine et, à cet effet, il achète un croiseur léger, deux destroyers et deux sous-marins de la Grande-Bretagne. Le *Niobe* et le *Rainbow* sont pour leur part envoyés à la ferraille. En adoptant cette solution, le gouvernement d'Union, qui inclut plusieurs des Conservateurs de 1913, revient à la logique d'une marine nationale qu'avait préconisée Laurier. Quant aux chefs de cette marine, ils cherchent des solutions qui, sur le plan du personnel et du matériel, leur permettront d'être plus actifs qu'ils ont pu l'être depuis 1910. En 1939, la Marine aura plus de 1 800 marins professionnels. Elle aura également créé, en 1923, la Réserve de la Marine royale du Canada, avec un effectif maximal de 500, et, plus tard, la Réserve volontaire de la Marine royale du Canada, qui ne dépassera pas un effectif de 1 500 avant 1939. À compter des années 30, laborieusement, la Marine met en marche un programme de réarmement. En 1931, elle acquiert deux destroyers récents de la *Royal Navy*, les NCSM *Saguenay* et *Skeena*. Ces navires de 1 360 tonnes ont une vitesse maximale de 31 noeuds, un armement principal de quatre canons de 4,7 pouces et un équipage de 181 hommes. À la fin des années 30, quatre destroyers similaires, le *Fraser*, le *Saint-Laurent*, le *Restigouche* et l'*Ottawa*, s'ajoutent aux deux précédents, en plus de l'*Assiniboine*, un peu plus gros que les précédents.

Pour faire des recommandations sur ce que devrait être l'après-guerre pour l'Armée de terre, l'état-major général confie à une com-

mission, dirigée par le major général Otter, la réorganisation de la Milice. En ce qui concerne la force professionnelle, on conservera deux des nouveaux régiments apparus durant la Première Guerre mondiale, soit le *PPCLI*, et le Royal 22^e Régiment. Ainsi, le Corps d'armée canadien sera-t-il perpétué et, pour la première fois, les francophones auront-ils accès à une unité d'infanterie permanente de langue française. Le *RCR* et les autres unités de la Milice permanente d'avant-guerre survivent également. Mais toutes ont des effectifs réels moindres que les maximums approuvés. Entre 1919 et 1939, le Canada ne disposera jamais d'une brigade d'infanterie prête au combat et ces unités de la Force régulière ne seront pas rattachées officiellement à des brigades de la Milice non permanente, ni aux forces prévues pour l'outre-mer en cas de conflit. La première concentration de la Force permanente de l'après guerre a lieu en 1936.

Quant à la Milice non permanente, on conclut qu'il lui faudrait 15 divisions (11 divisions d'infanterie et quatre divisions de cavalerie) pour assurer la défense du pays. Un des débats ayant alors cours est de savoir si l'on gardera les bataillons numérotés de la Force expéditionnaire canadienne ou si on fera disparaître ces unités de combat au sein des unités de milice d'avant 1914. Les anciens combattants désirent la survie des unités de 1914-1918 qui maintiendraient les liens avec le Corps d'armée commandé par Currie et serviraient bien le recrutement. Mais, bien appuyés par une panoplie de politiciens, ce sont les régiments de milice qui survivent. Ils recevront toutefois les honneurs de guerre et les récentes traditions des bataillons numérotés auxquels chaque unité de milice a le plus contribué.

Après la disparition du plan de défense n° 1, les 15 divisions du début des années 1920 sont jugées trop coûteuses et doivent faire place à six divisions d'infanterie et une division de cavalerie, ce qui correspond plus ou moins à la



Membre du service féminin de l'aviation canadienne, la *Royal Canadian Air Forces Women's Division*, formé en 1941 et qui recruta plus de 16 000 volontaires. À compter de septembre 1942, elles furent nombreuses à servir en Grande-Bretagne. En 1945, elles étaient plus de 1 300. La jeune femme montrée ici est une préposée dans un poste de commandement de l'aviation du sud de l'Angleterre. Les Canadiennes servant hors du Canada portaient l'insigne « Canada » au haut de la manche. (Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)

force maximale que le Canada pourrait fournir lors d'une prochaine guerre. Quant aux unités et sous-unités de service ou d'artillerie, elles ne sont allouées à aucune des brigades de ces formations. Le chef de l'état-major général tente de vendre ce projet de réduction, au tournant des années 1930, en disant qu'avec moins d'unités (la majorité de celles qui existent ne parvenant pas, tout comme avant 1914, à remplir ses cadres), on pourra mieux entraîner et équiper les unités en place. Il ne réussira qu'en 1933 et par un artifice : la réduction devient politiquement acceptable une fois placée à l'intérieur de la contribution canadienne aux pourparlers de désarmement de Genève. Cela dit, les 15 divisions étaient des tigres de papier.

En 1936 donc, l'ordre de bataille de la milice, tel qu'il était constitué en 1920, a diminué de plus de la moitié et plusieurs régiments ont disparu pour de bon ou ont été amalgamés à d'autres. Certains changent aussi de rôles, reflétant ainsi l'avancée technologique. Des fantas-

sins deviennent artilleurs ou membres d'unités dites « blindées » (le Corps blindé n'apparaîtra qu'en 1940). La réorganisation de 1936 est largement faite sans rancœurs ou protestations, car on a assuré aux défenseurs de la Milice non permanente que les unités survivantes auraient de vrais rôles dans une éventuelle mobilisation. Dans les faits, l'état-major général tiendra sa promesse : lors de la mobilisation de 1939, la Milice non permanente sera à la base du recrutement des volontaires pour l'outre-mer et des conscrits pour la défense territoriale, contrairement à ce qui s'était passé en 1914. Par ailleurs, en 1939, on attendra encore le nouveau matériel promis au moment de la réorganisation. Le cheval a disparu, mais les unités de cavalerie n'ont presque pas de chars. Les unités dites motorisées de la Milice active non permanente n'ont pas de véhicules.

Du côté de l'armée de l'air, on établit le Corps d'aviation canadien, en 1920, redésigné Aviation royale du Canada, en 1924, avec des effectifs permanents, non permanents et de



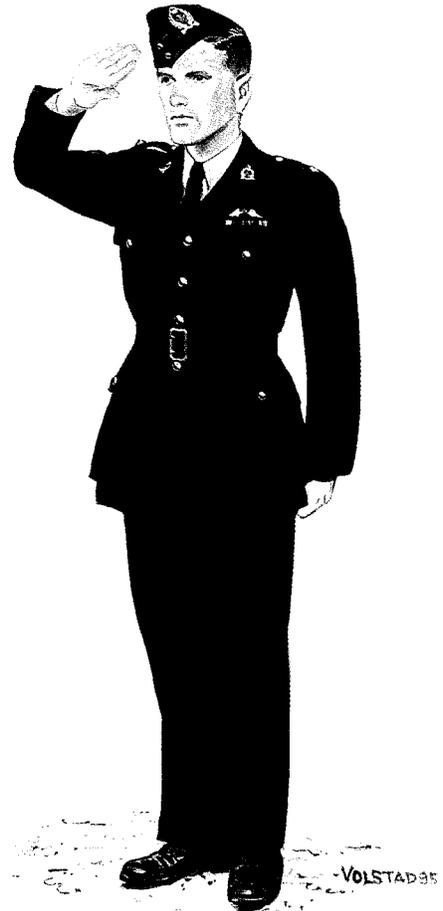
Une marine canadienne très britannique

Le 22 janvier 1932, à 20 h 16, le commandant en chef de l'Escadre britannique de l'Amérique et des Indes occidentales, au sein de laquelle nos rares destroyers ont pris l'habitude de s'entraîner, adresse un télégramme à l'amiral canadien Walter Hose, chef d'état-major de la Marine. En résumé, un soulèvement populaire au San Salvador mettrait la vie de résidents britanniques en danger et le premier navire de guerre anglais ne pourrait arriver sur les lieux avant le 27. Cependant, suggestion est faite que les navires canadiens Skeena et Vancouver, qui croisent alors non loin de là, y soient aussitôt envoyés. Ce télégramme est aussi expédié au capitaine (M) V.G. Brodeur, officier supérieur canadien en mer.

Sur réception du message, Brodeur met le cap sur Acajutla, au San Salvador, endroit où quelques Britanniques se sentent menacés. Il transmet sa décision à Hose une quinzaine de minutes après son changement de cap, comptant être à Acajutla à l'aube du 23. Hose accorde sa permission d'agir vers 1 h 30, le 23.



Membre du service féminin de la marine canadienne, le *Royal Canadian Women's Naval Service*, formé en 1942 et qui compta quelque 4 300 femmes. L'élégante tenue d'été bleu ciel illustrée ici distinguait les Canadiennes des Britanniques et des Américaines qui portaient le blanc. La tenue d'hiver bleu foncé était identique à celle portée par le service féminin de la marine britannique. (Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)



Pilote de l'aviation canadienne, 1920-1924. Le premier uniforme de la nouvelle aviation canadienne était bleu foncé. (Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)



Officier de la Marine royale canadienne, 1940-1945. (Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)

Rendue sur place, la force navale limitera son action à une présence gênante sur le quai d'Acajutla et à accueillir les femmes de cinq dignitaires britanniques qui craignent pour leur sécurité. Brodeur rencontre pour sa part le nouveau président. Au total, c'est un séjour sans incident qui offre à la Marine une magnifique couverture médiatique, à un moment où l'attribution de ses crédits pour l'année 1932-1933 est en discussion. La Marine peut être utile, même à des étrangers.

On se souvient que la Marine canadienne mise sur pied en 1910 avait pour but de remplacer la Marine royale de moins en moins présente dans les eaux nord-américaines. Depuis, l'état-major naval s'était mis en frais de donner une image la plus canadienne possible à la force qui se considérait toutefois comme une partie intégrante de l'Escadre de l'Amérique et des Indes occidentales.

La canadianisation prend un coup avec l'affaire du San Salvador. En effet, Brodeur a pris l'initiative sans attendre d'ordres. Il appert également que Hose et le ministre Sutherland de la Défense nationale ont acquiescé à la demande des Britanniques avant d'avoir obtenu le consentement du gouvernement. Le premier ministre R.B. Bennett n'a eu qu'à s'incliner devant le fait accompli⁷⁹.

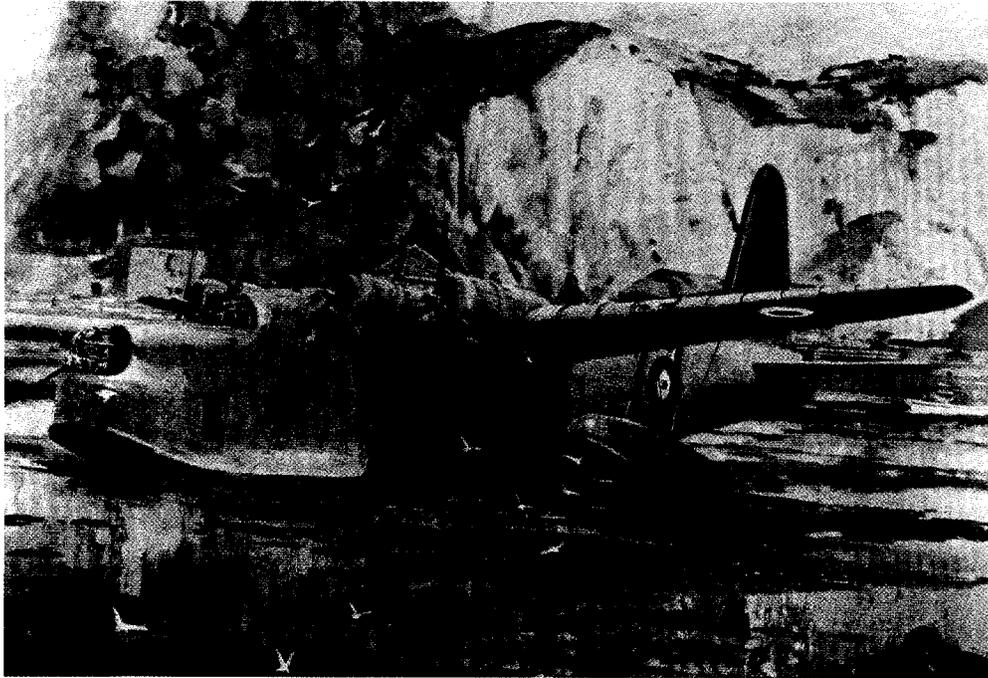


réserve. Jusqu'en 1938, ce corps est sous le commandement général du chef de l'état-major de l'Armée. À sa création, on lui donne 140 avions britanniques obsolètes de la Première Guerre mondiale, appareils qui servent presque exclusivement à des opérations de nature civile au nom du gouvernement fédéral. Au milieu des années 1930, on commence à se préparer pour une guerre qui semble inévitable. En 1939, on acquiert et on construit des chasseurs Hurricane britanniques, qui ne sont pas du niveau des plus récents chasseurs Me109 allemands mais qui peuvent jouer un rôle opérationnel important. Au moment d'entrer en guerre, l'Aviation royale du Canada peut mettre en service 53 avions, la plupart dépassés. La seule véritable arme aérienne dont dispose le pays est un escadron de sept Hurricane.

Au fond, à part ses quelques navires, le Canada ne dispose pas d'armes modernes. Par

exemple, la Milice possède quatre canons anti-aérien récents, quatre canons antichar et 14 chars légers, à peine sortis de l'usine. L'effectif total est ridiculement bas et aucune des trois armées, à part une partie de la petite marine, n'est prête à remplir sur appel des tâches opérationnelles élémentaires.

Le monde continue pourtant sa route inexorable vers la catastrophe. Le 25 août 1939, le pacte de non-agression germano-soviétique est signé. Aussitôt, le Canada prend des mesures de prémobilisation, incluant la protection de points stratégiques, avec deux divisions incomplètes de troupes auxiliaires. Le 1^{er} septembre, la Pologne est envahie par l'Allemagne. Le 3 septembre, la Grande-Bretagne et la France déclarent la guerre à l'Allemagne, suivies par le Canada, le 10 : mais déjà, le 4 septembre, 303 Allemands qui séjournaient au Canada sont arrêtés. Le manque de préparation flagrant du pays ne l'empêchera pas, comme on



Hydravion *Sunderland*, 1942. Ce grand « bateau volant » est utilisé par les 422^e et 423^e Escadrons de l'aviation canadienne contre les sous-marins allemands.
(Collection privée)



Vedette lance-torpille utilisée par les marines canadienne et britannique et que le Canada construit en grande quantité.
(Collection privée)

**Tableau résumant l'état de
la Défense dans l'entre-deux-guerres**

	1923	1933	1936	1939 (avant-guerre)
Budgets	12 242 930 \$	14 145 000 \$	29 986 749 \$	64 666 875 \$ (prévus)
Forces totales de défense	4 270 (professionnels) 51 375 (réservistes) (estimés)	5 123 (professionnels) 53 072 (réservistes)	5 959 (professionnels) 50 342 (réservistes)	7 945 (professionnels) 54 055 (réservistes)
Armée/ Milice	3 554 (professionnels) 50 000 (réservistes) (estimés)	3 570 (professionnels) 51 873 (réservistes)	4 002 (professionnels) 48 761 (réservistes)	4 169 (professionnels) 51 418 (réservistes)
Marine	405 (professionnels) 1 000 (réservistes)	859 (professionnels) 1 100 (réservistes)	931 (professionnels) 1 149 (réservistes)	1 585 (professionnels) 1 671 (réservistes)
Aviation	311 (professionnels) 375 (réservistes)	694 (professionnels)	1 026 (professionnels) 341 (réservistes)	2 191 (professionnels) 966 (réservistes)
Navires	2 destroyers, 4 chalutiers (1 croiseur et 2 sous-marins en réserve)	4 destroyers, 2 dragueurs de mines + 1 en réserve	4 destroyers, 1 dragueur de mines	6 destroyers, 5 dragueurs de mines, 1 voilier d'entraînement 1 à moteur, 1 ketch
Avions	approx. 140 (cadeaux) (10 types)	185 (15 types)	166 (13 types) (chiffre de 1935)	53 (pour service actif)

le constatera, de participer de façon appréciable à l'écrasement des forces de l'Axe.

Le recensement national de juin 1941 compte 11 506 655 Canadiens, ce qui est environ quatre fois moins que la population britannique et douze fois moins que la population américaine. En 1939, après quelques années d'une très lente reprise économique consécutive à la grande dépression, le Canada a 530 000 chômeurs. Deux ans plus tard, ce nombre a baissé à 200 000, le PNB a augmenté de 47 pour cent, la production de fer et d'acier a doublé et le Canada a repris sa marche sur la route de l'industrialisation. En 1941, les fabrications militaires tiennent une grande place : blindés légers et cellules d'avions (sans les moteurs, dans les deux cas), munitions, corvettes et frégates. Le Canada qui a multiplié par six ses rentrées d'argent en moins de deux ans, peut couvrir 70 pour cent de ses dépenses de guerre à partir de ses revenus courants. Ce résultat tient en grande partie à l'augmentation des impôts personnels et des taxes des corporations, rendue possible par une entente avec les provinces qui devait se terminer un an après la fin de la guerre. Cette ponction fiscale fédérale a d'autres effets : elle réduit le pouvoir d'achat, contrôle en partie la concurrence ainsi que la flambée des prix, deux secteurs qui sont de plus réglementés par la Commission du commerce et des prix en temps de guerre. L'effort financier canadien sera également important et prendra diverses facettes : prêts sans intérêts et dons de sommes importantes à la Grande-Bretagne, ainsi que des déboursés de guerre qui, en 1945, totaliseront 21 786 077 519 \$, hors les services médicaux et les pensions d'invalidité fournis aux anciens combattants.

Sur la scène internationale, le Canada joue un rôle, mais très modeste. Il est absent du Comité des chefs d'état-major et oublié lorsque la Déclaration des Nations unies est proclamée. Deux grandes réunions stratégiques, auxquelles participent Roosevelt et Churchill, ont bien eu

lieu à Québec (août 1943 et septembre 1944), mais le Premier ministre du Canada évite de prendre part aux discussions. Cependant, des Canadiens en viendront à faire partie de grands comités alliés (ceux des munitions, du transport et des richesses naturelles).

Sans entrer dans les détails, soulignons que c'est durant les années 1939-1945 que la base du système social que nous connaissons aujourd'hui s'élargit avec l'arrivée de l'assurance-chômage et des allocations familiales. Les Canadiens n'ont généralement pas conscience que la société dans laquelle ils vivent actuellement a été considérablement façonnée par les années 1939-1945.

Après avoir déclaré la guerre à l'Allemagne, notre pays s'installe lui aussi dans la drôle de guerre. La base de Valcartier est remise à contribution. Contrairement à 1914-1918, elle fonctionnera toute l'année comme centre de mobilisation et d'instruction des unités du 5^e District militaire, et centre d'instruction de l'infanterie en général. Entre 1933 et 1936, grâce au programme de secours aux hommes sans travail, les infrastructures ont été très améliorées. De 1939 à 1946, on y construira de nombreux bâtiments « temporaires » qui dureront souvent plus de 30 ans.

Dès le désastre de Dunkerque, en juin 1940, le Canada vote la Loi de la mobilisation des ressources nationales qui apportera, entre autres choses, 98 000 conscrits pour la défense territoriale. En ce qui concerne l'outre-mer, la décision de 1939 de n'y employer que des volontaires est maintenue. Disons tout de suite que 64 000 conscrits se porteront volontaires pour les combats dont plus de 58 000 dans l'Armée de terre.

Entre 1939 et 1945, plus d'un million d'hommes et de femmes auront porté l'uniforme, soit environ un habitant sur douze. Durant les six années de guerre, 41 pour cent des hommes de 18 à 45 ans ont servi, d'une façon ou d'une autre, dans les Forces armées

canadiennes. À la suite de la défaite de l'Allemagne, le Canada est la quatrième puissance militaire après les États-Unis, l'URSS et la Grande-Bretagne. Dans quelques domaines, comme certains types de navires marchands ou le caoutchouc synthétique, la production canadienne est proportionnellement supérieure à celle des États-Unis. Un engagement militaire d'une telle amplitude a encore des répercussions de nos jours. Ainsi, il reste environ 400 000 anciens combattants canadiens. La vaste majorité d'entre eux est issue de la Deuxième Guerre mondiale, dont des dizaines de milliers de mutilés. Un Canadien sur trois de plus de 65 ans était un vétéran en 1994.

L'armée de terre jusqu'en 1942

Au maximum de ses effectifs de combat, en 1943, l'Armée de terre dispose de cinq divisions : trois d'infanterie et deux de blindés en plus de deux brigades blindées indépendantes. La 1^{re} Division est arrivée en Angleterre en décembre 1939, sous la conduite du major général A. McNaughton qui sera plus tard promu pour devenir commandant de la 1^{re} Armée canadienne. En mai 1940, la 2^e Division, d'abord prévue pour la défense territoriale, part pour le Royaume-Uni et on annonce la formation de la 3^e Division. Le danger est devenu très présent.

Ceux qui ont vécu ce début de guerre se rappellent que, souvent, les volontaires n'avaient pas d'uniformes, pas de bottes, pas de manteaux d'hiver, peu ou pas de matériel de campagne. Nous savons déjà que l'armement était déficient. Encore une fois, le Canada doit initialement compter sur sa mère patrie.

La division d'infanterie de la Deuxième Guerre mondiale compte en principe 18 376 hommes. Le cœur de cette formation est constitué de 8 148 fantassins qui représentent 44,3 pour cent des effectifs soit la plus basse proportion pour cette catégorie parmi les

divisions d'infanterie alliées et ennemies. Les autres membres de la division se retrouvent dans l'artillerie de campagne (2 122) ; l'intendance (1 296) ; les ingénieurs (959) ; le service médical (945) ; les techniciens et artisans en électricité et mécanique (784) ; les signaleurs (743) ; le groupe antichar (721), plus une panoplie d'autres petits groupes de spécialistes. Lorsque les 7 400 premiers hommes de la 1^{re} Division arrivent en Angleterre, en décembre 1939, ils retrouvent le froid et la pluie de la plaine de Salisbury qu'avaient connus leurs prédécesseurs de 1914. La division ne sera au complet qu'en février 1940. Les chefs, qui veulent véritablement contribuer à la victoire, seront servis. Leur volonté de voir leur pays être reconnu comme l'une des puissances militaires alliées leur sera toutefois déniée par les autorités politiques nationales qui refusent de participer aux réunions stratégiques de haut niveau.

Jusqu'à 1943, l'Armée canadienne est engagée dans plusieurs actions pas toutes glorieuses. Les 12 et 13 juin 1940, des éléments de la 1^{re} Brigade (artillerie et logistique) pénètrent en Bretagne et avancent vers Laval et Le Mans. Devant la progression allemande irrésistible, ils reçoivent l'ordre de revenir. Le 17 juin, ils embarquent avec leurs canons et une partie de l'équipement, le reste étant détruit. Le réduit breton ne sera pas défendu. La 1^{re} Division canadienne sera cependant la seule qui, durant de longs mois après Dunkerque, aura suffisamment d'équipement pour s'opposer sur les plages anglaises du sud-est à une éventuelle invasion allemande : telle sera d'ailleurs sa mission.

En juin 1940, 2 500 hommes de la 2^e Division sont envoyés en Islande, point important de contrôle de l'Atlantique Nord. La vie du soldat y est dure et ennuyeuse, mais aucun combat n'a lieu. En octobre suivant, ces hommes rejoignent leurs compagnons en Grande-Bretagne sauf ceux du *Cameron*



Fantassin canadien à Hong-Kong, décembre 1941. Les deux régiments canadiens faisant partie de la garnison qui résista à l'assaut japonais. Le *Winnipeg Grenadiers* du Manitoba et le *Royal Rifles of Canada* du Québec étaient dotés d'un équipement tropical.
(Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)

Highlanders, qui resteront en Islande jusqu'au printemps 1941.

En septembre 1940, l'Allemagne, l'Italie et le Japon signent un pacte. Durant plus d'un an, le Japon reste coi. Puis, le 7 décembre 1941, il attaque les États-Unis à Pearl Harbor. Dans les heures et jours qui suivent, une série d'objectifs sont visés dans le Pacifique, dont la colonie britannique de Hong Kong, où viennent à peine d'arriver deux bataillons canadiens et un quartier général de brigade, en tout 1 973 hommes et deux infirmières, commandés par le brigadier J.K. Lawson.

Depuis le début des années 1920, le plan de défense n° 2 du Canada prévoit ce qu'il faudrait faire en cas d'attaque par le Japon. En 1930, cela se transforme en dispositions à prendre pour protéger le territoire canadien en cas de guerre entre les États-Unis et le Japon. À la suite de l'attaque contre Pearl Harbor, le Canada entre en guerre contre le Japon dès le 7 décembre, 24 heures avant les États-Unis et le Royaume-Uni. Comme on le sait déjà, la côte du Pacifique est mal préparée. En 1939, le Canada y a huit avions, tous désuets, sans armes, parfois sans radio et au rayon d'action problématique. En 1941, cet état des choses n'a guère changé. Par ailleurs, les unités anti-aérienne et l'artillerie côtière sont insuffisantes : dans ce dernier cas, l'élévation possible des canons limite la portée du tir. Environ 10 000 hommes de l'Armée de terre sont dispersés le long de la côte. Certains voudront sans doute trouver une consolation dans le fait que la côte nord-ouest des États-Unis est à ce stade plus mal défendue que la canadienne. En 1942, des radars commencent à y être installés.

Toujours est-il que l'intérêt du Canada pour le Pacifique, mais surtout sa subordination aux intérêts britanniques, l'a amené à promettre, à l'automne 1941, deux bataillons pour renforcer la garnison de Hong Kong. Le départ de cette force se fait de Vancouver, le 27 octobre 1941, sur l'*Awatea* et le *Prince Robert*. À la fin

de novembre, les troupes arrivent à Hong Kong. Peu entraînés, ces volontaires ont à peine le temps de prendre leurs positions que le Japon passe à l'attaque. La situation est perdue d'avance. Le brigadier Lawson est tué le 19 décembre en défendant son quartier général : ce vétéran de la Première Guerre mondiale a le triste honneur d'être le premier officier canadien de ce grade à mourir au combat au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Le 25 décembre, tout est fini. Au total, 557 hommes mourront, dont près de la moitié dans les camps japonais. Le sergent John Osborne, du *Winnipeg Grenadiers*, recevra la Croix de Victoria à titre posthume, après la guerre, pour avoir sauvé la vie de camarades en se jetant sur une grenade.

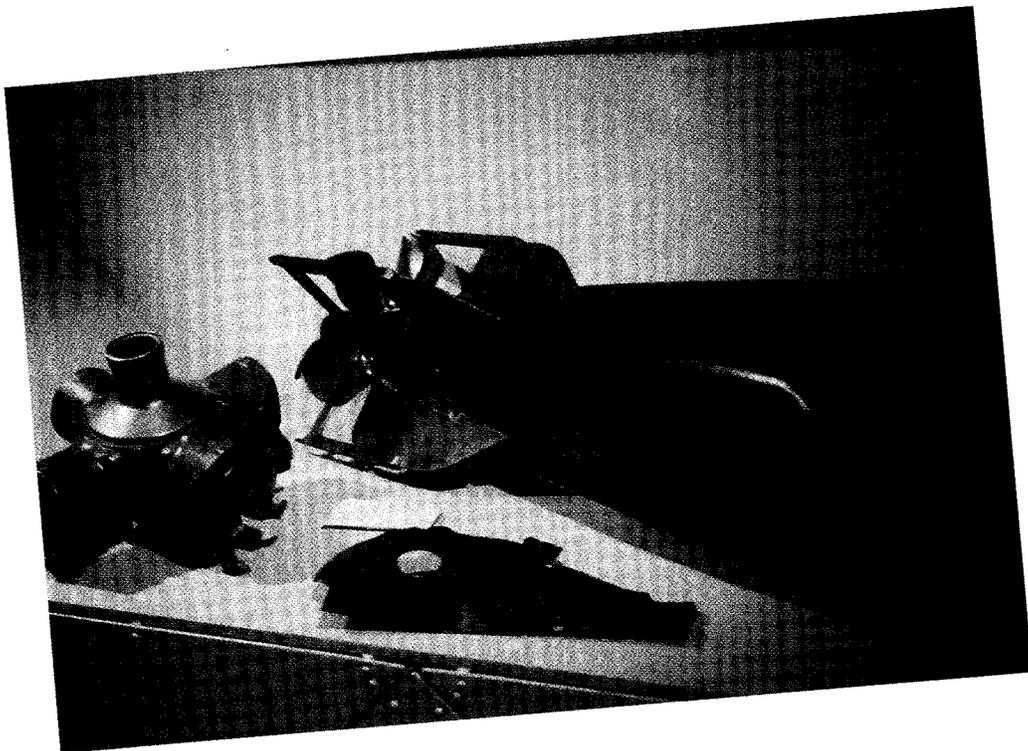
Les choses ne s'arrêtent pas là. Les Japonais, en effet, s'approchent du continent par les Aléoutiennes. Les 6 et 7 juin 1942, les îles Attu et Kiska tombent entre leurs mains. Plus tard, un de leurs sous-marins tire contre la station de télégraphie et le phare de la pointe d'Estevan, en Colombie-Britannique, sans causer de dommages sérieux.

La réaction canadienne s'organise vite. L'armée de la côte du Pacifique prend de l'ampleur ainsi que son budget. L'aviation fait passer son nombre d'escadrons à 36, avec des appareils plus modernes. Jusqu'à un certain point, les politiciens cèdent ici aux exigences des habitants de la Colombie-Britannique, face à une menace d'invasion peu plausible étant donné les engagements militaires nippons dispersés dans leur vaste sphère d'influence et même au-delà de celle-ci.

La situation des Nippo-Canadiens est précaire depuis l'ouverture du conflit. Ils sont mal intégrés et mal acceptés par la population locale. L'armée a décidé de ne pas les utiliser ainsi que les Asiatiques d'origine chinoise. Après Pearl Harbor, des manifestations anti-japonaises deviennent possibles en Colombie-Britannique. Pour éviter toute provocation,



Soldat équipé pour l'entraînement au combat alpin en hiver, en 1943. Cette formation spécialisée était donnée dans le Parc national de Yoho, en Colombie-Britannique. (MDN, ZK-330)



Morceaux d'une torpille allemande échouée sur la plage de Saint-Yvon, près de Gaspé, en 1942. (Musée de la Gaspésie, Gaspé, Québec)

des écoles et des journaux de langue japonaise sont fermés volontairement. Après la défaite à Hong Kong, la passion populaire se déchaîne. On demande l'internement de ces Japonais locaux qui pourraient former une cinquième colonne. Localement, journalistes et politiciens rivalisent de zèle pour démontrer le danger et les conséquences de l'immobilisme en la matière. Au bout de quelques semaines, le gouvernement fédéral cède et annonce, le 27 février, l'évacuation de toutes les personnes d'origine japonaise de la côte Ouest. Les 22 000 personnes concernées seront déracinés, et leurs biens vendus. Ce cas de discrimination flagrante et injustifiée — les études des militaires concluaient en l'absence de danger — ne rehausse pas le profil moral du Canada, officiellement en guerre pour écraser les injustices de ce type.

Mais la descente aux enfers du Canada n'est pas terminée. En effet, le 19 août 1942, c'est le désastre de Dieppe. Dans ce raid d'envergure, mal planifié, qui n'aurait jamais dû avoir lieu, peu importe les raisons avec lesquelles on l'a justifié après coup, les Canadiens subissent en moins de cinq heures d'une bataille impossible, 68 pour cent de pertes, incluant 907 morts.

Il faut dire qu'au moment de Dieppe, plusieurs de nos volontaires, de nos politiciens et de nos médias se plaignent du fait que nos troupes d'outre-mer soient demeurées en Angleterre, pendant qu'Anglais, Australiens, Néo-Zélandais, Américains et une panoplie d'autres alliés étaient engagés partout dans le monde. Bien que la marine japonaise ait déjà subi quelques revers d'importance, la situation n'est pas particulièrement rose pour les pays engagés contre l'Axe. Pour leur part, Américains et Soviétiques poussent pour l'ouverture d'un deuxième front sur le continent européen, où seuls les Soviétiques se battent. Plusieurs raisons, dont le manque d'équipement et d'hommes, militent contre ce pro-

jet. Mais les raids, parfois lourds, sont à la mode. On en prévoit un, contre Dieppe, pour juin 1942, avec l'équivalent d'environ deux brigades de la 2^e Division canadienne. Pour diverses raisons, ce projet est abandonné et les unités concernées retournent, déçues, dans leurs casernes.

Environ deux mois plus tard, le même raid est soudainement réactivé : il aura lieu le 19 août 1942. Le plan est très complexe et sa réalisation dépend d'un minutage précis de toutes les phases. Malheureusement, le renseignement sur l'ennemi est inadéquat ; on n'a pas tenu compte des inévitables problèmes qui peuvent survenir ; l'appui-feu aux troupes engagées au sol est très déficient aussi bien de la part de la marine que de l'aviation. Quant à la surprise, elle n'a aucun succès à peu près partout sur les différentes plages de débarquement. Par hasard, une unité allemande de défense côtière est en exercice cette nuit-là et peut sonner l'alarme très tôt.

Bien que toute la planification soit britannique, les exécutants canadiens, en partie emportés par leur enthousiasme d'un premier combat, n'en font pas une critique sérieuse. Seule une grossière incompétence allemande aurait pu changer le cours des choses. Il y a 4 963 Canadiens engagés dans le raid qui commence mal, car les débarquements prévus se font rarement à l'endroit et au moment voulus. Des 2 210 qui reviendront en Grande-Bretagne, seulement 336 sont indemnes. Toutes les unités (six régiments d'infanterie, un de blindé, puis des centaines d'hommes du génie, du Corps de santé, de l'artillerie et d'un régiment de mitrailleuses moyennes) subissent des pertes. Dominés à peu près partout face à des falaises imprenables et en l'absence d'une artillerie massive et d'une force aérienne bien utilisée, les hommes glissent vers la mort (907, plus de 18 pour cent des effectifs), les blessures (2 460 ou à peu près 50 pour cent) ou les gelées (1 874, ou 37 pour cent, incluant



Avion de reconnaissance *Westland Lysander*. Fabriqué au Canada dès 1938, cet avion équipa le premier escadron de l'Aviation royale du Canada envoyée en Grande-Bretagne au début de 1940. (MDN, PCN-5244)



Bombardier *Bollingbrooke*, vers 1940-1944. Cet avion était la version canadienne du *Blenheim* britannique. Environ 600 appareils furent fabriqués au pays et servirent surtout à patrouiller les côtes. En juillet 1942, un *Bollingbrooke* aida à couler un sous-marin japonais au large de la Colombie-Britannique. (MDN, PCN-5253)



Chasseur Supermarine *Spitfire*. À compter de 1941, cet avion de chasse équipe plusieurs escadrons de l'aviation canadienne en Europe. (MDN, PCN-5234)

568 blessés). En tout et pour tout, les Alliés (Canadiens, Britanniques et quelques Américains) ont subi 4 350 pertes (3 610 dans l'armée, 550 dans la marine et 190 dans l'aviation). Quant aux Allemands, ils s'en tirent avec 591 pertes (316 dans l'armée, 113 dans la marine et 162 dans l'aviation).

Le calvaire des prisonniers canadiens du raid n'est pas terminé. Parmi les papiers récupérés à leurs ennemis, les Allemands découvrent que les Canadiens prévoyaient enchaîner leurs éventuels prisonniers, en vue d'en faciliter le contrôle durant l'opération, ce qui contrevient aux lois de la guerre. Aussitôt, ils mettent aux chaînes nos propres prisonniers : pour certains, cette humiliation durera 18 mois. Au Canada, on agira de la même façon durant quelques mois avec des prisonniers de guerre allemands. En décembre 1942, on abandonnera cette méthode qui, encore une fois, nous rapproche beaucoup trop de l'hydre que nous cherchons à abattre.

L'aviation jusqu'en 1942

Après juin 1940, l'aviation britannique joue un rôle primordial dans la guerre. Jusqu'à l'automne 1940, le Canada n'essaie pas de faire identifier ses milliers d'aviateurs servant dans la *Royal Air Force*. Par la suite, quelques dizaines d'escadrons seront marqués aux couleurs canadiennes. Cette façade ne peut guère cacher plusieurs faits : 60 pour cent des aviateurs canadiens servent dans la *RAF*, et ils composent 25 pour cent des effectifs du *British Bomber Command*. Les activités des quelques unités aériennes canadiennes sont contrôlées par les Britanniques qui leur fournissent la plupart de leurs équipes au sol et même une partie de leur personnel volant.

L'effort aérien canadien serait incomplet si l'on ne mentionnait pas le Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, mis en application au Canada, et grâce auquel

131 000 membres d'équipages alliés, dont 73 000 Canadiens, ont été formés avant d'entrer en action. En prévision de la guerre imminente, la Grande-Bretagne avait essayé, à l'été 1939, de relancer sur une base plus large le plan d'entraînement de pilotes au Canada qui avait connu un bon succès durant la Première Guerre mondiale. Mackenzie King en avait repoussé l'idée. Après le déclenchement des hostilités, ce projet refait surface et le premier ministre canadien y trouve désormais des avantages. En effet, ce serait une participation importante à l'effort de guerre, tout en étant peu coûteuse en vies humaines. La hantise de Mackenzie King est que cette guerre entraîne une conscription qui diviserait encore une fois le pays.

En décembre 1939 donc, le Plan d'entraînement aérien du Commonwealth sera signé. Le Canada paiera une bonne partie des frais ainsi encourus. Les équipages canadiens produits par le Plan serviront en Grande-Bretagne. Les premiers diplômés du Plan seront prêts vers la fin de 1940, année où l'on commencera à discuter de la mise en application d'un des articles du protocole d'entente, celui disant que des escadrons d'outre-mer seront identifiés clairement comme canadiens. À la fin de 1942, le Plan a 107 écoles au Canada, la plupart ayant nécessité la construction d'infrastructures nouvelles qui donneront naissance aux grands aéroports du Canada contemporain.

Toutefois, durant cette guerre, notre pays ne contrôlera pas le travail de ses propres escadrons qui ne disposeront pas d'équipages au sol à majorité canadienne. Lors de la bataille aérienne du 19 août 1942, qui a lieu au-dessus de Dieppe et qui est presque indépendante de ce qui se passe au sol, huit escadrons de chasse canadiens sont impliqués sans même l'aval des officiers supérieurs de l'air canadiens affectés en Grande-Bretagne. On oublie souvent de mentionner que le raid de Dieppe a été une occasion, pour la *RAF*, de provoquer le plus

important combat aérien au-dessus du continent européen. Bien que les pertes en appareils aient été de deux contre un en faveur des Allemands, ceux-ci ne parviennent plus à bâtir autant d'avions qu'ils en perdent, alors que les Alliés peuvent facilement combler leurs pertes.

Du côté de l'aviation, le Canada cherche son identité durant toute la guerre. Sa participation significative dans ce domaine sera plus ou moins diluée à l'intérieur du grand ensemble du Commonwealth.

Le Canada, comme on l'a vu, a envoyé en Grande-Bretagne, dès 1939, la flotte aérienne minime qu'il possédait. Mais ce n'est qu'en juin 1940 que le 1^{er} Escadron canadien, bien équipé, se retrouve outre-mer. Il entre en opération le 24 août et abat, par inadvertance, deux Blenheim britanniques. À l'automne 1940, il participera de façon plus productive à la célèbre bataille d'Angleterre, et y subira des pertes. N'oublions pas que de nombreux pilotes canadiens servent déjà dans la *RAF*.

En mars 1941, il n'y a toujours que trois escadrons canadiens en Grande-Bretagne, tous de chasse. À partir de ce moment, tous les escadrons canadiens existants ou à venir auront un numéro de la série 400. Le 425^e Escadron (juin 1942) sera francophone, l'aviation copiant ainsi l'effort de l'armée de 1914. Certains des escadrons opéreront loin de l'Angleterre, jusqu'en Birmanie (Mianmar), à Ceylan (Sri Lanka) et en Égypte, par exemple. En janvier 1942, le Canada a 32 escadrons, dont 11 de bombardement, et une dizaine de défense côtière. Il y en aura finalement 48, incluant ceux formant le 6^e Groupe de bombardement canadien. Le 423^e aura la chance de détruire deux sous-marins allemands en mai 1942.

À ce stade, le Canada est encore en train d'organiser son effort aérien, bien que près de trois ans se soient écoulés depuis le début de la guerre. Le Plan d'entraînement du Commonwealth fonctionne toutefois très bien. En mai et juin 1942, 14 pays sont représentés à

Ottawa lors de réunions visant à réviser le fonctionnement du Plan. Le Canada en profite pour exiger son propre groupe de bombardement au sein du *Bomber Command* britannique. Devant la réticence des Anglais, le gouvernement canadien offre de défrayer tous les coûts reliés à son aviation d'outre-mer. Même si les Britanniques acceptent le principe, ils ne feront rien pour en faciliter l'implantation.

La marine jusqu'en 1942

La marine est la plus petite des armées canadiennes, mais certainement pas la moins importante par les services rendus. Durant la Première Guerre mondiale déjà, des sous-marins avaient menacé les côtes canadiennes et le commerce maritime sans que la marine britannique, stationnée dans les eaux européennes, ne puisse y faire quoi que ce soit. Le 11 novembre 1916, l'Amirauté avait signalé au Canada qu'il devait lui-même accroître ses patrouilles navales côtières. Les Canadiens, de façon on ne peut plus claire, venaient de se faire dire de ne plus compter sur les Britanniques pour leur défense maritime.

La Première Guerre mondiale a rapproché certains points de vue. Une marine totalement canadienne est plus attrayante aux yeux des Canadiens français que les dons d'argent désirés par les Conservateurs d'avant 1914. Quant aux Canadiens anglais, leur identité s'est développée et l'idée d'une marine nationale est devenue une nécessité. La petite marine canadienne d'après 1920 rappelle celle de Laurier de 1910, mais aussi les nombreux plans précédents que nous avons survolés. En 1939, notre marine possède quatre destroyers (contre-torpilleurs) opérationnels qui passent en Grande-Bretagne. À la suite de l'entente américano-britannique qui, en 1940, donne aux Britanniques 50 vieux destroyers américains, en échange de bases à installer à Terre-Neuve et dans les Antilles, six autres destroyers

sont pris en charge par le Canada. Mais ceux-ci datent de la Première Guerre mondiale et sont plus ou moins fiables. L'un d'entre eux, rebaptisé NCSM *Ste-Croix*, doit revenir à Halifax lors de sa première sortie en route vers les eaux britanniques : la mer est trop rude pour ce navire dont la structure au-dessus de sa ligne de flottaison est trop lourde.

En juin 1941, les 10 destroyers reviennent au Canada et s'ajoutent aux corvettes construites sur place pour accompagner, tout en les protégeant, les convois de ravitaillement reliant l'Amérique du Nord à l'Angleterre. Ce service armé canadien qui, encore aujourd'hui, est sans doute le plus britannique des trois, est pourtant le seul qui, durant la guerre et malgré les nombreuses vicissitudes qu'il rencontrera, obtiendra un commandement autonome. Cette marine, mal équipée au début et dépourvue d'équipages d'expérience, sera lancée dans une guerre anti-sous-marins qui, dans un premier temps, aura peu de succès.

Les Allemands se sont mis à augmenter leur flotte de U-boot durant la dernière année précédant l'entrée en guerre. À l'ouverture du conflit, ni la Grande-Bretagne ni le Canada ne sont prêts à faire face à cette menace. De fait, le lendemain de la déclaration de guerre anglaise, le paquebot *Athenia*, en partance de Liverpool pour Montréal, est coulé par un sous-marin allemand, sans avertissement, à 400 kilomètres à l'ouest de l'Irlande : cela rappelle le triste sort subi par le *Lusitania* durant la Première Guerre mondiale. Or, il apparaît évident, surtout après juin 1940, que la reconquête du continent européen reposera largement sur le lien vital transatlantique qui permettra de réunir, en Angleterre, les hommes et le matériel nécessaires à d'éventuels débarquements.

Bien que l'on se soit préparé en fonction d'une guerre de surface, l'expérience des convois acquise quelque 25 ans plus tôt n'a pas été perdue. Entre-temps, les Allemands ont pour

leur part amélioré leurs sous-marins et, après avoir conquis la côte atlantique française, ils deviennent très dangereux. Leurs sous-marins ont un long rayon d'action (plus de 10 000 kilomètres, pour les moins performants) une vitesse en surface entre 17 et 19 noeuds (alors que les convois font de 8 à 12 noeuds), une possibilité d'immersion de 24 heures et de bonnes communications avec leur quartier général en Europe. Peu à peu, les Allemands développent la tactique de la meute : un sous-marin repère un convoi et rameute ses collègues des environs avant de passer à l'attaque, généralement dans un secteur de l'Atlantique Nord qu'aucun avion de patrouille ne peut couvrir au cours des premières années de guerre. La constitution des stocks stratégiques en Grande-Bretagne est mise en péril.

Pour les marins canadiens, les choses ne vont pas très bien. Le NCSM *Fraser* est coupé en deux par le *Calcutta* britannique, le 25 juin 1940, dans l'estuaire de la Gironde : 47 morts. Plus tard, c'est au tour du NCSM *Margaree*, en patrouille à l'ouest de l'Irlande, de subir le même sort de la part d'un navire marchand : 142 morts. Par ailleurs, le 6 novembre 1940, le NCSM *Ottawa* participe à la destruction d'un sous-marin italien.

Au début de la guerre, les Allemands cherchent leurs cibles dans les eaux européennes, très rarement dans les eaux terre-neuviennes qui sont sous la responsabilité canadienne. Entre septembre 1939 et octobre 1941, ils coulent 164 navires marchands au service des Alliés, mais seulement sept de ceux-ci faisaient partie de convois.

En août 1941, une rencontre dans la baie de Placentia, à Terre-Neuve, entre le premier ministre britannique, Winston Churchill, et le président américain, Franklin Delano Roosevelt, amène les États-Unis à accepter de participer à la protection des navires marchands naviguant dans l'Atlantique Ouest. Jusque-là, les Américains avaient assuré la

sécurité navale le long des côtes, les Canadiens allant en mer, à l'est de Terre-Neuve ; les deux autres segments de la route des convois étaient entre Terre-Neuve et l'Islande, et l'Islande et la Grande-Bretagne. Du coup, la petite marine canadienne tombe sous commandement américain. Lorsque les Américains vont en haute mer, ils accompagnent les convois les plus rapides et sont donc moins faciles à atteindre par les Allemands.

À la suite de la guerre avec le Japon, les États-Unis transfèrent une bonne partie de leur flotte de l'Atlantique vers le Pacifique. À l'automne 1942, les Américains ne fournissent plus que deux pour cent des unités de protection des convois transatlantiques, bien que le commandement de la zone reste entre leurs mains.

Vers juin 1942, environ la moitié des navires escorteurs et le quart des patrouilles aériennes des côtes au nord de New York sont canadiens. Comme les États-Unis ne protègent presque plus leur côte atlantique, les Allemands y frappent leur commerce de plein fouet. Le Canada doit envoyer des corvettes au sud, affaiblissant d'autant ses groupes d'escorteurs du nord. Au moment où les Allemands vont s'installer solidement au creux de l'Atlantique Nord, les Canadiens se retrouvent plus ou moins seuls avec une flotte de petites navires d'escorte en croissance, des équipages mal entraînés et de l'équipement désuet.

À compter de 1940, les Canadiens se sont mis à construire des corvettes, de petits navires d'une soixantaine de mètres de long, dont les plans sont fondés sur les baleinières britanniques de la fin des années 30. Très remuantes sur la mer, elles ont une vitesse maximale de 16 nœuds, un canon de quatre pouces, un ASPIC (version britannique du SONAR) désuet et une mitrailleuse antiaérienne. Bien que pouvant résister à tous les gros temps de l'Atlantique Nord et tout en étant excellentes pour les manœuvres, les corvettes sont aussi

très inconfortables. Qui plus est, la plupart des officiers professionnels sont sur les navires plus importants (destroyers, croiseurs et plus tard porte-avions), se préparant à la guerre à la Nelson désirée par leurs collègues britanniques et laissant le convoyage et les corvettes à la Réserve navale et à la Réserve volontaire navale.

Au fur et à mesure que nos chantiers navals produisent ces corvettes, celles destinées aux équipages canadiens sont lancées dans la bataille avec des volontaires assez verts. On n'a pas le temps, au Canada, de former des groupes solides de navires escorteurs dont les équipages apprendraient à travailler ensemble. Les périodes de repos sont rares. L'équipement, comme les radars, les ASPIC ou les détecteurs des hautes fréquences émises par les radios des sous-marins ennemis, est dépassé, souvent reçu de six mois à un an après que les navires britanniques en eurent été munis. En 1941, il arrive même que des corvettes, n'aient pas de radar. L'enthousiasme évident des volontaires canadiens ne peut combler totalement les lacunes laissées avant-guerre par le manque d'infrastructure industrielle adéquate et d'une marine expérimentée et assez nombreuse pour assumer ses rôles. Au sommet de cette faible charpente règne, depuis 1934, l'amiral Percy W. Nelles, compétent dans son domaine, mais sans inspiration et dépassé par une situation qu'il n'avait pas prévue et à laquelle il ne parvient pas à s'adapter.

Dès l'été 1941, la Force d'escorte de Terre-Neuve nouvellement créée va vivre des expériences traumatisantes. Un de ses grands problèmes est le manque de couverture aérienne en certains endroits du parcours. Le convoi SC-42, parti le 30 août 1941 de Sydney, en Nouvelle-Écosse, pour la Grande-Bretagne, se fait couler 16 navires marchands en plus d'un des escorteurs, les 9 et 10 septembre. Le SC-44 ne perd que quatre navires marchands et une corvette ; le SC-48 est très touché, mais pas

autant que le SC-42 ; le SC-52 fait demi-tour et rentre au port par une mer déchaînée.

Puis les choses semblent se tasser dans l'Atlantique, lorsque les sous-marins allemands attaquent en priorité le trafic du sud de l'État de New York. Quand à la fin de l'été et à l'automne 1942, l'intérêt allemand reprend envers l'Atlantique Nord, la situation devient rapidement intenable. Le convoi ON-127, avec 32 navires marchands partis d'Angleterre le 5 septembre 1942 pour le Canada, est escorté par deux destroyers canadiens et trois corvettes dont une britannique, le seul des navires à avoir un radar performant qui ne fonctionne d'ailleurs que par intermittence. Neuf navires marchands sont coulés, plus le destroyer *Ottawa* qui perd 114 membres d'équipage. Le 30 octobre, le SC-107 part du Canada vers la Grande-Bretagne et perd 15 navires marchands. Dans ces deux cas, aucun sous-marin ennemi n'a été détruit. Britanniques et Américains s'interrogent sur l'efficacité des escorteurs canadiens lorsqu'ils sont au centre de l'Atlantique. Entre les 26 et 28 décembre 1942, l'ONS-154, vers le Canada, perd 14 navires marchands plus un navire de guerre britannique. Cette fois, les escorteurs munis de radars récents et de bons détecteurs de hautes fréquences (*HF/DF*), même si le personnel n'a aucune expérience de leur utilisation, ont pu couler un sous-marin allemand.

Le 9 janvier 1943, pressé par ses alliés, le Canada décide d'abandonner momentanément son rôle d'escorte au milieu de l'Atlantique. Il utilisera les quelques mois à venir pour munir ses escorteurs de nouveaux équipements et pour former ses équipages à leur utilisation. La Marine royale du Canada atteint ici le nadir. Encore plus quand on con-

sidère que, quelques mois plus tôt, on a dû fermer le fleuve Saint-Laurent à toute circulation commerciale.

En effet, en mai 1942, les sous-marins allemands ont croisé dans l'estuaire du Saint-Laurent. Puis, d'août à novembre, ils s'y sont installés de façon presque constante. Huit sous-marins participent, à des moments différents et sans subir de pertes, à une chasse fructueuse car ils y détruisent une corvette, un yacht armé, 19 navires marchands ou de passagers en plus d'en endommager deux autres. Devant la panique qui s'installe dans les populations locales, le gouvernement doit expédier quelques-uns de ses escorteurs de l'Atlantique — déjà pas assez nombreux — vers le golfe du Saint-Laurent. En octobre, finalement, on ferme cette voie de navigation : tout le commerce transatlantique se fera directement des côtes. Le Canada pourra ainsi dégager des escorteurs vers la Méditerranée, où l'on prépare le débarquement en Afrique du Nord (opération *Torch*).

À la mi-novembre 1942, un sous-marin allemand débarque un espion en Gaspésie, mais il se fera arrêter presque aussitôt. Enfin, le 14 octobre, le *SS Caribou*, un traversier entre North Sydney, Nouvelle-Écosse, et Port-aux-Basques, Terre-Neuve, a été coulé par un sous-marin : 136 des 237 passagers et membres d'équipage périrent. Jusqu'en 1943, la Marine royale du Canada n'a détruit que quatre sous-marins ennemis.

Après plus de trois ans de guerre, le Canada a réussi sa mobilisation totale, mais n'a guère pu se faire valoir sur le plan strictement militaire. De nouvelles occasions se profilent à l'horizon qui permettront de mieux mettre en valeur les qualités des combattants militaires en mer, dans les airs et sur terre.

LE TOURNANT (1943)

La marine

L'arrêt des opérations d'une partie de notre marine au début de 1943, l'installation d'équipements de détection plus performants, un entraînement plus poussé, un plus grand nombre de navires d'escorte et l'arrivée d'avions à long rayon d'action permettant de couvrir tout l'Atlantique Nord, sont autant d'éléments qui convertiront une situation navale désastreuse en un succès retentissant avant la fin de l'année 1943.

C'est un fait que lorsque l'ARC acquiert des Liberator américains qui ont une autonomie suffisante pour couvrir toute la zone atlantique à partir des côtes nord-américaines, en collaboration avec les avions alliés venus d'Europe, la liberté d'action des sous-marins allemands devient plus limitée, en particulier le jour.

D'autre part, ayant repris le contrôle de la situation, le Canada, appuyé par la Grande-Bretagne, obtiendra enfin ce qu'il recherche depuis 1942, c'est-à-dire un commandement bien à lui. Les Américains, même quasi absents de l'Atlantique Nord, veulent garder la main haute sur toutes les côtes nord-américaines. En mars 1943, le Commandement canadien de l'Atlantique du Nord-Ouest naît lors d'une conférence alliée sur les convois, tenue à



Caporal du Royal 22^e Régiment, Italie, 1943. En été, dans le sud de l'Italie, les Canadiens portaient la tenue tropicale commune à l'ensemble de la 8^e Armée britannique dont ils faisaient partie. (Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)

Washington. La Marine royale du Canada est dès lors responsable de tous les convois circulant au nord de New York et à l'ouest du 47^e méridien, soit à environ 1 000 kilomètres d'Halifax. La MRC réorganisée qui reprend charge de convois, au printemps 1943, est plus efficace et, dans les deux années qui suivront, elle détruira 17 des 27 sous-marins, qui seront portés à son actif entre 1939 et 1945. À compter de la fin de 1942, la marine allemande — tout comme son aviation d'ailleurs — n'est plus capable de compenser ses pertes.

La menace sous-marine contre le commerce diminue donc lentement. Ce qui ne signifie pas qu'elle n'existe plus. Au contraire, le schnorkel permettra aux sous-marins de rester immergé beaucoup plus longtemps qu'auparavant et la torpille acoustique dont ils seront armés causera des dommages. Ainsi le *Ste-Croix*, qui travaille dans le 9^e Groupe d'escorte de la *Royal Navy*, est coulé par deux torpilles acoustiques le 20 septembre 1943, alors qu'il accompagne un convoi. Les 81 survivants (sur 147) sont pris à bord du *Itchen*, un navire britannique qui, le lendemain, sombre à son tour. Un seul membre d'équipage du *Ste-Croix* survivra. D'autres navires disparaîtront. Le 17 mars 1945, le dragueur de mines *Guysborough* est coulé près d'Halifax, entraînant dans la mort 44 des 70 membres de son équipage. Le 16 avril, l'*Esquimalt* subit le même sort. Le 29 avril 1944, le destroyer *Athabaskan* disparaît, avec pour résultat, 128 morts et 83 prisonniers aux mains des Allemands. Toutefois, le 8 juin 1944, les Canadiens détruisent, près des côtes européennes, deux destroyers allemands qui se sont trop éloignés de leur base.

À la fin de la guerre, le Canada possède environ 400 navires de guerre de différents tonnages, sans parler des péniches de débarquement. Nous en rencontrerons plusieurs dans d'autres rôles que ceux liés à ce que l'on a appelé la bataille de l'Atlantique, mais une fois

remportée cette victoire maritime, les arrières des troupes alliées engagées en Afrique du Nord et en Europe étaient assurés : 2 024 hommes et une femme (qui était à bord du traversier *Caribou* lorsqu'il a été coulé) ont donné leur vie dans la marine.

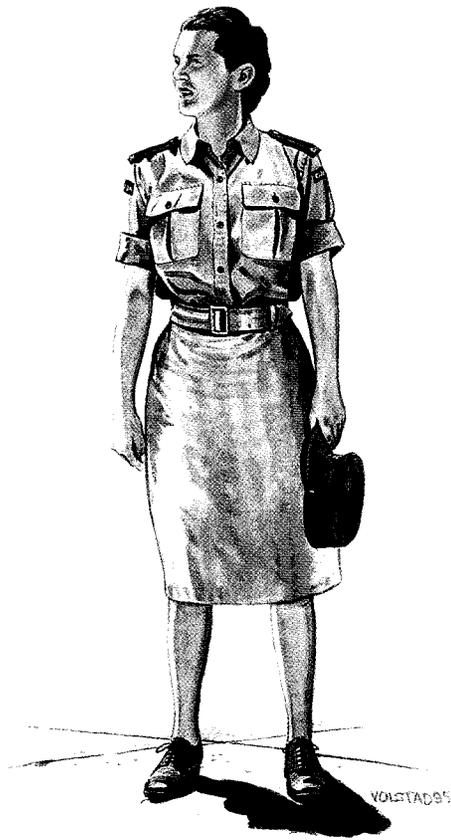
Le Canada joue aussi un grand rôle dans le commerce maritime même. Ainsi, on estime que le pays a fourni 15 000 hommes à la marine marchande alliée soit sur des navires canadiens, soit sur des navires battant d'autres pavillons : 1 465 sont morts (incluant 295 Terre-Neuviens, qui n'étaient pas canadiens à l'époque). Près de 1 250 de ces morts sont le fait de la bataille de l'Atlantique. D'autre part, le Canada a été très actif du côté de la construction navale. En 1943, à son sommet du temps de guerre, cette industrie employait 107 900 personnes.

L'effort naval militaire canadien reposera en grande partie sur les volontaires fournis par la Réserve volontaire de la Marine royale du Canada, créée dans les années 1920, spécifiquement pour que tous les Canadiens s'intéressant à la marine, d'un océan à l'autre, puissent s'y joindre. La Marine s'était ainsi donné un lobby important qui avait joué un rôle dans sa survie et sa remontée des années 1930.

L'aviation

Le 6^e Groupe de bombardement, qui devient opérationnel le 1^{er} janvier 1943 et fait partie du *Bomber Command*, est sans doute la formation aérienne canadienne la plus connue de la Deuxième Guerre mondiale. En principe, aussi bien les équipages volants que le personnel au sol doivent être canadiens, mais ce louable objectif ne sera jamais totalement réalisé, surtout du côté des techniciens.

Le bombardement aérien était apparu dès la Première Guerre mondiale. Les Allemands avaient utilisé cette tactique avant les Alliés et avaient tué 1 414 civils et militaires (en plus



Membre du service féminin de l'armée canadienne, Italie, 1943-1944. Plus de 2 000 femmes du service participèrent à l'effort de guerre outre-mer. (Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)



Fantassin du Régiment de Hull à Kiska, dans les îles Aléoutiennes de l'Alaska, en août 1943. Pour cette opération conjointe avec les forces américaines, les Canadiens portaient le casque et l'équipement américains. (Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)

d'en blesser 3 500 autres). Mais, ils ont conclu à l'inefficacité du bombardement qui, pourtant, forçait leurs adversaires à organiser des batteries de canons antiaérien, munies de projecteurs puissants, et des escadrons spéciaux de chasseurs. Le 5 juin 1918, les Britanniques ont pour leur part lancé leurs premiers gros bombardiers dans la bataille, qui feront tomber 543 tonnes de bombes sur des villes allemandes de la Rhénanie. Malgré la recherche de cibles militaires, ce sont déjà les civils qui paient le gros prix d'un côté comme de l'autre. Les Alliés auront tué 746 Allemands et en auront blessé 800, avant le 11 novembre 1918.

Dans les années 1920 et 1930, des théoriciens de plusieurs nations avaient prédit que l'aviation allait représenter l'arme décisive de la prochaine guerre. Jusqu'à un certain point, les deux bombes atomiques lâchées sur le Japon, en août 1945, allaient leur donner raison. Mais ni les expériences menées par l'Allemagne en Espagne ou encore contre l'Angleterre, ni celles tentées par les Alliés, contre l'Allemagne, à l'aide de bombardiers lourds de plus en plus nombreux, n'ont abouti à l'abandon du combat par l'ennemi.

Le 6^e Groupe de bombardement allait éventuellement fournir 16 escadrilles, comprenant jusqu'à 20 avions chacune : quelques dizaines de ces appareils seront de plusieurs des nombreux raids qui réunissaient parfois jusqu'à 1 000 aéronefs et plus, dirigés contre des cibles bien précises. Le nombre de ses pertes (incluant les demi-tours avant d'atteindre l'objectif) allait être très élevé dans les premiers mois d'existence du 6^e Groupe. Mais, en 1945, il est devenu l'un des plus performants du *Bomber Command*.

Les 17 et 18 août 1943, le bombardement de Peenemünde, sur la côte de la mer Baltique, était mené par 541 avions, dont 57 du 6^e Groupe. Les pertes totales sont de 6,7 pour cent mais, pour les avions canadiens, arrivés les

derniers au-dessus de Peenemünde, ce pourcentage est de 19,7. Par ailleurs, dans la bataille de Berlin, qui s'étale entre la mi-novembre 1943 et le 25 mars 1944, les bombardiers canadiens, qui font 1 086 des 10 813 sorties enregistrées, subissent 6 pour cent de pertes, contre 5,8 pour tout le *Bomber Command*. Au-dessus de Nuremberg, dans la nuit du 30 au 31 mars 1944, le *Bomber Command* subit 12 pour cent de pertes, le 6^e Groupe étant à 11 pour cent.

Certains raids resteront meurtriers, peu importe le niveau d'expérience du groupe. Ainsi, contre Magdeburg, dans la nuit du 21 au 22 janvier 1944, les Canadiens atteignent le taux désastreux de 12,3 pour cent de pertes, alors qu'au total il n'est qu'à 9 pour cent, ce qui est déjà considéré élevé. Un raid contre certains barrages de la Ruhr (les *Dam Busters*) utilisant des bombes spéciales, fera appel à 30 Canadiens, parmi les 133 hommes d'équipage des 19 bombardiers au cœur de l'action. Quatorze Canadiens meurent, sur un total de 56 tués.

Le bombardement stratégique voit ses techniques évoluer rapidement. Les instruments de navigation permettent une précision de plus en plus grande vis-à-vis des cibles, même de nuit. Le 8^e Groupe de bombardement est également canadien, mais son rôle n'est pas de bombardier. Ses avions arrivent au-dessus de la zone visée plus tôt que la vague des bombardiers et ils lâchent au-dessus des objectifs des fusées éclairantes munies de parachutes à l'intention de ceux chargés de laisser tomber les bombes. On ajoute à cela, pour plus de précision, le « maître du bombardement », qui peut communiquer avec les appareils et rediriger leurs tirs, lorsque cela est nécessaire et possible. Au total, le bombardement stratégique restera un aspect de la guerre où l'exactitude ne sera pas toujours au rendez-vous. On sait, plus de 50 ans plus tard, que le « bombardement chirurgical » relève encore de la chimère.



Commando de la marine canadienne, 1944-1945. Il est armé d'une mitrailleuse Lanchester, porte un blouson de combat britannique du modèle 1942 et le nouveau casque MK III.
(Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)



Membre d'équipage d'un régiment blindé, nord-ouest de l'Europe, 1944-1945. Il porte un survêtement ininflammable.
(Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)



Tireur d'élite des *Calgary Highlanders*, nord-ouest de l'Europe, 1944-1945.
(Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)

Parmi les moyens pour améliorer le sort des équipages, on trouvera des radars de repérage des ennemis, des mitrailleuses dans des tourelles avant ou arrière des bombardiers, l'utilisation de méthodes de brouillage des radars ennemis auxquels on offre de multiples cibles en lançant, en des endroits éloignés des objectifs, de longs rubans de papier aluminium.

Tout compte fait, le bombardement stratégique restera une aventure dangereuse jusqu'à la toute fin de la guerre. Le moral des équipages repartant nuit après nuit afin d'obtenir les 30 missions qui les libéreront de ce sale boulot sera souvent chancelant, en raison des pertes sévères subies lors de chacune des sorties, mais il ne se brisera pas.

Les aviateurs canadiens serviront aussi dans d'autres secteurs et se verront confier d'autres missions : nous aurons l'occasion de les rencontrer.

L'Armée

La Sicile et l'Italie

À partir de 1942, les Allemands reculent en Afrique du Nord. En 1943, les Alliés marquent des points partout. L'Armée canadienne est présente au débarquement en Sicile, en juillet 1943, et dans toute la campagne d'Italie, jusqu'à février 1945. Il est curieux qu'un tel effort, presque comparable quant à la quantité des troupes engagées à celui consenti en France à compter du 6 juin 1944, passe plus ou moins inaperçu. Ainsi, 50 ans plus tard, *Le Figaro* du 1^{er} juin 1994 parlait de la présence en Italie des Français, des Américains et des Anglais, oubliant totalement le Corps d'armée canadien. Beaucoup de liens militaires franco-canadiens étaient pourtant nés sur ce champ de bataille méditerranéen.

La longue attente de l'Armée en Grande-Bretagne n'a pas satisfait les Canadiens restés au pays qui jaloussent les succès et la publicité entourant les efforts des autres troupes du

Commonwealth. Le gouvernement canadien est pour sa part sensible à l'opinion publique et aux accusations selon lesquelles il craint les conséquences politiques d'une trop grande effusion du sang de ses soldats. En 1914-1918, les volontaires ont été jetés dans la mêlée six mois à peine après leur arrivée en Angleterre ; nombre d'officiers de la 1^{re} Armée canadienne, qui se souviennent des combats livrés un quart de siècle plus tôt, regrettent vivement d'assurer si longtemps un service de garde au Royaume-Uni. Les critiques ne désarment pas, même si on leur affirme que l'on prévoit encore bien des combats avant la fin de la guerre, que le moral des troupes est bon, ou que le commandant en chef ménage les soldats canadiens dans l'intention de leur faire traverser la Manche à la tête d'une offensive alliée. Ne serait-il pas logique, répond-on, de faire acquérir une expérience de combat aux Canadiens qui ouvriront éventuellement le second front en France ? En fin de compte, ce sont probablement les facteurs politiques plutôt que militaires qui amènent le gouvernement à exiger que la 1^{re} Division d'infanterie de l'Armée canadienne participe à l'attaque contre la Sicile, au mois de juillet 1943.

La Sicile devient ainsi le premier champ de bataille important des Canadiens durant la Deuxième Guerre mondiale. Le 8 juillet 1943, le communiqué annonçant le débarquement allié oublie la participation canadienne. Cette situation sera corrigée le lendemain. La campagne canadienne, qui se fait sous les ordres du major général G.G. Simonds, n'est pas de grande envergure, comparativement à celles qui suivront en Italie et en France, mais le terrain est accidenté et la résistance parfois opiniâtre. Les Canadiens, flanqués des troupes britanniques et américaines, respectivement sur leur droite et sur leur gauche, avancent dans la poussière, sur des chemins tortueux garnis de mines. À Grammichele, ils rencontrent une faible résistance. Après la mi-juillet,

et en dépit des avantages défensifs que les montagnes offrent aux villes de Leonforte et Assoro, celles-ci tombent. Autour d'Agira, les Allemands luttent avec acharnement et doivent être chassés de leurs positions. Au début du mois d'août, on peut dire que la voie est tracée pour la conclusion de la campagne de Sicile. Le 6 de ce mois, les Canadiens sont mis en réserve. Ils ne participent pas aux dernières batailles qui aboutissent à la prise de Catane et qui mettent fin à la résistance ennemie dans l'île, le 16 août.

Le général McNaughton, qui a consenti à dépêcher la 1^{re} Division en Sicile afin qu'elle y acquière l'expérience du combat, s'attend à ce qu'elle rentre en Angleterre. À son insu toutefois, des pourparlers ont eu lieu entre Londres et Ottawa. Finalement, les troupes canadiennes restent en Sicile et seront même renforcées, une fois sur le continent, dans les premières semaines de 1944 par la 5^e Division blindée et le quartier général du 1^{er} Corps d'armée, commandé par le lieutenant-général Crerar.

L'assaut contre la terre ferme italienne est lancé de la Sicile par le détroit de Messine, le 3 septembre, anniversaire de la déclaration de la guerre par l'Angleterre. Les troupes italiennes n'ayant nul désir de combattre et les Allemands nulle intention de défendre la Calabre, les Canadiens peuvent avancer rapidement dans cette région montagneuse. Lorsque, officiellement, l'Italie signe un armistice, ce sont les Allemands, renforcés de quelques troupes fascistes italiennes, qui continuent les combats, en rien facilités pour autant. La pluie et le mauvais état des routes causent plus de difficultés aux Canadiens que l'ennemi. En 17 jours, ils se retrouvent à 735 kilomètres de leur point de débarquement. Le 14 octobre, la 1^{re} Brigade occupe Campobasso et, le lendemain, la 2^e Brigade prend Vinchiaturro. Le long de la côte Adriatique, des chars canadiens prennent part, avec des unités britanniques, à l'attaque contre Termoli. Lorsque viennent les premières

neiges, le général Montgomery attaque solidement la ligne allemande le long du Sangro. L'offensive alliée, sur le flanc gauche, s'est embourbée au nord de Naples après le débarquement dramatique de Salerne. Pour continuer sur la lancée initiale, on considère donc essentiel d'avancer le long de la côte adriatique. Cependant, le littoral est étroit et découpé à angle droit par une série de vallées profondes, de sorte que Britanniques et Canadiens ont à peine réussi à chasser les Allemands du Sangro qu'ils font à nouveau face à une situation similaire à la rivière Moro. Certains des combats les plus acharnés de la guerre ont lieu à cet endroit. Les Allemands contre-attaquent sans arrêt et acceptent le corps à corps, tandis que les Canadiens se frayent un chemin dans San Leonardo et traversent le carrefour Berardi (où le capitaine Paul Triquet, du Royal 22^e Régiment, remporte la première Croix de Victoria décernée à un Canadien au cours de la guerre de 1939-1945), ce qui leur ouvre la route vers Ortona, sur la côte.

Ortona, c'est l'histoire de sept pénibles journées d'un combat rapproché mené dans le froid, l'humidité et la neige, où le courage et l'héroïsme sont constamment au rendez-vous. La ville est sise sur une falaise qui surplombe l'Adriatique. Les Allemands décident de s'y replier. Le port est bloqué par des épaves, de nombreux bâtiments sont rasés et les rues étroites de cette ville médiévale sont remplies de décombres. L'ennemi sait bien que l'artillerie et les blindés ne seront pas d'une grande utilité contre eux et que la bataille qui va suivre en sera une de fantassins, menée à coups de fusils, de mortiers, de mitrailleuses, de grenades et de mines ; ses troupes sont parmi les meilleures, des hommes de la 1^{re} Division allemande de parachutistes. Leur faisant face, il y a la 1^{re} Division d'infanterie canadienne formée des trois régiments de fantassins de la Force permanente, ainsi que de régiments de la Milice venus de tout les pays.

Le 20 décembre, les fantassins canadiens quittent le carrefour Berardi pour avancer lentement vers les faubourgs d'Ortona d'où, le lendemain, ils engagent le combat pour la prise de la ville. Les Allemands tirent profit de leurs positions en tentant d'attirer les Canadiens vers la place centrale (la Piazza Municipale), où ils espèrent pouvoir les massacrer. Se frayer un passage à travers les rues obstruées de débris n'équivaudrait qu'à combattre de la manière voulue par l'ennemi ; les Canadiens entreprennent plutôt de percer, à coups de canons, des « trous de souris » à travers murs et bâtiments. Pendant des jours et des nuits les canons de campagne et les chars d'assaut jouent un rôle essentiel dans la progression des fantassins en bombardant lorsque c'est possible les étages supérieurs des bâtiments occupés par les parachutistes ennemis. La bataille se termine toutefois comme elle a commencé, par un combat entre fantassins. Au plan stratégique, la ville a peu d'importance, et pourtant les deux camps s'y battront avec beaucoup d'acharnement.

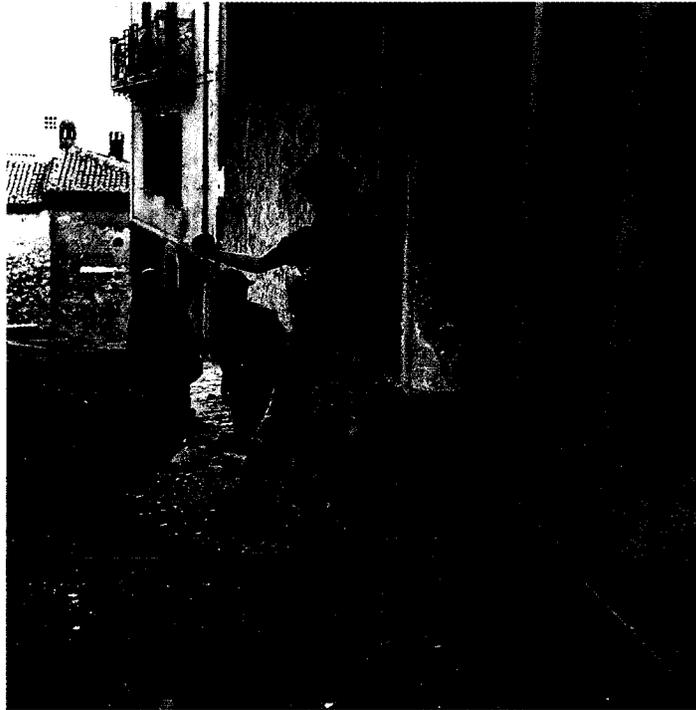
Un débat a toujours cours parmi les experts : fallait-il attaquer la ville de front, comme on l'a fait, ou la dépasser et en forcer l'abandon ? Toujours est-il que le 22 décembre, troisième jour des combats, le commandement canadien décide de s'en prendre à la clé de la position allemande, soit la route qui longe la côte en direction du nord-ouest. C'est par là que l'ennemi relève et renforce les défenseurs de la ville proprement dite. Une attaque auxiliaire est donc déclenchée à l'ouest, en direction du village de San Tommaso. Les Allemands semblent surpris, et les hommes du *48th Highlanders* parviennent à occuper une position au nord-ouest de la ville et à la garder, en dépit de violentes contre-attaques allemandes. Incapables d'infiltrer ces positions, les Allemands se rendent compte que leurs hommes sont en danger dans Ortona, dont le cœur est déjà entre les mains des Canadiens. Au cours de la nuit du 27

au 28 décembre, les parachutistes ennemis se retirent. Le lendemain matin, une patrouille de reconnaissance canadienne avance prudemment dans Ortona : elle n'y trouve que les morts de l'ennemi.

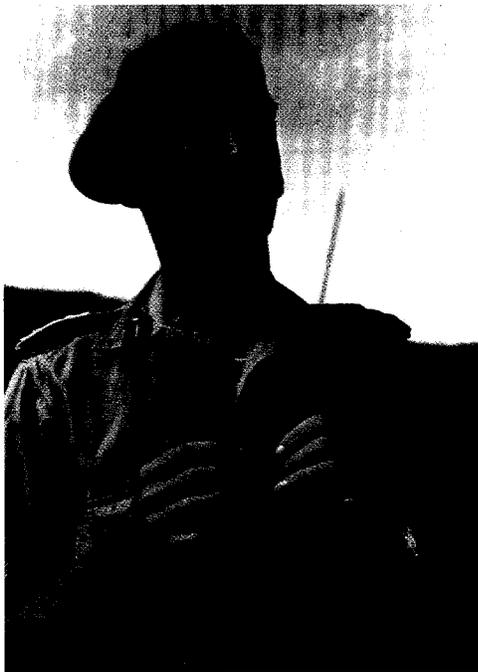
La 1^{re} Division vient de remporter une des plus glorieuses batailles de son histoire, mais elle lui a coûté cher. Les Allemands ont aussi subi de lourdes pertes. Chacun des bataillons de la 1^{re} Division de parachutistes a maintenant juste assez d'hommes pour former une compagnie.

Décembre a été douloureux à plus d'un titre. Le général A. McNaughton, ayant perdu la confiance de ses chefs britanniques, circonvenu par quelques subordonnés ambitieux et abandonné par son ministre, est amené à démissionner pour raison de santé. Pour sa part, le premier ministre garde en réserve un avenir politique pour cet homme, qui ne se réalisera cependant pas. C'est le général H.D.G. Crerar qui remplace McNaughton à la tête de l'Armée canadienne.

À la différence d'Ortona, Rome a une très grande importance morale et politique. En conséquence, la prendre aura plus d'effet sur le reste du monde que toute victoire remportée jusque-là par les Forces alliées. Aussi, pour conserver Rome, le commandant allemand a préparé ce qui constitue peut-être sa plus solide position défensive dans toute l'Italie. On construit deux lignes de fortifications : les lignes Gustav et Hitler, en travers de la profonde gorge située entre les monts Matese et Aurunci. En janvier 1944, les Américains viennent bien près de rompre la ligne Gustav à l'ombre du mont Cassin. Les Indiens et les Néo-Zélandais essaient à leur tour. En fin de compte, le 13^e Corps d'armée britannique, formé de divisions britanniques et indiennes, réussit à ouvrir une brèche dans les ouvrages de défense. Le 1^{er} Corps d'armée canadien, commandé par le lieutenant général E.L.M. Burns, entre dans la mêlée avec son infanterie et ses



Fantassin canadien au combat dans la ville de Campochiaro (Italie), le 23 octobre 1943.
(A.M. Sirton. ANC, PA-136198)



Le major général Guy G. Simonds, commandant la
1^{re} Division canadienne en Italie en 1943.
(MDN, ZK-486)



Le roi George VI décerne la Croix de Victoria au major
John K. Mahoney du *Westminster Regiment* (Motor) pour
son héroïsme au combat de la rivière Melfa en Italie
le 24 mai 1944. (MDN, ZK-804)

blindés. Entre Saint'Olivia et Aquino s'offrent aux yeux des Canadiens la vallée de la Liri, la ligne Hitler ainsi que la rivière Forme d'Aquino. Le 23 mai, l'attaque est déclenchée. Les troupes se frayent un chemin à travers la poussière, la fumée et la brume matinale. Secoués par des vagues de tir d'artillerie, de mortiers et d'armes portatives, les bataillons de la 2^e Brigade atteignent la ligne ennemie, y font une brèche, puis s'accrochent avec acharnement et vaillance aux positions qu'ils ont remportées. Sur la gauche, le *Carleton and York Regiment*, de la 3^e Brigade, fait une trouée dans la ligne et, avec l'appui du *West Nova Scotia Regiment* et des chars du Régiment de Trois-Rivières, ouvre le passage. Entre-temps, la 1^{re} Brigade chasse l'ennemi de Pontecorvo. À ce moment-là, les Allemands tiennent toujours Aquino sur le flanc ; mais à l'aube du 24 mai, les chars de la 5^e Division blindée peuvent traverser les brèches ouvertes dans la ligne Hitler afin de tirer profit de la situation au-delà du front. Les Canadiens éprouvent quelques difficultés à la rivière Melfa, où le major J.K. Mahoney du *Westminster Regiment* remporte la Croix de Victoria. Mais, une fois ce cours d'eau traversé, le véritable combat pour la vallée de la Liri est terminé et l'opération se transforme en poursuite. Le 31 mai, le *Loyal Edmonton Regiment* occupe Frosinone et la campagne prend fin. Le Corps d'armée canadien est retiré des opérations et, le 4 juin, les Américains entrent dans Rome. Les troupes canadiennes, qui ont pourtant pris part aux batailles sanglantes du mont Cassin et de la vallée de la Liri, se voient refuser l'honneur de défiler dans les rues de la Ville éternelle, au contraire de nombreux autres Canadiens servant au sein de la Force de service spécial canado-américaine.

L'automne et l'hiver de 1944 ramènent les Canadiens sur la côte Adriatique. L'ennemi s'est replié derrière la ligne Gothique qui s'étend, en gros, de Pise à Pesaro, et qui est for-

mée de barbelés, de fossés antichars, de tranchées-fissures et de tourelles de chars montées dans des blockhaus en béton armé. Étant donné que les nombreuses usines du nord de l'Italie fournissent aux Allemands beaucoup du matériel dont ils ont besoin, on peut s'attendre à une lutte acharnée pour empêcher que les Alliés débouchent dans la grande plaine de Lombardie.

Le plan des Alliés consiste à attaquer le flanc est, où le terrain est plus facile d'accès, puis à tourner à gauche en direction de Bologne. Comme le succès de l'opération repose sur la surprise, on juge essentiel de faire croire aux Allemands que le gros de l'attaque viendra du côté ouest des Apennins. En conséquence, les Américains font étalage de leurs préparatifs dans les environs de Florence. Puisque la présence des Canadiens est habituellement signe d'une offensive importante, les Britanniques sont en mesure de tenter, une fois de plus, la feinte qui a si bien réussi à Amiens en 1918 : envoyer la 1^{re} Division canadienne à Florence, puis l'expédier à la dérobée dans un autre secteur du front. En Italie, il est plus difficile de garder le secret qu'en France et on n'est pas sûr que ce subterfuge ait vraiment réussi. Chose certaine, les Allemands résistent avec ténacité aux Canadiens dans les collines qui séparent le Métaure de la Foglia. Mais sur deux colonnes, les 1^{re} et 5^e Divisions traversent les villages de Borgo San Maria et de Montecchio. La ligne Gothique, qui devait résister six mois, est tombée en 24 heures. Les Canadiens ont eu à la fois de la chance — plusieurs unités allemandes n'ont pas eu le temps d'intégrer leurs positions défensives — et ont fait preuve d'audace, en continuant d'avancer à la suite de leurs succès initiaux assez précaires. Même si la ligne est percée dès la fin du mois d'août, il faudra tout de même trois semaines aux Canadiens pour atteindre Rimini. En effet, la fin des chaleurs estivales et l'arrivée des pluies d'automne imposent d'autres obstacles aux

assaillants qui voient les routes poussiéreuses se remplir de fondrières et les ruisseaux devenir des torrents. Toutefois, le moral des Alliés est bon et les troupes ennemies sont de piètre qualité, sauf les parachutistes dont le nombre a cependant fondu dans des combats incessants. À force de lutter d'arrache-pied, les Canadiens prennent Coriano et la crête qui la domine, puis la colline de San Fortunato qui bloque l'entrée de la plaine du Pô lorsqu'on vient du littoral de l'Adriatique. Dès lors, les vastes champs du nord de l'Italie s'ouvrent devant eux : ils ont dû vaincre 11 divisions allemandes pour s'y rendre.

Il reste encore de difficiles combats à livrer le long des cours d'eau qui séparent Rimini de la Senio ainsi qu'à travers la Savio et les marécages de Ravenna. Mais le Corps d'armée canadien ne les verra pas tous. Le gouvernement canadien tient en effet à ce qu'il rejoigne la 1^{re} Armée canadienne dans le nord-ouest de l'Europe. En janvier 1945, à Malte, le comité mixte des chefs d'état-major accepte de respecter cette volonté canadienne malgré les difficultés que représente le retrait d'une force militaire nombreuse en pleine opération. Le 9 février 1945, le commandant de la 8^e Armée fait ses adieux aux officiers supérieurs du Corps d'armée ; c'est alors que commence, dans le plus grand secret, le déplacement vers la France. Le 15 mars, le 1^{er} Corps d'armée canadien prend à sa charge la région de Nimègue, aux Pays-Bas. Deux semaines plus tard, les troupes de la 5^e Division blindée et de la 1^{re} Division d'infanterie entrent en ligne pour la dernière étape de l'offensive contre l'Allemagne et l'ouest des Pays-Bas.

La Normandie et le nord-ouest de l'Europe

En juin 1944, il n'est pas faux d'affirmer, comme l'a fait le grand historien militaire canadien Desmond Morton, que le Canada

mène une guerre totale sur son territoire (avec sa mobilisation des ressources nationales humaines, matérielles, économiques et financières, sa propagande, sa censure, etc.) alors qu'il conduit une guerre limitée à l'extérieur de chez lui qui repose entièrement, à ce moment-là, sur le sacrifice librement consenti de centaines de milliers de ses jeunes hommes et femmes. Dans cette perspective, la participation canadienne au débarquement et à la campagne de Normandie représente une des pointes d'un effort total colossal. Dès que le Canada accepte de participer à l'opération Overlord, ce sont des Canadiens qui prennent en main l'organisation de leur débarquement.

Le Canada est présent dans la phase navale et aérienne qui prépare le débarquement, soit l'opération Neptune. Mais les navires canadiens utilisés ne le sont généralement pas en appui direct des forces terrestres canadiennes. Un manque total de coordination existe entre les trois éléments canadiens, chacun opérant sous des commandements bien différents. Ainsi, les 10 dragueurs de mines canadiens de la 31^e Flottille ouvrent un chenal en face d'Omaha, dans le secteur américain. Les six autres dragueurs seront dispersés dans diverses flottilles. Le Canada, qui fournit 16 des 247 dragueurs, aura également deux navires de débarquement d'infanterie, qui desserviront surtout la plage britannique Gold et, un peu, la plage canadienne Juno. Durant des semaines, 19 corvettes canadiennes, sur un total de 181 navires d'escorte alliés, protégeront la logistique à travers la Manche. Une autre partie des Forces maritimes canadiennes, composée de destroyers et d'avions de l'aviation côtière, patrouillera l'ouest de la zone Neptune ou la haute mer, engagée dans la chasse aux sous-marins et aux navires allemands. Le 162^e Escadron de l'Aviation royale canadienne sera ainsi crédité de cinq U-boot.

La 260^e Flottille de péniches de débarquement d'infanterie sera cependant attachée à la

plage canadienne de Juno. Deux destroyers canadiens (l'*Algonquin* et le *Sioux*) se rendront très utiles dans les premières phases du débarquement : par exemple, l'*Algonquin* canonnera et détruira une position d'artillerie ennemie. Quant à la 29^e Flotille de torpilleurs canadienne, elle travaillera à l'interception du commerce côtier et des navires de guerre de l'ennemi qui opèrent dans la zone du débarquement.

La 2^e Force aérienne tactique inclut, pour sa part, plusieurs escadrons canadiens qui sont parmi les premiers à s'installer dans des aérodromes temporaires en Normandie même. Dès le 10 juin, les 441^e, 442^e et 443^e Escadrons de la 144^e Escadre canadienne se posent en Normandie. À la fin de juin, les 126^e et 127^e Escadres s'y ajoutent. En juin, les pertes aériennes infligées à l'ennemi par les Canadiens s'élèvent à une centaine d'avions.

Les chasseurs-bombardiers (Typhoon) des 438^e, 439^e et 440^e Escadrons de la 143^e Escadre canadienne arrivent dans la tête de pont vers la mi-juin. La 39^e Escadre de reconnaissance de l'ARC (avec ses 400^e, 414^e et 430^e Escadrons) les rejoint bientôt.

Cet effort naval et aérien canadien, trop souvent laissé pour compte, mérite d'être mentionné. Cependant, aucun de ces deux éléments n'a rencontré une opposition aussi farouche que l'armée de terre. Dès le premier jour, cette dernière compte plus de morts que n'en souffriront au total, durant toute la campagne de Normandie, nos unités navales et aériennes qui y sont aussi engagées.

Le 6 juin, le Canada, qui est le seul pays à avoir tenu une comptabilité aussi précise, a pu mettre à terre environ 12 000 hommes de sa 3^e Division d'infanterie et de sa 2^e Brigade blindée, soit bien moins que les projections faites. Cela représente environ 1/10^e des soldats alliés ayant débarqué à ce moment-là. Parmi eux, les premiers à arriver en Normandie sont les membres du 1^{er} Bataillon parachutiste

canadien. À la fin de la campagne de Normandie (le 21 août), on trouve plus de 2 000 000 de soldats alliés en sol français, dont environ 100 000 Canadiens (1 sur 20).

Entre le 6 juin et le 21 août, les Canadiens auront 18 444 pertes, dont 5 021 morts. Et, à ce moment-là, ils ne seront pas encore à Rouen. Bien que les choses aient été relativement faciles pour les Canadiens le premier jour, elles se compliqueront dès le 7 juin. À la mi-septembre, force est de constater que de toutes les divisions du 21^e Groupe d'armées, ce sont, dans l'ordre, les 3^e et 2^e Divisions d'infanterie canadiennes formant le 2^e Corps d'armée canadien qui ont subi le plus de pertes. La prise de Caen, les combats sur la crête de Verrières et autour d'elle du 25 juillet 1944 (qui devient le deuxième jour le plus coûteux de l'Armée canadienne dans la Deuxième Guerre mondiale, le premier étant Dieppe) et la fermeture de la poche de Falaise donneront malheureusement à nos soldats l'occasion de se mesurer à quelques-unes des meilleures troupes allemandes du front ouest. Nos hommes, jeunes et inexpérimentés, sortiront de Normandie trempés au feu des pires souffrances, incluant deux bombardements aériens par leurs frères d'armes aviateurs. Le major David Currie, du *South Alberta Regiment* obtient la Croix de Victoria à Saint-Lambert-sur-Dives, près de Falaise.

À compter du 31 juillet 1944, la 1^{re} Armée canadienne, composée pour la moitié de troupes britanniques et polonaises, est opérationnelle. Sous le commandement du général H.D.G. Crerar, elle sera chargée, après Chambois, du flanc gauche de la progression des Alliés en France. Face à Rouen, dans la forêt de la Londe et aux alentours, les Canadiens resteront bloqués 48 heures, subissant encore quelques centaines de pertes, alors que Paris est déjà libre. Bien que devant eux se dressent de nombreux mois de durs combats, les 100 000 Canadiens alors en France peuvent



Canon antiaérien installé sur la plage de débarquement Juno en Normandie, le 6 juin 1944. L'étoile désignait l'équipement allié, surtout aux aviateurs cherchant des cibles. (MDN, ZK-1082)



Renforts canadiens débarquant en Normandie en juin 1944. (MDN, ZK-1083)

dire qu'ils ont largement participé aux 460 900 pertes allemandes, entre autres, par le rôle de marteau qu'ils ont joué pour écraser les Allemands contre l'enclume américaine dressée à quelques kilomètres au sud de Falaise. L'envers de la médaille est, comme nous l'avons souligné, qu'ils occupent une place importante parmi les pertes alliées qui se totalisent à 206 703.

Les déboires des fantassins canadiens en Normandie allaient causer une crise politique au Canada, quelques mois plus tard. Revenons en arrière. En 1939, le Canada décide de fonder son action militaire d'outre-mer sur le volontariat. En juin 1940, la Loi sur la mobilisation des ressources nationales prévoit la conscription pour la défense territoriale. Avec l'extension de la guerre à la côte du Pacifique, les pressions se font de plus en plus fortes pour une conscription également pour l'outre-mer. En avril 1942, Mackenzie King décide d'organiser un référendum sur la possibilité de libérer le gouvernement de la promesse qu'il a faite en 1939 de ne pas recourir à cette conscription. Il obtient un oui à sa question (64 pour cent), mais une très grande majorité des francophones du Québec, à qui cette promesse avait d'abord et avant tout été destinée, répondent non.

Les choses en restent là, bien que le Canada, depuis le début de la guerre, ait étendu « son territoire » afin que ses conscrits puissent défendre Terre-Neuve, les Bermudes, la Guyane britannique et, même, certaines îles Aléoutiennes, dans le Pacifique. De décembre 1942 à décembre 1944, il y aura toujours entre 60 000 et 75 000 conscrits pour la défense territoriale.

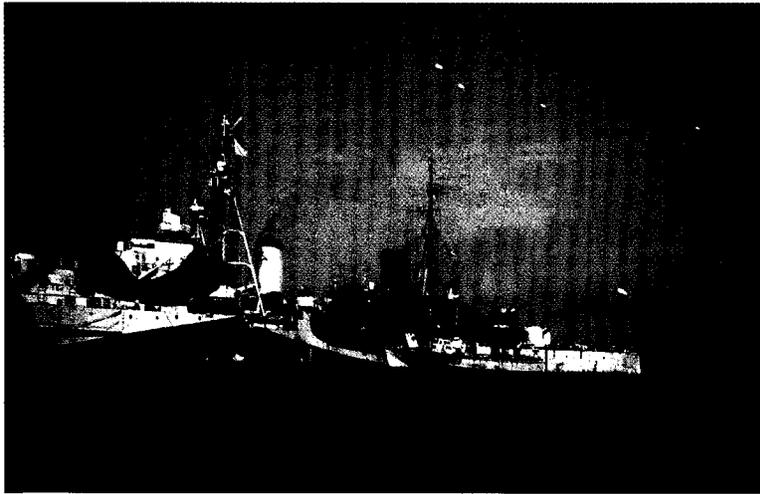
Sur les champs de bataille européens, toutefois, une situation critique se développe. Environ 70 pour cent des pertes de l'armée de terre viennent de l'infanterie, alors que le taux projeté n'était que de 48 pour cent. Très rapidement donc, les renforts constitués en fonc-

tion du 48 pour cent ne fournissent plus assez de fantassins. Après avoir utilisé quelques expédients (conversion de techniciens en fantassins, par exemple), compté sur un afflux de volontaires pour l'infanterie qui ne se matérialisera pas, le gouvernement en viendra à forcer, en novembre 1944, 16 000 de ses conscrits pour la défense territoriale à passer outre-mer. Cette ultime solution, le premier ministre Mackenzie King a tenté de l'éviter jusqu'au bout.

Les missions coûteuses qui ont été assignées aux Canadiens ont donc mené à un ébranlement de la classe politique. Le ministre de la Défense a été forcé de démissionner quelques semaines avant la décision de novembre 1944, justement parce qu'il préconisait avec trop d'emphase l'utilisation de conscrits pour l'outre-mer. C'est alors que Brooke Claxton a été remplacé par Andy McNaughton, sur qui on a compté un instant pour convaincre des conscrits de se porter volontaires. De plus, le ministre de l'Air, Charles Power, originaire du Québec et combattant de la Première Guerre mondiale, démissionnera par principe, à la suite de cette décision d'utiliser des conscrits outre-mer.

Il y a bien quelques difficultés parmi les conscrits sélectionnés pour l'outre-mer, mais la population en général accepte la situation. De toute façon, seulement 12 000 hommes environ auront le temps de traverser ; 2 463 seront utilisés au combat ; 69 d'entre eux seront tués en se battant aussi courageusement que les volontaires. Cette décision gouvernementale ne détruira pas l'unité du pays, au contraire de ce qu'avait fait l'application de la conscription de 1917-1918.

Après Falaise et Rouen, talonnant les armées allemandes décimées, les Canadiens, à l'aile gauche des Forces alliées, traversent rapidement la France en direction de la Belgique. À Dieppe, ils sont accueillis avec allégresse lors d'un défilé où la malheureuse 2^e Division, qui y avait été si éprouvée en 1942, prend la



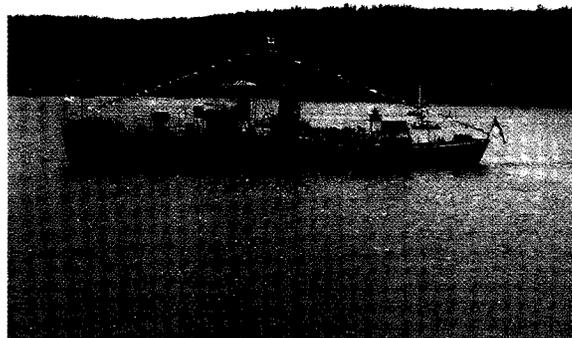
Navire escortant les troupes de débarquement canadiennes en Normandie, le 6 juin 1944.
(MDN, ZK-1084)



Les croiseurs britanniques *Minataur* et *Uganda*, qui étaient identiques, passèrent au service de la marine canadienne en 1945. Ci-dessus l'*Uganda* qui servit dans le Pacifique vers la fin de la guerre. Les deux croiseurs furent, plus tard, respectivement rebaptisés *Ontario* et *Québec*.
(MDC, EKS-103)



Le *Nootka*, l'un des huit destroyers de la classe « Tribal » en service dans la marine canadienne à compter de 1943.
(MDN, EKS-141)



Durant la Seconde Guerre mondiale, la marine canadienne fut surnommée « la marine des corvettes » car elle comptait plus de 130 de ces petits navires qui escortaient les convois et pourchassaient les sous-marins allemands. La coutume de peindre une feuille d'érable verte sur la cheminée commença en 1917 et se généralisa au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Ce cliché montre la seule corvette existant de nos jours, le *Sackville*, construite en 1941 à Saint-John (N.-B.), restauré au début des années 1980 et amarré à Halifax comme musée naval.
(MDN, 85-339)

vedette. Boulogne, Calais et le cap Gris-Nez résistent quelque peu. Tout de même, dès la fin du mois de septembre, toute la côte de la Manche, à l'exception de Dunkerque, a été libérée et les aires de lancement des fusées allemandes V-1 mises hors d'usage.

Entre-temps, les Britanniques et les Américains poursuivent leur avance sur un front étendu. L'échec de l'opération aéroportée à Arnhem fait que les Alliés se trouvent engagés dans une campagne d'hiver. Dans ces circonstances, le grand port d'Anvers, ville déjà occupée par les troupes alliées, est essentiel en tant que base de la bataille décisive à venir contre l'Allemagne. À ce stade, les principales voies d'approvisionnement des Alliés s'étendent encore jusqu'en Normandie. Occuper Anvers n'est pas suffisant tant que les Allemands sont maîtres des voies d'accès maritimes et du long estuaire sinueux qui y mène. La tâche de nettoyer ces positions allemandes incombe aux Canadiens. Le plan d'attaque prévoit plusieurs opérations distinctes mais simultanées : sceller la région de Zuid-Beveland en faisant une percée au nord de l'Escaut, dégager la « poche » de Breskens derrière le canal Léopold, au sud de l'Escaut, réduire l'isthme de Beveland et, enfin, attaquer l'île de Walcheren par la mer.

L'opération débute le 1^{er} octobre, alors que la 2^e Division canadienne traverse le canal d'Anvers. Au même moment, la 3^e Division, appuyée par la 4^e Division, déclenche l'attaque de l'autre côté du canal Léopold. L'entreprise est des plus ardues. Le terrain est difficile ; les digues et les champs inondés rendent les blindés pratiquement inutilisables. Les Allemands, bien retranchés, sont prêts à livrer une bataille acharnée, à la fois à la porte de l'isthme de Beveland et le long de la rive sud de l'Escaut. Néanmoins, grâce à leur ténacité, les Canadiens de la 2^e Division s'emparent, le 16 octobre, de Woensdrecht, à l'entrée de Zuid-Beveland, et ils établissent une tête de pont sur le canal Léopold. C'est alors que

Montgomery ordonne la cessation de toutes les opérations offensives alliées menées ailleurs sur son front, afin de concentrer ses forces sur l'ouverture de l'estuaire de l'Escaut. La 4^e Division blindée reçoit pour mission de prendre Bergen-op-Zoom. Entre-temps, la 2^e Division redouble d'efforts afin de terminer la conquête du Zuid-Beveland avant la fin du mois. Après l'occupation de la péninsule et la prise de la poche de Breskens, par la 3^e Division, l'attaque contre l'île de Walcheren est menée par des troupes britanniques sous haut commandement canadien. Le 8 novembre, toute résistance prend fin. On a commencé à déminer le fleuve avant même cette date, de sorte que, le 28 novembre, le premier convoi allié remonte l'Escaut et décharge des marchandises au port d'Anvers. Le *Fort Cataraqui*, de fabrication canadienne, est en tête du convoi.

Dans l'intervalle, la 4^e Division blindée pousse vers l'est, livrant quelques durs combats, entre autres à Bergen-op-Zoom, Steenberg et Saint-Philipsland, où les hommes du *Lake Superior* et du *British Columbia Regiment* coulent plusieurs navires allemands dans le port de Zijpe, juste de l'autre côté de l'étroit chenal qui sépare l'île de Schouwen du continent. Ce combat « naval » conclut une campagne qui s'est déroulée dans des polders inondés, plus souvent que sur la terre ferme. Dès le 9 novembre, toute résistance ennemie au sud de la Meuse a cessé et les Canadiens regagnent leurs quartiers d'hiver, le long de la Meuse et dans le saillant de Nimègue. Si l'on omet la pénible tâche de chasser les parachutistes allemands de Kapelsche Veer ainsi que les alertes et les déplacements qui font suite à l'offensive allemande des Ardennes, les mois d'hiver s'écoulent dans le calme relatif des raids et des patrouilles.

En février 1945, les Alliés lancent à l'ouest la grande offensive qui doit repousser l'ennemi de l'autre côté du Rhin et saper sa volonté de



Fantassins du *South Saskatchewan Regiment* au combat près du canal Orange en Hollande, le 12 avril 1945. D. Guvarich.
(ANC, PA-138284)



Le sapeur C.W. Stevens du génie désamorce une mine allemande en Normandie, le 22 juin 1944. Il porte le nouveau casque britannique MK III que les unités de la 3^e Division canadienne ont adopté en 1944-1945.
(Ken Bell. ANC, PA-136278)

résister. À l'est, les Russes ont atteint Budapest. Installés sur les rives de l'Oder, ils se préparent à marcher sur Berlin, alors que le général Eisenhower continue son avance méthodique sur un front étendu. Ce dernier remporte des victoires, mais les Russes arrivent les premiers à Berlin, créant ainsi une situation difficile en Europe qui durera près d'un demi-siècle.

De leur côté, les Canadiens entrent dans le jeu le 8 février, date à laquelle leur 1^{re} Armée attaque les positions allemandes dans la Reichswald. Les troupes du général Crerar englobent le 30^e Corps britannique et trois brigades blindées indépendantes, en d'autres mots une majorité des troupes de la 1^{re} Armée canadienne est à ce stade composée d'étrangers, surtout de Britanniques.

Les Allemands ont prévu que l'offensive principale aurait lieu à Venlo, en même temps qu'une attaque américaine sur la Roer. Ils ne s'attendent à rien de plus qu'une attaque de diversion dans la Reichswald, si bien que les Canadiens rencontrent, comme on l'a prévu, un ennemi surpris et démoralisé. Cependant, au fur et à mesure que les combats se poursuivent, la résistance allemande se raffermi, aidée par le dégel du printemps et les pluies diluviennes qui sillonnent le paysage de rigoles de boue. D'autre part, les Américains n'ont pu déclencher leur attaque du fait que leur terrain a été inondé par les Allemands. Les soldats britanniques et canadiens sont donc seuls, durant plus d'une semaine, se frayant un chemin à travers la forêt de pins et la campagne envahie par les eaux. Lorsqu'ils atteignent Goch, le 21 février, après avoir combattu à la fois la boue et l'ennemi, ils ont percé la ligne Siegfried tant vantée. Mais les fantassins canadiens ont énormément souffert et le pire reste encore à venir.

La 7^e Brigade avance avec difficulté dans le bois de Moyland, et la 4^e Brigade a tout autant de mal le long de la route Goch-Calcar. Vient ensuite le grand combat pour la crête que couvrent deux forêts, la Hochwald, que la

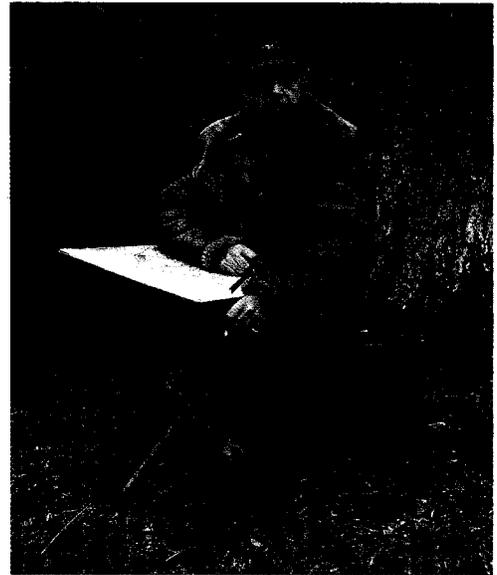
2^e Division doit prendre, et la Balbergerwald, destinée à la 3^e Division, tandis que la 4^e Division blindée doit foncer dans l'étroit intervalle qui les sépare et déboucher en rase campagne. La lutte est âpre, acharnée, sans merci. À bien des points de vue, elle ressemble à certains des combats de la Grande Guerre : la pluie, la boue, la résistance désespérée, l'avance pas à pas, l'épuisement, la fatigue sont les mêmes. Les pertes sont nombreuses. Les hommes du *Lake Superior* et de l'*Algonquin* atteignent enfin l'extrémité de la brèche.

De durs engagements restent quand même à venir avant de mettre pied sur la rive du Rhin. La 3^e Division s'empare de Sonsbeck ; à partir de là, les régiments blindés, appuyés de leur bataillon motorisé et de l'infanterie, peuvent se diriger vers Veen, qui capitule le 9 mars. Après un violent combat à Winnenthal, les Canadiens aperçoivent la ville de Wesel, sur l'autre rive du Rhin. Ici finissent momentanément leurs combats. Les Allemands ont retranché ce qui reste des divisions de leur première armée de parachutistes sur la rive droite du fleuve. La grande offensive alliée est terminée mais, du 8 février au 10 mars, les Canadiens ont eu 5 304 tués et blessés. Le général Eisenhower n'exagère pas lorsqu'il écrit à Crerar : « Il est probable qu'aucune attaque, au cours de cette guerre, n'a eu lieu dans des conditions de terrain aussi difficiles. Que vous ayez marché à la victoire en dit long sur votre talent et sur la détermination et le courage de vos soldats⁸⁰. »

La route est maintenant libre pour la dernière phase de la campagne en Europe du Nord-Ouest. Des troupes de la 9^e Brigade d'infanterie canadienne, commandées par des Britanniques, participent à la traversée du Rhin à Rees. Le 1^{er} Bataillon de parachutistes canadien, toujours dans la 6^e Division aéroportée depuis son arrivée en Normandie, est largué en bordure nord du bois de Diersfordt, près de Wesel. Plusieurs jours après, la 3^e Division traverse sur la rive droite du Rhin ;



Le major général R.F.L. Keller, commandant la 3^e Division canadienne au débarquement de Normandie. (Cliché daté du 20 juin 1944. MDN, ZK-540)



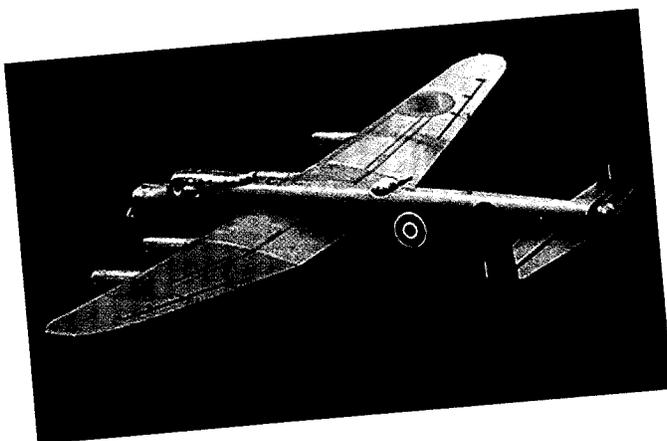
Le lieutenant général H.D.G. Crerar, commandant en chef des troupes canadiennes en Europe en 1944-1945. Cliché pris en France. (MDN, ZK-9)



Char Sherman canadien près de Vaucelles, en Normandie, en juin 1944. (MDN, ZK-849)



Soldats canadiens durant un combat d'hiver, en Hollande au début de 1945. (MDN, ZK-958)



Bombardier *Avro Lancaster*. À compter de 1943, les équipages d'une douzaine d'escadrons de l'Aviation royale du Canada sont aux commandes de *Lancaster* participant au bombardement de l'Allemagne. Plus de 7 300 *Lancaster* furent construits durant la guerre, dont 430 au Canada. Celui-ci fut restauré par le Canadian Warplane Heritage Museum et porte les insignes du *Lancaster* dans lequel A.C. Mynarski se sacrifia pour sauver ses camarades. La Croix de Victoria lui fut décernée à titre posthume pour son héroïsme. (MDN, 89-787)



Chasseur-bombardier *DeHavilland Mosquito*. De nombreux *Mosquitos* furent fabriqués au Canada et, à compter de 1943, équipaient des escadrons canadiens en Grande-Bretagne. C'est armée de cet excellent avion que le 418^e Escadron enregistrera 103 victoires sur l'ennemi durant l'année 1944. (MDN, 75-346)

les Forces alliées sont en mesure d'exploiter le grand avantage que leur donne le nombre. Au cours de cette phase, on attribue à la 1^{re} Armée canadienne la mission d'ouvrir la route du ravitaillement vers le nord, en passant par Arnhem, puis de libérer le nord-est des Pays-Bas, de s'emparer de la bande côtière vers l'est jusqu'à l'Elbe et de prendre l'ouest des Pays-Bas.

Sur le plan stratégique, la guerre est terminée. Dépourvus d'hommes, de ressources techniques et de lignes défensives, les Allemands reculent, à l'ouest, devant les troupes canadiennes, britanniques et américaines exaltées par leurs succès et, à l'est, devant les Russes. Les Canadiens traversent la frontière nord des Pays-Bas. La 4^e Division blindée, sur le flanc droit, franchit le canal de la Twente et prend Almelo le 5 avril ; la 2^e Division d'infanterie franchit le canal de Schipbeek et avance vers le nord, jusqu'à Groningen, qu'elle atteint le 16 avril ; la 3^e Division d'infanterie traverse l'Ijssel et occupe Zutphen après plusieurs jours de durs combats, puis traverse Deventer, Zwolle, et Leeuwarden, pour arriver à la mer, le 18 avril. À l'extrême gauche du flanc, la 5^e Division blindée canadienne et la 49^e Division britannique, sous les ordres du lieutenant général Foulkes, attaquent Arnhem. Une fois la ville prise, la 5^e Division blindée se précipite vers le nord, jusqu'à Hardewijk sur le Zuinder Zee, coupant ainsi la ligne de retraite des Allemands qui défendent Apeldoorn contre la 1^{re} Division d'infanterie. Le 28 avril, dans l'ouest des Pays-Bas, les Allemands ont la main haute sur une ligne qui s'étend à peu près de Wageningen à la mer en passant par Amersfoort. C'est ce jour-là qu'une trêve entre en vigueur dans ce secteur : bientôt, on commencera à ravitailler la population civile affamée.

Entre-temps, le 2^e Corps d'armée canadien étend ses opérations de l'est des Pays-Bas à l'ouest de l'Allemagne. La 4^e Division blindée canadienne traverse l'Ems à Meppen et va

jusqu'à Friesoythe en passant par Sögel ; la 2^e Division d'infanterie se rend de Groningen à la région d'Oldenbourg ; la 3^e Division d'infanterie relève les Polonais à l'embouchure de l'Ems. En dépit de l'effondrement des armées allemandes partout ailleurs, ce qui reste de son corps de parachutistes plus quelques éléments de sa marine continuent à résister aux Canadiens et à tirer le meilleur parti du terrain marécageux pour leur défense. Les combats se poursuivent donc à l'ouest d'Oldenbourg et au nord du canal du Kusten, mais la fin n'est qu'une question de jours. Le 4 mai, l'ordre de cesser le feu est donné alors que les troupes canadiennes avancent lentement vers la base navale de Wilhelmshaven, Aurich et Emden. Le lendemain, les commandants des deux corps d'armée canadiens, les généraux Foulkes et Simonds, reçoivent, sur leur front respectif, la soumission des généraux Blaskowitz et Straube. La reddition officielle de l'Allemagne est signée le 7 mai, à Reims (France). Entre le Rhin inférieur et la ville de Brême, en Allemagne, les Alliés disposent de huit divisions, dont cinq sont canadiennes. Les troupes du Canada qui pénètrent le plus loin en Allemagne sont celles du 1^{er} Bataillon de parachutistes, qui se rendent à Wismar, où elles rencontrent les Soviétiques le 2 mai.

À la fin de la guerre de 1914-1918, les troupes ont ardemment souhaité rentrer au Canada. En 1945, ce sentiment est aussi fort et on est d'avis que la durée du service doit être le facteur déterminant du rapatriement tant souhaité. L'équivalent d'une division restera cependant comme force d'occupation : formée de volontaires et de ceux dont le service outre-mer a été d'assez courte durée, elle est affectée à la zone d'occupation britannique, au nord-ouest de l'Allemagne. Ses membres passent toutefois moins d'un an en Allemagne. Au mois d'avril 1946, la Force canadienne d'occupation délègue ses responsabilités à la 52^e Division britannique. À la fin de la même

année, il ne reste qu'une centaine de soldats canadiens au Royaume-Uni.

La guerre dans le Pacifique

S'il y avait cinq divisions au combat outre-mer, il y en avait aussi, à un moment, trois autres au Canada dont deux ont été stationnées sur la côte ouest jusqu'à l'automne 1943. Après que les Japonais eurent été expulsés des îles Aléoutiennes, deux divisions disparaissent (les 7^e et 8^e) et la 6^e voit ses effectifs réduits. À l'automne 1943, à la suite de la fin victorieuse de la bataille de l'Atlantique, toutes les forces de l'Axe refluent. À son apogée donc, soit en juin 1943, 18 mois après le désastre de Hong Kong, 34 316 hommes, de tous grades, défendent notre côte du Pacifique, contre environ 24 000 sur la côte est. C'est parmi ceux qui restent sur le Pacifique qu'on choisira 16 000 conscrits pour l'outre-mer.

En août 1943, un élément de cette force, le 13^e Groupe-brigade d'infanterie, plus une partie de la 1^{re} Force de service spécial américain, composée partiellement de volontaires canadiens, seront rassemblés pour attaquer l'île Aléoutienne de Kiska.

Parmi les unités de conscrits engagées se trouve le Régiment de Hull, celui qui enregistre le moins d'absents sans permission au moment de monter à bord des navires, le 12 août. Des 34 000 hommes de l'opération, 5 300 sont canadiens, incluant les quelque 500 membres de la 1^{re} Force de service spécial. Malgré le blocus américain autour de l'île, les Japonais se sont échappés quelques heures avant l'arrivée des Canado-Américains. Une partie des Canadiens restera sur cette île inhospitalière jusqu'en janvier 1944.

Mais ce n'est pas le seul effort canadien dans le Pacifique. L'Escadron de reconnaissance 413 sera à Ceylan (aujourd'hui le Sri Lanka), dès mars 1942. Le chef d'escadrille L.S. Birchall aperçoit la flotte japonaise en route vers

Ceylan le 4 avril. Avant d'être abattu et fait prisonnier, lui et son équipage peuvent transmettre la nouvelle aux forces de défense qui ont le temps de se préparer. Birchall aura droit, pour son action, au surnom de « sauveur de Ceylan ».

En octobre 1944, le croiseur léger *Uganda*, remis par la *Royal Navy* à la Marine royale du Canada, sert dans le Pacifique auprès des Britanniques comme élément de la force anti-aérienne, tâche à laquelle il se prête bien, avec ses neuf canons de neuf pouces. Il couvrira, par exemple, les porte-avions *Formidable* et *Victorious*, au large des îles Caroline.

Un événement très particulier se déroulera par ailleurs sur l'*Uganda*. Après la fin de la guerre en Europe, le gouvernement annonce que la participation canadienne dans la poursuite des combats dans le Pacifique sera fondée sur le volontariat. L'*Uganda* est déjà engagé sur ce front maritime, mais il est décidé que pour la marine aussi les volontaires seuls seront retenus. D'où un vote qui a lieu sur ce navire, en juillet 1945, où environ les deux tiers de l'équipage disent non au volontariat dans le Pacifique. L'*Uganda* rentre au port : on n'aura pas le temps d'en changer l'effectif avant que la guerre soit terminée. L'*Uganda* n'aurait été qu'un des navires d'une petite flotte destinée au Pacifique qui en aurait compris une soixantaine, dont deux porte-avions légers, deux croiseurs et bon nombre d'escorteurs.

Par ailleurs, les marins du NCSM *Prince Robert* accepteront à 85 pour cent d'aller chercher les prisonniers de guerre canadiens ayant survécu aux geôles et à l'esclavage des Japonais.

Cette guerre du Pacifique aurait été poursuivie, du côté de l'aviation, par environ 15 000 hommes formant la force *Tiger*. Des Lancaster auraient servi au bombardement stratégique. Des huit escadrons prévus, seulement deux sont en service dans le secteur, parce qu'ils s'y trouvaient déjà avant juillet 1945.

L'armée de terre devait engager la 6^e Division, qui aurait accueilli les volontaires venus d'Europe, surtout, ou directement du Canada. La division est en formation, sous la direction du major général Bert Hoffmeister, et l'on a déjà décidé qu'elle sera équipée à l'américaine, lorsque les hostilités cessent. De cette brève expérience, on retiendra une armée qui sort des uniformes britanniques pour s'en-

gouffrer aussitôt dans les uniformes américains.

Le 9 août 1945, un des derniers épisodes marquants de la guerre a lieu. Le lieutenant Robert Hampton Gray, un Canadien servant dans l'aéronavale britannique, coule le destroyer japonais *Amokusa*, dans la baie d'Onagawa. Gray meurt mais reçoit, à titre posthume, la Croix de Victoria.



Les femmes comme artistes de guerre

Sir Max Aitken est, en 1914, un riche Canadien qui vit en Grande-Bretagne. En 1917, il deviendra lord Beaverbrook et sera, plus tard, un des conseillers écoutés de Winston Churchill. Aitken voit à mettre sur pied, en 1916, le Canadian War Records Office qui rassemble photos, cartes, journaux de guerre des unités ou d'individus en vue de documenter la participation militaire canadienne à cette guerre. Voulant ajouter la dimension artistique à cette activité, il tente d'obtenir l'assentiment de Sam Hughes, en août 1916, lui qui a accepté, en mars précédent, de prendre en charge l'Office. Mais Hughes est mis de côté par Borden et Aitken, qui ne veut attendre plus longtemps une décision politique, crée le Mémorial de guerre du Canada (Canadian War Memorial Fund). Cette corporation, plus ou moins privée, envoie des artistes au front. C'est le gouvernement qui leur donne un grade et les paie, mais c'est le Mémorial qui contrôle ceux-ci, reçoit le crédit de leurs œuvres et possède la collection qui se développe. A.Y. Jackson, David Milne et H.J. Mowatt sont aujourd'hui sans doute ses artistes de guerre les plus connus. À ces hommes s'ajouteront deux femmes qui ne seront toutefois pas admises au front. Néanmoins, Florence Carlyle fera des portraits, à Londres surtout, dont l'un d'entre eux, celui de Lady Drummond, qui dirige la Croix-Rouge canadienne à Londres, sera commandité par le Mémorial.

Caroline Arlington, vit à Paris avec son mari, en 1914. Tous deux sont graveurs. Ils offrent leurs services au Mémorial, mais seuls ceux de Caroline seront retenus. Elle verra deux de ses eaux-fortes acceptées par le Mémorial, dont The British Army and Navy Leave Club de Paris, un lieu très prisé des troupes canadiennes.

En 1918, le Mémorial étend ses activités au front intérieur. C'est la Galerie nationale (l'actuel Musée des Beaux-Arts du Canada) qui choisit les 20 artistes. Parmi eux se trouvent quatre femmes, Mabel May, Frances Loring, Florence Wyle et Dorothy Stevens, qui peindront bien après la fin de la guerre.



Molly Lamb Bobak, 1920 –

Tank allemand capturé

Huile sur toile.

45,2 X 60 cm

MCG 12018

Dès le début de la Deuxième Guerre mondiale, plusieurs artistes offrent leurs services à la Galerie nationale. Mais le gouvernement canadien ne crée le Programme canadien du souvenir de guerre (Canadian War Records Program) qu'en 1943. L'élan vient encore de Londres où notre haut commissaire, Vincent Massey, prend grand intérêt à lancer le projet. La représentation artistique du Canada en guerre se fera sur les champs de bataille, comme au pays même. Parmi les 33 artistes retenus se trouveront Alex Colville, Willie Ogilvie et Charles Comfort. Une seule femme est acceptée : Molly Lamb. Diplômée de la Vancouver School of Art en 1942, elle entre au Service féminin de l'Armée en 1942, à l'âge de 20 ans, et y fait connaître aussitôt sa volonté de servir comme artiste de guerre. Elle ne rejoindra le programme qu'après la fin des hostilités en Europe, en 1945. La Galerie nationale acceptera neuf de ses travaux pour sa collection permanente produits dans ses moments libres lorsqu'elle servait comme soldat, puis caporal, dans la section des spectacles de guerre des Services auxiliaires canadiens. Lamb part outre-mer en juillet 1945 et, avec un véhicule et un chauffeur, parcourt en six semaines la France, la Hollande et l'Allemagne. C'est ainsi qu'on aura *Wilhelmshaven at Night* et *Ruins of Emmerich*.

Il semble que le fait d'avoir été femme ait été le critère principal ayant empêché Lamb d'avoir accès aux champs de bataille, alors que les combats y faisaient rage⁸¹.

Cela dit, la Galerie nationale finira par acheter plusieurs tableaux sur le Canada en guerre peints par des femmes. Parmi elles, Isabel McLaughlin, Marion Long, Alma Duncan, Dorothy Stevens, sans être allées au front, ont contribué à ce patrimoine artistique de guerre.

La chance ! La chance ! La chance !

Le 26 septembre 1944, un Lancaster de l'Aviation royale du Canada fait une patrouille de reconnaissance au-dessus de la mer du Nord. Six hommes d'équipage se trouvent à son bord. Soudain, un de ses deux moteurs prend feu. On a beau tout faire pour alléger l'avion, celui-ci perd de l'altitude. Le pilote, Gordon Biddle, sait qu'il ne pourra pas revenir en Angleterre. Il décide donc de se diriger vers la Norvège, pays occupé par les Allemands. Non loin d'Os, sur la côte norvégienne, le second moteur s'arrête et il faut atterrir sur un terrain très difficile qui, après coup, sera considéré impossible. La « piste » disponible a au plus 25 mètres de long. Mais, premier coup de chance, malgré quelques ecchymoses, tout l'équipage est sauf, bien que l'avion soit très endommagé.

L'équipage est près d'une école et, dans ce coin perdu, peu de personnes parlent l'anglais sauf l'instituteur. Magness Askvik les dirige vers la petite ville de Bjornen où ils vont à pied, en se débarrassant de leurs uniformes de vol. Des Norvégiens les cachent et les nourrissent pendant qu'ils ont une vue plongeante sur les navires allemands qui gardent le fjord. Bientôt, c'est l'ar-

mée secrète norvégienne Milorg qui les prend en charge et les déplace dans la région, pendant qu'environ 4 000 Allemands les cherchent. La vie est dure en Norvège et il n'est pas facile, avec le rationnement qui a cours, de nourrir six jeunes hommes, en plus de les cacher des forces occupantes.

Les six membres d'équipage quittent le secteur d'Os le 1^{er} octobre 1944. C'est par bateau et à pied qu'ils atteignent Botnane. Le 9 octobre, à la suite d'échanges radio entre Milorg et leurs contacts anglais, les Canadiens sont transportés par bateau au point de rendez-vous, sur la côte, où un sous-marin doit venir les chercher. Après trois jours d'attente anxieuse, le transbordement se fait.

Dix-huit jours après leur atterrissage forcé en territoire ennemi, l'équipage complet d'un Lancaster, sans avoir subi aucune perte, est revenu en Grande-Bretagne. Sûrement un fait unique dans l'histoire de l'aviation canadienne dans la Deuxième Guerre mondiale⁸².



Les militaires francophones et leur langue durant la Deuxième Guerre mondiale

Dans l'entre-deux-guerres, le gouvernement abandonne ses militaires à leur sort jusqu'en 1936. À part le maintien dans la Force permanente du Royal 22^e Régiment, à peu près rien n'est fait pour faire progresser la présence des francophones et leur langue. Sans un cadre d'accueil et à la suite de l'amère conscription de 1917-1918, les francophones restent hors des forces. En 1939, leur pourcentage est à peu près le même qu'en 1914, soit environ 5 pour cent des effectifs. Dans l'armée de terre, c'est 184 francophones sur 4 169 militaires de tous grades.

Entre 1939 et 1945, en comptant les conscrits pour la défense territoriale, le pourcentage de militaires francophones est estimé à environ 20 pour cent. Du côté de l'armée de terre, au début de la guerre, on a sérieusement songé à créer une brigade francophone, ce pourquoi on avait largement les effectifs nécessaires. Finalement, on dispersera les unités francophones à travers les forces. Quant à la langue française en général, elle apparaît grâce à quelques rares

traductions de brochures d'instruction et les échanges verbaux entre francophones puisque à peu près tout ce qui s'écrit l'est en anglais, même pour et par les francophones. L'aviation consent pour sa part à créer un escadron de bombardement francophone.

En fait, un unilingue francophone désirant servir son pays dans sa langue, et au combat, ne voit aucun choix s'offrir à lui hors de l'infanterie. D'ailleurs, nombreux sont les cas de volontaires pour les blindés ou l'artillerie qui ont été dirigés vers l'infanterie à cause de leur anglais déficient.

Il faut constater, comme le disait déjà avant nous Jean-Yves Gravel, que sans égalité des chances, il était difficile d'exiger l'égalité des sacrifices qu'on avait réclamée aussi bien en 1914-1918 qu'en 1939-1945. Du côté de l'Armée, la plus avancée des trois quant à l'accueil des francophones, le sous-adjutant général, le major général W.H.S. Macklin, écrit, le 23 mai 1946 : « Personne ne m'a jamais expliqué comment l'Armée canadienne aurait pu absorber une proportion satisfaisante de Canadiens français si l'on avait appliqué l'enrôlement obligatoire en 1939. Il n'existait pas de cadres dûment formés pour bien asseoir

ces éléments et nous n'aurions jamais pu résoudre la difficulté en plein conflit.⁸³ »

Le front intérieur et la guerre

La guerre met d'énormes pouvoirs entre les mains du gouvernement fédéral qui hésitera à les lâcher par la suite. La Loi des mesures de guerre, remise en œuvre en 1939, permet de gouverner largement par décrets : durant la guerre, 6 414 décrets seront appliqués par une Fonction publique qui passe de 46 000 à 116 000 fonctionnaires. Tout ou presque est contrôlé, surtout à partir de juin 1940 : loyers, relations de travail, prix, rationnement, etc. À partir du milieu de la guerre, le gouvernement commence à déplacer son action vers la social-démocratie, avec les allocations familiales par exemple.

Du côté extérieur, le Canada évolue aussi rapidement. Le 18 août 1940, alors que tout peut sembler perdu en Europe, le Président américain invite notre Premier ministre à Ogdensburg, petite ville frontalière de l'État de New York. Il s'agit d'assurer en commun la défense de l'Amérique du Nord. À cet effet, on crée le Comité permanent conjoint sur la Défense, qui existe toujours. En avril 1941, le Comité accepte comme règle de fonctionnement la prise en commun des décisions sur la défense. Ce rapprochement politique a ses limites puisqu'en avril 1941, Churchill et Roosevelt se rencontrent au large de Terre-Neuve en l'absence de Mackenzie King.

Cela dit, presque au même moment, le Canada et les États-Unis signent la déclaration de Hyde Park, qui vise à permettre au Canada d'équilibrer ses comptes de guerre déficitaires avec les États-Unis. Chacun des deux pays fabriquera pour les deux les équipements pour lesquels il est l'expert : l'équilibre et même les surplus arrivent rapidement en faveur du Canada. Pour l'occasion, une société de la Couronne est créée qui accepte et négocie les

commandes des fournitures militaires faites au Canada.

L'aspect économique de l'effort canadien est particulièrement frappant. L'industrie aéronautique, presque inexistante en 1939, occupe 130 000 personnes en 1945, qui ont produit 16 400 avions. Les chantiers maritimes font 16 navires, en 1940, mais 4 419 durant toute la guerre. Les véhicules militaires sont fabriqués au niveau de 70 000, en 1940, et de 147 000, en 1944 ; pour les chars d'assaut, c'est 100 en 1940 et une moyenne de 1 700 par année par la suite. Les productions agricoles, forestières et des pêcheries doublent entre 1939 et 1945. Quant à la dette, elle passe de trois milliards de dollars en 1938, à 13 milliards en 1946.

Le rôle primordial qu'a joué la Deuxième Guerre mondiale dans l'actuelle vie politique, économique et sociale du pays n'est pas toujours bien senti par la population. La centralisation tant décriée et l'élan donné aux programmes sociaux qui existent aujourd'hui, trouvent une bonne partie de leurs racines dans cette guerre.

Le bilan de la guerre

La Deuxième Guerre mondiale a duré 2 076 jours et a causé environ 40 millions de morts de par le monde, la plupart des civils. Les journaux canadiens du 8 mai 1945, tout en annonçant la fin de la guerre en Europe, publient une liste des plus récentes pertes militaires canadiennes : 76 Canadiens tués et 169 blessés. Entre le 1^{er} janvier et le 8 mai 1945, dans cette guerre que tout le monde croit presque terminée, environ 8 000 Canadiens périssent.

La guerre crée ses petits drames. Ainsi, Hughes Lapointe, fils du ministre Ernest Lapointe qui mourra avant la fin de l'année, aperçoit son père pour la dernière fois lorsqu'il lui fait ses adieux, à Halifax, le 21 juillet 1941.



Le lieutenant général Charles Foulkes, commandant le 1^{er} Corps canadien, reçoit du général Johannes Blaskowitz la reddition de l'armée allemande à Wageningen en Hollande, le 5 mai 1945. (A.M. Sirton. ANC, PA-116811)

Ce genre de drame personnel peut être multiplié des dizaines de milliers de fois. Les trois services canadiens auront beaucoup souffert, entre 1939 et 1945. La marine aura eu 2 343 pertes, dont 2 024 morts ; l'aviation 21 000 pertes, avec 13 589 tués ; et l'armée, 75 596 pertes, incluant 22 917 morts. Parmi ces morts, une infirmière et trois femmes des Services féminins de l'aviation. Il faut rappeler que 45 423 femmes ont servi dans les trois armées, sans compter les 4 518 des Services de santé. La plupart étaient dans des postes subalternes et loin du front, personne ne croyant que la place de la femme soit dans les unités de combat ou près de celles-ci.

Ces forces armées étaient parties de rien, comme on l'a vu. Par exemple, en 1939, la Milice permanente a environ 4 000 hommes et 500 officiers. En juin 1944, on est passé à 50 000 officiers et 450 000 hommes et femmes non-officiers. Cette soudaine augmentation ne peut se faire sans heurts et sans erreurs. Il y en aura dans toutes les armées et à tous les niveaux. Par exemple, lorsqu'on regarde le Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, on est frappé de voir qu'en 1939, pour économiser de l'argent, le Canada abandonne ses effectifs aériens au contrôle britannique. Quand, plus tard, il voudra utiliser à fond un autre article du même accord pour créer des escadrons canadiens, il rencontrera des réticences aussi bien parmi ses alliés anglais que parmi les équipages canadiens qui se sont habitués à l'esprit de corps ambiant. La « canadianisation » de nos forces aériennes sera dans les faits un demi-échec.

Parmi les joies entourant la fin de la guerre, soit en Europe, soit dans le Pacifique, se trouve celle ressentie par les 8 995 prisonniers de guerre canadiens. Durant les dernières semaines des opérations militaires en Europe, ils devront fréquemment marcher durant des jours, sous la conduite de gardes qui pensent

que l'Allemagne saura rebondir. Leur sort, loin d'être facile, sera cependant enviable aux yeux des survivants des camps de concentration allemands qui ont vécu l'horreur et l'humiliation totale, jour après jour. Quant aux quelque 1 500 qui sont retenus au Japon et soumis à un traitement abject, ils auront droit à quelques semaines d'une vie assez agréable, à la suite de leur libération, ce qui ne les guérira pas entièrement des sévices subis mais les rendra présentables aux leurs.

Les 33 843 prisonniers de guerre allemands au Canada verront leur ration journalière quelque peu diminuée, entre le 8 mai 1945 et leur retour chez eux, puisque la fin de l'état de guerre marque aussi celle de l'application de la Convention de Genève.

Parmi ceux qui reviennent ou arrivent au Canada, à compter de l'été 1945, il y a les épouses et les époux des 44 886 militaires qui se sont mariés en Europe, surtout en Angleterre, bien qu'il y ait aussi 1 886 Hollandaises, 649 Belges, 100 Françaises, 26 Italiennes, 7 Danoises et, malgré les règlements bannissant la fraternisation, 6 Allemandes. Entre août 1944 et décembre 1946, c'est un total de 61 088 dépendants, dont 21 358 enfants, qui arrivent au Canada⁸⁴. Derrière, en Europe, il reste aussi quelques centaines d'enfants illégitimes et de femmes abandonnées par leur amant.

À ces nouveaux Canadiens, il faut ajouter environ 5 000 soldats polonais qui se sont battus auprès des Canadiens et souvent sous leur haut commandement, surtout à compter de la Normandie.

D'abord et avant tout, les volontaires reviennent au pays. Ceux qui veulent participer à la guerre du Pacifique quittent l'Europe les premiers et reçoivent un congé de 30 jours. Au bout du compte, ils seront privilégiés puisqu'ils ne partiront pas contre le Japon. Quant au principe général à la base du rapatriement, il est que les premiers arrivés outre-mer, peu

importe leurs grades, seront les premiers à retraverser. Un système de points par mois de service au Canada ou outre-mer donnera, par exemple, 180 points à un soldat de la 1^{re} Division enrôlé en 1939 et 60 points à un officier enrôlé en 1943 et prêté aux Britanniques, sous le nom de code CANLOAN. Avant la fin de 1945, 184 000 militaires sont déjà de retour.

La 3^e Division, choisie pour l'occupation, a été réorganisée à l'aide de 10 000 volontaires et de 8 000 soldats ayant moins de 50 points de rapatriement. Sous les ordres du major général Chris Vokes, elle arrive en Allemagne en juin et juillet 1945, pour y relever la 2^e Division. Au sein de cette division et des 11 escadrons d'aviation qui étaient restés sur place après le 8 mai, on assiste bientôt à des « grèves » qui amènent le Canada à tout annuler et à rapatrier ses jeunes, anxieux de retrouver le pays et, surtout, de profiter des généreux plans de réhabilitation préparés à leur intention.

Profitant de l'expérience acquise lors de la Première Guerre mondiale, les planificateurs des années 1939-1945, souvent d'anciens combattants, mettent en marche une série de réformes bien avant la fin de la guerre. Les ministres des Anciens combattants (Ian MacKenzie), de la Reconstruction (C.D. Howe) et du Bien-être social et de la Santé (Brooke Claxton) en sont les principaux responsables. Le Canada dispose déjà d'un réseau d'hôpitaux militaires et a plus d'expérience entourant la réadaptation des handicapés que les États-Unis. La Commission canadienne des pensions existe aussi depuis 1933.

La législation portant sur la réinsertion des combattants prévoit que ceux-ci pourront retrouver leur emploi d'avant-guerre avec, au contraire de 1919, l'ancienneté et les salaires qu'ils auraient eus s'ils étaient restés ici. En fait, la Charte canadienne des Anciens combattants est plus généreuse que l'américaine. On remet à chacun une allocation de 100 \$ pour l'achat

de vêtements civils et une prime de 7,50 \$ pour chaque 30 jours servis dans l'hémisphère ouest, plus 25 ¢ pour chaque jour servi ailleurs. Celui ayant séjourné outre-mer reçoit sept jours de paie pour chaque six mois hors du pays. Ainsi, un soldat avec trois ans de service, dont deux outre-mer, empochera 512 \$. On lui permet d'acheter 10 000 \$ d'assurance-vie, en général sans examen médical ; s'il veut s'établir sur une ferme, des emprunts à bas taux d'intérêt (3,5 pour cent) sont disponibles. On paiera des études universitaires ou une formation professionnelle pour une période de temps équivalente à celle durant laquelle le ou la militaire a porté l'uniforme. Si rien de cela n'est acceptable, on versera une prime qui permettra d'acheter et d'entretenir une maison. Les anciens combattants ont accès à tous les privilèges de l'assurance-chômage (apparue en 1941) après seulement 15 semaines de travail. Aucun des pays belligérants n'a un plan de démobilisation aussi attrayant, comme si le gouvernement tentait de se racheter face à la situation lamentable dans laquelle il avait lancé dans la guerre une bonne partie de ses volontaires.

Durant la guerre, les 45 000 femmes volontaires ont été en général payées environ 20 pour cent de moins que les hommes du même grade. Au retour, elles ont cependant accès aux mêmes privilèges qu'eux. En 1946, 16 000 d'entre elles seront mariées et 20 000 travailleront. Dans l'ensemble, elles iront en bien plus grande proportion que les hommes vers la formation professionnelle, le plus souvent dans des métiers conventionnels, comme coiffeuses, infirmières ou couturières⁸⁵.

Cela dit, à bien des égards, la Deuxième Guerre mondiale n'est toujours pas terminée. Les hôpitaux d'anciens combattants gardent encore trop de corps et d'âmes meurtris à tout jamais. Les vétérans canadiens de Hong Kong sont devant la Commission des droits de la personne de l'ONU afin d'obtenir réparation

des sévices subis aux mains des Japonais. De son côté, la coalition de la Marine marchande du Canada essaie d'avoir le statut d'anciens combattants pour ses membres dont, a déjà dit

C.D. Howe, 40 pour cent venaient du Québec entre 1939 et 1945. Dans tous ces cas, l'âge médian des protagonistes voisine les 80 ans.



Des Canadiens sur la Côte d'Azur en 1944

En août 1939, Ralph Wilson Becket est un jeune avocat montréalais qui a été détaché à l'Île-du-Prince-Édouard afin d'y gérer une fiducie appartenant à l'un des associés principaux de son bureau d'avocats. Sur les lieux, Becket s'est enrôlé comme second lieutenant dans le Prince Edward Island Highlanders. Il a 31 ans. Dès le 1^{er} août, son régiment est mobilisé. Son quartier général est à Dartmouth, Nouvelle-Écosse, et son premier rôle sera celui de protéger la côte est. En novembre 1940, voyageant en train, Becket lit le magazine Liberty où on fait état de l'entraînement parachutiste d'Américains à Fort Benning, en Géorgie. Arrivé à Halifax, il prépare une note de service dans laquelle il souligne à quel point une unité parachutiste pourrait être utile contre des descentes d'ennemis sur les côtes canadiennes. Ne s'attendant pas à ce que le Canada lance son propre entraînement, il propose de former les parachutistes aux États-Unis. Il se doute bien, cependant, qu'une telle unité ne resterait pas longtemps au Canada, durant ce conflit. En 1942, alors qu'il est officier d'état-major au sein de la 18^e Brigade que l'on vient à peine de former, à Prince George, en Colombie-Britannique, Becket voit un message Très Secret annonçant la formation, à l'aide de volontaires, du 2^e Bataillon parachutiste dont l'entraînement se fera à Helena, au Montana. L'unité fera partie d'une entreprise canado-américaine, la 1^{re} Force de service spécial. Après quelques difficultés (il est myope), Becket réussit à se faire admettre.

L'arrivée disciplinée du premier détachement de Canadiens, chacun dans l'uniforme de son régiment d'appartenance, au Fort William Henry Harrison, près d'Helena, derrière un cornemuseur, cause un certain émoi parmi les Américains présents, mais pas autant que celui décrit dans le film La Brigade du diable, précise Becket. La Force est organisée à l'américaine, avec trois régiments de deux bataillons, chacun comprenant trois compagnies. En août 1944, Becket commande le 3^e Régiment de la Force. Le 2^e Bataillon de ce régiment est commandé par John Bourne, du Royal Highland Regiment of Canada (Blackwatch), de Montréal.

La Force se prépare à une action amphibie dans le secteur de Toulon. Deux navires canadiens pour le transport de troupes seront de service pour l'occasion. L'objectif du régiment de Becket est de prendre, à H-5, l'île du Levant, une des îles d'Hyères, à l'est du dispositif. Sur l'île du Levant, une batterie côtière a été répertoriée. Le débarquement se fait dans la nuit du 14 au 15 août 1944, un an exactement, jour pour jour, après celui contre

Kiska (auquel la Force, et Becket, avait participé) et a pour but de protéger un flanc de l'attaque principale contre le continent. Il s'avère que l'île du Levant est un Kiska à sa façon ! Peu d'Allemands et une fausse batterie y sont rencontrés. Tout de même, un de ses bataillons doit se battre et fait quelques prisonniers. Après avoir aidé le 2^e Régiment à s'assurer des positions les plus difficiles à prendre sur l'île de Port-Cros (15-16 août), Becket est transféré sur la terre ferme. D'abord à Fréjus, où il doit combattre, pour ensuite progresser vers Grasse. Le 3^e Régiment se voit assigner la traversée des Alpes maritimes durant cette avance. C'est une bataille assez dure pour les approches de la capitale mondiale de la parfumerie et qui n'a rien à voir avec le chapitre intitulé La campagne du champagne, dans le livre La Brigade du diable. La progression vers la frontière italienne est assez rapide, les divisions allemandes n'étant pas les meilleures. Mais des hommes meurent, sont blessés ou handicapés à jamais sur cette Côte d'Azur, dont le seul nom évoque les plaisirs de la vie. Becket et son régiment libèrent Biot, où entre en jeu l'artillerie allemande, qui ne cause pas trop de casse. C'est là aussi que Becket rencontre les raseurs de crânes des collaboratrices, qu'il stoppe aussitôt, au grand déplaisir des résistants de la dernière heure.

Fin août, Becket libère Vence, s'adresse en français aux habitants du lieu et au maire. Puis, c'est au tour de l'Escarène, à l'ouest du Var et près de la frontière italienne. Les combats sont violents. On se saisit rapidement, bien que difficilement, du tunnel ferroviaire Nice-Terrin, qui aboutit à l'Escarène, ce qui coupe une voie d'évasion aux Allemands.

C'est après l'Escarène que le sergent Thomas Prince, qui sera l'autochtone canadien le plus décoré de cette guerre, mérite la Silver Star américaine, recommandée par Becket qui l'avait envoyé seul dans une reconnaissance dangereuse mais réussie. Ensuite, c'est la prise de Mont-Ours, avec un fort que les Français avaient construit contre les invasions italiennes. Le régiment de Becket, lui-même servant une mitrailleuse lourde, repousse une contre-attaque. Pour la prise de Mont-Ours, Becket mérite à son tour la Silver Star, de même que le major Hufft, commandant de son 1^{er} Bataillon, pour être allés loin en zone ennemie, par des chemins minés, faire une reconnaissance qui sera utile à leurs hommes. En octobre, une dernière contre-attaque par une compagnie allemande sera tentée contre Mont-Ours, avant que cesse toute activité sur ce secteur. Durant plusieurs semaines, le régiment restera dans cette région, aux environs du petit Fort Castillon, pas très éloigné du premier et près de Sospel où se trouve une garnison allemande de deux compagnies. Becket suggère de prendre Sospel d'un côté ainsi que les hauteurs derrière Castillon, de telle sorte que la garnison allemande soit coupée, sans que cela ne soit coûteux pour les attaquants qui sont si près de la fin de la guerre. Ce sera fait, sans pertes alliées, les Allemands ne défendant ni Sospel, ni le fort, un secteur qui, après tout, était minuscule (environ un kilomètre de la frontière italienne). Mais ils ne quitteront que vers la fin d'octobre : malgré tout, la patience de Becket avait porté fruit.

Le 5 décembre, la Force défile ensemble. Puis, on lit l'ordre de démembrement. Becket s'avance et donne l'ordre aux Canadiens de se détacher. Ceux-ci partent en rangs avec les couleurs canadiennes d'alors, se séparant de leurs frères d'armes avec qui ils s'étaient battus sans distinction de nationalités depuis 18 mois et plus⁸⁶.



Chapitre VII

DE LA GUERRE FROIDE À AUJOURD'HUI



Un « béret bleu » canadien au service des Forces de la paix des Nations unies à Chypre, vers 1975.

(Reconstitution de Ronald B. Volstad. MDN)

L'expérience de la Deuxième Guerre mondiale a largement modifié le pays, beaucoup plus centralisé, en 1945, qu'il ne l'était en 1939. Tous les niveaux de gouvernement sont plus interventionnistes. Le Canada a appris, de façon malhabile, il est vrai, à mieux connaître ses minorités (autres que celle de langue française) qui composaient déjà environ 20 pour cent de la population, selon le recensement de 1941 : après 1945, le traitement de ces minorités sera très amélioré.

Le Canada est également plus industrialisé, plus américanisé, cette dernière tendance s'approfondissant tout au long de la seconde partie du XX^e siècle et, enfin, plus sensible à ses responsabilités internationales et continentales.

Le gouvernement de 1945 est mieux préparé que celui de 1918 à la démobilisation de ses soldats et à assurer l'avenir de son organisation militaire. De la Première Guerre mondiale, les politiciens canadiens avaient retenu la leçon de la gestion politique d'un conflit auquel les Canadiens participaient loin de leur territoire. De la Deuxième Guerre mondiale, ils semblent avoir appris qu'une bonne organisation militaire en temps de paix est essentielle pour un pays qui entend être présent militairement hors de son territoire, ce qui sera le cas de 1945 à nos jours.

Les réorganisations de l'institution militaire

Les forces de défense du Canada ont stagné dans l'entre-deux-guerres. Durant la guerre, le comité de hauts fonctionnaires qui s'attaque aux problèmes qui existeront après la fin du conflit propose des niveaux d'effectifs qui

permettraient à cette institution militaire de se nourrir elle-même, de s'adapter et d'évoluer.

L'armée de terre professionnelle d'après 1945 pourra atteindre un effectif de 25 000 hommes — la Force mobile (*Mobile Striking Force*) — avec un effectif de réserve de 180 000 hommes. L'aviation sera constituée de 16 000 personnes (plus 4 500 auxiliaires) avec huit escadrons professionnels et 15 auxiliaires. La marine aura 10 000 hommes, avec deux porte-avions, deux croiseurs et entre 10 et 12 destroyers.

Ces forces armées professionnelles, qui totalisent environ 50 000 hommes, doivent être prêtes à toute éventualité d'ordre militaire. Cela comprend une guerre, l'appui et l'assistance au pouvoir civil, l'instruction de la Milice, le maintien et l'opération des systèmes de communications au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Surtout, elles sont chargées, dans un premier temps, de protéger la souveraineté canadienne, ce qui inclut de nombreux exercices dans le Nord et le développement d'équipements appropriés.

Une autre leçon qu'ont tirée nos politiciens des années 30 c'est que l'espoir mis dans la coopération internationale pour que la paix soit maintenue peut être bien mince s'il ne repose pas sur des moyens d'action. Il faut être présent dans le monde : la génération née au XIX^e siècle, qui s'apprête à quitter les affaires, et sa relève le savent bien. Il n'y a pas de paix assurée sans qu'existent des forces qui pourront la sauvegarder. Tous les peuples sont liés entre eux et le repli sur soi n'élimine pas les problèmes. On aura donc plus de militaires qu'après 1918 et on retournera à l'idée d'avoir un seul ministre pour les trois services, alors que chacun a eu le sien durant la Deuxième Guerre mondiale. Ce retour du principe d'unification annonçait des changements bien plus radicaux, qui viendront moins de 20 ans plus tard.

Du côté de l'armée de terre, on garde les régions militaires avec leurs quartiers généraux

et leurs états-majors qui, en principe, pourraient servir chacun une division. Les lieux pour l'instruction sont toujours là, ainsi que le personnel administratif et celui pour la formation des réservistes. La Réserve doit avoir l'effectif de base nécessaire au fonctionnement de six divisions d'infanterie et de quatre brigades blindées. Au total, cette armée, une fois mobilisée, aurait deux corps, plus des unités de défense côtière. Mais les Forces armées restent en général aussi peu attirantes après 1945 qu'avant 1939. En 1949, il manque quelques milliers d'hommes dans les forces régulières et, comme d'habitude, celles de réserve sont bien loin de leur plafond.

La nouvelle Loi de la Défense nationale réaligne quelque peu ce qui a existé depuis 1904, sauf en temps de guerre. Il y aura désormais un Comité ministériel de la Défense présidé par le premier ministre. Le vice-président en sera le ministre de la Défense et les membres, les ministres des Finances, de l'Industrie et du Commerce et des Affaires étrangères.

Le ministre de la Défense présidera également le Conseil de la Défense dont les membres seront : l'assistant parlementaire du ministre, le sous-ministre, les sous-ministres adjoints, les trois chefs d'état-major et le président du Centre de recherches de la Défense. Fait remarquable et trop souvent oublié : en 1950, pour la première fois depuis la première Loi de la Milice et de la Défense ayant suivi la Confédération, on ne trouve pas de clause prévoyant un service obligatoire pour les hommes en âge de le faire. Autrement dit, la loi rattrape enfin la pratique qui s'était implantée dès les années 1870.

Les budgets considérables des années 1940-1946 dégringolent : celui de 1949 sera de 361 millions de dollars par rapport à 2,9 milliards de dollars en 1944-1945.

Mais les prévisions vont exploser pour deux raisons qui reposent sur le grand but du gou-

vernement : aider à maintenir la paix en se préparant à la guerre. Ainsi, en 1951, sera adopté un budget de cinq milliards de dollars sur trois ans qui sera d'ailleurs dépassé. En 1952-1953 seulement, plus de deux milliards de dollars seront consacrés à la Défense au Canada. Quant aux effectifs, ils seront de près de 50 000 hommes et femmes dans l'Armée régulière seulement, au 31 mars 1954, soit neuf ans après la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

C'est la première fois, en temps de paix, que le nombre des professionnels dépasse celui des miliciens établi à 46 500. Il faut noter ces faits, car ils marquent un changement remarquable dans l'attitude du public face à ses forces. Par exemple, en 1927, neuf ans après la fin de la Première Guerre mondiale, l'Armée de terre comptait à peine 4 000 hommes.

Les Réserves depuis 1945

La Réserve de l'Armée canadienne est de loin la partie des Forces canadiennes qui a la plus grande profondeur historique. Sa tradition remonte directement au Régime français et elle a presque 300 ans d'histoire officielle, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Elle a été, depuis la Confédération, l'épine dorsale de l'effort de défense du Canada, ici même et outre-mer. Par ses effectifs, par son organisation très enracinée dans les petites localités comme dans les grandes villes, elle a été incontournable au moment des deux grandes mobilisations de ce siècle. Or, à compter de 1945, l'armée professionnelle canadienne tant décriée par les miliciens des XIX^e et XX^e siècles, va la supplanter grâce à l'arrivée de technologies qui forcent une révision en profondeur des stratégies et de l'utilisation des armées.

En 1946, la Milice a été plus ou moins restaurée dans son statut d'avant 1939. L'arme nucléaire existe déjà, mais on en ignore toutes

ses possibilités. Par exemple, est-ce qu'une armée qui se bâtit sur environ deux ans à partir de presque rien (comme après 1914 et 1939) peut être encore utile dans un conflit qui se joue loin de ses bases ? Bien vite, on saura qu'une guerre totale pourrait être terminée avant qu'une telle armée « en devenir » puisse être utilisée.

En 1952, le chef de l'état-major général, le lieutenant général Guy Simonds, qui vient de vivre la création rapide de deux brigades d'infanterie destinées respectivement à la Corée et à la République fédérale allemande, conclut que la Milice ne peut répondre aux attentes soulevées par de soudaines crises. Les guerres risquent d'être courtes et très techniques. Pour les conduire, il faudra des professionnels surentraînés et toujours prêts à entrer en lice. En Europe de l'Ouest, où le Canada maintient une brigade à compter de 1951, il s'agit d'arrêter toute invasion dès les premières semaines de son déclenchement. Dans ce cas, à quoi sert l'organisation de la Milice en six divisions ?

En 1953, Simonds, ayant obtenu l'appui de la Conférence des associations de la Défense, confie à une commission l'étude d'une réforme de la Milice, en fonction de sa raison d'être et de son coût d'opération. Dans son rapport déposé en avril 1954, la commission recommande l'élimination des divisions et des brigades (avec leurs quartiers généraux) et celle de la plupart des défenses côtières et des batteries antiaérienne. Le nombre d'unités blindées croît (de 18 à 22) et celui des unités d'infanterie diminue (de 66 à 54).

Les normes d'entraînement restent les mêmes, mais on donnera plus de temps aux réservistes pour les atteindre. On jumellera les unités de réserve à des unités de la Force régulière durant une semaine ou deux chaque année.

Cette nécessaire réorganisation choque tout de même plusieurs qui voient disparaître des bataillons à la source de tant d'excellentes recrues par le passé, en fournissant, par

exemple, le commandant du Corps d'armée, dans la Première Guerre mondiale, et trois des cinq commandants de division de la Deuxième Guerre mondiale. Toujours est-il que des régiments, comme le Royal 22^e Régiment, accueillent, au titre de leurs 4^e et 6^e Bataillons, des unités de la Milice et que les régiments amalgamés *Canadian Fusiliers/Oxford Rifles* forment le 3^e Bataillon du *Royal Canadian Regiment*. De plus, il est implicitement entendu (on ne le crie pas sur les toits et plusieurs miliciens l'ignorent) que lorsque deux régiments de réserve s'appuient, seul le plus puissant d'entre eux serait mobilisé en temps de guerre, l'autre recrutant pour compenser les pertes. Peu à peu, l'on souhaite que les régiments de milice qui marcheront en couples finiront par fusionner, ce qui donnera 27 régiments de réserve, à peu près ce qui serait nécessaire à deux divisions outre-mer plus la défense territoriale.

Le rapport rédigé par le major général Kennedy va aussi dans le sens d'une Réserve de l'Armée régulière formée de personnes ayant terminé leurs contrats dans la Force régulière, mais prêtes à s'entraîner durant 21 jours par année au sein de leur ancien régiment. Ce régime, très peu populaire, sera abandonné après trois ans. C'est à ce moment de ferveur historique que la Réserve de l'après Deuxième Guerre mondiale devient l'Armée canadienne (Milice), ce qui fait réapparaître le lien avec le Régime français.

La Réserve revit un peu à la suite de ces changements, mais certaines évidences sont toujours là. La prolifération des armes nucléaires stratégiques et tactiques rend très improbable que deux divisions puissent arriver en Europe avant que l'issue d'un conflit soit déjà plus ou moins décidée. D'autre part, l'équipement de la Milice vieillit et l'on manque d'argent pour remplacer les blindés Sherman et certains canons de campagne. Simonds, avant de quitter son poste, propose

une autre révision de la Réserve. Son successeur, Howard Graham, la fera entreprendre par le brigadier W.A.B. Anderson qui conclura, comme par le passé, que la Milice est mal préparée à l'action. Selon lui, aucune unité ne serait prête à combattre 30 jours après l'ordre de mobilisation et plusieurs auraient besoin de quelques mois pour remplir leurs effectifs. Les recommandations d'Anderson qui visent, entre autres, à éliminer complètement les unités les moins performantes, ne seront jamais implantées. Avec l'arrivée du gouvernement conservateur, la Milice se voit assigner un nouveau rôle par le ministre responsable George R. Pearkes, Croix de Victoria de la Première Guerre mondiale, soit celui d'organiser la survie en cas d'attaque nucléaire. La politique d'utilisation change, mais non l'organisation de la Milice issue du rapport de Kennedy. Malgré la résistance de Pearkes qui voudrait tout garder, Graham et son successeur, le lieutenant général S.F. Clark, se débarrassent d'environ 150 sous-unités inefficaces installées à des endroits trop isolés.

Le retour des Libéraux au pouvoir, en 1963, avec un programme radical de changements pour les Forces armées, incluant des diminutions dans les budgets et les effectifs, appelle une nouvelle étude de la Réserve. Le Comité des chefs d'état-major, le 18 novembre 1963, dit au ministre Paul Hellyer que la Milice ne pourrait guère être utile dans un conflit majeur outre-mer, mais qu'elle peut toujours servir à la défense territoriale et aux opérations de survie suivant une attaque nucléaire.

Le lieutenant général Walsh croit toutefois qu'il y aurait un avenir pour la Milice si on la faisait passer de 51 000 à 30 000 membres (on en comptait 180 000 aussitôt après la fin de la Deuxième Guerre mondiale) et si on lui confiait de vrais rôles militaires, au Canada même et aussi outre-mer. D'où une autre commission qui doit analyser, cette fois, ce que l'on pourrait faire avec 30 000 hommes et femmes.

Cette commission doit tailler le rôle d'une milice déjà déterminée politiquement quant à son ampleur. On peut s'y attendre, un grand nombre d'unités disparaissent de l'ordre de bataille, ne devenant que des noms dans la liste supplémentaire. De plus, on désigne des unités majeures et mineures.

Dans les années 70, le plafond des réservistes tombera à 19 200, il remontera dans les années 80 pour revenir se stabiliser autour des 23 000 (officiellement) après les diverses compressions à compter de 1993 : de ce nombre total, qui pourrait d'ailleurs être plus élevé, environ 14 500 appartiennent à la Milice de l'armée de terre.

Le livre blanc de 1987 redonne de l'importance aux réserves. La stratégie de l'OTAN de réponse « proportionnelle » aux attaques signifie que la possibilité d'une guerre nucléaire rapide, des années 1950-1960, a fait place à celle qui ne deviendrait atomique qu'à la suite de phases plus ou moins longues de combats conventionnels, ce qui donnerait le temps aux pays participants de mobiliser leurs réserves. Par conséquent, la Force régulière diminuera et celle de la Réserve augmentera jusqu'à 40 000, le plus grand nombre allant à la Milice. Parallèlement, on développe le concept de la Force totale, par lequel la réserve et la régulière sont mieux amarrées l'une à l'autre, les échanges étant facilités. Ce concept, développé durant le reste des années 1980, garde cependant le professionnel et le réserviste chacun sous des conditions de service qui lui sont particulières, ce qui irrite les miliciens, mais est en voie d'être résolu en 2000. Depuis 1991, par exemple, des milliers de réservistes ont servi en ex-Yougoslavie, à Haïti ou au Cambodge.

Avec la fin de la guerre froide et les durs impératifs budgétaires, un autre livre blanc devient nécessaire, celui de 1994 qui, entre autres éléments, prévoit une révision des Réserves. Celle-ci sera conduite entre avril et

octobre 1995 par trois commissaires, le très honorable feu Brian Dickson (président), le lieutenant général (à la retraite) Charles H. Belzile et le professeur Jack L. Granatstein.

Évidemment, les commissaires se penchent sur les trois réserves, avec leur nombre total de 23 000. Ils concluent que celles-ci doivent travailler en fonction des besoins opérationnels des Forces canadiennes, tout en tenant compte des facteurs socioéconomiques et des circonstances régionales qui les affectent. Leurs recommandations vont dans le sens de la rationalisation générale de l'infrastructure (surtout pour la Milice), le regroupement d'unités et l'élimination de sous-éléments superflus. Le mandat général, ne l'oublions pas, est de faire baisser les coûts d'opération de la Réserve qui, après 1996, seraient tout de même de 895 millions de dollars annuellement.

La Réserve navale compte environ 4 300 membres répartis dans 24 divisions un peu partout au Canada et dont le quartier général est à Québec. Son rôle principal est d'assurer la défense côtière du pays à l'aide de navires côtiers qu'elle contrôle. Ce rôle très clair et précis semble expliquer sans doute qu'on n'y rencontre pas de problèmes majeurs.

Du côté de la Réserve aérienne, on compte 1 500 réservistes sur un maximum permis de 1 800. Cette réserve est bien utilisée, malgré l'absence de consensus quant à la proportion de personnel volant qu'elle devrait avoir.

Les trois Réserves sont conçues pour appuyer une éventuelle mobilisation nationale. Mais, du côté de la Milice, certains problèmes existent. On y retrouve, d'un océan à l'autre, 133 unités installées dans 125 villes et villages, et faisant partie de l'un des 14 districts, eux-mêmes segments de quatre secteurs (Atlantique, Québec, Ontario, Ouest). Ces unités ont souvent des effectifs incomplets, bien que le nombre d'officiers soit pléthorique, ce qui n'est pas sans rappeler la Milice de 1868. Autrement dit, le nombre total de miliciens est

à peu près celui qui est recherché (en 1995, par exemple, 18 347 des 19 957 postes de la Milice sont comblés, le secteur du Québec étant le seul à atteindre, et même à dépasser son plafond), mais la grande quantité d'unités fait que plusieurs d'entre elles ne disposent que de l'effectif d'une compagnie.

Selon les commissaires, la mobilisation de la Milice devrait se faire en fonction d'un corps d'armée de sept groupes-brigades de milice, chacun ayant à former et administrer de 9 à 11 unités. À nouveau, on souhaite donc la fusion des nombreuses unités actuelles : par exemple, le secteur de l'Ontario, qui a 43 unités, devrait rassembler ses unités en un maximum de 22. La Milice devra être mêlée au processus de rationalisation, recommandent les commissaires. De plus, il doit être entendu que le maximum des montants affectés à la Milice vont au recrutement et à l'entretien des réservistes et qu'ils ne doivent pas servir à maintenir des quartiers généraux inutiles et des officiers sans troupes.

Les commissaires ont l'occasion de découvrir deux « cultures » dans l'Armée de terre, avec une Milice qui se méfie d'une Force régulière qu'elle trouve condescendante et qui lui prend ses meilleurs éléments. Du côté des professionnels, on trouve que les miliciens ont la vie trop facile après leur recrutement. D'où le rapprochement dans tous les domaines suggéré par la commission, dont des normes similaires (forme physique, par exemple)⁸⁷.

Mais peu importe les réformes, la Réserve, encore réduite en nombre en 1995 par ordre gouvernemental, reste frappée d'un mal dont elle ne semble pas vouloir guérir : le recrutement des unités fonctionne bien, mais le maintien des effectifs est un problème. Une autre constante est la survivance du système régimentaire des unités de milice malgré toutes les attaques subies, surtout à compter de 1954. Depuis cette époque, le scénario stratégique a été modifié en profondeur tellement de fois,

que toutes les solutions trouvées par les commissions d'études n'ont été que temporaires. Cette instabilité du cadre n'encourage guère la stabilité des effectifs.

Qu'on le déplore ou non, la Milice, à la fin du XX^e siècle, n'a plus la force politique de celle qui existait voici 100 ans. Même en donnant un rôle plus près de la réalité à des milliers de réservistes, ces derniers ne restent pas nécessairement dans la Réserve après un tour opérationnel⁸⁸. Encore ici, la récente commission sur les Réserves a proposé des solutions qui sont, entre autres : la garantie du nombre de jours d'entraînement mensuel entre septembre et mai (en plus des deux semaines de camp) ; les mêmes avantages pour les professionnels et les réservistes, quant à la pension, par exemple ; la recherche de protection de l'emploi quand un milicien part en service. Déjà, fait-on remarquer, le recrutement des réguliers et des miliciens se fait en commun.

Les changements

Les Forces permanentes seront également ballottées entre les impératifs politiques internes et les changements stratégiques externes. Le Canada est très tôt attiré dans la guerre froide, ne serait-ce que par les recherches atomiques qui ont été conduites sur son territoire durant la guerre et, quelques semaines seulement après la fin de celle-ci dans le Pacifique, par la défection d'un chiffreur de l'ambassade soviétique, Igor Gouzenko, qui place notre pays au centre d'un réseau d'espionnage soviétique. En février 1948, survient un coup d'État prosoviétique en Tchécoslovaquie suivi, en mars, du blocus de Berlin. La réaction de l'Europe de l'Ouest au danger venu de l'Est sera suivi d'un amarrage de sa défense à l'Amérique du Nord, incluant le Canada.

Le Canada était militairement absent de l'Europe depuis le printemps 1946. Ses troupes stationnées au Canada et ayant

survécu à la démobilisation sont peu nombreuses. La Marine a demandé 20 000 hommes et a proposé une flotte comprenant, entre autres, deux porte-avions, et quatre croiseurs. Le gouvernement lui a accordé la moitié de tout cela. L'Armée voulait 55 788 soldats réguliers, 155 396 réservistes et 48 500 conscrits. Elle n'obtient pas la conscription et se voit allouer un effectif de 25 000. L'Aviation obtient 16 000 des 30 000 hommes sollicités.

Il est entendu qu'on assure la sécurité du territoire tout en se préparant à d'éventuels combats outre-mer. Mais la Marine éprouve des difficultés à garder son personnel qu'elle jugule en augmentant les soldes, en 1947 et 1948 mais aussi la proportion des sous-officiers par rapport aux matelots. Sur les navires qui sont en mer, en février 1949, lorsque cette dernière réforme est implantée, on se retrouve soudainement avec plus de chefs que de matelots, alors que les tâches réservées à ces derniers n'ont pas diminué. De plus, comme c'est l'ancienneté qui a prévalu pour ces promotions, quelques-uns des nouveaux sous-officiers ne sont pas des meilleurs. S'ensuivront les incidents qualifiés trop facilement de mutineries. Jusqu'ici, on a trop relié ces « arrêts de travail » au fait que les officiers de la marine étaient coupés de leurs marins par leur formation trop britannique. La discipline telle qu'elle a été apprise en Grande-Bretagne n'est pas celle qui devrait se pratiquer au Canada, comme l'a signalé la commission, sous la conduite du contre-amiral Rollo Mainguy, qui a étudié les incidents en 1949. Ses recommandations étaient valables à ce sujet. Mais les études des commissaires n'ont pas assez tenu compte de la réaction provoquée à court terme par des réformes dans la gestion du personnel qui, à moyen et long terme, étaient très positives.

L'Armée, pour sa part, crée sa Force de frappe mobile que certains, dont le lieutenant-colonel Ralph Becket, avaient préconisée

durant la guerre. Des soldats reçoivent une formation de parachutistes et la force, transportée par l'Aviation canadienne, peut être déployée rapidement sur tout point du territoire susceptible d'être attaqué. Comme l'ennemi reconnu devient vite l'URSS et que celle-ci pourrait arriver par le nord, les exercices arctiques avec équipements et matériel spéciaux sont de mise.

La guerre en Corée et le lancement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord viendront vite changer cette perspective. Entre 1950 et 1953, les forces régulières voient leur effectif passer de 47 000 à 104 000. Le budget de 1947 est multiplié par dix, en 1953, passant à 1 907 000 000 \$.

La Marine, qui a besoin de bons techniciens, n'atteindra son nouvel effectif permis qu'à la fin des années 1950 et l'Aviation y mettra aussi quelques années, surtout qu'encore une fois, elle débute avec du matériel de combat déphasé. Quant à l'Armée, elle ressuscite en 1952 le rectangle rouge historique de la 1^{re} Division, porté tout au haut de la manche, à l'épaule : ce signe distinctif disparaîtra quelques années plus tard pour revenir dans les années 80.

Comme nous l'avons vu, plusieurs régiments de milice seront transférés à la Force régulière, dont le *Queen's Own Rifle of Canada* et le *Black Watch*. On voudra récrire l'histoire en mettant sur pied le *Regiment of Canadian Guards*, avec quatre bataillons, une unité qui n'avait guère d'assise historique au Canada. À partir de 1955, des exercices au niveau de la division auront lieu à Gagetown, au Nouveau-Brunswick, un camp de 440 milles carrés, qu'on vient d'acquérir.

Avec le retour des Conservateurs au pouvoir, en 1957, les budgets de la Défense nationale se remettent à descendre de 1,8 milliard de dollars, en 1957, à 1,5 milliard en 1960. En 1963, on a tout de même 120 871 militaires dans la Force régulière, un record en temps de paix. En 1967, ce nombre est réduit à 110 000. Et,

l'année suivante, tous les nouveaux bataillons ajoutés à l'ordre de bataille en 1953 (sauf les 2^e et 3^e Bataillons des Royal 22^e Régiment, du *PPCLI* et du *RCR*) retournent à la Réserve. Dans les années 70, le nombre de militaires de la Force régulière baissera jusqu'à environ 80 000 avant de remonter vers 88 000, dans les années 1980. En 1999, ce nombre tombera à 60 000. Quant aux budgets, ils seront gelés dans les années 60 aux environs de 1,5 milliard de dollars, avant de reprendre de l'ampleur en suivant plus ou moins la courbe de l'inflation. Ils plafonneront à 12 milliards au début des années 90, avant de décroître vers les 9 milliards à la fin du siècle.

L'unification

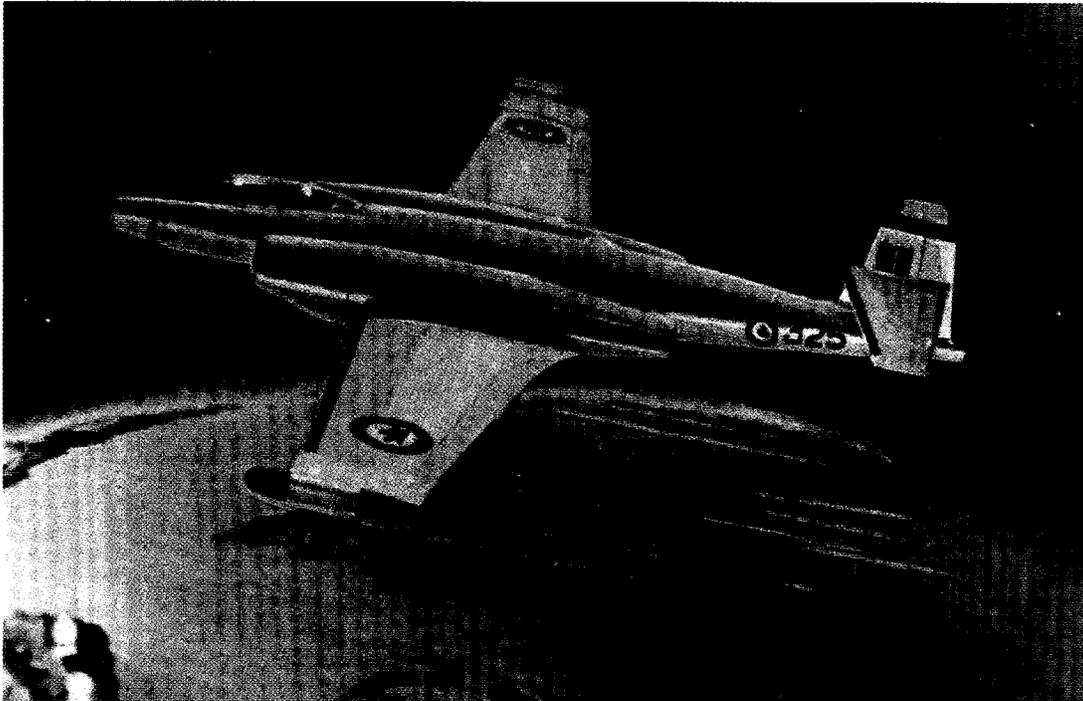
Un des changements marquants subis par les Forces armées depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale est sans nul doute l'intégration et l'unification des Forces armées canadiennes durant les années 60.

Ces modifications n'arrivent pas aussi soudainement qu'on le laisse souvent entendre. Le premier vrai pas vers l'intégration des Forces armées a lieu en 1923 quand, en vue d'accroître à la fois les économies et l'efficacité de la défense nationale, deux ministères (Milice et Défense, et Service naval), auxquels on ajoute l'Aviation nouvellement créée, sont intégrés en un seul. On tente, sans succès, à la même époque, comme nous l'avons déjà souligné, une intégration limitée du grand quartier général. Les officiers supérieurs en poste résistent à cette intégration. En 1939, le comité des chefs d'état-major est créé, mais on doit attendre jusqu'en 1951 pour qu'un président lui soit donné. Ce poste survit, sans pouvoir réel et sans son propre état-major, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, en 1964, par le nouveau poste de chef de l'état-major de la défense. C'est aussi en 1939 qu'une ébauche de loi pour l'unification des Forces armées est préparée.

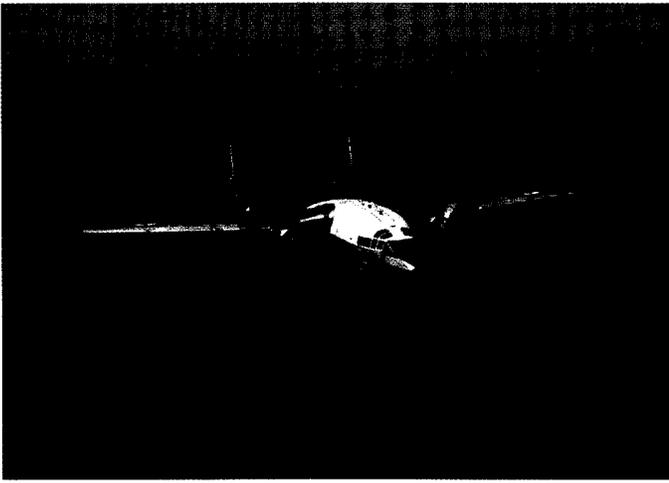
Celle-ci n'est toutefois jamais présentée au Parlement, la résistance interne étant très forte et la guerre en Europe l'ayant fait mettre en veilleuse. L'élan vers l'unification reprend en 1947, avec le ministre Brooke Claxton. Il présente au Parlement un texte qui indique en 14 points les objectifs à long terme de son ministère.

Le premier de ceux-ci stipule le besoin d'une coordination plus serrée entre les services militaires et l'unification du ministère, afin de créer une seule force de défense à l'intérieur de laquelle les trois armées pourraient oeuvrer ensemble. Claxton ordonne immédiatement l'établissement d'un seul quartier général rassemblant sous un même toit les trois armées. De plus, les trois sous-ministres de celles-ci sont réunis en un seul poste, celui de sous-ministre de la Défense. Claxton ordonne ensuite à chacune des armées d'adopter une structure organisationnelle similaire composée de trois divisions principales, c'est-à-dire : planification et opérations, personnel et solde, approvisionnement et équipement. Il ne peut poursuivre ses efforts compte tenu de la force d'inertie des services, de la guerre de Corée et de la création de l'OTAN.

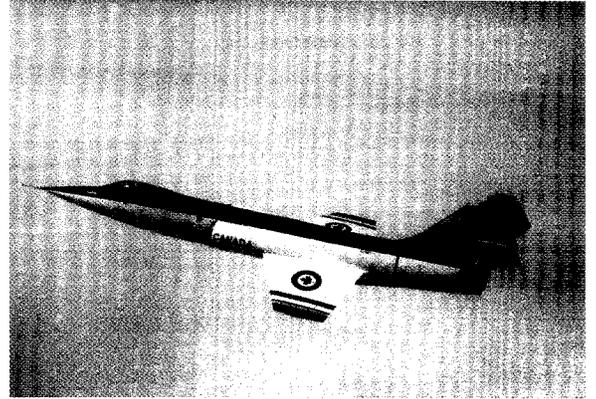
De 1947 à 1951, certains progrès ont cependant été accomplis. Le service de soins dentaires est intégré en 1947 (bien qu'il faille 11 autres années avant que cette intégration soit achevée), et le service de santé en 1951 (consolidé enfin en 1959). Un conseil de recherches pour la défense naît également. Le *Royal Military College* de Kingston est réouvert pour les trois armées. Le *Royal Roads Military College*, à Victoria, et le Collège militaire royal de Saint-Jean (bilingue) seront fondés par la suite et accueilleront également des élèves-officiers et des cadres des trois armées dès leurs débuts. Les services juridiques et d'aumônerie sont aussi intégrés ainsi que quelques autres fonctions au grand quartier général, tels les services de la solde et ali-



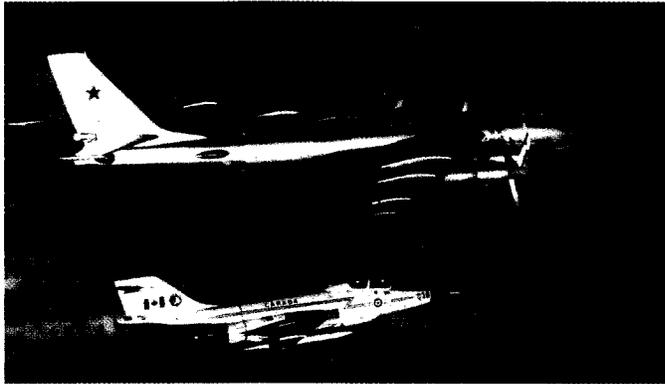
Chasseur-intercepteur *Avro CF-100*. Entré en service en 1953 et de conception canadienne, le *CF-100* avait un très grand rayon d'action pour son époque et pouvait atteindre 660 m/h (960 km/h). Son rôle était d'attaquer les bombardiers ennemis détectés par les radars de la ligne DEW dans l'Arctique canadien.
(Publicité de Avro Aircraft Ltd. Collection privée)



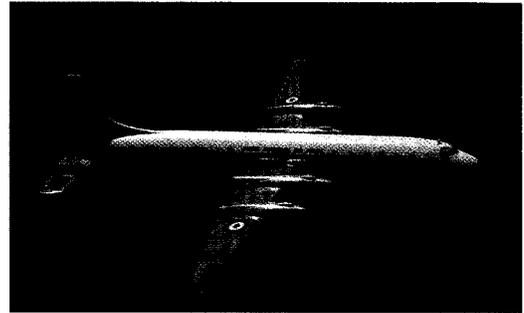
Entré en service en 1952, le *Fairchild C-119* « *Flying Boxcar* » (wagon de marchandises volant) est le principal avion de transport utilisé par les Forces armées canadiennes jusqu'au début des années 1960. (MDN, PCN-2838)



Chasseur *CF-104 Starfighter*. Cet avion de conception américaine ayant une vitesse maximale de 1 450 m/h (2 320 km/h), sert dans l'aviation canadienne de 1961 jusqu'au milieu des années 1980. Il équipa les escadrons basés en Allemagne. (MDN, 83-943)



Un chasseur *CF-101 Voodoo* intercepte un vieux bombardier soviétique *Bear* utilisé pour des reconnaissances dans l'espace aérien canadien. Ce genre d'incident était fréquent durant la guerre froide. Fabriqué aux États-Unis, le *Voodoo* fut, de 1961 à 1984, le principal chasseur des forces canadiennes. Avec une vitesse maximum de 1 220 m/h (1 952 km/h) seulement, le *Voodoo* était bien inférieur au *CF-105 Avro Arrow*. (MDN, 84-940)



Le quadrimoteur de transport *Yukon*, alors le plus grand avion construit au pays par Canadair à Montréal, fut utilisé par l'aviation pour les transports de personnel jusqu'à son remplacement par le *Boeing 707* en 1981. À la suite de l'adoption du drapeau national rouge et blanc, les rondelles extérieures de certains appareils furent peintes en rouge comme le montre cette photo. (MDN, 67-723)



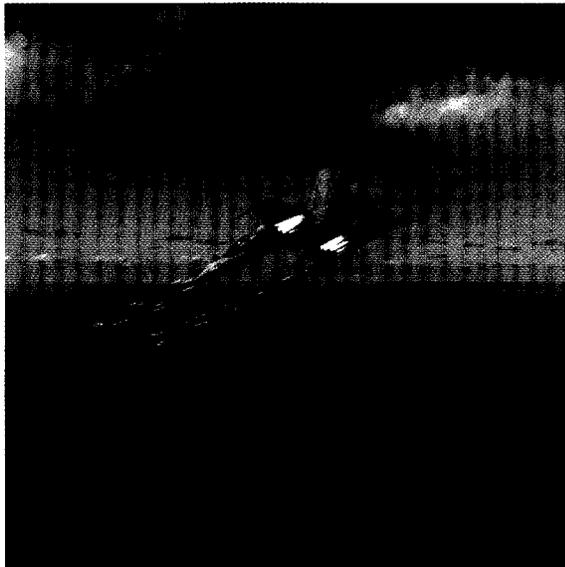
L'avion d'entraînement *DeHavilland Chipmunk* utilisé pour la formation des pilotes durant les années 1950 et 1960. (MDN, PCN-5597)



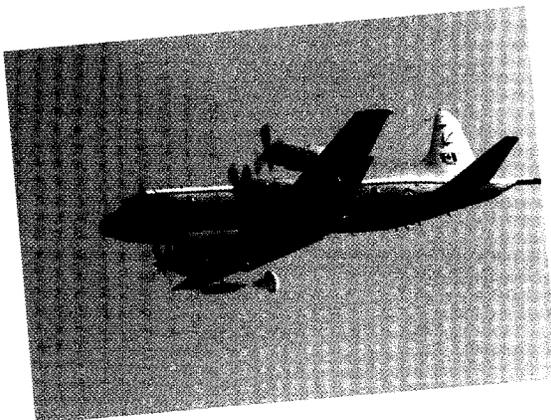
Hélicoptère *Labrador* au début des années 1980. (MDN, 82-694)



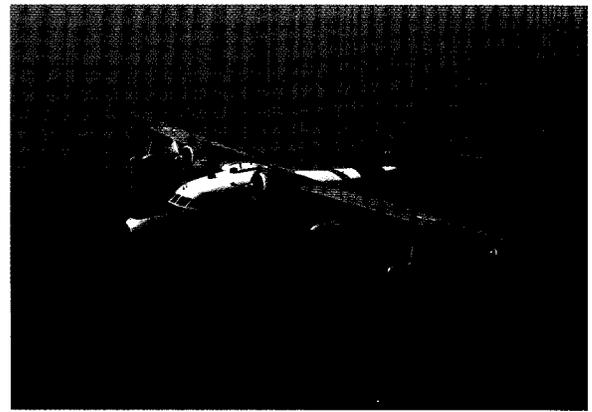
Le bombardier américain *Liberator B-24* fut affecté au transport entre l'Angleterre et l'Inde par le 426^e Escadron en 1945. Par la suite, ces avions furent affectés à la surveillance côtière.
(MDN, 68-1276)



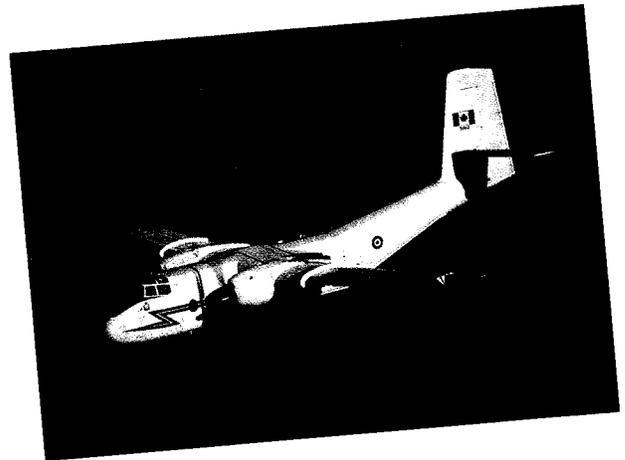
Chasseur *McDonnell-Douglas CF-18* lors d'un exercice d'attaque en 1985. Cet avion entra en service au début des années 1980.
(MDN, 85-921)



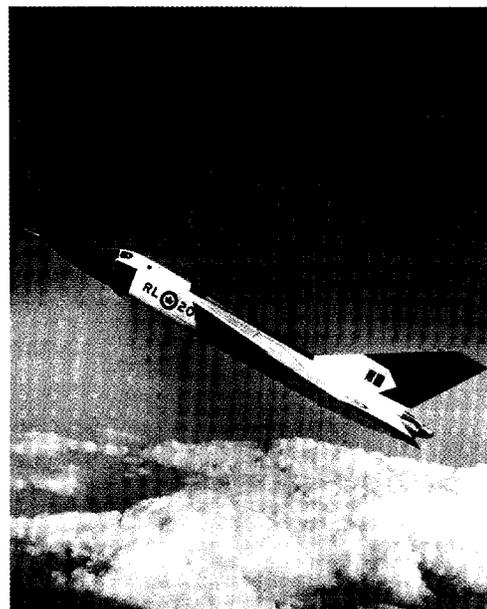
Avion de reconnaissance *CP-140 Aurora* en service depuis 1981 pour la détection des sous-marins.
(MDN, 85-150)



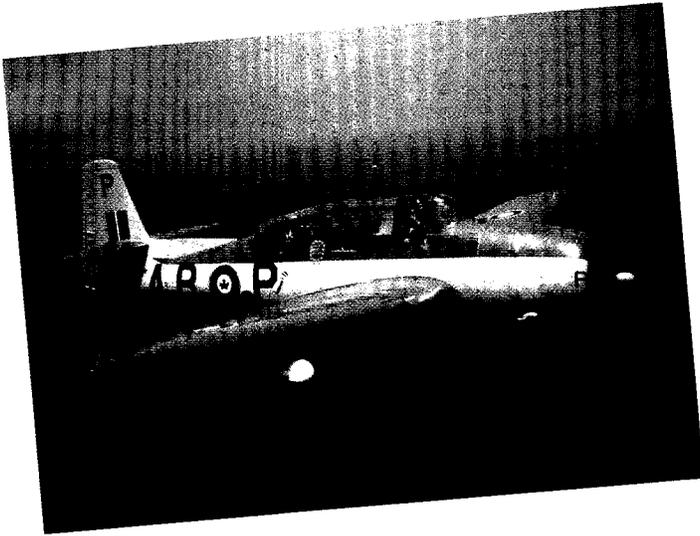
Hydravion *Albatros* pour les secours en mer, durant les années 1960.
(MDN, 66-44-5)



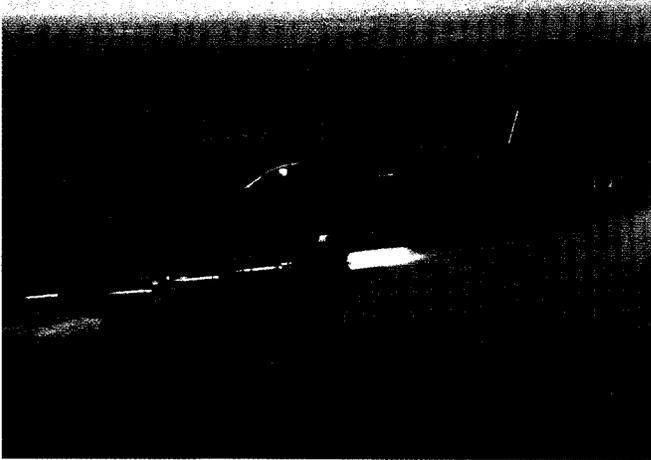
Avion de transport léger *DeHavilland T-64 Caribou* durant les années 1960.
(MDN, 67-962)



Chasseur *Avro Arrow CF-105*, en 1958. Cet avion de conception canadienne était alors le chasseur le plus moderne au monde, atteignant une vitesse de 1 650 m/h (2 640 km/h). Mais il était dispendieux et le gouvernement en arrêta la production. Les cinq exemplaires existants de ce triomphe de l'ingénierie canadienne furent détruits. Le tout créa une telle controverse que, 42 ans plus tard, le sujet soulève encore des discussions passionnées au pays. (MDN, 82-384)



Un *Grumman Avenger AS 3* de l'aéronavale canadienne, vers 1952. C'est à compter de 1946 que la feuille d'érable rouge remplaça le cercle. (MDN, CT-825)

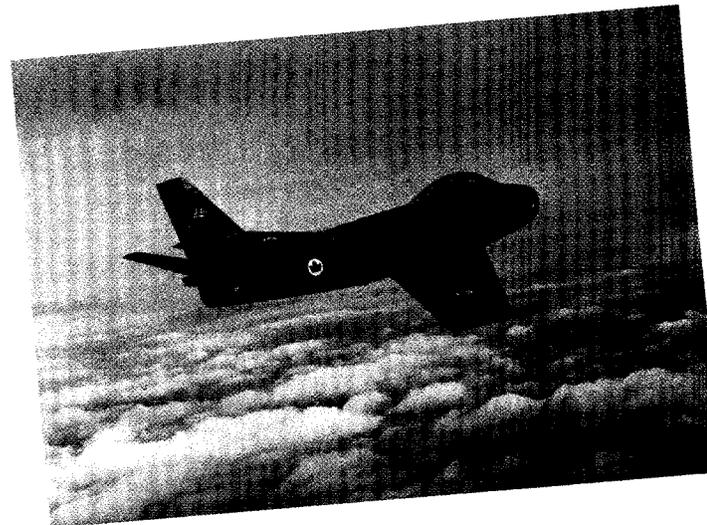


Chasseur *Canadair CF 5A*, la version canadienne du *F-5 Freedom Fighter* américain, en service à compter de 1968. (MDN, 89-1048)

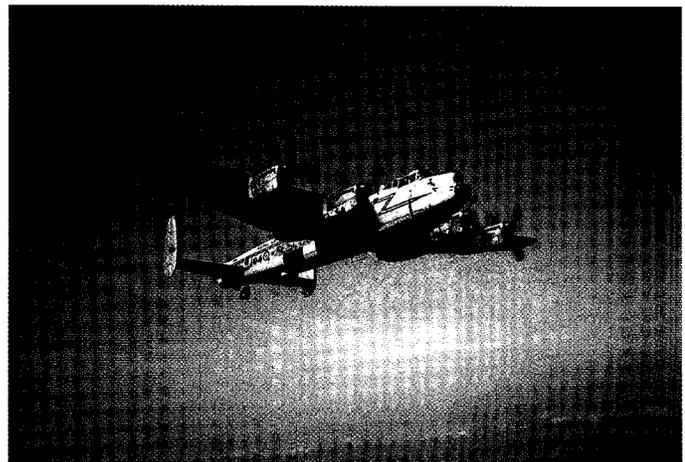
Un bombardier *Lancaster* converti en avion de reconnaissance après la Deuxième Guerre mondiale et en service jusqu'en 1956. À compter de 1947, les *Lancaster* photographièrent trois millions et demi de milles carrés (5 600 000 km²) dans le nord et l'Arctique canadien afin d'établir les premières cartes géographiques précises de ces immenses étendues. (MDN, PCN-2950)



Le *De Havilland Vampire* fut le premier chasseur à réaction à entrer au service de l'aviation canadienne, 86 de ces avions ayant été reçus en 1946. Conçu en Grande-Bretagne durant la Seconde Guerre mondiale, le *Vampire* pouvait atteindre 548 m/h (876 km/h). Il fut retiré du service en 1958. (MDN, PC, 251)



Chasseur *North American F-86 Sabre*. Cet excellent chasseur américain fut le principal avion de combat de l'aviation canadienne durant les années 1950. Il atteignait quelque 700 m/h (1 120 km/h). De nombreux *F-86* furent fabriqués par Canadair à Montréal avec le moteur Orenda canadien, plus puissant que les moteurs américains. Le drapeau canadien remplaça la bande tricolore sur l'aileron arrière en 1954. (MDN, PCN-2664)



mentaires. Quant au poste de président du comité des chefs de l'état-major, il apparaît finalement en 1951, en réponse aux besoins créés par la guerre de Corée et aux nécessités organisationnelles de l'OTAN, organisme qui regroupe en conférence régulière les chefs d'état-major des pays membres ou le président de leur comité.

De 1951 à 1961, l'élan intégrateur ralentit. On peut évoquer une période de digestion ou de consolidation. De nombreux comités inter-armées fonctionnent au grand quartier général, mais ils demeurent beaucoup plus des centres d'information que de coordination ou de l'unification des normes. Une commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement (présidée par J. Grant Glassco) est lancée en 1961 et son rapport remis en 1962. On y trouve de solides raisons justifiant une plus grande intégration des fonctions communes aux trois armées. Le document évite toutefois de faire des recommandations trop précises. Le gouvernement Pearson prend les rênes du pouvoir en 1963, décidé à revoir toute la question de la politique de défense du Canada dont les maillons faibles ont été la cause, en partie, de la chute du gouvernement Diefenbaker : le coût des équipements militaires, la défense canado-américaine (surtout la question de la défense aérienne) et finalement le contentieux nucléaire (ayant opté pour le non-nucléaire, le Canada est-il quand même obligé d'accepter ou d'utiliser les armes nucléaires des États-Unis ?). De plus, le besoin d'économiser se fait cruellement sentir, bien qu'il faille aussi rééquiper les armées canadiennes. Le pourcentage du budget militaire affecté à l'achat d'équipement est passé de 42,9 pour cent en 1954, à 13,3 pour cent en 1963. À ce rythme, en 1966, les autres coûts de la défense mobiliseront toutes les sommes, ne laissant rien pour de nouvelles acquisitions.

La commission Glassco a indiqué le besoin de rationaliser non seulement les dépenses du

ministère mais aussi le double emploi (même le triple emploi). Elle a souligné le faible rôle joué par les civils, le sous-ministre en particulier, au grand quartier général, et a avancé qu'il fallait revoir certains règlements qui empêchaient le transfert de personnel compétent d'une armée à l'autre.

Le nouveau ministre de la Défense décide donc de préparer un livre blanc (le dernier datant de 1959), qui est présenté au Parlement le 26 mars 1964. On y indique que le Canada est, à toute fin pratique, peu sujet à une attaque directe et que la politique canadienne de défense conserve son orientation vers la sécurité collective par l'entremise d'un système d'alliances et par une participation aux opérations de maintien de la paix. Le livre blanc conclut donc que des troupes mobiles, bien équipées et sous un seul commandement unifié, serviraient mieux les intérêts du Canada.

Considérant comme essentiel un système de contrôle opérationnel et efficace, un besoin de simplifier les procédures administratives et la nécessité de réduire les coûts généraux d'administration, le livre blanc spécifie qu'il n'existe qu'une seule solution satisfaisante : l'intégration des Forces armées du Canada sous un seul chef de l'état-major de la défense et un seul état-major de la défense. Cette décision constituera la première étape vers la création d'une force unifiée de défense pour le Canada⁸⁹.

Peu après la présentation du livre blanc, le ministre soumet à la Chambre le projet de loi C-90 qui, voté le 7 juillet, prend force de loi le 1^{er} août 1964. Dès juin 1965, un nouveau chef de l'état-major dirige toutes les forces militaires canadiennes, aidé d'un grand quartier général intégré et réorganisé selon six commandements dits fonctionnels remplaçant les 11 précédents. « Fonctionnel » désigne un commandement non géographique, « hors éléments » et « hors arme traditionnelle ». La « base militaire » devient le point d'appui administratif à l'échelon local, fournissant aux unités

« hébergées », c'est-à-dire souvent à des unités qui relèvent d'un autre commandement que celui auquel est liée la base, tous les services requis. En plus, des responsabilités régionales sont attribuées aux principaux commandements fonctionnels en particulier en ce qui a trait au personnel civil, aux cadets et au maintien de l'ordre.

Cette phase d'intégration (1964-1967) provoque assez peu de controverse. Elle est avant tout perçue comme une réorganisation administrative qui n'affecte pas directement les unités. Les armées, bien qu'ayant perdu leurs chefs et leur accès privilégié direct au ministre, survivent légalement au changement. C'est une intégration par le haut, sans doute plus complète et plus efficace que celle tentée à des niveaux inférieurs entre 1947 et 1964.

La réorganisation de l'état-major militaire a très peu d'influence sur la division du sous-ministre. Même si ses responsabilités demeurent les mêmes, son rôle se modifie légèrement car, dorénavant, il est l'une des deux seules personnes, avec le chef de l'état-major, à conseiller le ministre.

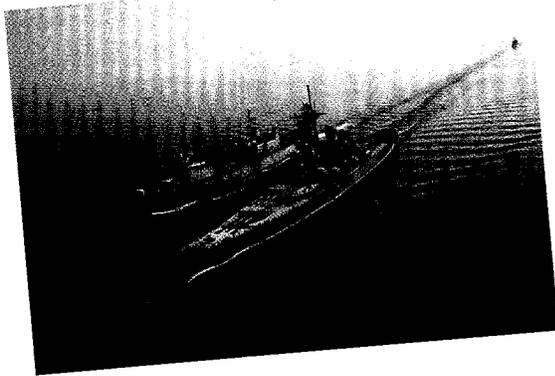
Le livre blanc sur la défense de 1964 et la Loi C-90 contiennent le germe de l'unification. À la suite de l'abolition des postes de chef d'état-major de chacune des trois armées, de la création d'un poste de chef de l'état-major et de la réorganisation, sous un seul état-major de la planification, de la gérance du personnel, de l'administration, de l'instruction, du soutien logistique, du contrôle et du commandement, l'existence des trois armées, comme entités séparées, devient périmée.

En mai 1967, le parlement adopte la Loi C-243 qui complète le processus de réorganisation du grand quartier général et des commandements. Les trois armées sont dissoutes et tous les échelons militaires doivent se conformer à la nouvelle terminologie du commandement unique. Un système est organisé pour l'évaluation du personnel, la sélection et

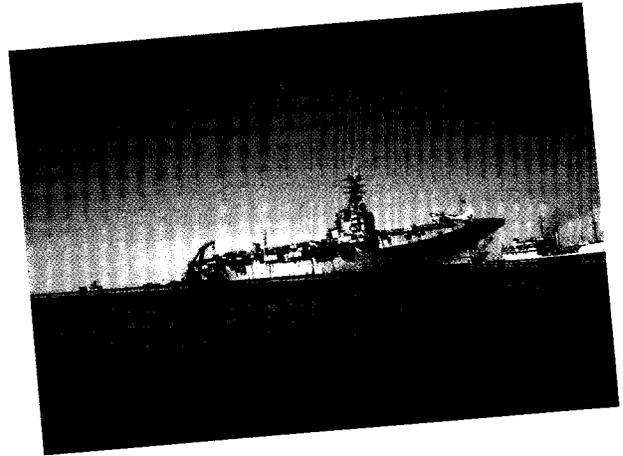
les promotions. Des comités se mettent à la recherche d'un uniforme commun et à sélectionner les traditions qu'adopte la force unifiée. Les dénominations armée, marine et aviation sont abandonnées pour celles d'éléments terre, mer et air. Un seul chef, une seule armée devient le mot d'ordre.

Pour la plupart des militaires et des civils, l'unification a été entrevue comme possible, mais dans un avenir lointain se situant quelque part dans les années 70, aussi bien dire jamais. Mais le ministre insiste : pour lui, 1968 représente les quelques années plus tard dont il a parlé en 1964 lorsqu'il a décidé l'unification. Il est le champion du changement contre les forces d'inertie et réussit à faire adopter par le parlement la loi C-243. Pour la faire appliquer, il donne quatre feuilles d'érable au seul général qui lui semble fiable pour une telle tâche. Le général Jean V. Allard, seul lieutenant général canadien-français jusque-là, raconte dans ses mémoires comment il est devenu le nouveau chef de l'état-major de la défense qui allait, lors de l'application de la Loi C-243, le 1^{er} février 1968, guider les destinées de la nouvelle force unifiée dans des eaux fort troublées et inexplorées.

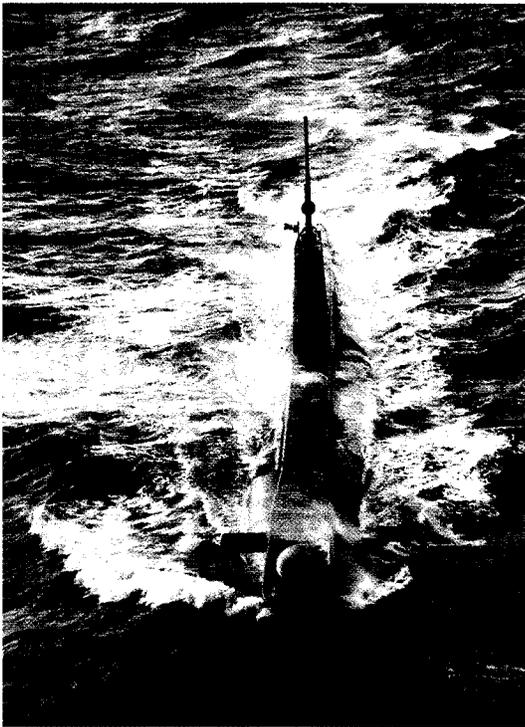
En effet, puisqu'en 1964, ni le ministre, ni le président du comité des chefs d'état-major n'avait à son service le personnel indépendant capable d'évaluer les demandes de chacune des armées ou de planifier pour l'ensemble des forces armées, aucun plan précis ni échéancier n'avaient été préparés pour les étapes de l'unification : celle-ci se déroule donc de façon aléatoire. Cette façon de procéder jette le trouble dans l'opinion publique et parmi les parlementaires. La confusion est encore plus grande chez les militaires qui, soit au grand quartier général, soit dans les commandements, reçoivent peu d'instructions précises. Toute la période 1964-1972 est dominée par une seule constante permanente et omniprésente : le changement. Bien que tous les soubresauts



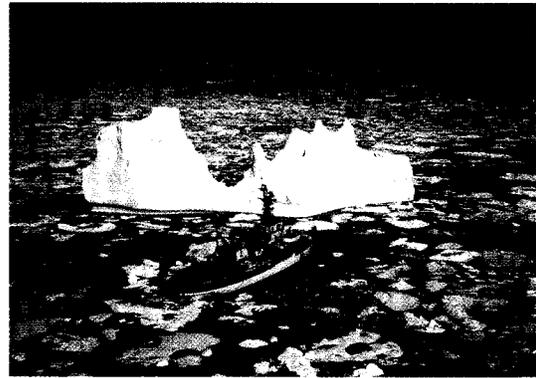
Le NCSM *Protector* ravitaille le cuirassé américain USS *Wisconsin* dans le golfe Persique. Des navires et des avions canadiens participèrent à la guerre du Golfe contre l'Irak. (MDN, 90-4030)



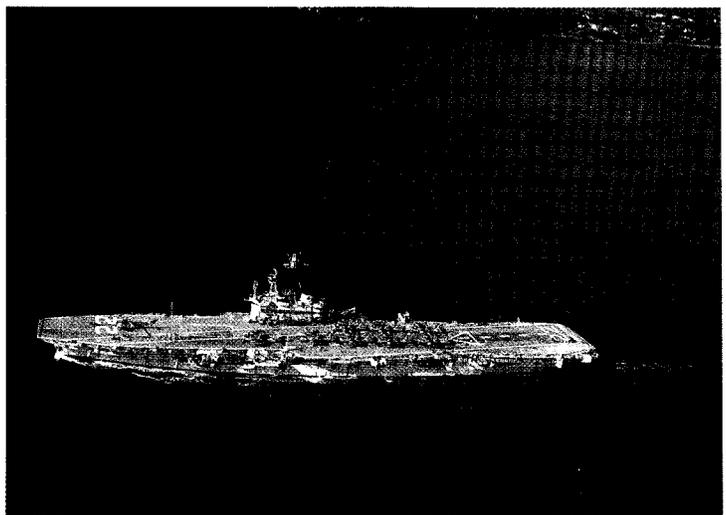
Créée en 1945, l'aéronavale canadienne eut d'abord le porte-avion *Warrior* en 1946, bientôt remplacé de 1948 à 1957 par le NCSM *Magnificent*, illustré ici à Port-Saïd, Égypte, en 1957. (MDN, CT-457)



Le sous-marin *Onondaga*, l'un de trois du même type en service à compter de 1965. (MDN, 87-567)



Le brise-glace *Labrador*, en service de 1954 à 1957. (MDN, CT-553)



Le porte-avion *Bonaventure*, en service de 1957 à 1969. (MDN, EKS-203)

se soient effectués au niveau militaire, il faut remarquer que ceux-ci ont été provoqués et ordonnés par des civils, surtout par le ministre et son entourage.

L'unification des forces canadiennes n'a pas été copiée ailleurs. Mais cela constitue moins un jugement sur la valeur du produit que sur les circonstances et particularités du Canada que nous avons déjà amplement soulignées : immense territoire, faible population (d'où un nombre limité de militaires), faible tradition militaire qui, de plus, repose sur le volontariat, présence de menaces indirectes seulement, voisin allié et surpuissant.

Bien que l'on ait réussi à réduire, mais de très peu, le personnel du grand quartier général à Ottawa (et le calcul est difficile à faire compte tenu des changements de responsabilités des quartiers généraux et de la création de nouveaux), les économies espérées de l'unification ne se sont jamais matérialisées. Encore une fois, l'unification ne semble guère coupable du mince résultat. À partir de 1968, l'inflation devient galopante, rognant une bonne partie des économies qui auraient pu être réalisées.

Somme toute, les armées de terre et de l'air acceptent assez bien l'intégration et l'unification. Le premier chef de l'état-major des forces intégrées est le maréchal de l'air F. Miller et c'est le modèle administratif de l'aviation qui est choisi pour l'organisation des commandements fonctionnels et des « bases militaires ». Le suit, durant la majeure partie du débat sur l'unification (1967-1969), le général d'armée Allard, à la personnalité imposante et fort charismatique, qui a une bonne emprise sur « l'ancienne » armée de terre. C'est principalement la marine qui mènera la campagne contre l'unification et qui en sera la plus heurtée. La marine, très loin d'être bilingue, est restée la plus britannique des trois armées par ses traditions et sa façon d'opérer. Les bases navales sont loin de la capitale et les officiers

supérieurs se retrouvent sur les côtes, de 1964 à 1966, à distance du grand quartier général, se croyant à l'abri de la vague de fond unificatrice qui se prépare à faire chavirer tout le ministère. Il est clair que cette préoccupation quant à la « différence » intrinsèque des marins a isolé la marine. Déjà minoritaire en nombre, elle souffrira de « la révolte des amiraux » contre l'unification. Il faudra attendre jusqu'en 1977 avant qu'un amiral puisse occuper le poste de chef de l'état-major de la défense, et ce, pour une période de trois ans seulement. Le prochain amiral, au début des années 1990, ne gardera son poste qu'un an.

Pour certains, la modification des fonctions, des responsabilités et de la chaîne de commandement la plus sérieuse depuis 1947, malgré l'intégration et l'unification, est la réorganisation qui, en 1972, tente de marier de façon productive les influences militaires et civiles au sein du ministère de la Défense.

Les responsabilités de la division du sous-ministre, qui représente le pouvoir civil en ce qui concerne les fonctions reliées à l'économie et à l'efficacité, n'ont pas été définies dans le cadre de l'unification. Malgré tous les bouleversements survenus au sein de la structure militaire entre 1964 et 1968, le ministère de la Défense nationale est encore aux prises avec des problèmes de gestion. Le programme de remplacement des navires progresse très lentement et subit de fréquentes augmentations de coûts. Le processus de planification, le partage des responsabilités et le contrôle au chapitre des programmes d'immobilisation sont l'objet d'inquiétudes. C'est ainsi qu'un groupe d'étude de la gestion est chargé, en 1971, d'examiner en particulier le programme d'acquisition de navires et, plus généralement, les rapports entre les organisations civile et militaire et celle du conseil de recherches pour la défense. Son rapport, déposé en 1972, recommande la création d'un nouveau quartier général de la Défense nationale (QGDN), où

fusionneraient les services du sous-ministre et ceux du chef de l'état-major de la défense. Cette réorganisation, ainsi que la mise en place d'un système de gestion du programme, se concrétise cette même année.

D'autres remaniements suivront sans que, dans un premier temps, l'unification soit remise en question. Ainsi naît le commandement aérien en 1975, alors que l'on abandonne certaines mesures considérées comme démoralisantes (par exemple, le port de certains insignes distinctifs sur l'uniforme, l'utilisation des titres et grades traditionnels dans la marine, etc.), ce qui permet, au dire de certains, d'atténuer le caractère absolu de l'unification. De fait, le costume unificateur commence à se défaire aux coutures.

En 1979, l'élection du gouvernement Clark (qui ne passera que six mois au pouvoir) est l'occasion pour un nouveau ministre de mandater un groupe de travail pour « étudier les avantages et les inconvénients de l'unification des forces canadiennes et [...] donner en même temps une opinion sur le système de commandement unifié⁹⁰ ». Après de multiples audiences et une recherche fort détaillée, le groupe conclut qu'entre les années 1964 et 1980, il est très difficile d'évaluer le rôle direct joué par l'unification relativement aux économies de défense, étant donné les compressions des ressources, tant en personnel qu'en équipement, qui ont été imposées au ministère durant cette même période. Les Forces armées demeurent en général sous-équipées, et les sommes d'argent que l'unification aurait dû rendre possibles ont été absorbées par l'inflation, la montée frénétique des coûts de l'équipement militaire, les crises du pétrole (1973, 1979) ainsi que par la parité salariale entre militaires et fonctionnaires civils, instaurée en 1972. Le rapport se montre évasif sur l'atteinte de tous les objectifs recherchés par l'unification parce qu'il n'existe pas de plan de départ avec lequel on aurait pu comparer les buts de 1964 avec les réalisations de 1979. De

plus, rien ne permet au groupe d'étude de conclure que l'unification a permis ou non d'accélérer la prise des décisions ou d'abrégier le délai de réaction. Sans porter de jugement absolu, le groupe fait 30 recommandations concernant certains problèmes particuliers.

Son rapport est cependant remis au nouveau gouvernement fédéral libéral qui en ordonne aussitôt la révision. Cette dernière conclut, le 31 août 1980, que le document étudié ne contient aucune recommandation générale sur l'unification elle-même et que ses 30 recommandations se sont fondées sur le principe de la poursuite de l'amélioration des institutions centrales existantes. On en déduit donc que la politique d'unification doit rester en vigueur⁹¹.

Le gouvernement conservateur revient au pouvoir en 1984 et ne touche pas à l'unification. Ni le livre blanc de 1987 ni celui de 1994 ne remettent en cause la centralisation.

Depuis 1980, les généraux-commandants sont membres du conseil de la défense et du comité militaire de la défense. Depuis 1985, les militaires portent une fois de plus des uniformes aux couleurs plus traditionnelles. Loin de signifier un retour au passé ou la désunification (ou la désintégration) des Forces canadiennes, ces changements relatent la souplesse et l'adaptation qu'ont su montrer les autorités militaires et civiles devant les difficultés inhérentes à l'établissement d'une structure organisationnelle unique au monde.

Le long processus d'intégration et d'unification se déroule en trois phases : la première est d'ordre administratif ; la deuxième touche au commandement et au contrôle des forces armées ; la dernière à l'amalgame bureaucratique (vue dans son sens positif d'organisme de l'État). Cette centralisation trouve sa place dans l'histoire d'un pays relativement jeune, à un moment où celui-ci recherche sa spécificité dans une conjoncture difficile d'unité nationale, tout en faisant face à des difficultés d'acquisition d'équipements militaires coûteux

alors que la menace externe est peu contraignante.

Les francophones depuis la Deuxième Guerre mondiale

Après la Deuxième Guerre mondiale, le brigadier J.P.E. Bernatchez est chargé de se pencher sur les raisons du manque de francophones au sein de l'Armée et de proposer des solutions à cette question. Dans l'atmosphère générale qui prévaut autour de la défense canadienne, ses recommandations ne vont pas loin, sauf celle préconisant la création d'une école où seraient instruites dans leur langue les recrues francophones se joignant aux armes de combat. Elle naîtra, en effet, en 1949. Cela dit, après 1945, on a réorganisé les forces armées en fonction des demandes politiques et des schémas connus : on s'est peu empressé, en 1946, à refaire ce travail en incluant dans le processus la nouvelle donnée francophone que certains voudraient insérer. Ne dit-on pas qu'il est difficile de modifier le fonctionnement d'une armée victorieuse ?

La présence francophone dans les forces en expansion des années 1950 est marquée par une série d'études qui portent sur les trois armées. On commence enfin à s'intéresser à ce problème et on fait des constatations qui sont évidentes aux yeux de tout francophone servant ou non dans les forces. Quant à ceux qui ont évité, jusque-là, de réfléchir à toute cette problématique, ils apprennent que les Canadiens français perçoivent les forces de défenses canadiennes comme étant anglaises. Aucune carrière sérieuse n'y serait possible pour un francophone unilingue ou ne possédant pas une connaissance quasi parfaite de l'anglais. Les mutations un peu partout au Canada rendent à tout le moins aléatoires l'éducation en français des enfants et une vie culturelle un tant soit peu normale pour les familles. Toutes ces vérités, qui sont bien connues des fran-

cophones comme des sondages le démontrent, ont les effets les plus négatifs sur la participation de ceux-ci à la défense, donc sur la cohésion de l'effort canadien de défense.

Les différentes enquêtes des années 50 mentionnent que les Canadiens français, qui représentent environ 27 pour cent des recrues, retournent à la vie civile dans des proportions effarantes dès la première année. Ceux qui traversent les 12 mois d'adaptation à une nouvelle vie et à une autre langue restent ensuite aussi longtemps que les anglophones. Mais ils sont bien peu. En 1951, 2,2 pour cent des officiers de la marine et 11 pour cent des sous-officiers et marins sont francophones. Une recrue de langue française nécessite 38 semaines d'instruction, en moyenne, avant d'être opérationnelle en milieu naval, alors qu'un anglophone n'en requiert que 21, la différence de 17 semaines sert à l'apprentissage de l'anglais qui s'avère d'ailleurs insuffisant, très souvent, lorsque arrive le moment des cours techniques. Le message est clair selon les études : les Canadiens français comprennent qu'ils sont indésirables dans la marine. Une première réponse de la marine arrive en 1952 : on met sur pied une école de langue anglaise où les francophones pourront passer jusqu'à six mois avant d'affronter l'instruction en anglais. En somme, on propose l'assimilation. Ceux qui ont pensé à cette solution se doutent-ils du peu de réponse qu'aura cette proposition ? Dans l'aviation, les choses ne sont guère plus brillantes, la représentation francophone se fixant à 4,7 pour cent parmi les officiers et à 16,3 pour cent pour les sous-officiers et la troupe. Dans l'armée de terre, en 1958, ces pourcentages sont respectivement de 14 et 21 pour cent.

Par ailleurs, dans les années 50, les changements profrancophones sont surtout faits dans l'armée de terre, mais de façon partielle et parfois malhabile. Ainsi, en 1954, on forme une sous-unité francophone d'artillerie que l'on fait

servir dans une petite localité de l'Ontario, Picton, où la francophobie est bien vivante. En 1957, c'est un escadron de blindés qui naît. Ces deux sous-unités seront rayées des effectifs dès le début des années 60. En revanche, le Collège militaire royal de Saint-Jean, au Québec, ouvert aux élèves-officiers des trois armées, en 1952, restera jusqu'en 1995 un élément du mouvement en faveur d'une plus grande présence des francophones. On y prêche en faveur d'un bilinguisme fonctionnel de tous les élèves-officiers, anglophones ou francophones, les cours universitaires ou autres sont offerts à chaque groupe dans sa langue, on recrute en moyenne deux francophones pour un anglophone. Durant près de 20 ans cependant, si les trois premières années se passent à Saint-Jean, les deux dernières sont au *Royal Military College* de Kingston, et en anglais seulement. Qui plus est, les périodes de formation militaire (entraînement d'été, comme on dit) se déroulent très souvent en anglais. Le taux d'abandon des francophones restera très élevé dans ce programme durant cette période initiale.

La situation s'améliore donc très lentement alors qu'au Québec, à compter de la fin des années 50, les francophones revendiquent de plus en plus fortement l'égalité formelle avec les anglophones. Au ministère, on continue de se satisfaire d'études. Ainsi, en 1960, Marcel Chaput, futur champion du séparatisme québécois, produit une analyse sur les résultats obtenus par les officiers anglophones et francophones de l'infanterie, lors de leurs examens de promotion, au cours desquels les seconds réussissent moins bien que les premiers. Les examens sont préparés en anglais avant d'être traduits de façon approximative. Les réponses rédigées en français font, elles aussi, l'objet d'une traduction avant d'être corrigées. Ici se situe une cause importante de problème, dit Chaput. Ajoutons que tout cela se passe dans l'armée de terre, celle où les Canadiens français sont les plus présents et où ils réussissent le

mieux. De fait, à compter de 1957, deux majors généraux issus du Royal 22^e Régiment vont atteindre, successivement, le deuxième poste dans la hiérarchie de l'état-major de l'Armée : Jean Allard et Paul Bernatchez.

Dans le rapport de Glassco, en 1962, on retrouve l'amorce d'un principe de bilinguisme institutionnel qui s'instaurerait dans la Fonction publique canadienne. Retenons surtout les divergences d'un des commissaires, Eugène Therrien, qui consacre de longs paragraphes aux problèmes que rencontrent les francophones dans les forces. Therrien souligne qu'il leur est impossible de se joindre à cet organisme et de s'y sentir à l'aise.

Un an plus tard, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme est instaurée. En avril 1966, le premier ministre Lester B. Pearson annonce une première série de mesures qui devraient permettre que le français et les francophones soient proportionnellement mieux représentés dans les institutions fédérales. En 1969 arrive, enfin, la Loi sur les langues officielles qui préconise un bilinguisme institutionnel fédéral — c'est-à-dire que, si tous les fonctionnaires n'ont pas à devenir bilingues, l'appareil doit être capable, lui, de servir dans leur langue les clientèles externe et interne. La déclaration de Pearson de 1966 excluait les forces armées, non pas la loi de 1969 toutefois. Mais, entre ces deux moments, les choses se sont mises à bouger rapidement chez les militaires. L'intégration et l'unification ont largement fait leur œuvre. Dans les deux études qui préconisent la réorganisation des anciens métiers (hommes) et classifications (officiers), on a inclus des chapitres sur le bilinguisme. Il y a un refus catégorique du comité d'étude sur les métiers (présidé par un contre-amiral) de voir apparaître plus d'unités de langue française (le Royal 22^e Régiment suffit) et de reconnaître au français plus qu'un rôle social. Le comité traitant des classifications (présidé par un major

général de l'Armée) est beaucoup plus ouvert, suggérant même que toute l'instruction puisse être un jour disponible en français pour les francophones. Ayant pris connaissance des conclusions préliminaires du rapport de la Commission royale, ce groupe de travail a même fait une première estimation du nombre de postes d'officiers bilingues dont les forces unifiées auraient besoin.

On doit surtout retenir qu'au milieu des années 1960, alors qu'on se prépare à une réorganisation de taille, on est prêt à aborder, même imparfaitement, la question des francophones et de leur langue dans les Forces canadiennes. Mais il y a plus. Deux ministres, Paul Hellyer et Léo Cadieux, futur ambassadeur en France, vont se succéder, entre 1964 et 1970, à la tête du ministère. Ils veulent que le sort des francophones change. En outre, pour la première fois, un Canadien français accède au poste militaire suprême. Le général Jean Allard est un héros de la Deuxième Guerre mondiale qui, en 1943, son horizon semblant bouché parmi les cavaliers, est passé de l'arme blindée à l'infanterie. Au milieu des difficultés que l'on imagine, il a réussi à préserver son identité francophone et à faire instruire ses trois enfants en français. En 1985, Allard a publié des mémoires dans lesquels il consacre de grands extraits aux francophones dans les forces ainsi qu'un chapitre entier à ce qu'il a fait pour renverser le sort plus que centenaire qui leur était réservé.

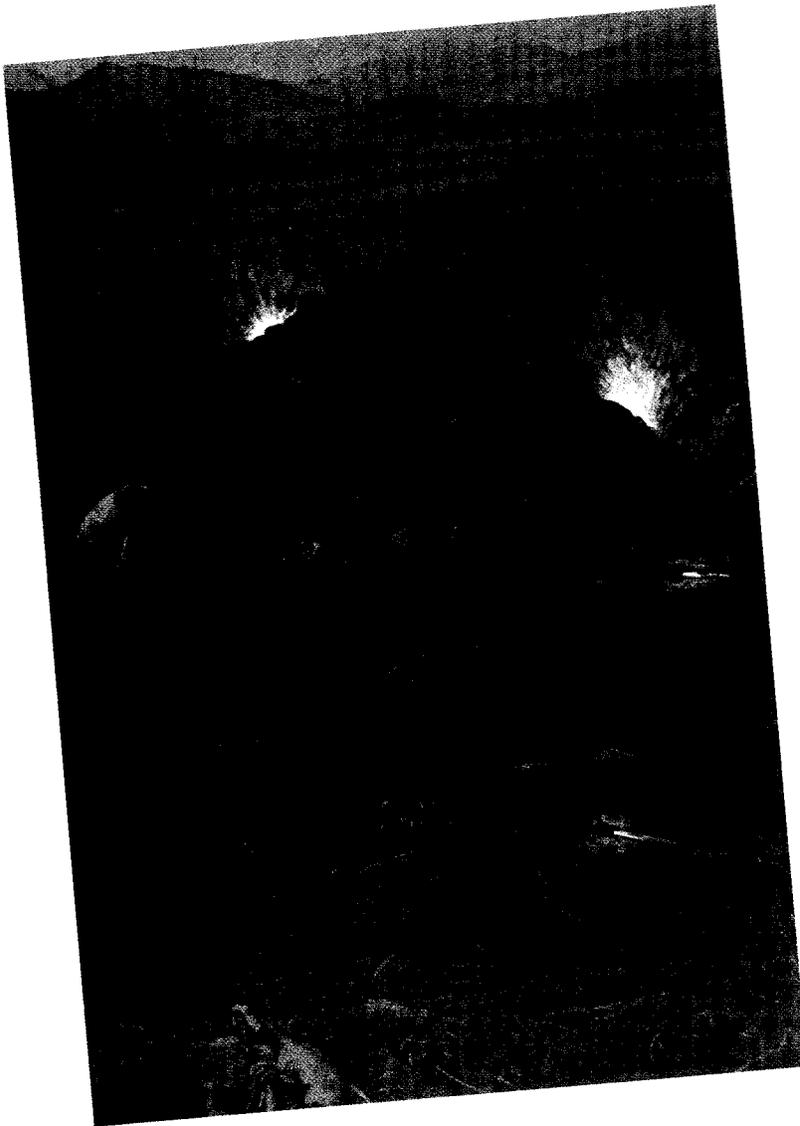
Entre 1966 et 1969, le général Allard fera de la question francophone un dossier prioritaire. Il avancera sur tous les fronts et fixera de grands objectifs. C'est ainsi que le livre blanc de 1971 — deux ans après son départ — fera état d'une de ses adjonctions, à savoir que les francophones devraient être représentés dans tous les métiers, classifications et grades, en proportion de leur poids démographique au sein de la population canadienne. Durant ses trois ans comme chef de l'état-major, il mul-

tipliera les unités de langue françaises (ULF) dans les trois armées mais aussi dans les différentes armes de l'armée de terre. Il lancera un programme qui, une fois achevé, permettra aux francophones d'être recrutés et instruits en français avant de servir certaines parties de leur carrière dans leur langue, au sein des ULF.

Ces grandes poussées amorcées, Allard laissera à ses successeurs le soin de poursuivre. La voie qu'il a ouverte a été reprise avec plus ou moins de bonheur par ses successeurs francophones ou anglophones depuis 1969. Une défense pancanadienne exige la participation de tous les citoyens et, surtout, de la minorité importante de francophones qui habitent ce pays. Ceux-ci doivent être traités avec justice et leurs particularités culturelles, ce qui inclut la langue, doivent être reconnues et respectées.

Il serait trop facile de conclure qu'aujourd'hui toutes les anomalies traditionnelles dans les forces ont été effacées. Depuis 1983, les francophones comptent pour environ 27 pour cent dans les forces, ce qui était un des buts fixés par Allard. Cependant, ils restent sur-représentés à la base des grades et sous-représentés à peu près partout ailleurs. De plus, dans certains des emplois militaires, d'où ils avaient été notablement absents jusque dans les années 1960, le déficit n'a pas été comblé, loin de là. Et que dire de l'instruction, où le français a fait des gains impressionnants, entre 1969 et 1972, pour ne plus progresser que très lentement durant quelques années avant de régresser dans certains aspects, au début des années 1980, pour ne reprendre un élan qu'une douzaine d'années plus tard.

Alors que le bilinguisme était l'apanage presque uniquement des francophones, les plans de la fin des années 1960 et du début des années 1970 ont tous fait une place très grande à des cours de langue française aux anglophones. Malheureusement, peu des objectifs établis à cet égard ont été atteints à ce jour.



Fantassin canadien en Corée, 1951-1954.
(Reconstitution de Ronald B. Volstad.
MDN)

Les 24 et 25 avril 1951, le 2^e Bataillon du *Princess Patricia's Canadian Light Infantry* posté à Kap'Yong, Corée, repoussa jour et nuit les assauts répétés de la 118^e Division chinoise. Cette action arrêta la progression de l'armée chinoise vers Séoul, la capitale coréenne. Impressionné par tant de bravoure et de ténacité, le président des États-Unis lui décerna la « American Distinguished Unit Citation » portée depuis par le bataillon.
(H. Charles McBarron. United States Army Center of Military History, Washington)



Chars Sherman du *Lord Strathcona's Horse* en Corée, durant l'année 1951.
(MDN, ZK-2011)

En somme, beaucoup a été accompli pour reconnaître formellement que la cohésion de la défense nationale passait par une intégration parfaite des francophones dans l'institution militaire. On a échafaudé un cadre d'accueil et de vie en français dans les forces qui sert aussi bien les francophones que les anglophones bilingues. Toutefois, il est évident à tout observateur impartial qu'il reste du chemin à parcourir. Sans certains coups de frein appliqués durant les années 70, la situation actuelle serait encore plus positive qu'elle ne l'est présentement.

Le maintien de la paix

L'ouverture du Canada sur le monde passe par sa participation à la vie internationale. La Société des Nations ayant échoué, les grands de ce monde essaieront de faire mieux avec l'Organisation des Nations unies (ONU). Dans les années 20, les Canadiens pouvaient dire qu'ils étaient si loin des sources de conflagration qu'ils n'avaient pas besoin d'assurance contre le feu. Mais les années 1939-1945 ont démontré, tout comme la période 1914-1918, que ce qui se passait sur une partie de la planète pouvait facilement toucher le Canada.

La politique étrangère du Canada d'après 1945 sera de faire en sorte que la sécurité internationale soit assurée. Il n'y a donc guère d'hésitation à accepter le chapitre VII de la Charte des Nations unies qui prévoit l'action de ces dernières « en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression ». Évidemment, dans le monde de droit dans lequel nous évoluons, chaque mot a un sens. À l'ONU, on est parvenu à s'entendre sur la définition du mot agression vers le milieu des années 70. Du coup, ce terme devient très difficile à prononcer et, jusqu'à l'invasion irakienne du Koweït, il ne sera plus utilisé à l'ONU.

La partie III de la Charte permet aussi au Conseil de sécurité « d'entreprendre au moyen

de forces (armées), toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité ». Comme le secrétaire général de l'ONU peut enquêter dans des situations où la paix est menacée, on lui permettra d'envoyer des observateurs dans certains cas. D'ailleurs, la période immédiate d'après-guerre est passablement troublée, soit au Moyen-Orient, avec la création d'Israël, soit un peu partout dans le monde à la faveur de la décolonisation. C'est dans cette fonction d'observation qu'en 1949 des militaires canadiens serviront pour la première fois l'ONU, au Cachemire.

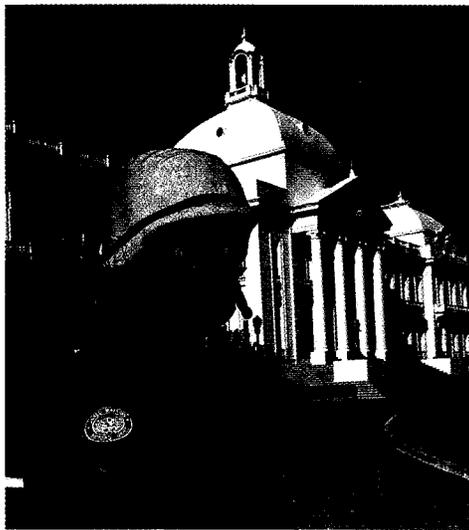
Mais il ne faut pas se leurrer, l'observation ou le maintien de la paix ne constitue pas une très haute priorité à la défense : jusqu'en 1955, on est en peine de trouver quelque référence que ce soit à cette fonction dans les documents officiels du ministère. Cela dit, les missions d'observation auxquelles les militaires canadiens seront conviés jusqu'à nos jours seront nombreuses et les plus évidentes se passeront au Moyen-Orient avec l'Organisation des Nations unies pour la surveillance de la trêve (ONUST) qui doit enquêter et faire rapport sur les violations du cessez-le-feu de 1949 entre Israël et ses voisins. Cette mission a accueilli des centaines d'officiers-observateurs canadiens jusqu'à nos jours, certains occupant des postes très importants, comme le major général E.L.M. Burns, qui en a été le chef d'état-major au milieu des années 50, après avoir commandé un corps d'armée canadien en Italie durant la guerre. La participation directe ou indirecte à l'observation au nom de l'ONU par des militaires canadiens se fera aussi bien entre l'Inde et le Pakistan qu'au Yémen ou au Liban. Au fil des ans, ce travail s'étendra à une panoplie d'activités dont, entre autres, l'aide à l'organisation d'élections et à la supervision de leur tenue dans divers pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale ou des Caraïbes.



L'infirmière Gagné donnant des soins à des enfants blessés dans un dispensaire de fortune lors du génocide au Rwanda en 1994.
(MDN, 95-1239)



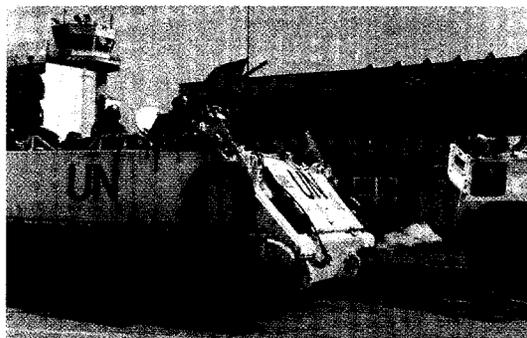
Observateurs canadiens sur le toit de l'édifice servant de QG aux Forces des Nations unies, en 1961, à Léopoldville/Kinshasa au Congo/Zaire.
(MDN, ZK-1905)



Au service des Nations unies devant le palais présidentiel à Port-au-Prince, Haïti, en 1996.
(MDN, 96-815)



Canadiens au service des Nations unies à Chypre, en 1965.
(MDN, ZK-2049)



Des transports de troupes blindés canadiens au service des Nations unies à l'aéroport de Sarajevo, en Bosnie, durant le siège de la ville en 1993. (MDN, 93-5381)



Des militaires canadiens évacuent un soldat des Nations unies blessé en Bosnie en 1994.
(MDN, 94-5012A-4)

Parfois, l'intervention canadienne reliée à l'objectif « paix » se fera à l'aide de moyens importants. Ainsi en est-il de la première grande mission de paix sous l'égide de l'ONU, mais commandée par des Américains, qui est mieux connue sous le nom de guerre de Corée. En 1945, les occupants japonais de la Corée du Nord s'étaient rendus aux Soviétiques et ceux de la Corée du Sud aux Américains. L'entente entre alliés stipulait que des élections pancoréennes seraient rapidement organisées. Une commission spéciale de l'ONU chargée de veiller à la réalisation de cette élection n'a pas abouti. Dans la nuit du 24 au 25 juin 1950, la Corée du Nord décide de régler à sa façon la réunification coréenne, par une attaque massive contre le sud de la péninsule. La guerre froide qui a cours dès 1945, mais qui a pris une certaine ampleur à partir de 1948, risque de tourner en une vraie guerre. La politique de la chaise vide adoptée par l'URSS au Conseil de sécurité, à ce moment-là, permet à ce dernier de décider d'une intervention sous direction américaine en faveur de la Corée du Sud.

Pour aider à ce rétablissement de la paix, le Canada envoie, le 30 juin, trois de ses destroyers qui seront rapidement engagés dans la protection de convois, le bombardement en appui aux débarquements ou rembarquements de troupes terrestres de l'ONU ou, encore, dans celui de trains ennemis qui utilisent les voies ferrées côtières. En juillet, un escadron de transport aérien est aussi placé sous le commandement de l'ONU pour servir entre les États-Unis et le Japon. Puis le 7 août, on annonce la formation de la Force spéciale de l'Armée canadienne. Plutôt que d'envoyer la brigade de la Régulière, on se fonde, comme en 1914 et 1939, sur le volontariat pour créer la 25^e Brigade d'infanterie. Les trois régiments du moment formeront chacun un deuxième bataillon de volontaires pour l'occasion.

C'est au 2^e Bataillon du *PPCLI* que revient l'honneur d'être le premier au combat. À l'été

1951, lorsque la brigade canadienne sera complète, en Corée, elle fera partie de la 1^{re} Division du Commonwealth composée aussi d'Australiens et de Britanniques. Cette intervention qui devait être de courte durée se poursuivra pendant quatre ans et amènera le Canada à y commettre, en roulement, ses bataillons de la Régulière ainsi qu'un 3^e Bataillon que chacun des régiments ajoutera à ses 1^{er} et 2^e Bataillons.

On se souvient que la division canadienne prévue pour la guerre du Pacifique, en 1945, devait être entraînée et équipée à l'américaine : c'est exactement ce qui se produit en 1950 en ce qui a trait à l'entraînement, bien que l'équipement soit un mélange canado-britannico-américain.

Avant que le Canada soit présent sur le terrain, les troupes appuyant la Corée du Sud, américaines surtout, rétablissent temporairement les choses. Si bien qu'en novembre 1950, elle ont reconquis tout ce qui avait été perdu au sud (en fait, la majorité du territoire sud-coréen) et ont tellement avancé au nord qu'elles approchent des frontières chinoises.

C'est alors que les Chinois entrent en ligne et, avec leurs alliés nord-coréens, font reculer l'ONU qui contre-attaque à compter de février 1951. C'est durant cette phase de la bataille que le 2^e Bataillon du *PPCLI* est engagé. À la mi-avril, on est au nord de la frontière nord-sud qui existe depuis 1945. Le 22 avril, une division sud-coréenne est cependant mise en déroute au nord de Kap'Yong et la 27^e Brigade du Commonwealth est ramenée, alors qu'elle était en réserve, pour empêcher la percée à travers la vallée de la Kap'Yong. De la fin du jour du 22 jusqu'au matin du 23, le *PPCLI* résiste à toutes les attaques au prix de pertes somme toute minimales (10 tués et 23 blessés). Cela lui vaudra une citation à l'ordre du jour du président américain, un fait tout à fait singulier dans notre histoire militaire. C'est plus ou moins la fin de la poussée sino-coréenne. Le front est rétabli aux environs du 38^e parallèle,

soit à la frontière qui séparait les Corées avant le début des hostilités. En 1952 et 1953, plusieurs combats défensifs de petite ou moyenne envergure et d'actions pour le contrôle du *no man's land* auront lieu, et ce, jusqu'à la trêve signée le 27 juillet 1953. Plusieurs de ces engagements seront plus coûteux que celui de Kap'Yong. En mai 1953, par exemple, les Canadiens perdent 60 hommes à la suite d'une attaque contre une position tenue par le 3^e Bataillon du *RCR*. En novembre 1951, ce sont les hommes du 2^e Bataillon du Royal 22^e Régiment qui ont subi le coup d'une dure attaque. Le 8 novembre 1954, les combattants canadiens reviennent au pays.

Presque 22 000 Canadiens auront servi en Corée. Avec plus de 1 500 pertes, dont 309 morts, cette intervention canadienne devient la troisième plus coûteuse de celles menées outre-mer.

Ce ne seront pas les seules opérations d'envergure que le Canada consentira à l'ONU. Au Congo (Zaire), par exemple, entre 1960 et 1964, plus de 400 Canadiens serviront surtout à titre de signaleurs, au sein de l'Organisation des Nations unies au Congo, dans une mission de rétablissement et de maintien de la loi et de l'ordre qui requerra au total, la présence de près de 20 000 représentants de l'ONU. À Chypre, le Canada interposera entre Chypriotes turcs et grecs, entre avril 1964 et juin 1993, 58 contingents différents totalisant des dizaines de milliers d'hommes et de femmes, dont plusieurs auront eu l'occasion de répéter plus d'une fois un séjour dans l'île. Depuis 1993, le Canada ne maintient plus que deux militaires au sein du quartier général de cette force internationale d'interposition.

L'intervention qui se rapprochera le plus de celle faite en Corée sera la guerre pratiquée dans le golfe Persique, en 1990-1991, où seront déployés trois navires, deux escadrons d'avions de chasse, une compagnie d'infanterie et un hôpital de campagne. Les Canadiens,

sous la conduite d'un quartier général intégré situé à Al-Manāma, au Bahrein, seront surtout présents dans le blocus naval de l'Irak et les patrouilles aériennes de reconnaissance ou de combat. Aucune perte ne sera subie en cette occasion. La petite participation canadienne (environ 1 000 hommes et femmes, au total) à la coalition anti-irakienne montée par l'ONU sous commandement américain, aura joué son rôle dans la libération du Koweït envahi par l'Irak durant l'été 1990.

Depuis 1991, le Canada a contribué à d'autres grandes opérations de maintien de la paix sous le chapeau de l'ONU, entre autres en mer Rouge, avec un navire et 250 hommes, en ex-Yougoslavie, entre 1991 et 1995, au Cambodge et en Somalie (1992-1993), au Rwanda (de 1994 à 1996), à Haïti (de 1995 à 1997), au Timor Oriental (1999-2000).

Le Canada est devenu le champion quant au nombre de participations à différents types de missions de maintien de la paix de l'ONU. Mais notre pays a également lancé un nouveau genre de mission en 1956. Lester B. Pearson, alors secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, propose de placer des soldats de l'ONU entre Israël et l'Égypte, sur la ligne d'armistice instaurée à la suite d'un conflit de quelques semaines entre ces deux pays — Israël étant soutenu par la France et la Grande-Bretagne. Pearson fait sa proposition le 1^{er} novembre et, quelques jours plus tard, l'Assemblée générale de l'ONU approuve le projet. Il s'agit, en quelque sorte, de séparer les belligérants jusqu'à ce qu'une entente intervienne. Ce qui devait prendre quelques mois, prit plus de 20 ans, parsemés d'autres batailles.

Bien que cette nouvelle façon de maintenir la paix grâce à une Force d'urgence des Nations unies (FUNUI) n'ait pas été parfaite, loin de là, elle lancera un processus qui, sous diverses formes, se continue de nos jours, en particulier à Chypre.

Au moment de la mise sur pied de la FUNUI, le Canada choisit d'y commettre un bataillon du *Queen's Own Rifles of Canada*. À l'époque, les soldats canadiens se distinguent à peine des Britanniques qui viennent tout juste de quitter l'Égypte et qui ont pris fait et cause pour Israël en octobre-novembre 1956. Les Égyptiens font comprendre qu'une telle unité, fût-elle canadienne, serait des plus mal vues dans les circonstances. Finalement, le Canada appuiera la mission par la logistique, avec plus de 1 000 hommes, (signaleurs, ingénieurs, logisticiens, aviateurs ou marins). À la FUNU II (1973 à 1979), le Canada fournira à

peu près le même nombre de militaires qui joueront un rôle presque similaire à celui de leurs prédécesseurs.

Dans toutes ses missions reliées au maintien de la paix (une quarantaine à ce jour), qui ne relèvent pas toutes de l'ONU d'ailleurs — les observateurs canadiens au Viêt-nam, au Laos et au Cambodge, de 1954 à 1973, travaillent pour la Commission internationale de supervision et de contrôle, composée de quatre pays — les Forces canadiennes fourniront, au total, plus de 100 000 hommes et femmes. Plus de 100 de leurs militaires seront tués un peu partout dans le monde lors de ce type d'opérations.



Le lieutenant-colonel George Alfred Flint — héros vite oublié

Lorsque notre gouvernement décide d'envoyer des militaires comme observateurs dans des pays étrangers, la population canadienne comprend rarement la complexité des problèmes qu'ils peuvent y rencontrer. En plus de l'acclimatation à des conditions de vie souvent entièrement différentes des nôtres, les entraves rencontrées dans leur besogne journalière apportent des défis souvent insurmontables. Les événements qui ont mené à la mort prématurée du lieutenant-colonel George Alfred Flint, responsable de la Commission mixte d'armistice entre la Jordanie et Israël (CMAJI) et du mont Scopus, de janvier 1956 à mai 1958, à l'intérieur de l'ONUST, sont un exemple manifeste des problèmes encourus par plusieurs de nos militaires.

Né à Outremont, le 27 février 1911, George Alfred Flint s' enrôle dans l'armée de réserve, le 19 février 1941, et ensuite dans l'armée active. Membre du Princess Patricia Canadian Light Infantry, à compter d'octobre 1948, il sert en Corée avec le 1^{er} Bataillon. Son expérience lui méritera le poste de directeur du Service du renseignement militaire, en novembre 1952, au rang de major et celui de major de brigade de la 3^e Brigade d'infanterie canadienne, à Valcartier, en janvier 1954. Prêté au ministère des Affaires extérieures, en janvier 1956, pour service en Palestine, sous l'ONUST, il prend charge de la CMAJI et du mont Scopus.

Quelques mois seulement après son arrivée à Jérusalem, Flint vit une expérience traumatisante avec un autre Canadien, le major Marcel Brault, journaliste de Saint-Hyacinthe, ancien combattant et officier de milice au Régiment de Saint-Hyacinthe, devenu le 4^e Bataillon du Royal 22^e Régiment. Lors d'une enquête sur un conflit dans la zone démilitarisée,

les deux hommes sont blessés sérieusement par l'explosion d'une mine apparemment oubliée depuis la guerre de 1948. Heureusement, ils s'en sortent et reprennent leur service. Après une convalescence de trois mois, Flint retourne à ses fonctions alors que Brault est transféré à Damas. Les circonstances qui avaient mené à cet incident étaient, selon Flint, typiques de ce qui se passait autour d'eux. D'autres observateurs avaient été tués ou gravement blessés par des mines durant la même semaine. En mai 1957, Israël informe le chef d'état-major qu'il ne coopérera plus avec le lt-col. Flint, à cause de sa conduite comme président de la CMAJI et représentant de l'ONUST dans les affaires du mont Scopus : on exige qu'il soit rappelé par le Canada, Israël désirant dorénavant s'adresser directement au quartier général de l'ONUST. La lettre provenant d'Israël mentionne que la Jordanie avait déjà annoncé qu'elle aussi n'entreprendrait plus aucun lien avec Flint. Toutefois, si on se fie à une analyse faite en 1963 par le quartier général de l'ONUST sur divers cas de rappel, un sérieux doute existe quant au rejet de Flint par la Jordanie.

La fin de son terme approchant, Flint ne voulait pas renouveler son mandat croyant qu'un remplaçant pourrait renverser les sentiments des personnes concernées et créer de meilleurs rapports. Les Nations unies, de leur côté, n'ont pas voulu perdre un homme d'une telle intégrité et, à la suite d'une demande spéciale du secrétaire général, Flint accepte de rester jusqu'en juillet 1959. Il insiste toutefois pour que son épouse et ses deux filles, qui l'avaient suivi au Moyen-Orient depuis le début de son mandat, reviennent au Canada.

Les efforts de Flint et du chef d'état-major, le major général Carl von Horn, pour détendre la situation entre Israéliens et Arabes du mont Scopus, n'avaient jusqu'alors porté aucun fruit. Le 26 mai 1958, trois jours après une visite du chef d'état-major à madame Golda Meir, ministre des Affaires extérieures d'Israël, pour essayer en vain de calmer les tensions, des policiers israéliens sont victimes de coups de feu dans les Jardins de Salomon. Deux d'entre eux sont tués sur le coup et l'échange qui suit est féroce et prolongé. Flint, portant un drapeau blanc, accourt auprès des victimes espérant intervenir et sauver les survivants qui sont étendus sur le sol. Dans la confusion des coups de feu qui se répètent entre Israéliens et Jordaniens, deux autres Israéliens sont atteints. Quelques instant après, le lt-col. Flint tombe, frappé d'une balle tirée par un franc-tireur.

L'enquête qui suit n'est qu'une farce, d'après le général von Horn. Mais les témoignages de deux observateurs présents au moment où Flint a été tué, ainsi que l'examen médical du corps, concluent que la balle est venue du côté jordanien et qu'elle a été volontairement dirigée vers Flint. Il est évident qu'on a voulu attenter à sa vie. Les Nations unies ne laissent cependant pas tomber l'affaire. Les réclamations de réparations par le secrétaire général contre la Jordanie déclenchent un échange de correspondance volumineux

qui n'aboutit à rien, la Jordanie refusant toujours de prendre la responsabilité de la mort de Flint et accusant Israël d'avoir provoqué la fusillade et le coup de feu fatal venu d'un tireur d'élite. Dans un document, le secrétaire général revient à la conclusion première.

...Une chose est certaine, le lt-col. Flint n'a pas été tué accidentellement ou même au cours d'échanges de coups de feu entre les parties, [...] il a été tué délibérément par une seule balle provenant du territoire contrôlé par la Jordanie après une entente mutuelle de cessez-le-feu... (trad.)

Le corps du lt-col. Flint repose dans le cimetière militaire de Moascar, à Ismaël, en Egypte⁹².

Un cimetière militaire canadien au Moyen-Orient

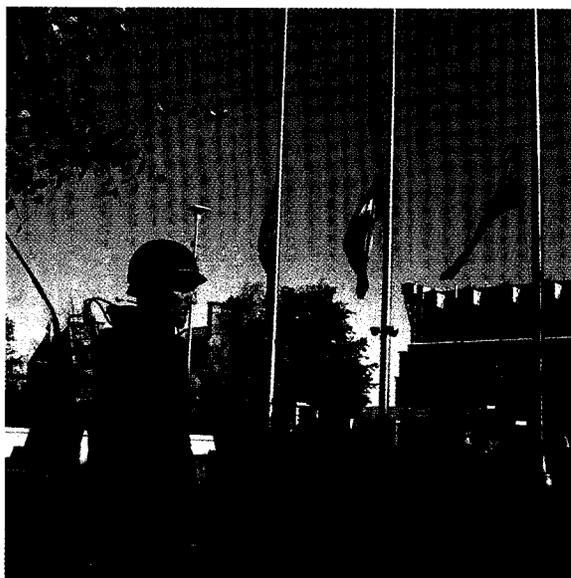
À la limite de la ville de Gaza, dans une petite enclave très bien entretenue située juste à côté d'un cimetière contenant les corps de 3 000 soldats alliés tués durant la Première Guerre mondiale, se trouvent 22 Canadiens qui y reposent à jamais. Les portes en fer à chaque bout de ce petit havre de paix sont armées de feuilles d'érable dorées. Ces 22 hommes sont morts en mission, le plus souvent d'accidents, alors qu'ils servaient dans la FUNUI, entre 1957 et 1967. Certains sont disparus en sautant sur des mines. L'un d'entre eux, cependant, le cavalier Ronald Allan, 24 ans, d'Halifax, est tombé sous les balles d'une embuscade tendue au petit matin du 28 novembre 1959, lors d'une patrouille. Les gardiens de la paix n'ont pas que des amis.



L'OTAN

Quatre ans après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Canada décide de devenir membre d'une alliance de type conventionnel en vertu de l'article 51 et du chapitre VIII de la Charte des Nations unies, qui permettent des accords régionaux en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales. Dans l'histoire contemporaine de notre pays, le Traité de l'Atlantique Nord de 1949 est un événement important, car le Canada fait désormais partie d'une vaste alliance militaire, ce qui n'avait pas été le cas jusque-là : sa zone de défense inclut maintenant les deux rives de l'Atlantique et une partie de la Méditerranée.

On comprend mal ce traité si l'on ne s'arrête pas à quelques faits importants. L'Union soviétique a connu une expansion territoriale importante à la suite du second conflit mondial, englobant dans son territoire de petits États comme la Lituanie, et s'emparant de parties de la Finlande. Elle a aussi conquis la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Au total, l'URSS s'est agrandie de centaines de milliers de kilomètres carrés, et quelque dizaines de millions de personnes sont passées sous son joug. Cette politique de l'annexion s'appuie à la fois sur une idéologie communiste dynamique et sur une armée qui n'a pas été démobilisée après 1945. La présence de celle-ci



De nombreuses troupes furent déployées à Montréal lors de la Crise d'octobre de 1970. Les drapeaux furent mis en berne après la découverte du corps du ministre québécois Pierre Laporte, assassiné par les terroristes du FLQ (Front de libération du Québec).
(MDN, 70-466)



La crise amérindienne d'Oka de 1990 fut quasiment subjuguée par les médias d'information, comme le démontre ce cliché d'un « warrior » mohawk et d'un soldat entourés d'une foule de journalistes et de photographes.
(MDN, 90-506)



Le char de combat allemand Léopard C1 remplace le Centurion britannique dans les Forces armées canadiennes depuis 1978.
(MDN, 81-137)



Volontaire inuit des Canadian Rangers — les éclaireurs canadiens — organisés depuis 1947 dans l'Arctique canadien.
MDN, 88-367.

est très visible jusqu'au centre de l'Allemagne.

Par ailleurs, de 1945 à 1947, les effectifs américains en Europe sont réduits et passent de 3 100 000 hommes à 154 000 ; ceux des Britanniques, de 1 300 000 en 1945 à 500 000 en 1946. Quant aux troupes canadiennes, elles sont toutes ramenées au pays à la fin de 1946. La contribution canadienne au relèvement de l'Europe se fera par des crédits financiers ou l'envoi de nourriture et d'approvisionnements de toutes sortes dont les nombreux équipements des démobilisés canadiens offerts à des divisions néerlandaise et belge.

D'autre part, l'Europe de l'Ouest est en pleine reconstruction économique. La priorité est donnée aux besoins primaires. Ses forces armées sont mal équipées et pratiquement inexistantes. Une force militaire défensive, considérable en nombre et puissamment armée, doit logiquement y être constituée en vue d'intimider d'éventuels agresseurs, au premier rang desquels on place l'Union soviétique. Signé le 17 mars 1948 par la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg, le Traité de Bruxelles établit les bases de cette puissance militaire.

Cependant, les Européens n'ignorent pas que seule la présence militaire américaine en Europe peut les protéger face à l'Union soviétique. Déjà, avant la signature du Traité de Bruxelles, l'Angleterre fait parvenir aux États-Unis une proposition d'alliance entre les pays bordant l'Atlantique Nord ; le Canada en ferait partie. À ce sujet, entre mars et juin 1948, le Canada participe avec la Grande-Bretagne et les États-Unis à des négociations qui seront accessibles, par la suite, aux autres pays désireux de s'engager.

Lors des négociations entourant le traité, le Canada constate que plusieurs des points de vue qu'il avance sont rejetés. Il obtiendra toutefois un succès mitigé. Dès l'ouverture des pourparlers, les négociateurs canadiens ont insisté pour que le traité ne se limite pas aux

aspects militaires. Cela a été accepté à la suite de longues discussions avec d'autres représentants incrédules.

L'article 2 du traité, qui en contient 14, est souvent qualifié de « clause canadienne ». Essentiellement, on y encourage la coopération économique entre les pays membres. De vives réticences venaient surtout du fait qu'on croyait inutile d'ajouter aux instances internationales de coopération économique déjà nombreuses.

Cette opposition à la volonté canadienne était pertinente jusqu'à un certain point et il ne faut pas s'étonner si l'article 2 du traité a été peu fréquemment utilisé jusqu'à tout récemment. Cependant, des liens très forts ont été formés sur les plans politique et économique entre les pays membres depuis 1949.

Dix-huit pays font aujourd'hui partie de l'Alliance et, selon l'article 5 du traité, toute attaque contre l'un d'entre eux sera considérée comme une attaque contre tous. Bien qu'elle ait varié, notre contribution navale, terrestre et aérienne à l'OTAN est restée constante au cours des années. Elle s'affiche aujourd'hui par la participation canadienne à la mission d'appui à la réorganisation de l'ex-Yougoslavie où l'OTAN joue un rôle beaucoup plus semblable à celui des gardiens de la paix de l'ONU, auquel les Canadiens sont habitués, qu'à celui pour lequel les armées de l'OTAN ont été préparées. Peut-être est-ce, tout bien analysé, un signe du succès qu'a connu l'OTAN.

Cela dit, une alliance reste un conglomérat d'intérêts particuliers et les alliés sont loin de parler tous le même langage sur une question donnée. Dans l'affaire de Cuba, en 1962, les instances consultatives, pourtant nombreuses à l'OTAN, sont plus ou moins mises de côté par les États-Unis. Il est évident que la super grande puissance américaine est prête à écarter ses petits partenaires lorsqu'elle le juge approprié. D'autres grandes puissances peuvent agir aussi de cette façon : la France et l'Angleterre, en 1956, dans l'affaire de Suez, en sont un exemple.



On oublie parfois que nos soldats qui partent vers les missions des Nations unies ont souvent des jeunes familles.

(Composition photographique par le Sergent Attilio Sartori, « La vie militaire ». MDN, 94-390)

Dans un premier temps, en 1949-1950, le Canada perçoit que sa participation au fonctionnement du traité sera économique et se fera à l'intérieur du plan Marshall. Mais la guerre de Corée précipite les choses. La Corée n'est-elle pas, se demande-t-on, qu'une attaque de diversion, la véritable devant se dérouler contre l'Europe de l'Ouest ? Du coup, on commence à organiser le traité (d'où l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord). Le général Dwight Eisenhower accepte de quitter sa retraite dorée pour prendre le commandement suprême des troupes de l'OTAN. Même avant d'avoir été installé en poste, à l'automne 1950, il demande que le Canada lui fournisse des troupes, ce qui est accepté.

N'en doutons pas, l'affaire de Corée, sitôt après 1945, a des effets psychologiques palpables. Ainsi, Brooke Claxton déclare, le 18 juillet 1951, lors d'une émission radiophonique politique de la CBC : « Les succès en Corée, loin de diminuer le besoin de puissance, ont montré que nous ne devons plus jamais désarmer en face d'un éventuel ennemi complètement armé. C'est pourquoi nous devons continuer cet effort combiné pour empêcher l'agression en édifiant nos forces et en les gardant toujours prêtes. »

Et Claxton de continuer dans la même veine en disant que la Corée a souligné nos déficiences, que les pertes de vies et les pertes financières qui en ont découlé ont servi de leçons : « Le fardeau du maintien de nos forces armées est lourd et continuera d'être lourd pendant quelques années encore. Le fait que le conflit actuel prendra peut-être fin en Corée devrait augmenter notre résolution d'être suffisamment forts pour prévenir une agression ailleurs. »

En 1951, le gouvernement ajoute un nouveau groupe-brigade d'infanterie (le 27^e), qui sera recruté en grande partie parmi les unités de Milice (comme le 25^e, pour la Corée) afin de servir sous le contrôle de l'OTAN, en

Europe. Pour le moment, cette formation est appelée à faire partie du Service spécial, qui est différent de la Force régulière et de la Milice. Ce groupe-brigade aura son quartier général, son artillerie de campagne, ses escadrons blindés (venus de la Force régulière), des sapeurs, des signaleurs, en plus d'autres unités de soutien aux trois bataillons d'infanterie. Cela s'ajoute donc à la Force de frappe mobile (un groupe-brigade d'infanterie de la Force régulière) et aux deux divisions de la Milice servant au Canada, ainsi qu'au 25^e Groupe-brigade d'infanterie en Corée.

Le plus long déploiement outre-mer de troupes canadiennes en temps de paix débute avec l'arrivée du navire *Fairsea* à Rotterdam, le 21 novembre 1951, ayant à son bord les noyaux précurseurs du 27^e Groupe-brigade. En 1993, alors que l'on s'apprête à mettre fin à cette présence, plus de 100 000 militaires canadiens auront servi pour l'OTAN.

Il n'y a d'ailleurs pas que l'armée de terre sous commandement de l'OTAN. On y engagera neuf escadrons de chasse, nombre qui sera porté à 11 puis à 12, donc à une division aérienne, dès 1953. Dans les années 1950, l'Aviation fournira aussi l'entraînement à de nombreux pilotes des Forces aériennes alliées de l'OTAN. Pour sa part, la Marine canadienne sera présente dans l'organisation navale visant à protéger les voies commerciales entre l'Amérique du Nord et l'Europe : depuis des années, un de ses navires (en rotation) est membre de la flotte permanente de l'OTAN dans l'Atlantique, laquelle est constituée d'unités fournies par plusieurs alliés.

Au départ, le Canada croit que ses troupes pourront être rapatriées au fur et à mesure du redressement de l'Europe. En fait, le nombre diminuera de façon substantielle au tournant des années 70, mais l'effort canadien sera là jusqu'à ce que la menace soviétique disparaisse, à compter de 1991. Les avantages économiques de la présence canadienne là-bas n'ont

jamais pu être comptabilisés de façon précise, mais il n'est pas du tout évident qu'ils aient pu à eux seuls la justifier, contrairement à ce que de nombreux commentateurs ont souvent avancé.

Chose certaine, l'OTAN a permis l'effort de réarmement canadien des années 50, à un moment où l'Europe est économiquement faible. Les milliards de dollars votés ont été consacrés à la mise sur pied d'une marine de 100 navires de tout tonnage, de 40 escadrons de l'ARC et de l'équivalent d'une division d'infanterie. Mais, à la fin des années 60, les Canadiens en Europe sous l'égide de l'OTAN passeront d'environ 10 000 à 2 800 du côté de l'armée de terre, et le nombre d'escadrons baissera à trois, désormais armés de CF-104, plutôt que des Sabres F-86 du début. Le porte-avions *Bonaventure* prendra le chemin de la ferraille et le Commandement maritime baissera à environ 10 000 hommes. Dans les années 80, après des années d'oubli, les forces subiront un réarmement coûteux, surtout du côté naval et aérien, avec 12 nouvelles frégates, 137 nouveaux chasseurs aériens, 18 avions de patrouille Lockheed Aurora.

Tout au long des années 1951-1993, l'OTAN sera l'une des priorités du gouvernement, parfois même, la première.

Le groupe-brigade d'infanterie

Les miliciens qui partent pour l'Europe en 1951 ont signé un contrat de deux ans. Dès que le Canada a su que son séjour européen serait plus long que prévu, il a fait du 27^e Groupe-brigade de la Force spéciale son 1^{er} Groupe-brigade d'infanterie canadienne de la Force régulière, qui est officiellement établi à la mi-octobre 1953. Les formations utilisées deviennent permanentes et les miliciens en fin de contrat ont le choix entre le retour à la vie civile ou l'entrée dans la force active. À ce moment, plusieurs des unités de la Force

régulière qui sont allées en Corée au sein de la 25^e Brigade se transportent en Allemagne, au sein de ce nouveau groupe-brigade qui tombe sous le commandement des Britanniques, dans une partie de leur secteur.

Pendant ce temps, les 2^e et 3^e Groupes-brigades, formés lors de la réorganisation de 1954, commencent à s'entraîner. En 1955, le 25^e Groupe-brigade rapatrié de Corée prend le nom de 4^e Groupe-brigade d'infanterie. Dès lors, on aura une brigade réservée à l'OTAN, alors que les trois autres seront au Canada, dont deux brigades attachées à la 1^{re} Division canadienne et l'autre formant la Force de frappe mobile. Une deuxième division est censée être prête à se battre 30 jours après l'émission d'un ordre de mobilisation.

En 1967, la division aérienne qui logeait en France et était sous commandement américain doit quitter le pays. On l'installe à Lahr et à Baden-Solingen, deux petites villes séparées par quelques kilomètres. En 1970, ce qui reste du 4^e Groupe-brigade quitte ses quartiers du nord de l'Allemagne pour venir rejoindre l'aviation. Ainsi peut-on unifier la participation canadienne. Mais du fait de la réduction des effectifs et de la disparition du rôle nucléaire tactique pour l'armée de terre, les troupes canadiennes se retrouvent en réserve, avec une mission importante, mais façonnée à la lumière de ses petites possibilités.

Après quelques changements de brigades en Allemagne, le Canada a adopté la politique suivante : le nom de la formation de l'armée de terre en Allemagne sera le 4^e Groupe-brigade d'infanterie mécanisée et, à l'intérieur de celui-ci, on fera désormais une rotation des individus, non des unités. Au fil des années, le Canada a dû améliorer la vie de ses militaires et de leurs dépendants, en fournissant des écoles, par exemple. Tout cela est devenu extrêmement coûteux. Dès que la menace soviétique est disparue, l'effort canadien outre-mer a fait de même.



Le major général George R. Pearkes

George R. Pearkes est né en Angleterre en 1888, pays où il a reçu son éducation et sa formation d'officier. Il est au Canada lorsque la Grande Guerre éclate ; il s'enrôle comme soldat dans les troupes canadiennes et redevient rapidement officier. Durant la fameuse bataille de Passchendaele, il reçoit la Croix de Victoria. Avant la fin de la guerre, on lui décerne deux autres décorations convoitées. Après 1918, il reste dans notre petite armée permanente.

En décembre 1939, il traverse en Angleterre, à titre de brigadier et, en 1940, il est major général. En septembre 1942, il revient au Canada pour prendre le commandement du Pacifique. Lorsqu'il quitte ce poste, en 1945, il se lance en politique dans le Parti progressiste-conservateur fédéral. En juin 1957, il devient ministre de la Défense et conclut rapidement qu'il faut accepter l'entente du NORAD, ce que le gouvernement libéral précédent aurait probablement fait s'il avait gardé le pouvoir. En 1960, il est nommé lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 1968. L'un des édifices qui logent le QGDN, dans la région de Hull-Ottawa, porte son nom. George R. Pearkes est décédé en 1984.



Le NORAD (North American Air Defense Command)

En général, l'animosité canado-américaine, du point de vue militaire, tend à disparaître au XX^e siècle. Dans les années 30, en prévision de la tourmente mondiale qui pointe, la défense de l'hémisphère nord-américain devient un concept avec lequel il faut compter.

Ainsi, en 1936, le président américain Delano Roosevelt laisse entendre que la défense du Canada fait partie de la politique de défense des États-Unis. Deux ans plus tard, il déclare, très clairement cette fois, que les États-Unis ne se contenteraient pas de laisser faire si le territoire canadien était menacé d'invasion. Le premier ministre canadien, William Lyon Mackenzie King, répond alors que son pays fera tout en son pouvoir pour se garder à l'abri d'une attaque ou d'une invasion. Le Canada

s'arrangera pour que, si une telle occasion se présentait, les forces ennemies ne puissent poursuivre en territoire canadien leur route jusqu'aux États-Unis, que ce soit par terre, par mer ou par air. Les états-majors des deux pays mènent dès lors des discussions secrètes destinées à mettre au point des mesures de défense communes en cas d'attaque.

En août 1940, deux mois après la défaite française en Europe et alors que les États-Unis sont toujours neutres dans le conflit, Roosevelt et King se rencontrent et s'entendent, à la suite d'une proposition américaine, pour mettre sur pied la Commission permanente conjointe de planification militaire. Cette entité à caractère consultatif tient ses réunions à huis clos et prépare des recommandations à l'intention des deux gouvernements.

Une collaboration dynamique s'instaure. Elle s'amenuise après 1944 pour renaître en 1946, au moment où s'annonce la guerre froide. Les innovations technologiques des années 1939 à 1945, ainsi que l'apparition de l'ennemi soviétique ont rendu tout le continent nord-américain très vulnérable. Des mesures communes de défense s'imposent.

Entre 1950 et 1954, trois réseaux de radar sont construits au nord du continent (dont la ligne DEW), en très grande partie en sol canadien. En cas de menace venant de cette direction, ils alerteront les forces aériennes américaines prévues pour la défense et les représailles nucléaires. En 1956, un groupe d'étude canado-américain se penche sur la défense aérienne des deux pays, et en décembre, il recommande la création d'une structure intégrée binationale comme méthode la plus efficace pour assurer cette défense.

Le 10 juin 1957, les Conservateurs, après 22 ans passés dans l'opposition, forment le gouvernement. Les chefs militaires canadiens soumettent presque aussitôt au ministre de la Défense, George Pearkes, un projet d'entente, déjà accepté par les Américains, qui mettrait sur pied un commandement opérationnel canado-américain pour la défense du continent. Le 24 juillet, le premier ministre John Diefenbaker et George Pearkes, sans consulter d'autres membres du Cabinet, acceptent l'entente.

Le 12 septembre 1957, un commandement opérationnel intégré pour la défense aérienne du continent nord-américain commence à fonctionner sur une base expérimentale. Le quartier général est établi à Colorado Springs, aux États-Unis. Les officiers des deux pays qui y servent, de même qu'une partie des forces aériennes de chacun, relèvent de ce commandement, dont le commandant et son adjoint doivent être de nationalités différentes (jusqu'à maintenant, le premier rôle fut toujours rempli par un Américain et le second par un Canadien). On dressera un plan commun de

combat. Le 12 mai 1958, un échange de notes diplomatiques entre le Canada et les États-Unis, valable pour 10 ans, officialise ce commandement. Depuis, les deux pays ont renouvelé leur entente à intervalles irréguliers.

Un accord comme celui qui crée le NORAD, liant deux pays voisins dont la puissance politique, économique et militaire, réciproque est tellement disproportionnée devrait causer de nombreuses mésententes. Il y en a eu et il continue d'y en avoir. Les plus importantes sont politiques et sont reliées, d'une façon ou d'une autre, à la délicate question de la souveraineté du Canada.

L'affaire de Cuba, à l'automne 1962, a servi de révélateur. À cette occasion, les États-Unis, se disant menacés par l'installation de rampes de lancement soviétiques à Cuba, ont entrepris de dangereuses manoeuvres anti-soviétiques qui auraient pu conduire à la guerre. Le Canada ne fut pas consulté avant la prise de décision, les Américains croyant que les Canadiens l'accepteraient d'emblée : ce ne fut pas le cas et cela créa un grand malaise.

Dès ses débuts, le NORAD a divisé l'Amérique du Nord en commandements régionaux dont plusieurs, qui incluent des territoires s'étendant des deux côtés de la frontière, sont exclusivement couverts par des forces aériennes américaines. En 1969, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau annonçait que les activités du NORAD se passant en territoire canadien relèveraient des seuls Canadiens dès que possible. En 1986, certaines régions canadiennes étaient encore sous la protection américaine. Les nouveaux moyens de défense dont s'est muni le Canada depuis (en particulier les avions F-18) ont finalement permis de concrétiser la volonté gouvernementale.

Depuis 1978, le Canada s'est lancé dans un vaste programme de réarmement qui servira non seulement le NORAD, mais aussi l'OTAN. Simultanément, les Canadiens veulent contrôler entièrement leur espace aérien

civil ou militaire. Des milliards de dollars sont et seront investis à la suite de ces décisions : le seul système d'alerte et de défense contre une attaque aérienne est, de quelque point de vue que l'on se place, extrêmement coûteux.

Certains prétendent que le NORAD est absolument nécessaire aux Canadiens, qui ne pourraient assumer seuls les coûts d'une telle défense. D'autres y cherchent leur profit. Dès 1958, on s'est demandé si le Canada aurait au moins sa juste part dans la production de défense pour le NORAD. La réponse, affirmative, sera fournie l'année suivante lorsque l'on créera le Programme conjoint de productions militaires par lequel les industries canadiennes peuvent participer à l'adjudication des contrats de défense américains. Cela conduira à un genre de marché commun en matière de défense qui devient très rapidement profitable au Canada. Le Comité permanent des affaires

extérieures et de la Défense nationale a estimé, en octobre 1980, que, depuis 1959, le Programme a permis au Canada d'obtenir un solde global positif de 1,1 milliard de dollars. De plus, le Canada a pu se tenir à la fine pointe dans certains secteurs, dont l'électronique et l'aviation.

Au NORAD, au contraire de ce qui se passe à l'OTAN, Canadiens et Américains se retrouvent en tête à tête. Le Canada a-t-il une véritable liberté de choix dans ses affaires militaires ? A-t-il ou aurait-il une voix à émettre sur le « quand » et le « comment » de l'utilisation de représailles nucléaires par les Américains ? Au fond, le Canada dirige-t-il vraiment sa destinée ou n'est-il qu'un wagon attaché à la locomotive américaine ? À la fin, il s'agit de savoir si plusieurs des empiètements sur notre souveraineté, imputés au NORAD, n'auraient pas existé de toute façon.

Conclusion

Des constantes existent dans notre vie militaire en ce qui concerne les années sur lesquelles nous venons de nous pencher. Comme hier, les militaires d'aujourd'hui sont soumis à l'autorité politique du pays. Cette relation civile-militaire exige beaucoup des deux parties et elle a eu, nous avons pu le constater, des hauts et des bas. Des militaires ont tenté de passer outre la volonté des politiciens, surtout au XIX^e siècle et jusqu'au tournant du XX^e, ce qui n'a guère aidé leur carrière et a nui à l'institution militaire, laquelle était perçue avec méfiance par les autorités politiques. Par ailleurs, certains ministres se sont trop immiscés dans le fonctionnement des forces militaires, par exemple, durant la Première Guerre mondiale, portant ainsi atteinte à leur crédibilité auprès de la troupe qui versait alors son sang. La conséquence finale de décisions peut devenir une question de vie ou de mort de Canadiens et de Canadiennes au service de leur pays et cela est bien compris. Mais les erreurs de jugement restent une réalité trop humaine, hélas ! : il faut les admettre, en corriger les résultats et, surtout, ne pas les jeter inutilement au visage de ceux qui les ont commises.

Les forces armées canadiennes d'aujourd'hui restent, tout comme elles l'étaient en 1871, un instrument de guerre prêt à s'adapter. Au début du XIX^e siècle, quatre bataillons de 750 hommes chacun pouvaient fournir un feu à peu près équivalent à celui de la mitrailleuse M61A1 « Vulcan » (20 mm) de la fin du XX^e siècle. Cette dernière, plus précise, a un rayon d'action beaucoup plus grand et son effet est bien supérieur aux bataillons de 1815. Le combattant a dû évoluer avec la technologie qui, aujourd'hui, va de la frappe aérienne chirurgicale au sous-marin nucléaire. Nous avons vu comment la tactique a été modifiée durant la Première Guerre mondiale afin de survivre lors d'assauts contre des positions défensives

qualifiées d'imprenables. Pour servir la grande stratégie, le couple technologie-tactique, sans cesse en évolution, reste à la base de la survie du combattant.

Les Canadiens du XIX^e siècle désiraient déjà aller combattre à l'étranger. C'est au tournant du XX^e siècle que ce mouvement devint déterminant. Aujourd'hui, pour visiter un cimetière militaire canadien, il faut se déplacer hors du pays. Ces lieux de repos de héros, combinés à des monuments de diverses factures et ampleurs, se retrouvent en Afrique du Sud, au Moyen-Orient, en Asie et en Europe. L'engagement canadien dans le monde à l'intérieur de la notion générale et changeante du maintien de la paix est un prolongement contemporain de cette tendance qui existait déjà sous le Régime français, alors que de jeunes Canadiens s'enrôlaient dans les armées royales. Depuis 1945, ce concept du maintien de la paix s'est imposé comme une pratique internationale reconnue, dont l'objectif est de contribuer, modestement, à la résolution pacifique des conflits et, par extension, à la stabilité et à la sécurité mondiales. Mais les deux grandes guerres du XX^e siècle restent les points d'orgue de notre présence militaire hors des frontières du Canada.

Ce qui nous conduit à d'autres constatations. Il y a eu les Régimes français et anglais qui ont permis aux Canadiens de faire assumer l'effort de leur défense largement par d'autres. Lorsque cette période fut terminée, le Canada se porta au secours de ses deux mères patries. Mais pour la période étudiée dans ce tome-ci, la mentalité des Canadiens les portait à demeurer dans une attitude de sujétion plus ou moins prononcée vis-à-vis de la Grande-Bretagne, même durant la Deuxième Guerre mondiale. En février 1946, un comité conjoint américano-canadien de collaboration militaire est créé. Chacun des deux pays y délègue des représentants militaires des trois éléments ainsi que des fonctionnaires des Affaires étrangères.

Le 12 février 1947, le premier ministre du Canada et le secrétaire d'État américain font une déclaration simultanée sur la collaboration des deux pays en matière de défense en temps de paix. On y prévoit l'échange de militaires et, en certaines occasions, d'observateurs (manoeuvres, élaboration ou essai d'armes nouvelles de combat, normalisation des armes, du matériel et de l'organisation) ; la mise à leur disposition mutuelle d'installations militaires navales et aériennes ; un minimum de formalités dans les mouvements d'aéronefs et de navires au-dessus du territoire et dans les eaux territoriales de chaque pays. D'une certaine façon, dans le processus des normes unifiées qui datait d'avant 1914, avec les Britanniques, les Américains venaient de prendre le relais.

Malgré cette tendance lourde de dépendance, une autre a fait son chemin durant toute la période étudiée dans ce tome, comme dans celles couvertes par les deux précédents, il s'agit de la canadianisation. Cela se remarque dans la mentalité et les actions de notre monde militaire, en somme, dans les grandes et les petites choses. Mais on semble incapable de faire les derniers pas, les plus coûteux. Ainsi, le système des honneurs militaires canadiens mis en place à partir des années 70 a maintenu la Croix de Victoria à son sommet. Cette décoration suprême de l'Empire britannique n'a pas été accordée à un Canadien depuis la Deuxième Guerre mondiale. La question se pose : pourquoi pas une « Croix de Vimy » pour reconnaître un acte de bravoure hors du commun accompli par un combattant ?

Un dernier aspect qui mérite d'être mentionné est la présence toujours vivante de la Milice ou de la Réserve dans notre concept de défense. Évidemment, elle est plus importante en nombre et en influence en 1871 qu'en l'an 2000. Au début, et jusqu'à 1939, elle est encadrée par une petite armée permanente. Durant la guerre, un comité de planification de l'après-guerre, où siégeaient de hauts fonctionnaires et

qui était présidé par Norman Robertson, a décidé de renverser la situation. Désormais, bien qu'il ait fallu une bonne trentaine d'années pour bien « asseoir » les nouveaux faits, les réserves ne serviront plus que d'apport à une armée professionnelle plus importante, mieux équipée et plus occupée que celle d'avant 1939. On n'avait peut-être pas tort si l'on se fie à ce témoignage, datant de 1952, de ce qu'étaient encore les exercices annuels de la milice.

« Les officiers, de même que les soldats, considéraient ces camps d'entraînement, celui de Lévis comme les autres, comme une chose agréable, plutôt une récréation ou une sorte de sport, ou encore une occasion de grouper ensemble les gens d'une même localité, suivant notre mentalité grégaire, mais jamais ces expériences n'auraient pu être considérées comme suffisamment efficaces, en cas de déclaration de guerre⁹³. »

Lorsque les recommandations de la plus récente des études sur les réserves auront été totalement mises en œuvre, on aura donné aux membres de cette organisation, rassemblés dans un nombre réduit d'unités, un rôle à la mesure de leurs possibilités, tout en rééquilibrant en leur faveur les conditions de service qui leur étaient faites depuis trop d'années par rapport aux forces professionnelles. En somme, le « contrat » qui existe au moment où nous écrivons ces lignes, entre, d'une part, la population canadienne, peu nombreuse, vivant sur un immense territoire et n'ayant aucun ennemi rapproché, et, d'autre part, ses forces de défense professionnelles et de réserve, devrait tenir durant quelques décennies, à moins d'un changement brusque et d'importance dans la situation internationale.

Au centre de nos réflexions historiques, sont restés les jeunes Canadiens et Canadiennes prêts, maintenant comme toujours, à mettre leur vie volontairement en jeu pour de grandes causes. Ce sont eux et elles que nous saluons ici le plus respectueusement.

NOTES

- ¹ Brown, Robert Craig et Cook, Ramsay. *Canada 1896-1921. A Nation Transformed*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1976 (2^e édition), p. 32.
- ² Stacey, C.P. *Introduction à l'histoire militaire à l'intention des étudiants canadiens*, Ottawa, Quartier général des Forces canadiennes, 6^e édition, p. 20.
- ³ Gravel, Jean-Yves. *Les Voltigeurs de Québec dans la milice canadienne, 1862-1898*, Québec, thèse de doctorat non publiée, 1970, p. 102.
- ⁴ *Ibid.*, p. 142-2.
- ⁵ *Ibid.*, p. 180.
- ⁶ Lamontagne, Léopold. *Les Archives régimentaires des Fusiliers du Saint-Laurent*, Rimouski, P.Q., s.i., 1943, p. 85.
- ⁷ Pelletier, Oscar C. *Mémoires, souvenirs de famille et récits*, Québec, 1940, p. 264 à 267.
- ⁸ *Ibid.*, p. 308.
- ⁹ Les chiffres sont tirés de Gravel, *op. cit.*, p. 92.
- ¹⁰ Voir, en particulier, Odet d'Orsonnens, L.G. *Considérations sur l'organisation militaire de la Confédération canadienne*, Montréal, Duvernay Frères et Dansereau, 1874, 71 p.
- ¹¹ *Ibid.*, p. 36-37.
- ¹² Chambers, (capitaine) Ernest J. *Histoire du 65^e Régiment Carabiniers Mont-Royal*, Montréal, Imprimerie Guertin, 1906, p. 8.
- ¹³ D'Orsonnens, *op. cit.*, p. 38.
- ¹⁴ *Ibid.*, p. 39.
- ¹⁵ Chambers, *op. cit.*, p. 80.
- ¹⁶ D'Orsonnens, *op. cit.*, p. 35-36.
- ¹⁷ Lamontagne, *op. cit.*, p. 85.
- ¹⁸ Gravel, *op. cit.*, p. 111.
- ¹⁹ *Ibid.*, p. 25-26.
- ²⁰ Sir Adolphe Caron, C.C.M.G., *ministre de la Milice et ses détracteurs ou huit années d'administration militaire*, Montréal, Gebhardt-Berthiaume, 1888, p. 6.
- ²¹ Gravel, *op. cit.*, p. 109.
- ²² D'Orsonnens, *op. cit.*, p. 31.
- ²³ Gravel, *op. cit.*, p. 273 à 275.
- ²⁴ De Trémaudan, Auguste-Henri. *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1979, p. 406.
- ²⁵ Morton, Desmond. « Middleton, sir Frederick Dobson », *Dictionnaire biographique du Canada, de 1891 à 1900, vol. XII*, University of Toronto Press / Presses de l'Université Laval, 1990, p. 801.
- ²⁶ Pelletier, *op. cit.*, p. 254-255. Short a commandé la demi-batterie à laquelle étaient affectés Pelletier et Edmond Chinic, qui sont tous les deux inclus dans la transaction, ce qui explique le « nous » de la citation.
- ²⁷ Gravel, *op. cit.*, p. 279-280.
- ²⁸ Beauregard, Georges. *Le 9^e Bataillon au Nord-Ouest. Journal d'un militaire*, Québec, Jos. Gingras & Cie, 1886, p. 14.
- ²⁹ *Ibid.* p. 11.
- ³⁰ Pelletier, *op. cit.*, p. 209 à 214.
- ³¹ Gravel, *op. cit.*, p. 336.
- ³² Robertson, Peters. *Irréductible Vérité / Relentless Verity, Les Photographes militaires canadiens depuis 1885 / Canadian Military Photographers since 1885*, Québec, P.U.L. / Archives publiques du Canada, 1973, p. 11.
- ³³ Greenhous, Brereton (éd). *Guarding the Goldfields. The Story of the Yukon Field Force*, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1987, p. 8.
- ³⁴ Pariseau, Jean. *Le Maintien de l'ordre au Canada : perspective historique*, Notes de recherches n° 9, Cahiers d'études stratégiques, Collège militaire royal de Saint-Jean, 1994, 25 p.
- ³⁵ Labat, Gaston P. *Les Voyageurs canadiens à l'expédition du Soudan. Ou quatre-vingt-dix jours avec les crocodiles*, Québec, Imprimerie du Canadien et de l'Événement, 1886, p. 153-154.
- ³⁶ Gravel, *op. cit.*, p. 111.
- ³⁷ Smith, Goldwin. *Devant le tribunal de l'histoire. Un plaidoyer en faveur des Canadiens qui ont condamné la guerre sud-africaine*, Montréal, Beauchemin, 1903, p. 25. (Traduction par Henri Bourassa.)
- ³⁸ Dugesclin. « Notre marine de guerre. Que fera-t-on de la marine Laurier-Brodeur ? Est-il vrai qu'elle ne servira qu'à la défense du Canada ? », Montréal, *Le Devoir*, 1911, p. 36.
- ³⁹ Miller, Carman. *Painting the Map Red: Canada and the South African War, 1899-1902*. Montréal et Kingston, Musée canadien de la guerre et McGill-Queen's University Press, 1993, p. 144.
- ⁴⁰ *Ibid.*, p. 218.
- ⁴¹ *Ibid.*, p. 392.
- ⁴² Stanley, George F.G. *Nos soldats. L'Histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1980, p. 385.
- ⁴³ *Ibid.*, p. 387.
- ⁴⁴ Miller, *op. cit.*, p. 335.
- ⁴⁵ Haycock, Ron. *Sam Hughes, The Public Career of a Controversial Canadian, 1885-1916*, Canadian War Museum Historical Publication No. 21, Wilfrid Laurier University Press / Musées nationaux du Canada, 1986, p. 88 à 90.
- ⁴⁶ Miller, *op. cit.*, p. 238-239.
- ⁴⁷ *Ibid.*, p. 429.
- ⁴⁸ Stanley, *op. cit.*, p. 408.
- ⁴⁹ Melville, Thomas Richard. *Canada and Sea Power: Canadian Naval Thought and Policy, 1860-1910*, thèse de doctorat non publiée, Université Duke, 1981, p. 116 à 119.
- ⁵⁰ *Ibid.*, p. 320 à 327.
- ⁵¹ Gimblett, Richard. « Tin-Pots » or Dreadnoughts ? *The Evolution of the Naval Policy of the Laurier Administration, 1896-1911*, thèse de maîtrise non publiée, Université Trent, 1981, p. 10 à 12.
- ⁵² Gimblett, Richard. « Reassessing the Dreadnought Crisis of 1909 and the Origins of the Royal Canadian Navy », *The Northern Mariner / Le Marin du Nord*, vol. IV, n° 1, janvier 1994, p. 35.

- 53 *Ibid.*, p. 41.
- 54 Melville, *op. cit.*, p. 2 et 3.
- 55 *Ibid.*, p. 50.
- 56 Bourassa, Henri. « Le Projet de loi navale » (discours prononcé au Monument national, le 20 janvier 1910, et publié comme tiré à part par *Le Devoir*), 1910, p. 25.
- 57 Duguesclin, *op. cit.*, p. 67.
- 58 Gimblett, « Tin-Pots or Dreadnoughts ? », *op. cit.*, p. 209.
- 59 *Ibid.*, p. 222.
- 60 Pariseau et Bernier, *op. cit.*, p. 66.
- 61 Pelletier, *op. cit.*, p. 307.
- 62 Pariseau et Bernier, *op. cit.*, p. 68.
- 63 *Ibid.*, p. 69.
- 64 Lamontagne, *op. cit.*, p. 9.
- 65 Renseignements tirés de Cathcart, H.M. *L'Histoire du camp Valcartier, P.Q., 1647-1957*, ronéotypé, Canada, 1957, 25 p.
- 66 Détails tirés de Morton, Desmond. *When Your Number's Up. The Canadian Soldier in the First World War*. Toronto, Random House of Canada, 1992, p. 17-18, et Rawling, William. *Surviving Trench Warfare. Technology and the Canadian Corps, 1914-1918*, Toronto, University of Toronto Press, 1992, p. 16 à 18.
- 67 Rawling, *op. cit.*, p. 221.
- 68 Gagnon, Jean-Pierre. *Le 22^e Bataillon*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 139.
- 69 Morton, *When Your Number's Up*, p. 181.
- 70 Renseignements tirés de Rawling, *op. cit.*, p. 71 et 117 et de Greenhous, Brereton. *The Battle of Amiens. 8-11 1918*. Toronto, Musée canadien de la guerre et Balmuir Books, série Canadian Battle n° 15, 1995, p. 16.
- 71 Grantham, Liliane. « Blanche Olive Lavallée - Infirmière militaire durant la Première Guerre mondiale et philanthrope », *Revue canadienne de Défense*, vol. 16, no 2, automne 1986, p. 46-49.
- 72 Greenhous, *The Battle of Amiens*, p. 24 à 28.
- 73 Canadian Field Comforts Commission. *With the First Canadian Contingent*. Toronto et London, Holder and Stoughton Limited, 1915, p. 71 à 73.
- 74 Robertson, *Irréductible Vérité / Relentless Verity*, p. 11.
- 75 De Trémaudan, *Histoire de la nation métisse*, p. 338-339.
- 76 Williams, *First in the Field*, p. 70.
- 77 Crerar, Duff. *Padres in No Man's Land*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Publishers, 1995, p. 39.
- 78 Crerar, *op. cit.*, p. 166.
- 79 Tremblay, Sylvie, C.R. *La Marine royale canadienne, 1919-1936 : une progression relative envers et contre tout*, thèse de maîtrise en histoire, Université d'Ottawa, 1991, p. 75 à 79.
- 80 Stanley, *op. cit.*, p. 505.
- 81 McIntosh, Teresa. *Other Images of Wars: Canadian Women War Artists of the First and Second World War*. Ottawa, Thèse de maîtrise non publiée, 1990, 207 p.
- 82 DHP, 96/12.
- 83 Stacey, C.P. *Armes, hommes et gouvernements. Les politiques de guerre du Canada 1939-1945*. Ottawa, ministère de la Défense nationale/Information Canada, 1970, p. 463.
- 84 Morton, Desmond et Granastein, J.L. *Victory 1945. Canadians from War to Peace*. Toronto, Harper Collins Publisher Ltd. 1995, p. 154.
- 85 *Ibid.*, p. 170-171.
- 86 Becket, Ralph Wilson. *Memoirs of Ralph Wilson Becket* (titre provisoire). Manuscrit déposé à la DHP.
- 87 Rapport de la *Commission spéciale sur la restructuration des Réserves*, Ottawa, Ministère de la Défense nationale, 1995, 133 p.
- 88 Harris, Steve. *Militia Reform*, Service historique, conférence faite au quartier général de la Force terrestre du Canada, le 30 mars 1995, 19 p.
- 89 *Livre blanc sur la Défense*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, mars 1964, p. 21.
- 90 *Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier l'unification des forces armées canadiennes*, Ottawa, 15 mars 1980, p. 37.
- 91 *Rapport du « groupe devant étudier le rapport du groupe de travail chargé d'étudier l'unification des forces canadiennes »*, ministère de la Défense nationale, Ottawa, 31 août 1980, p. 5.
- 92 Vignette préparée par Liliane Grantham, de la Direction – Histoire et patrimoine de la Défense nationale.
- 93 Marquis, G.-E. *Le Régiment de Lévis. Historique et Album*, Lévis, 1952. p. 17.

CHRONOLOGIE

1884, 14 septembre

Trois cent quatre-vingt-six « voyageurs » canadiens quittent Halifax pour participer à l'expédition britannique de secours de Khartoum. Au printemps 1885, la plupart sont revenus au Canada.

1885, 26 mars

Près de l'établissement de Lac-au-Canard (aujourd'hui en Saskatchewan), des Métis dirigés par Louis Riel et Gabriel Dumont défont une troupe de policiers à cheval du Nord-Ouest sous les ordres du surintendant Leif Newry Fitzroy Crozier ; les Métis perdent cinq hommes, tandis que la troupe gouvernementale compte 12 tués et 11 blessés.

1885, 2 avril

Kapapamahchakwew (appelé aussi Wandering Spirit ou Esprit errant), chef d'une bande de Cris des Plaines, attaque l'établissement du lac La Grenouille (aujourd'hui en Alberta), pillant les magasins de la Compagnie de la baie d'Hudson ainsi que les baraques de la police, et massacrant neuf hommes dont deux missionnaires oblates.

1885, 24 avril

À la tête de 200 Indiens et Métis, Gabriel Dumont parvient à mettre en déroute une troupe de soldats canadiens dirigés par le général Frederick Dobson Middleton, à l'Anse-aux-poissons.

1885, 2 mai

À la colline du Couteau-cassé, 325 à 350 Canadiens, sous les ordres du lieutenant-colonel William Dillon Otter, doivent se replier face à des guerriers cris commandés par Pitikwahanapiwiyn (appelé aussi Faiseur d'enclos).

1885, 12 mai

Entre 175 et 200 Métis retranchés à Batoche sont vaincus par les troupes de Middleton qui comptent plus de 800 hommes.

1885, 15 mai

Riel se rend à Middleton.

1885, 26 mai

Le chef des Cris des Plaines Pitikwahanapiwiyn et ses compagnons se livrent aux forces de Middleton, à Battleford.

1885, 28 mai

Dirigés par leur chef Kapapamahchakwew, les Cris repoussent une attaque du major général Thomas Bland Strange, près de la Butte-aux-Français (aujourd'hui en Saskatchewan).

1885, 2 juillet

Le chef des Cris des Plaines Mistahimaskwa (appelé aussi Gros Ours), qui avait échappé jusque-là à tous les soldats qui le cherchaient, se livre à un policier au fort Carlton, mettant ainsi fin à la rébellion. Bilan de cette campagne militaire pour la milice canadienne : 26 morts et 103 blessés.

1898, 14 mai

Environ 200 soldats partent de Vancouver pour le Yukon afin d'aller y assurer la présence canadienne et l'ordre lors de la ruée vers l'or du Klondike.

1899, 31 octobre

Mille soixante et un volontaires canadiens, y compris quatre infirmières, quatre reporters et 23 officiers excédentaires, s'embarquent à bord du *Sardinia* à destination de l'Afrique du Sud.

1900, 28 février

Fin de la bataille de Paardeberg, l'un des combats les plus rudes livrés par le premier contingent canadien. L'engagement a duré 10 jours ; sous les ordres du général Piet Cronjé, 4 000 Boers, bien retranchés, ont tenu tête à 35 000 Britanniques avant de finalement capituler sans conditions. Le *Royal Canadian Regiment* a perdu 130 hommes, soit 34 morts et 96 blessés.

1900, 22 avril-17 novembre

Le second contingent canadien prend part à près de 40 combats d'importance inégale. Voici une liste des principaux engagements :

22-24 avril	Leeuw Kop
3 mai	Brandford
4 mai	Constantia
5 mai	Vett River
7 mai	Virginia Siding
10 mai	Verdris Vrag
25 mai	Viljeons Drift
27-28 mai	Klip Riversburg
30 mai	Driefontein
3 juin	Kalkhenval
11-12 juin	Diamond Hills
18-19 juin	Loutspans Drifts
6 juillet	Rietfontein
7 juillet	Olphansfontein
8-10 juillet	Rietfontein
12 juillet	Withooport
6-7 novembre	Komati

1900, 7 novembre

Près de Leliefontein, une arrière-garde composée d'une batterie canadienne d'artillerie et de quelques membres du *Royal Canadian Dragoons* est attaquée par 200 Boers à cheval. Le *Dragoons* a trois hommes tués et 12 blessés, sur un total de 95 officiers et soldats. Grâce à leur conduite héroïque, trois Canadiens reçoivent la Croix de Victoria.

1910, 4 mai

Sanction royale de la Loi du service naval donnant naissance à la marine de guerre canadienne.

1914, 3-6 août

Le 3 août, Berlin rompt ses relations diplomatiques avec la France. Le lendemain, les troupes allemandes envahissent la Belgique et la Grande-Bretagne déclare la guerre à

l'Allemagne. Le Canada se retrouve aussitôt en guerre à son tour.

1914, 3 octobre

La flotte transportant le premier contingent canadien quitte Gaspé à destination de Plymouth, en Angleterre, où elle arrive le 15 du même mois.

1915, 22 avril

Deuxième bataille d'Ypres au cours de laquelle les Allemands utilisent pour la première fois les gaz asphyxiants. Les Alliés restent maîtres du terrain, grâce aux Canadiens qui perdent 6 035 hommes.

1915, 18 mai

À Festubert, une attaque canadienne avorte, provoquant la perte de 2 468 hommes.

1915, 3 juin

À Givenchy, une mine destinée à dévaster des tranchées allemandes fait sauter des Canadiens en même temps ; l'assaut échoue.

1916, 13 juin

Après avoir perdu le mont Sorrel aux mains des Allemands le 1^{er} juin, les Canadiens parviennent à le reprendre 12 jours plus tard, bataille qui leur coûte 8 000 hommes.

1916, 15 septembre

Les Canadiens s'emparent du village de Courcellette où plus de 2 000 Allemands s'étaient retranchés, puis résistent à sept contre-attaques allemandes. C'est lors de ce combat que les premiers chars blindés entrent en action.

1917, 9-12 avril

Les Canadiens s'emparent de la crête de Vimy, perdant 10 602 hommes, dont 3 598 morts.

1917, 15 août

Du côté de Lens, deux divisions canadiennes se lancent à l'attaque d'une élévation puissamment fortifiée, la cote 70, et s'en emparent. Les Allemands lancent ensuite 21 contre-attaques successives pour les expulser, mais en vain. L'affrontement coûte 9 198 hommes au Corps expéditionnaire canadien contre environ 20 000 aux troupes allemandes.

1917, 26 octobre-6 novembre

Les troupes canadiennes capturent la crête de Passchendaele (aujourd'hui Passendale) qui domine complètement et commande les Flandres. Cette victoire met fin à la troisième bataille d'Ypres, commencée le 31 juillet précédent. Au cours de leur avance sur Passchendaele, les quatre divisions canadiennes se sont couvertes de gloire ; 3 042 Canadiens ont perdu la vie, un millier d'autres sont disparus dans les lacs de boue et 12 000 se sont retrouvés dans les hôpitaux derrière la ligne de feu.

1918, 8-9 août

Bataille d'Amiens pendant laquelle les Canadiens et les Australiens constituent les troupes de choc de la 4^e Armée britannique. En un seul jour, les Canadiens couvrent 13 kilomètres, au prix de 1 306 morts et 2 803 blessés, et ils dégagent la voie ferrée reliant Amiens à Paris.

1918, 26 août

Les troupes canadiennes s'emparent de Monchy, l'un des points les mieux fortifiés de la fameuse ligne Hindenburg, faisant de nombreux prisonniers.

1918, 10 octobre

Les Canadiens pénètrent dans Cambrai ; la ligne Hindenburg, un système de défense allemand exceptionnellement bien organisé, est enfin défoncée.

1922, 28 juin

Adoption de la Loi de la Défense nationale qui amalgame au sein d'un même ministère le Service naval, le ministère de la Milice et de la Défense ainsi que le Bureau de l'air.

1923, 1^{er} janvier

Entrée en vigueur de la Loi de la Défense nationale.

1924, 1^{er} avril

Commencée en 1922, l'organisation de l'Aviation royale du Canada est finalement complétée.

1939, 1^{er} septembre

Les troupes allemandes envahissent la Pologne.

1939, 3 septembre

La France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne.

1939, 10 septembre

Le Canada entre en guerre.

1939, 10 décembre

Un premier contingent canadien, fort d'environ 7 400 hommes, s'embarque à Halifax, sous les ordres du général A.W.G. McNaughton, à destination de l'Angleterre où il arrive sans encombre six jours plus tard.

1939, 17 décembre

Le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande concluent un accord pour la mise sur pied d'un Programme d'entraînement aérien pour le Commonwealth britannique (*British Commonwealth Air Training Plan*) qui sera géré par la Force aérienne royale du Canada.

1940, 10 mai

L'Allemagne commence son invasion de la Hollande, du Luxembourg et de la Belgique.

1940, 22 juin

La France capitule.

1940, 2 juillet

Sauvetage, par l'équipage du destroyer canadien *Saint-Laurent*, de centaines de civils allemands et italiens partis de l'Angleterre à destination du Canada à bord de l'*Arandora Star*, torpillé par un sous-marin allemand. Ce sauvetage effectué par un seul navire est l'un des plus importants de ce genre pendant la guerre.

1940, 25 septembre

Première capture importante de la marine de guerre canadienne ; dans le Pacifique, au large du Mexique, le croiseur auxiliaire canadien *Prince Robert* arraisonne et s'empare du cargo allemand *Weser*.

1941, 6 avril

L'Allemagne vient en aide à l'Italie dans les Balkans ; ses troupes envahissent la Yougoslavie et la Grèce.

1941, 15 avril

Première attaque des forces aériennes canadiennes au-dessus du territoire ennemi, dans le secteur de Boulogne, en France.

1941, 22 juin

L'Allemagne se lance à l'assaut de l'URSS.

1941, 29 juin

Le gouvernement annonce la création du Service féminin de l'Armée canadienne.

1941, 2 juillet

Un ordre en conseil autorise la création du Service féminin des Forces aériennes canadiennes.

1941, 7 décembre

Un raid aérien japonais sur Pearl Harbor entraîne les États-Unis dans la guerre. Le même jour, le Canada déclare la guerre au Japon.

1941, 25 décembre

À Hong Kong, deux bataillons canadiens inexpérimentés et mal équipés partagent le destin de la garnison tout entière et se rendent aux troupes nipponnes après 17 jours de combat : 290 Canadiens sont tués, 493 sont blessés et 1 682 sont faits prisonniers.

1942, 11 mai

Durant la nuit, au large de l'île d'Anticosti, dans le fleuve Saint-Laurent, un sous-marin allemand torpille deux cargos puis s'échappe impunément.

1942, 20 juin

Sur la côte ouest, un sous-marin japonais torpille un cargo anglais au large de Cape Flattery, tandis qu'un autre sous-marin de même nationalité canonne Estevan Point, à l'extrémité ouest de l'île de Vancouver, où 17 obus explosent. Ces attaques sur la côte canadienne du Pacifique ne seront suivies d'aucune autre.

1942, 6 juillet

Trois navires faisant partie d'un convoi sont torpillés dans le fleuve Saint-Laurent, au large de Cap-Chat.

1942, 19 août

Échec d'un débarquement des Alliés à Dieppe. Les attaquants comptent environ 6 100 hommes, dont 4 963 Canadiens. Au cours de l'affrontement, ces derniers perdent 3 369 hommes au total, dont 1 946 prisonniers et 907 morts.

1942, 27 août

Trois navires sont coulés dans le golfe du Saint-Laurent par deux sous-marins allemands, le *U-165* et le *U-517*.

1942, 6 septembre

Les sous-marins allemands *U-165* et *U-517* coulent deux navires dans le golfe du Saint-Laurent et en touchent trois autres avec leurs torpilles.

1942, 13 septembre

Vers minuit, le destroyer canadien *Ottawa*, qui escorte un convoi dans l'Atlantique Nord, est touché par deux torpilles et sombre rapidement, entraînant dans la mort, cinq officiers, dont le commandant et 109 hommes d'équipage.

1942, 15-16 septembre

Dans le golfe du Saint-Laurent, l'après-midi du 15 septembre et aux premières heures du 16, les sous-marins allemands *U-165* et *U-517* coulent quatre cargos lors de deux attaques successives contre un même convoi Québec-Sydney.

1942, 14 octobre

Torpillage du paquebot *Caribou* dans le détroit de Cabot. Bilan : 136 morts. Depuis le mois de mai précédent, sept sous-marins allemands ont coulé pas moins de 23 navires dans le fleuve Saint-Laurent et le golfe.

1943, 10 juillet

Débarquement des troupes alliées en Sicile, dont la 1^{re} Division d'infanterie.

1943, 10 août

Les dernières unités allemandes se retirent de Sicile, où 564 soldats canadiens ont été tués et 1 664 blessés depuis le débarquement allié.

1943, 14 octobre

Les troupes canadiennes s'emparent de Campobasso, en Italie.

1943, 16 décembre

Casa Berardi. Autour de cette maison construite sur la crête d'un ravin très profond, la 1^{re} Division canadienne concentre ses efforts contre les troupes allemandes pendant deux semaines avant de pouvoir s'en emparer, le 16 décembre. Au cours de cet engagement, le capitaine Paul Triquet, du Royal

22^e Régiment, devient le premier Canadien à mériter la Croix de Victoria au cours de la campagne méditerranéenne.

1943, 27 décembre

Après six jours de combats acharnés, les Canadiens parviennent à expulser les troupes allemandes de la ville d'Ortona, en Italie, mais au prix de lourdes pertes : 176 officiers et 2 163 soldats sont tués.

1944, 23 mai

La 1^{re} Division canadienne parvient à enfoncer la ligne Hitler dans la vallée de la Liri au prix de lourdes pertes : 51 officiers et 838 hommes. Environ 700 Allemands ont été faits prisonniers et plusieurs centaines d'autres ont été tués.

1944, 6 juin

Jour « J » ; 5 000 navires alliés envahissent la baie de la Seine pour débarquer 107 000 soldats et 7 000 véhicules en un seul jour. À la tombée de la nuit, l'infanterie canadienne a pénétré plus avant à l'intérieur des terres que toute autre division alliée. Les pertes s'élèvent à 1 074 morts, blessés et disparus.

1944, 28 juin

Au cours de combats aériens au-dessus de la Normandie, 34 avions ennemis sont abattus par les forces alliées, dont 26 par des pilotes canadiens.

1944, 3 juillet

Dans la Manche, quatre vedettes lance-torpilles canadiennes coulent deux navires marchands allemands et en endommagent sérieusement un troisième ainsi que deux bâtiments d'escorte.

1944, 16 août

Falaise tombe aux mains des troupes canadiennes après quatre jours d'âpres combats.

1944, 30 août

Après avoir subi de lourdes pertes, la 2^e Division canadienne parvient à libérer Rouen.

1944, 1^{er} septembre

En France, les Canadiens, commandés par le général Crerar, s'emparent de Dieppe sans coup férir, les Allemands s'en étant retirés avant leur arrivée. En Italie, après une semaine de combat, les troupes alliées, comprenant le 1^{er} Corps canadien, parviennent à neutraliser la partie orientale de la ligne Gothique et à s'emparer de la ville de Tomba de Pisaro.

1944, 22 septembre

En France, après six jours de combat, les troupes canadiennes s'emparent de Boulogne.

1944, 1^{er} octobre

À Calais, en France, au terme d'un affrontement de sept jours, les Allemands capitulent ; plus de 7 000 sont faits prisonniers

par les Canadiens qui n'ont perdu qu'environ 300 hommes, tués ou blessés.

1944, 9 novembre

L'île de Walcheren capitule devant des forces canadiennes.

1945, 27 février

Fin de la campagne d'Italie pour les forces canadiennes. Les derniers hommes du 1^{er} Corps canadien quittent l'Italie à destination du front nord-ouest de l'Europe pour rejoindre la 1^{re} Armée canadienne.

1945, 16 avril

La Marine canadienne essuie sa dernière perte alors que le dragueur de mines Bangor *Esquimalt* est torpillé aux abords d'Halifax, perdant 39 hommes sur un équipage de 65.

1945, 2 mai

La 5^e Division blindée canadienne livre son dernier combat près de Delfzijl, faisant plus de 3 000 prisonniers, tout en libérant le nord de la Hollande.

1945, 5 mai

À Wageningen, le général canadien Charles Foulkes accepte la reddition des armées allemandes des Pays-Bas tandis qu'à Bad Zwischenahn, c'est le général canadien G.G. Simonds qui pose le même geste.

1945, 7 mai

Les forces allemandes acceptent une reddition sans condition, le cessez-le-feu devant entrer en vigueur le lendemain, à 23 heures.

1945, 2 septembre

Le Japon se rend sans condition.

1945, 6 septembre

À Ottawa, Igor Gouzenko s'enfuit de l'ambassade soviétique avec des preuves de l'existence d'un espionnage soviétique à grande échelle.

1948-2000, Missions de l'ONU

Au Cachemire, des militaires canadiens servent pour le compte de l'ONU pour la première fois à titre d'observateurs. Depuis, plus de 100 000 militaires canadiens, hommes et femmes, professionnels et réservistes, ont servi, à divers titres, au maintien de la paix dans le monde, parfois pour d'autres organismes que l'ONU d'ailleurs.

1948

Organisme des Nations unies chargé de la surveillance de la trêve — ONUST.

1949

Groupe d'observateurs militaires des Nations unies dans l'Inde et le Pakistan — UNMOGIP.

- 1953**
Commission temporaire des Nations unies en Corée. L'Assemblée générale des Nations unies observe et supervise les élections en Corée du Sud — UNTCOK.
- 1954-1974**
Commission internationale de surveillance et de contrôle (Indochine) — CISC.
- 1956-1967**
Première Force d'urgence des Nations unies au Sinaï — FUNUI.
- 1958**
Groupe d'observation des Nations unies au Liban — UNOGIL.
- 1960-1964**
Opération des Nations unies au Congo — ONUC.
- 1962-1963**
Autorité exécutive provisoire et Force de sécurité des Nations unies (pour l'administration de la Nouvelle-Guinée occidentale) — UNTEA.
- 1963-1964**
Mission d'observation des Nations unies au Yémen — UNYOM.
- 1964**
Force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre — UNFICYP.
- 1965-1966**
Mission du représentant du secrétaire général des Nations unies en République dominicaine — DOMREP.
- 1965-1966**
Mission d'observation des Nations unies pour l'Inde et le Pakistan — MONUIP.
- 1968-1969**
Équipe d'observateurs au Nigeria — OTN.
- 1973-1979**
Deuxième Force d'urgence des Nations unies au Sinaï — FUNU II.
- 1973**
Commission internationale de contrôle et de surveillance (Viêt-nam) — CICS.
- 1974**
Force des Nations unies chargée d'observer le dégagement sur le plateau du Golan — FNUOD.
- 1978**
Force intérimaire des Nations unies au Liban — FINUL.
- 1986**
Force multinationale et observateurs (Sinaï) — FMO.
- 1988-1990**
Mission de bons offices des Nations unies en Afghanistan et au Pakistan — UNGOMAP.
- 1988-1991**
Groupe d'observateurs militaires des Nations unies pour l'Iran et l'Iraq — GOMNUII.
- 1989-1990**
Groupe d'assistance des Nations unies pour la période de transition (en Namibie) — GANUPT.
- 1989**
Mission de vérification des Nations unies en Angola — UNAVEM II.
- 1989-1992**
Groupe d'observateurs des Nations unies en Amérique centrale — ONUCA.
- 1990-1991**
Groupe d'observateurs des Nations unies pour la vérification des élections en Haïti — ONUVEH.
- 1990-1991**
(Op. FRICTION) Pré-hostilités, (op. SCIMITAR), (op. FLAG) post-hostilités. Golfe Persique.
- 1990-1992**
Bureau du secrétaire général des Nations unies en Afghanistan et au Pakistan — OSGAP.
- 1991**
Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental — MINURSO.
- 1991-1992**
Mission préparatoire des Nations unies au Cambodge — MIPRENUC
- 1991-1993**
La MONUIK sert à surveiller la voie d'eau Khawr Abd Allah et la zone démilitarisée entre l'Iraq et le Koweït afin d'obéir au tracé des frontières établies par la Commission de démarcation de la frontière entre l'Iraq et le Koweït en 1993. Quand la MONUIK fut établie, le Canada fournit un officier haut gradé en service au quartier général de la mission et un régiment comprenant 300 membres de tous grades des Forces canadiennes. L'engagement a par la suite diminué à quatre observateurs militaires. En plus, deux Canadiens servent à la Com-

mission spéciale des Nations unies (CSNU), qui a des bureaux en Iraq et à New York.

1992

Opérations des Nations unies en Somalie — ONUSOM (op. CORDON).

1992-1993

Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge — APRONUC (op. MARQUIS).

1992-1993

Le Conseil de sécurité des Nations unies a sanctionné l'imposition de la paix — Somalie — UNITAF (op. DELIVRANCE).

1992-1994

Appui à la commission d'experts des Nations unies (ex-République de Yougoslavie) — UNCOE (op. JUSTICE).

1992-1995

Mission d'observation des Nations unies au Salvador — ONUSAL (op. MATCH).

1992-1995

Force de protection des Nations unies en ex-Yougoslavie — FORPRONU (op. CAVALIER).

1993

Sous l'autorité de résolutions de l'ONU, le Centre de déminage cambodgien a pour mandat de mener à bien de grandes activités de déminage et d'entraîner les Cambodgiens pour qu'un jour ils n'aient plus besoin de l'assistance technique internationale. Le CDC comprend 41 sections de déminage et 19 conseillers militaires techniques internationaux fournis par l'entremise du Programme de développement de l'ONU, dont certains viennent du Canada — UNDP/CMAC.

1993

Mission d'observation des Nations unies en Ouganda-Rwanda — MONUOR.

1993-1994

Opérations des Nations unies en Somalie II — ONOSOM II (op. CONSORT).

1993-1994

Application de l'embargo contre Haïti — MINUHA (op. FORWARD ACTION).

1993-1995

Opérations des Nations unies au Mozambique — ONUMOZ (op. CONSONANCE).

1993-1996

Opération des Nations unies pour l'assistance au Rwanda — MINUAR (op. LANCE).

1995-1996

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe — OSCE. Mission de maintien de la paix Vienne-Nagorny-Karabakh (op. NYLON).

1995-1996

Force de mise en œuvre du plan de paix (IFOR) de l'OTAN (op. ALLIANCE) — Bosnie-Herzégovine.

1996

La FS va contribuer à l'environnement sécuritaire nécessaire à la consolidation de la paix en Bosnie-Herzégovine. En décembre 1996, le gouvernement canadien annonce qu'il va fournir une force bien équipée de 1 200 personnes à la FS dirigée par l'OTAN — FORS.

1997

Le Conseil de sécurité des Nations unies, en novembre 1997, a établi la MIPONUH comme mission succédant à la Mission de transition des Nations unies en Haïti (MTNUH). À un moment donné, les missions de transition étaient dirigées par le Canada et les Forces des Nations unies comprenaient environ 650 Canadiens et 550 Pakistanais. Leur mandat était de redonner le pouvoir au président haïtien, Jean-Bertrand Aristide, qui avait été renversé à la suite d'un coup d'État.

1997

Mission des Nations unies Guatemala — MINUGUA.

1999

Interfet au Timor Oriental.

* * * * *

1949, 4 avril

Réunis à Washington, des délégués de 10 États européens, des États-Unis et du Canada signent le Traité de l'Atlantique-Nord. De 1951 à 1993, le Canada maintiendra des troupes en Europe de l'Ouest (Allemagne et France) à titre de contribution à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, qui découle du traité de Washington de 1949. À ce jour, le Canada participe toujours, à l'aide d'au moins un navire, à l'effort militaire naval de l'OTAN.

1950, 25 juin

Les Nord-Coréens envahissent la Corée du Sud qu'ils parviennent à occuper rapidement, à l'exception d'une petite région appelée « le périmètre de Pusan ». Des contingents des Nations unies venus de 16 pays interviennent, dont un contingent canadien, le troisième en importance.

1951, 22 avril

Le 2nd *Princess Patricia's Canadian Light Infantry* repousse une attaque chinoise dans la vallée de Kapyong, au prix de 10 morts, et mérite une citation du président des États-Unis.

1953, 27 juillet

Fin des combats en Corée où quelque 22 000 Canadiens servirent ; plus de 300 y ont laissé la vie.

1968, 1^{er} février

Entrée en vigueur officielle de l'unification des Forces armées canadiennes.

Août 1990 — mars 1991**Guerre du Golfe 1990-1991**

Le Canada a participé à la coalition de nations formée sous l'égide des Nations unies pour forcer l'Irak à sortir du Koweït, à la suite de l'invasion du 2 août 1990. Le 24 août 1990 un groupe opérationnel naval de trois navires a quitté Halifax pour se rendre à l'intérieur du golfe Persique pour y contrôler le commerce maritime. Un escadron de chasseurs a ensuite été muté de Lahr, en Allemagne, à Doha, au Qatar, pour y prendre des responsabilités de patrouille aérienne au sein de la Force navale. Un quartier général canadien a aussi été formé le 6 novembre 1990, à Al-Manāma, au Bahrein. Le 15 janvier 1991, le jour de la déclaration des hostilités, le Canada a fourni un hôpital de

campagne à la division blindée britannique. Les Forces aériennes canadiennes ont pris part aux combats contre les Forces irakiennes en effectuant des escortes et des bombardements. Les Forces navales ont accompli un rôle logistique au sein de la coalition. Les hostilités entre la coalition de l'ONU et l'Irak se sont terminées le 3 mars 1991. Le Canada a poursuivi son activité en Arabie Saoudite après la guerre du Golfe en fournissant un contingent au sein de la mission d'observation des Nations unies pour l'Irak et le Koweït (MONUIK).

1999

Le Canada a activement participé aux bombardements que l'OTAN a fait subir à la Serbie afin qu'elle lâche son emprise sur la province du Kosovo. Il fournit depuis juin 1999 quelques centaines d'hommes qui appuient le représentant du secrétaire général de l'ONU qui tente de reconstruire cette partie des Balkans.

SÉLECTION BIBLIOGRAPHIQUE

- BEAUREGARD, Georges. *Le 9^e Bataillon au Nord-Ouest. Journal d'un militaire*, Québec, Jos G. Gingras & Cie, 1886. 100 p.
- BECKET, R. *Memoirs of Ralph Wilson Becket* (titre provisoire), manuscrit non publié déposé auprès des Archives de la DHP (Défense nationale) à Ottawa.
- BERNIER, Robert. *Jacques Chevrier, chef d'escadrille, R.C.A.F., tombé en service au large de Cap-Chat*, Éditions de l'A.C.J.C., Montréal, 1943, 95 p.
- BERNIER, Serge. *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes. Tome II 1969-1987 : Langues officielles — La Volonté gouvernementale et la Réponse de la Défense nationale* (en collaboration avec Jean Pariseau), Ottawa, Centre d'édition du gouvernement du Canada, 1991, 870 p.
- BERNIER, Serge. *Mémoires du général Jean-V. Allard*, Boucherville, De Mortagne, 1985, 560 p.
- BLACKBURN, George G. *The Guns of Normandy. A Soldier's Eye View, France 1944*. Toronto, McClelland & Stewart, 1995, 511 p.
- BOISSONNAULT, Charles-Marie. *Histoire politico-militaire des Canadiens français (1763-1945)*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1967, 310 p.
- BRILLANT, Jean. *Le Capitaine Jean Brillant, C.V., C.M. Par ses amis*, Rimouski, Imprimerie générale S. Vachon, 1920, 49 p.
- BRUCHÉSI, Jean. *Canada. Réalités d'hier et d'aujourd'hui*, Montréal, Les Éditions Variétés, 1948, 406 p.
- CASTONGUAY, Jacques. *Les Voltigeurs de Québec, premier régiment canadien-français*, Québec, Les Voltigeurs de Québec, 1987, 523 p.
- CATHCART, H.M. *L'Histoire du Camp Valcartier, P.Q., 1647-1957*, Canada, 1957, 25 p.
- CHAMBERS, Ernest J. (capitaine). *Histoire du 65^e Régiment Carabiniers Mont-Royal*, Montréal, Imprimerie Guertin, 1906, 151 p.
- CLINT, M.B. *Our Bit. Memories of War Service by a Canadian Nursing-Sister*, Montréal, Barwick Limited Printers, 1934, 177 p.
- CRERAR, Duff. *Padres in No Man's Land*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1995, 424 p.
- DE MALIJAY, Paul. *Observations critiques sur les considérations sur l'Organisation militaire de la Confédération canadienne*, Montréal, Les Presses à vapeur du Franc Parleur, 1874, 58 p.
- DE TRÉMAUDAN, Auguste-Henri. *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1979, 448 p.
- DESJARDINS, L.G. (capitaine). *Précis historique du 17^e Bataillon d'infanterie de Lévis depuis sa formation en 1862 jusqu'en 1872, suivi des ordres permanents du même corps*, Lévis, Presses à vapeur de l'Écho de Lévis, 1872, 89 p.
- DUGUESCLIN. « Notre marine de guerre. Que fera-t-on de la marine Laurier-Brodeur ? Est-il vrai qu'elle ne servira qu'à la défense du Canada ? », Montréal, *Le Devoir*, 1911.
- ENGLISH, J.A. *The Casting of an Army: Being a Treatise on the Bases and Conduct of Canadian Army Operations Beyond the Normandy Bridgehead to the Closure of the Falaise Gap*, thèse de doctorat, Queen's University, 1987.
- FADEROWICH, Edward Kent. *'Foredoomed to Failure': The Resettlement of British Ex-Servicemen in the Dominions 1914-1930*, thèse de doctorat, London School of Economics, 1983.
- FENETY, D.J. *R.C.A.F. Strategic Planning, 1919-1949*, thèse de doctorat, Université Carleton, 1982.
- FORTIER, Rénald. *Intervention gouvernementale et industrie aéronautique. L'exemple canadien, 1920-1965*, thèse de doctorat, Université Laval, 1984.
- GARDAM, John. *Le Gardien de la paix canadien*. Burnstown (Ontario), General Store Publishing House Inc., 1992, 70 p.
- GIESLER, Patricia. *Souvenirs de vaillance. La Participation du Canada à la Seconde Guerre mondiale./Valour Remembered. Canada and the Second World War*. Ottawa, Affaires des Anciens combattants Canada, 1981, 47/45 p.
- GIMBLETT, Richard. *"Tim-Pots" or Dreadnoughts? The Evolution of the Naval Policy of the Laurier Administration, 1896-1911*, thèse de maîtrise, Université Trent, 1981.
- GOUIN, Jacques. *Par la bouche de nos canons. Histoire du 4^e Régiment d'artillerie moyenne, 1941-1945*, (Montréal : s.n), 1970, 248-(51) p.
- GOUIN, Jacques et BRAULT, Lucien. *Les Panet de Québec. Histoire d'une lignée militaire*, Montréal, Éditions Bergeron Inc., 1984, 238 p.

- GRANATSTEIN, J.L. *The Generals. The Canadian Army's Senior Commanders in the Second World War*, Toronto, Stoddart, 1993, 369 p.
- GRAVEL, Jean-Yves. *Les Voltigeurs de Québec dans la Milice canadienne 1862-1898*, Québec, thèse de doctorat, Université Laval, 1970.
- GREENHOUS, Brereton (éd.). *Guarding the Goldfields. The Story of the Yukon Field Force*, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1987, 222 p.
- GREENHOUS, Brereton. *The Battle of Amiens, 8-11 August 1918*, Toronto, Musée canadien de la guerre et Balmuir Books, série Canadian Battle n° 15, 1995, 38 p.
- HALLIDAY, H.A. *Chronology of Canadian Military Aviation*, Musée canadien de la guerre, n° 6. Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1975, 168 p.
- HAYES, Geoffrey. *The Development of the Canadian Army Officer Corps, 1939-1945*, thèse de doctorat, Université Western, 1987.
- KONODY, P.G. *Art and War. Canadian War Memorials. A selection of the works executed for the Canadian War Memorials Fund to form a record of Canada's part in the Great War and a Memorial to those Canadians who have made the Great Sacrifice*, London, Colour Ltd., (1919), 16 p., XLVIII colour plates, VIII black and white plates.
- LABAT, Gaston P. *Les Voyageurs canadiens à l'expédition du Soudan. Ou quatre-vingt-dix jours avec les Crocodiles*, Québec, Imprimerie du Canadien et de L'Événement, (I.J. Demers & Frère), 1886, 215 p.
- LAMONTAGNE, Léopold. *Les Archives régimentaires des Fusiliers du Saint-Laurent*, Rimouski, P.Q., 1943, 246 p.
- LAPOINTE, A.J. (major). *Souvenirs d'un soldat du Québec. 22^e Bataillon, 1917-18, (4^e édition)*, Drummondville, Les Éditions du Castor, 1944, 259 p.
- LAVOIE, Joseph-A. (lieutenant). *Le Régiment de Montmagny. 1869 à 1931*, Québec.
- LORD DUNDONALD. *Les Motifs de sa révocation*, s.n., s.d., s. éditeur, 16 p.
- MALONEY, Sean M. *Au cœur d'une guerre sans combat : la brigade canadienne de l'OTAN en Allemagne, 1951-1993*, (Ottawa, état-major de l'Armée de terre, Communications de la Force terrestre), 1993, 546 p.
- MARQUIS, G.-E. *Les Fortifications de Québec. Un centenaire, 1823-1923*, The Telegraph Printing Company, Québec, 1923, 32 p.
- MARQUIS, G.-E. *Le Régiment de Lévis. Historique et Album*, Lévis, 1952, 294 p.
- MARTIGNY, Paul de. *L'Envers de la guerre*, Ottawa, Les Éditions du lévrier, 1946. 2 volumes, 187 et 185 p.
- McINTOSH, Terresa. *Other Images of Wars: Canadian Women War Artists of the First and Second World War*, thèse de maîtrise non publiée, Université Carleton, 1990.
- MELVILLE, Thomas Richard. *Canada and Sea Power : Canadian Naval Thought and Policy, 1860-1910*, thèse de doctorat non publiée, Université Duke, 1981.
- MILLER, Carman. *Painting the Map Red : Canada and the South African War, 1899-1902*, Montréal et Kingston, Musée canadien de la guerre et McGill-Queen's University Press, 1993, 540 p.
- MIVILLE-DESCHÊNES, Charles. *Souvenirs de guerre*, Québec, (s.n.), 1946, 129 p.
- MORTON, Desmond. *When Your Number's Up. The Canadian Soldier in the First World War*, Randon House of Canada Ltd., Toronto, 1992, 354 p.
- MORTON, Desmond. *Une histoire militaire du Canada, 1608-1991*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1992, 414 p.
- MORTON, Desmond et Granatstein. J.L., *Victory. 1945. Canadians from War to Peace*, Toronto, Harper Collins Publisher Ltd., 1995, 256 p.
- MULVANEY, Charles Pelham. *History of the North-West Rebellion of 1885. Comprising a full and impartial account of the origin and progress of the war, of the various engagements with the Indians and half-breeds, of the heroic deeds performed by officers and men, and of touching scenes in the field, the camp and the cabins ; including a history of the Indian tribes of North Western Canada, their numbers, modes of living, habits, customs, religious rites and ceremonies, with thrilling narratives of captures, imprisonment, massacres, and hair-breadth escapes of white settlers, etc*, Toronto, A.H. Hovey & Co., 1885, 424 p.
- NUTTALL, Leslie. *Canadianization and the No. 6 Bomber Group R.C.A.F*, thèse de doctorat, Université de Calgary, 1985.
- ODET, d'Orsonnens, L.G. d'. *Considérations sur l'organisation militaire de la Confédération canadienne*, Montréal, Duvernay Frères et Dansereau, 1874, 71 p.
- OUIMET, Alphonse. *La Vérité sur la question métisse. Biographie et récit de Gabriel Dumont sur les événements de 1885*, par B.A.T. de Montigny, Montréal, s.n. d'éditeur, 1889, 308 p.

- PARISEAU, Jean. *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes*. Tome I. 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale (en collaboration avec Serge Bernier), Ottawa, Centre d'édition du gouvernement du Canada, 1987, 468 p.
- PARISEAU, Jean. *Le maintien de l'ordre au Canada : perspective historique*, notes de recherches n° 9, Cahiers d'études stratégiques, Collège militaire royal de Saint-Jean, 1994, 25 p.
- PELLETIER, Jean-Guy. « La presse canadienne-française et la guerre des Boers », *Recherches sociographiques*, vol. IV, n° 3, 1963, p. 337 à 347.
- PELLETIER, Oscar C. *Mémoires, souvenirs de famille et récits*, Québec, 1940, 396 p.
- RAWLING, William. *Surviving Trench Warfare. Technology and the Canadian Corps, 1914-1918*, Toronto, University of Toronto Press, 1992, 325 p.
- ROBERTSON, Peter. *Irréductible Vérité / Relentless Verity. Les Photographes militaires canadiens depuis 1885 / Canadian Military Photographers since 1885*, Québec, P.U.L./Archives publiques du Canada, 1973, 234 p.
- ROY, Pierre-Georges. *La Famille Panet*, Lévis, Laflamme, 1906, 212 p.
- SARTY, R. *Silent Sentry: A Military and Political History of Canadian Coast Defence, 1860-1945*, thèse de doctorat, Université de Toronto, 1982.
- SARTY, R. *The Maritime Defence of Canada*, Toronto, Canadian Institute of Strategic Studies, 1996, 223 p.
- SCHULL, Joseph. *Lointains Navires. Compte rendu officiel des opérations de la Marine canadienne au cours de la Seconde Grande Guerre*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1953, 605 p.
- SÉVIGNY, Pierre. *Face à l'ennemi*, Montréal, Beauchemin, 1946, 177 p.
- Sir Adolphe Caron, C.C.M.G., ministre de la Milice et ses détracteurs ou huit années d'administration militaire*, Montréal, Gebhardt-Berthiaume, 1888, 34 p.
- SMITH, Galdwin. *Devant le tribunal de l'histoire. Un plaidoyer en faveur des Canadiens qui ont condamné la guerre sud-africaine*, Montréal, Beauchemin, 1903, 61 p. (Trad. : Henri Bourassa.)
- STACEY, Charles Perry. *L'Armée canadienne, 1939-1945. Résumé historique officiel*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1949, 364 p.
- TOOLEY, R. *The Carleton and York Regiments in the Second World War*, thèse de doctorat, Université du Nouveau-Brunswick, 1984.
- VALLIÈRES, Raymond. *La Trésorerie royale militaire canadienne*, Québec, École supérieure de Commerce, 1951.
- VERREAULT, Georges. *Journal d'un prisonnier de guerre au Japon 1941-1945*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1993, 315 p.
- WILLIAMS, Jeffery. *First in the Field. Gault of the Patricias*, London, Leo Cooper, 1995, 278 p.
- With the First Canadian Contingent* (par la Canadian Field Comforts Commission), Toronto et London, Hodder & Stoughton Limited et Museum Book Company Limited, 1915, 119 p.

INDEX

A

Abbott, J.H.M : 66
Acajutla : 144, 146
Aéronavale : 128
Afrikanders : 92
Afrique : 13
Afrique du Nord : 160, 166
Afrique du Sud : 52, 54, 59, 60, 62-66, 68, 70, 71, 74, 86, 90, 92, 99, 101, 102, 106, 125, 132, 229
Agira : 167
Aitken, Max : 182
Alaska : 54, 59, 86
Alderson, E.A.H : 109
Aléoutiennes (îles) : 152, 174, 181
Alexandrie : 57
Algonquin (destroyer) : 172
Algonquin (régiment) : 178
Allan, Ronald : 220
Allard, Jean V. : 206, 208, 211, 212
Allemagne : 13, 81, 84, 87, 92, 96, 138, 146, 149, 150, 152, 164, 171, 176, 180, 188, 189, 225
Alliés : 116, 118, 119, 122, 127, 156-158, 162, 164, 166, 170-172, 176, 180
Al-Manāma (Bahrein) : 217
Almelo : 180
Alpes Maritimes : 191
Alsace-Lorraine : 97
Amersfoort : 180
Amiens : 108, 118-121, 130, 170
Amyot, Guillaume : 51
Anciens combattants : 137, 138, 142, 150, 189, 190
Anderson, W.A.B. : 196
Angleterre : 14, 15, 18, 20, 57, 59, 60, 72, 81, 82, 88, 91, 99, 102, 106, 138, 150, 164, 184, 188, 222, 226
Anse-aux-poissons (bataille de) : 44, 125
Anticosti : 94
Antilles : 18, 83, 157
Anvers : 122, 176
Apeldoorn : 180
Apennins : 170
Aquino : 170
ARC : *Voir Aviation Royale du Canada*
Ardennes : 176
Arizona : 14
Arleux-en-Gobelle : 114
Arlington, Caroline : 182
Armée de terre : 142, 149, 150, 152, 166, 172, 194, 195, 199 *Voir aussi Milice et Réserve*
Arnhem : 176, 180
Arras : 111, 114, 122
Artillerie : 124-126 *Voir aussi Fusil et Mitrailleur*
Artistes de guerre : 182-184
Asiatiques : 135, 152
Asquith : 120

Assoro : 167
Athabaskan (navire) : 162
Athenia (paquebot) : 158
Attu (île) : 152
Aurich : 180
Australie : 81, 87
Autochtones : 14, 41, 46, 134, 135
Aviation Royale du Canada : 130, 144, 146, 161, 171, 172, 184, 199, 224, 225
Awatea (navire) : 152

B

Baden-Solingen : 225
Balbergerwald : 178
Barker, Billy : 130
Bas-Saint-Laurent : 32, 83
Bataille d'Angleterre : 157
Bataille de l'Atlantique : 162, 181
Batoche : 41, 42, 44, 46, 48, 50, 125
Battleford (fort) : 42, 44, 46
Beaumont-Hamel : 132
Beauregard, Georges : 51
Becket, Ralph Wilson : 190-192, 199
Belgique : 72, 91, 97, 122, 174, 222
Bell, Alexandre Graham : 127
Bellevue (piton de) : 116
Belzile, Charles H. : 197
Bennett, R.B. : 146
Benning (fort) : 190
Bergen-op-Zoom : 176
Berlin : 164, 178, 198
Bermudes : 83, 86, 109, 134, 174
Bernatchez, J.P.E. : 210, 211
Beveland (isthme de) : 176
Biddle, Gordon : 184
Biot : 191
Birmanie : 157
Birschall, L. S. : 181
Bishop, Billy : 127, 130
Blake, P.H.N. : 76
Blaskowitz (général) : 180
Bloemfontein : 63
Boers : 62-66, 68, 70, 122, 125
Bologne : 170
Bonaventure (Gaspésie) : 82
Bonaventure (porte-avion) : 225
Borden, Frederick : 70, 74, 76, 87
Borden, Robert Laird : 89, 96, 98, 138, 182
Borgo San Maria : 170
Bouchard, A. : 57
Boulogne : 176
Bourassa, Henri : 60, 62, 68, 88
Bourne, John : 190
Brault, Marcel : 218, 219
Brême : 180
Breskens : 176

Briand-Kellog (pacte) : 140
 Bristol : 109
 British Bomber Command : 156, 157, 162, 164
 British Columbia Regiment : 176
 Brodeur, L.P. : 86, 87, 90
 Brodeur, V.G. : 144, 146
 Brown Bess (fusil) : 38
 Bruxelles (Traité de) : 222
 Budapest : 178
 Bulgarie : 92
 Buller, Redvers : 65
 Burns, E.L.M. : 168, 214
 Burstall, Harry : 54
 Bustard (camp de) : 106
 Butte-aux-Français : 46, 48
 Byng, Julian : 109-111, 114

C
 Cachemire : 214
 Cadieux, Léo : 212
 Caen : 172
 Calabre : 167
 Calais : 176
Calcutta (navire) : 158
 Calgary : 44, 46, 52
 Cambodge : 197, 217, 218
 Cambrai : 120, 122
 Cameron Highlanders : 150
 Campbell, Colin : 83
 Campobasso : 167
Canada (navire) : 86
 Canadian Aeroplanes : 127
 Canadian Fusiliers/Oxford Rifles (bataillon) : 196
 Canadian Yeomanry : 65
 Canadiens français (dans l'armée) : 16, 38, 51, 89, 133, 210
Voir aussi Francophones
 Canal de la Twente : 180
 Canal de Shipbeek : 180
 Canal du Kusten : 180
 Canal du Nord : 122, 124
 Canal Léopold : 176
 Cap Gris-Nez : 176
 Cape Town : 62
 Capitaine, Louis : 57
 Carleton (Gaspésie) : 82
 Carleton and York Regiment : 170
 Carlton (fort) : 42, 48
 Carlyle, Florence : 182
 Caroline (îles) : 181
 Caron, Adolphe : 18, 35, 48, 50
 Carrefour Berardi : 167, 168
 Cartier, George-Étienne : 36, 82
 Casgrain, P.B. : 50, 51
 Casgrain, Philippe-Henri Duperron : 66
 Cassin (mont) : 168, 170
 Castillon (fort) : 191

Castle, Ivor : 133
 Catane : 167
 Ceylan : 157, 181
CF-104 (avion) : 225
 Chamberlain, Joseph : 15, 60, 81
 Champagne (région) : 118
 Chaput, Marcel : 211
 Charte des Nations unies : 214, 220
Charybes (navire) : 83
 Churchill, Winston : 89, 120, 149, 158, 182, 186
 Chypre : 217
Cimbria (navire) : 83
 Citadelle de Québec : 26
 Clark, S.F. : 196
 Claxton, Brooke : 174, 189, 200, 224
 Cleveland, Grover : 57
 Cockburn, H.Z.C. : 64
 Colenso : 63
 Collège militaire royal de Saint-Jean : 200, 211
 Collinshawn, Raymond : 130
 Colombie-Britannique : 14, 60, 65, 82, 152, 226
 Colombie-Britannique (Indiens de) : 135
 Colorado : 13
 Colorado Springs : 227
 Colt, Samuel : 39
 Colt (mitrailleuse) : 102, 109
 Colville, Alex : 184
 Comfort, Charles : 184
 Comité permanent conjoint sur la Défense : 186
 Commandement canadien de l'Atlantique du Nord-Ouest : 161
 Commonwealth (plan d'entraînement aérien) : 156, 157, 188
 Compagnie de la baie d'Hudson : 14, 42
 Congo (Zaire) : 217
 Connaught (duc de) : 98
 Conscription : 26, 27, 38, 133, 172, 174
 Conseil de Sécurité : 214
Constance (dragueur de mines) : 89
 Convention de Genève : 188
 Corée : 195, 199, 200, 205, 216, 217, 218, 224, 225
 Coriano : 171
 Corps d'armée canadien : 109, 114, 118-120, 127, 130, 142, 166-168, 171, 172, 180
 Corps d'aviation canadien : 140, 144 *Voir aussi Aviation Royale du Canada*
 Côte-d'Azur : 190, 191
 Courcellette : 111
 Couteau-Cassé (bataille) : 46, 51
 Crerar, H.D.G. : 167, 168, 172, 178
 Crête de Verrières : 172
 Cris : 42, 46, 48
 Cronje : 63
 Crowfoot : 52
 Crozier, Leif N.F. : 42, 44
 Cuba : 222, 227

Currie, Arthur : 109, 110, 114, 116, 118, 133, 142
Custer, George Armstrong : 44

D

Daily Mirror : 133
Dakota du Nord : 13
Dakota du Sud : 14
Damas : 219
Dandurand, Raoul : 62
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) : 190
Dawson City : 54
De Salaberry, Irumberry : 26
Déclaration des Nations unies : 149
Delagoa (baie) : 65
Denison, A. : 65
Denison, Fred C. : 57
Desbarats, Georges : 87, 90
Détroit : 34
Deuxième Guerre mondiale : 83, 122, 128, 140, 150, 162, 166, 172, 184-186, 189, 193-196, 212, 220, 229, 230
Deventer : 180
DEW (ligne) : 227
Dickson, Brian : 197
Diefenbacker, John : 227
Dieppe : 154, 156, 172, 174
Diersfordt : 178
Dominion Arsenal : 20
Drolet, Gilbert : 132
Drury, C.W. : 64
Dumont, Gabriel : 41, 42, 46
Duncan, Alma : 184
Dundonald, Comte de : 74, 76, 86
Dunkerque : 149, 150, 176

E

Égypte : 122, 130, 157, 217, 218
Eisenhower, Dwight, 178, 224
Elbe (fleuve) : 180
Ellsworth : 83
Emden : 180
Ems (fleuve) : 180
Enfield-Snider (fusil) : 16
Escaut (fleuve) : 176
Esquimalt : 18, 71, 81, 82, 86
États-Unis : 13, 15, 16, 27, 36, 82, 84, 88, 96, 140, 150, 152, 158, 159, 186, 216, 222, 226, 227
Éthiopie : 140
Ex-Yougoslavie : 197, 217, 222

F

48th Highlanders : 168
F-18 (avion) : 227
Fabeck Graben : 111
Fairsen (navire) : 224
Faiseur d'enclos : 46
Falaise : 172, 174

Farquhar, Francis : 98, 134
Feniens : 44, 82
Finlande : 220
Fiset, Eugène : 71-72
Fiset, Jean-Baptiste : 51
Fiset, M.A. : 134
Fisher, Sydney : 76
Flandres : 111, 114
Flers-Courcellette : 111, 121
Flint, George Alfred : 218-220
Florence : 170
Foch, Ferdinand : 118
Foglia (rivière) : 170
Force de frappe mobile : 194, 199, 224
Force de service spécial : 170, 181, 190
Force d'urgence des Nations unies : 217
Forme d'Aquino (rivière) : 170
Formidable (porte-avion) : 181
Fort Cataraqui (navire) : 176
Fortin, Alphonse : 97
Foster, George : 87
Foulkes : 180
France : 72, 81, 91, 92, 96, 97, 132, 146, 166, 171, 174, 217, 222, 225
Francophones (dans l'armée) : 35, 36, 89, 90, 142, 185, 210-212, 214 *Voir aussi Canadiens français*
Fredericton : 18
Fréjus : 191
Fresnoy : 114
Frève, David : 36, 38
Friesoythe : 180
Frosisone : 170
Fundy (baie de) : 83
Fusil : 38-39 *Voir aussi Artillerie*

G

Gagetown (camp de) : 199
Galerie nationale : 182, 183
Gascoigne, W.J. : 32
Gaspé : 98
Gaspésie : 160
Gatling : 39
Gatling (mitrailleuse) : 40, 46, 66
Gault, Hamilton : 98, 99
Gaza (cimetière militaire) : 220
Genève (pourparlers de) : 144
Gibraltar : 18, 57
Girouard, Édouard Percy : 66
Givenchy : 110
Glassco (commission) : 205, 211
Gleichen : 52
Goch : 178
Gold (plage de débarquement) : 171
Golfe Persique (guerre) : 217
Gordon, Andrew : 84
Gordon, C.G. : 56

Gothique (ligne) : 170
Gouzenko, Igor : 198
Graham, Howard : 196
Grammichele : 166
Granatstein, Jack : 133, 197
Grande-Bretagne : 63, 65, 81, 82, 86, 87, 91, 92, 97, 98, 118, 132, 138, 140, 146, 149, 150, 156, 157, 161, 166, 199, 217, 222, 229
Grands Lacs : 82
Grasse : 191
Gray, Robert Hampton : 182
Grèce : 13, 138
Groningen : 180
Gros-Ours : 46, 48
Grosse-Isle : 18
Guerre de Sécession : 15
Gustav (ligne) : 168
Guyane Britannique : 57, 174
Guysborough (navire) : 162

H

8^e Groupe de bombardement : 164
Haig, Douglas : 121
Haïti : 197, 217
Halifax : 16, 57, 63, 68, 71, 76, 81, 83, 86, 87, 100, 158
Haly, R.H. O'Grady : 74
Hardewijk : 180
Haut-Nil : 56
Hazebrouck : 109
Helena : 190
Hellyer, Paul : 196, 212
Herbert, Ivor J.C. : 20, 27, 32
Herchmer, L.W. : 64
Herman (ligne) : 122
Hindenburg (ligne) : 122
Hitler (ligne) : 168, 170
Hitler, Adolf : 138
Hochwald : 178
Hoffmeister, Bert : 182
Holland, E.J. : 64
Hollande : 222
Hong Kong : 152, 154, 181, 189
Hongrie : 220
Honing Sprint : 66
Hose, Walter : 144, 146
Howard's Canadian Scouts : 66
Howe, C.D. : 189, 190
Hudon, J.A. : 64
Hufft (major) : 191
Hugues, Sam : 68, 71, 90, 97-99, 101, 110, 136, 182
Hurdman, W.G. : 64
Hurricane (avion) : 146
Hutton, Edward H. : 60, 64, 66, 74, 76, 89, 90
Hyde Park (déclaration de) : 186
Hyères (îles) : 190

I

Idaho : 14
Idaho (navire) : 63
Ijssel : 180
Île-de-Prince-Édouard : 60, 190
Inde : 18, 214
Indes occidentales : 134, 144, 146
Irak : 217
Irlande : 18, 92, 158
Islande : 150, 159
Ismaël (Égypte) : 220
Israël : 214, 217-220
Italie : 13, 91, 124, 130, 140, 152, 166-168, 170, 171, 214
Itchen (navire) : 162

J

Jackson, A.Y. : 182
Japon : 62, 86, 140, 152, 188, 216
Jérusalem : 218
Joffre, Joseph : 111
Joly de Lotbinière, H.G. : 66
Jordanie : 218-220
Juno (plage de débarquement) : 171, 172

K

Kapelsche Veer : 176
Kap'young : 216, 217
Kimmel : 119
Kennedy : 196
Khartoum : 56, 57
Kimberley : 62
King, Mackenzie : 138, 140, 156, 174, 186, 226
Kingsmill, Charles E. : 87, 89
Kingston : 18, 22, 51, 21, 60, 125, 200
Kipling, Rudyard : 66
Kiska (île) : 181, 191
Kitchener (lord) : 136
Knobel, Harry : 132
Koweït : 214, 217

L

La Libre Parole : 134
La Martinière (fort) : 134
La Patrie : 62
La Presse : 62
La Ruhr : 128, 164
Labat, Gaston : 51, 57
Lac à la Grenouille : 42
Lac au Canard : 42, 48
Lac Supérieur : 52
Ladysmith : 62
Lahr : 225
Lake Superior (régiment) : 176, 178
Lamb, Molly : 184

Lancaster (avion) : 181, 184, 185
 Langdon : 52
 Langevin, Hector : 82
 Laos : 218
 Lapointe, Ernest : 186
 Lapointe, Hugues : 186
 Laprairie : 22, 36
 Laurier, Wilfrid : 15, 60, 62, 74, 76, 82, 84, 87, 88, 94, 96, 142, 157
 Lauzon : 22
 Laval : 150
 Lavallée, Blanche : 128
 Lawson, J.K. : 152
 Le Cap : 63, 64
 Le *Devoir* : 88
 Le *Figaro* : 166
 Le *Free Press* : 134
 Le *Globe and Mail* : 84
 Le *Journal* : 62
 Le Mans : 150
 Lee-Enfield Short rifle (fusil) : 38, 39, 58, 102, 109, 110
 Leeuwarden : 180
 Leliefontein : 64
 Lemieux, Rodolphe : 90
 Lens, 111, 114
 Leonforte : 167
 L'Escarène : 191
 Lessard, François : 64, 68, 90
 Lévis : 18, 32, 97, 99, 133
 Levant (île du) : 190
 Lewis (mitrailleuse) : 40, 118
 Liban : 214
Liberator (avion) : 161
 Liri (vallée de la) : 170
 Lituanie : 220
 Liverpool : 158
Lockheed Aurora (avion) : 225
 Loi des Indiens : 135
 Loi de la Défense nationale : 194
 Loi des mesures de guerre : 186
 Loi du ministère de la Défense nationale : 140
 Loi de mobilisation : 149, 174
 Loi navale : 82, 87-89, 94
 Loi sur les langues officielles : 211
 Lombardie (plaine de) : 170
 London (Ontario) : 60
 Londres : 15, 59, 65, 72, 74, 76, 81, 86, 87, 98, 99, 128, 167, 182, 184
 Long, Marion : 184
 Lord Strathcona's Horse : 18, 65
 Loring, Frances : 182
 Lotbinière Harwood, A.C. : 26, 28, 30
 Loyal Edmonton Regiment : 170
 Ludendorff (général) : 121
Lusitania (paquebot) : 95, 158
 Luxembourg : 222

M
 M61A1 Vulcan (mitrailleuse) : 229
 MacDonald, Clothilde Margaret : 106
 Macdonald, John A. : 14, 44, 56
 Macédoine : 130
 Mackenzie, Alexander : 50
 Mackenzie, Ian : 189
 Macklin, W.H.S. : 185
 MacLaren, D.R. : 130
 Mafeking : 62, 64
 Magdeburg : 164
 Magersfontein : 63
 Mahoney, J.K. : 170
 Mainguy, Rollo : 199
 Majuba : 63
 Malte : 171
 Mandchourie : 140
 Manitoba : 14, 41, 60, 65
 Marine Royale du Canada : 88, 140, 142, 144, 146, 157-162, 181, 199, 224
 Maritimes (Noirs des) : 135
 Mark V (char) : 119
 Marne (bataille de) : 97, 111
 Marshall (plan) : 224
 Martini-Henry (fusil) : 48
 Massey, Vincent : 184
 Matane : 28
 Matese (mont) : 168
 Maxim, Hiram Stevens : 40
 May, Mabel : 182
 McBain, William : 99, 100
 McCurdy, J.A.D. : 127
 McLaughlin, Isabell : 184
 McLeod, A.A. : 130
 McLeod (fort) : 52
 McNaughton, A.W.G. : 122, 150, 167, 168, 174
Me109 (avion) : 146
 Meighen : 138
 Meir, Golda : 219
 Melfa (rivière) : 170
 Meppen : 180
 Mercer, M.S. : 110
 Mercier, Honoré : 15, 48
 Merrit, William Hamilton : 65
 Messine (détroit) : 167
 Métaure (rivière) : 170
 Métis : 14, 40-42, 44, 48, 50, 51, 134
 Meuse (fleuve) : 122, 176
 Middleton, Frederick : 44, 46, 48, 50, 51
 Milice : 16, 18, 21-24, 26-36, 38, 44, 52, 54, 56, 58, 60, 64, 70, 71, 74, 76, 94, 97, 101, 104, 142, 144, 146, 188, 194-199, 224, 230 *Voir aussi Réserve et Armée de terre*
 Miller, F. : 208
 Milne, David : 182
 Minto (lord) : 59, 74
 Mitchell, Peter : 82

Mitrailleuse : 39-40 *Voir aussi Artillerie*
Mons : 122
Montana : 14, 41
Montecchio : 170
Monténégro : 13
Montgomery (général) : 167, 176
Mont-Ours : 191
Montréal : 22, 27, 28, 34, 48, 60, 62, 99, 158, 190
MRC : *Voir Marine Royale du Canada*
Moro (rivière) : 167
Mowatt, H.J. : 182
Moyen-Orient : 214, 219, 220, 229
Moyland (bois de) : 178
Mozambique : 65

N

9^e Bataillon de Québec : 51, 52
Naples : 167
Natal : 65
Nations unies : 219
Navy League : 84
NCSM *Assiniboine* (navire) : 142
NCSM *Fraser* (navire) : 142, 158
NCSM *Margaree* (navire) : 158
NCSM *Niobe* (navire) : 87, 88, 142
NCSM *Ottawa* (navire) : 142, 158, 160
NCSM *Prince Robert* (navire) : 152, 181
NCSM *Rainbow* (navire) : 87, 88, 94, 142
NCSM *Restigouche* (navire) : 142
NCSM *Saguenay* (navire) : 142
NCSM *Saint-Laurent* (navire) : 142
NCSM *Skeena* (navire) : 142, 144
NCSM *St. Croix* : 158, 162
Neilson, T.L.H. : 57
Nelles, Percy W. : 159
Neptune (opération) : 171
Neuve-Chapelle : 109
New-Carlisle (Gaspésie) : 82
Nimègue : 171, 176
Nippo-canadiens : 135, 152
Nivelle, Robert : 111, 114
No 2 Construction Battalion : 135
Nobel, Alfred : 39
NORAD : 226-228
Nord-Ouest (campagne du) : 21, 23, 40, 52, 54, 125
Normandie (campagne de) : 171-173
Norvège : 184
Nouveau-Brunswick : 26, 60
Nouveau-Mexique : 14
Nouvelle-Écosse : 48, 60, 82
Nouvelle-Galles : 56
Nuremberg : 164

O

Oder (fleuve) : 178
Odet d'Orsennens, L. Gustave d' : 26, 28, 30, 34, 35, 38, 50

Ogdensburg : 186
Ogilvie, Willie : 184
Oklahoma : 14
Oldenbourg : 180
Oliver (équipement) : 101, 102
Oliver, Edmund : 138
Omaha (plage de débarquement) : 171
Ontario : 27, 35, 44, 48, 88, 135
ONU : 189, 214, 216-218, 222
Orange (république) : 59, 60, 63
Oregon : 54
Orléans (île d') : 134
Ortona : 167, 168
Osborne, John : 152
OTAN : 81, 197, 199, 200, 205, 220, 222, 224, 225, 228
Ottawa : 21, 41, 42, 44, 60, 72, 99, 167, 208
Otter, William : 44, 46, 51, 60, 63, 142
Ouimet, A. : 27
Overlord (opération) : 171

P

1^{ère} Armée canadienne : 150, 166, 171, 172, 178
Paardeberg : 62, 64, 71
Pakistan : 214
Palestine : 122, 218
Palliser, William : 125
Paris : 72, 97, 128, 172, 182
Passchendaele : 114, 116, 118, 226
Patricia (princesse) : 98, 99
Pays-Bas : 171, 180
Pearkes, George R. : 196, 226, 227
Pearl Harbor : 152
Pearson, Lester B. : 211, 217
Pebel (dragueur de mines) : 89
Peenemünde : 164
Pelletier, Charles : 50
Pelletier, Oscar : 26, 50, 51, 60, 62, 63, 90, 94
Péronne : 130
Pétain, Philippe : 114
Petawawa (camp de) : 70, 97, 101
Peters, James : 52
Picton (Ontario) : 211
Pieds-Noirs : 42
Pincher Creek : 66
Pitt (fort) : 46
Placentia (baie de) : 158
Pô (plaine du) : 171
Police montée du Nord-Ouest : 20, 42, 50, 54, 65
Pologne : 146, 220
Pontercorvo : 170
Port-aux-Basques (Terre-Neuve) : 160
Port-Cros (île de) : 191
Power, Charles : 174
PPCLI : *Voir Princess Patricia's Canadian Light Infantry*
Première Guerre mondiale : 15, 39, 40, 64, 72, 94, 104, 109, 126, 128, 133, 142, 146, 156, 157, 158, 162, 193, 195, 196, 220, 228

Pretoria : 64
Price, William : 100
Prince-Edouard Island Highlanders (régiment) : 190
Prince, Thomas : 191
Prince-Albert : 41, 42
Prince-George : 190
Princess Patricia's Canadian Light Infantry : 98, 99, 109, 134, 142, 200, 216, 218
Prisonniers de guerre : 133, 156, 181, 188
Python : 130

Q

89^e Régiment : 71
89^e Régiment de Témiscouata et Rimouski : 97
Qu'Appelle : 41, 44, 46, 134
Québec (province) : 15, 16, 21, 35, 44, 48, 56, 62, 72, 82, 92, 96, 174, 190
Québec : 18, 20-22, 30, 34, 51, 60, 99, 100, 125, 133, 134, 197, 211
Queen's Own Canadian Hussard : 50
Queen's Own Rifles of Canada : 199, 218

R

RAF : *Voir Royal Air Force*
Ravenne : 171
RCR : *Voir Royal Canadian Regiment*
Rees : 178
Régime français : 26, 195, 229
Régiment de Hull : 181
Régiment de Sainte-Hyacinthe : 218
Régiment de Terre-Neuve : 132
Régiment de Trois-Rivières : 170
Régiment des Voltigeurs de Québec : 50
Regiment of Canadian Guard : 199
Regina : 128
Reichstag : 121
Reichswald : 178
Reims : 111, 180
République fédérale allemande : 195
Réserve (la) : 57, 195-198, 200, 230, *Voir aussi Milice*
Révolution bolchevique : 122
Revolver : 39
Rhénanie : 164
Rhin : 178, 180
Richardson, A.H.L. : 65
Rider-Rider, William : 133
Riel, Louis : 18, 41, 42, 44, 46, 48, 50, 51, 60
Riel, P. : 134
Rimini : 170, 171
Rimouski : 28, 32, 71, 72
Rivière-du-Loup : 72
Robertson, Norman : 230
Roer (rivière) : 178
Rome : 168, 170
Roosevelt, Franklin Delano : 149, 158, 186, 226
Ross (fusil) : 101, 102, 109, 110

Ross-Mark III (fusil) : 109
Ross, Robertson (colonel) : 36
Rotterdam : 224
Rouen : 172, 174
Rouge (rivière) : 41, 44, 56, 57
Roumanie : 13
Routhier, Adolphe : 51
Royal 22^e Régiment : 133, 142, 167, 185, 196, 200, 211, 217
Royal Air Force : 124, 156, 157
Royal Canadian Dragoons : 18, 64
Royal Canadian Field Artillery : 18
Royal Canadian Garrison Artillery : 18
Royal Canadian Regiment : 18, 60, 62-64, 71, 109, 128, 142, 196, 200, 217
Royal Engineers : 66
Royal Flying Corps : 124, 127, 128
Royal Highland Regiment of Canada (Blackwatch) : 190, 199
Royal Military College of Canada : 20, 22, 24, 35, 50, 66, 70, 76, 200, 211
Royal Naval Reserve : 84
Royal Navy : 81, 82, 84, 86-89, 142, 162, 181
Royal Roads Military College : 200
RMC : *Voir Royal Military College of Canada*
Russe (empire) : 13
Russie : 20, 114, 122, 130
Rwanda : 217

S

2nd Regiment Canadian Mounted Rifles : 65, 66
6^e Groupe de bombardement canadien : 157, 162, 164
6^e Régiment d'artillerie canadienne : 133, 134
Sabre F-86 (avion) : 225
Sainte-Hélène (île) : 18
Saint-Éloi : 110
Sainte-Lucie (île) : 134
Saint-Jean : 18, 34
Saint-Jean d'Iberville : 50
Saint-Julien : 132
Saint-Laurent (fleuve) : 83, 160
Saint-Nazaire : 109
Saint-Olivia : 170
Saint-Philipsland : 176
Saint-Pierre (mission) : 41
Salernes : 167
Salisbury (plaine de) : 102, 106, 109, 150
San Fortunato : 171
San Leonardo : 167
San Salvador : 144
San Tommaso : 168
Sangro (rivière) : 167
Sanio (rivière) : 171
Sardinia (cargo) : 62
Saskatchewan (navire) : 57
Saskatchewan (province) : 41

Saskatchewan (rivière) : 42, 44, 46
 Savio (rivière) : 171
 Schouwen(île de) : 176
 Scopus (mont) : 218, 219
 Scott, Frederick George : 136
 Selby Smith, Edward : 20, 36, 83
 Selkirk (fort) : 54
 Serbie : 13
 Sheyn, Joseph : 51
 Short (major) : 51
 Sibérie : 122
 Sicile : 166
 Siegfried (ligne) : 178
 Sifton, Clifford : 86
 Simonds, G.G. : 166, 180, 195, 196
 Sinn Fein : 92
Sioux (destroyer) : 172
 Smith, Goldwin : 60
 Smith-Dorrien, Horace : 63, 66
 Snider (fusil) : 48, 58
 Société des Nations : 91, 132, 140, 214
 Sögel : 180
 Soissons : 111
 Somalie : 217
 Somme (la) : 108, 110-112, 114, 116, 127, 130, 132
 Sonsbeck : 178
 Sorrel (mont) : 110
 Sospel : 191
 Soudan : 88
 South Alberta Regiment : 172
SS Caribou (traversier) : 160, 162
 Steacy, Richard : 135, 136
 Steele, Sam B. : 48, 54, 65, 66
 Steenbergen : 176
 Stevens, Dorothy : 182, 184
 Stormberg : 63
 Strange, Thomas Bland : 18, 44, 46, 48
 Strathcona and Mount Royal (Lord) : 65, 98
 Straube (général) : 180
 Suez (affaire de) : 222
 Sutherland : 146
 Suzor, Louis Timothée : 36
 Swift Current : 44
 Sydney (Nouvelle-Écosse) : 159, 160

T

3rd Royal Canadian Regiment of Infantry : 71
 Tank : 120 -121
 Tchécoslovaquie : 72, 198, 220
 Termoli : 167
 Terre-Neuve (province) : 157-159, 174, 186
 Terre-Neuve (force d'escorte de) : 159
 Territoire du Nord-Ouest : 14, 41, 65, 194
 Therrien, Eugène : 211
 Tiger (force) : 181
 Timor Oriental : 217

Torch (opération) : 160
 Toronto : 18, 60, 84, 89, 127
 Toulon : 190
 Traité de l'Atlantique Nord : 220 *Voir aussi OTAN*
 Transvaal (république) : 59, 63, 64, 66
 Triquet, Paul : 167
 Trois-Rivières : 32
 Trudeau, Henri, G.-A. : 128
 Trudeau, Pierre-Elliott : 227
 Tupper, Charles : 62, 84
 Turner, R.E.W. : 64, 132
 Turquie : 92, 138
Typhoon (avion) : 172

U

U-Boot : 158, 171
Uganda (croiseur) : 181
 Unification (des forces armées) : 200, 205, 206, 208, 209
 Union américaine : 13
 Union soviétique : 220, 222
 URSS : 150, 199, 216
 Utah : 14

V

22^e Bataillon canadien-français : 133 *Voir aussi*
Royal 22^e Régiment
 Valcartier (base de) : 97, 99, 100, 149, 218
 Valenciennes : 122
 Vancouver : 54, 152
Vancouver (navire) : 144
 Var : 191
 Veen : 178
 Vence : 191
 Venezuela : 57
 Venlo : 178
 Vickers (mitrailleuse) : 40, 118
 Victoria (reine) : 14, 15, 63
 Victoria (Colombie-Britannique) : 200
Victorious (porte-avion) : 181
 Viêt-nam : 218
 Vimy : 108, 111, 112, 114, 122, 132
 Vinchiatturo : 167
 Vokes, Chris : 189
 Von Horn, Carl : 219
 Voyageurs : 56, 57
 Vrybiere : 66

W

Wageningen : 180
 Walcheren (île de) : 176
 Walsh : 196
 War Office : 15, 65, 136
 Washington : 128
 Washington (Conférence de) : 162
 Washington (État) 14

Washington (Traité de) : 14, 82
Weatherbe, Paul : 70
Webb (équipement) : 102
Wesel : 178
West, Christopher : 88
West Nova Scotia Regiment : 170
Westminster (statut de) : 138
Westminster Régiment : 170
Wickman, H.S. : 84
Weir, B. : 82
Wilhelmshaven : 180
William-Henry-Harrison (fort) : 190
Winchester (carabine) : 48
Winnenthal : 178
Winnipeg : 18, 42, 44, 51, 134
Winnipeg Grenadiers : 152
Winnipeg Rifles : 44
Wismar : 180
Woodside, Henry : 52
Woensdrecht : 176

Wolseley, Garnet : 56, 57, 76
Worthington, F.F. : 121
Wyle, Florence : 182
Wyoming : 14

Y

Yemen : 214
Ypres : 110, 116
Yougoslavie : 72
Yukon : 52, 54, 194

Z

Zijpe (port de) : 176
Zollern-Graben : 111
Zouaves : 36
Zuid-Beveland (région) : 176
Zuinder Zee : 180
Zutphen : 180
Zwolle : 180

